

RELEVÉ DE NOTES

SUR LES

ÉCHASSIERS ET PALMIPÈDES

ANNÉE 1908

Par Robert Poncy

Combattant variable (*Machetes pugnax* L.). — Le 10 mars observé 1 cf dans un pré à Frontenex près Genève. — Le 29 avril, 1 cf à la pointe à la Bise. — 30 mai, 1 cf à la Pointe à la Bise : contenu de l'estomac 15 petits cailloux blancs de 2 mm. de diamètre, débris minuscules d'un petit Coléoptère, ainsi que de végétaux.

Courlis cendré (*Numenius arquati* L.). — 7 février, 3 sujets de passage direction N.-E. Genève. — Premiers jours de mars, arrivée de couples isolés au marais de Villeneuve (Vaud). — 24 mai, par forte neige, éclosion de poussins. — 24 novembre, un couple de passage, direction S.-O. Genève à 150 mètres de hauteur.

Vanneau huppé (*Vanellus cristatus* NL). — Du 10 au 15 mars, passage dans la Dombes (Ain). — 29 juin, un poussin âgé de 8 jours, blotti dans l'empreinte d'un pied de bœuf, au bord de l'étang d'Orcet (Dombes-Ain).

Gravelot à collier interrompu (*Aegialites alexandrimis* L.). — 2 mai, 1 cf adulte à la Pointe à la Bise au lever du jour par beau temps chaud, contenu de l'estomac : 27 paires de pinces de larves de *Sialis* de la vase (Nevroptère), fragment d'étui de larve de Phrygane, 2 silex de 3 mm. (détermination du D^r F. Brocher).

Foulque macroule (*Fulica atra* L.). — 11 janvier, 200 sujets dans le port de Genève. — 27 mars, 180. — 29 mars, 56. — 3 avril, 26. — 26 avril, 1 sujet au marais de Feuillasse. — Du 7 au 27 juin, éclosion des poussins dans la Dombes. — Octobre : le 5, 5 sujets dans le port de Genève. — le 16, 10 ; — le 17, 12 ; — le 18, 15 ; — le 21, 18 ; — le 22, 50. — du 23 au 27, 130 ; — le 28, 170 ; — le 30, 220 ; — le 31, 250 ; — novembre : le 1^{er}, 270 ; — le 2, 300 ; — le 3, 330 ; — le 5, 340 ; — le 6, 400 ; — le 7, 500 ; — le 8, 650 ; — le 9, 800.

Crabier chevelu (*Buphus ralloïdcs* Scop.). — 11 mai, 1 Ç adulte,

Pointe à la Bise : contenu de l'estomac : élytres d'un *Helochares lividus*, d'un *Gyrinus natator* et de 4 *Helophorus*-, débris d'une *Coccinella*, d'un *Agabus uliginosus*, d'une *Notonecta glauca*, d'un Hémiptère, d'un *Berosus*, d'une *Libellula*, d'un *Colymbetes* (détermination Ch Mærky). — entre les 1^{er} et 15 mai passage de Crabiers aux îles d'Aïre sur le Rhône.

Chipeau bruyant (*Chatilleasmus streperus* L.). — 29 mars, 12 sujets avec des *A. boschas*, *S. clypeata* et *Q. crecca* à Céligny (Genève) de passage retournant au N.

Souchet commun (*Spatula clypeata* L.). — 12 avril, 2 jeunes cf en compagnie de *boschas*, *acuta*, *penelope* et *circia* à Céligny, de passage retournant au N.

Piette blanche (*Mergellus albellus* L.). Lors de ma visite au Muséum de South Kensington à Londres, j'ai eu l'occasion de voir une peau de cette espèce provenant de Murdan (6 janvier 1894). Cet individu mâle en plumage de transition avait une livrée analogue à celle d'un sujet que j'observai dans le port de Genève, le 15 février 1907¹. Le dos, les ailes et les flancs étaient ceux d'un mâle adulte. La tête avait encore la livrée brune du jeune (ou le plumage d'été ?^{1 2}), quelques plumes des taches noires des lorums commençaient à poindre, tandis qu'au milieu du brun du vertex apparaissaient deux plumes blanches de la huppe *complètement développées*. Le gris du col et de la poitrine disparaissait.

Goéland à manteau bleu³ (*Larus argentatus* Brünn). — 12 avril, 30 adultes et 6 jeunes, aux sables de Coudrée (H^{ie}-Savoie). — 16 août, une dizaine d'adultes au même endroit.

Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.). — 9 janvier, à la suite de gros froids une adulte avec capuchon complet, port de Genève. — 30 janvier, commencement des capuchons. — 1^{er} mars, arrivée dans la Dombes. — 8 mars, départ du port. — 25 mars, les Rieuses sont paires sur les étangs des Dombes. — 28 mai, une ponte de trois œufs couvés de trois jours et une autre de deux en incubation depuis huit jours au delta graveleux de la Dranse, côte savoyarde du lac Léman⁴; les 2 couples avaient le capuchon de noce, mais un des sujets avait *encore la queue barrée de noir*. — 7 juin, éclosion des premières nichées-

¹ Bull. Soc. Zool. T. I, p. 78, 1908.

² Voyez Fatio *Oiseaux* p. 1433, mâle adulte en été.

³ Remarquons que le nom de Mouette des Harengs est donné à deux espèces différentes suivant les pays : au Goéland à pieds jaunes (*L. fusais*), en allemand : « Håringmöve » ou Mouette des Harengs et au (*L. argentatus*), en anglais « Herring-Gull » ou Mouette des Harengs.

⁴ Ces spécimens et nids sont au Muséum de Genève et dans la collection A. Vaucher.

aux Dombes. — il juin, une ponte de deux œufs, delta de la Dranse (H¹⁰ Savoie). — 14 juin, 200 sujets avec capuchons clairs, rémiges en mue, queue barrée de noir, au creux de Coudée (H¹⁰-Savoie). — 21 juin, une vingtaine devant Coppet (lac Léman). — 27 juin, une cinquantaine sur les nids, étang d'Orcet (Dombes) ; les jeunes de la deuxième ponte sont âgés de huit jours ; à la nuit, petits vols rentrant à l'étang et venant du sud. — 10 juillet, avant forte chaleur au coucher du soleil 12 vols en triangle allant au S.-O. au-dessus du Rhône à Genève. — 11 juillet, même endroit, 43 sujets allant au S.-O. à 700 mètres d'altitude. — le 19 encore une trentaine. — le 16 août, nombreux sujets jeunes sur le Rhône autour des ponts à Genève. — 4 novembre, arrivée des Rieuses pour hiverner dans la rade.

Mouette pygmée (Zarwj *wmwm/wj* Pall.). — 13 septembre, 3 adultes, 2 d'l ? en plumage d'hiver, Bellevue (Genève) : contenu des estomacs : ¹ débris de punaises [*Tropicoris rufipes*]. Voici les dates auxquelles cette espèce s'est montrée sur le Léman, près Genève : 20 décembre 1895, 1^{er} janvier 1897, 3 déc. 1898, 2 déc. 1900, 29 septembre 1901, 7 octobre 1901 2 sujets, 13 oct. 1901, 4 sept. 1903 6 sujets, 2 oct. 1904, 29 oct. 1905, 5 novembre 1906, 13 sept. 1908 4 sujets, 26 oct. 1908 1 sujet jeune dans le port de Genève.

Hirondelle de mer pierre-garin (*Sterna fluviatilis* Naum.). — Entre les 15 avril et 1^{er} mai, arrivée des nicheuses au delta de la Dranse. — 28 mai, une cinquantaine de nids au même endroit. — 11 juin, éclosion des jeunes.

Guifette moustac (*Hydrochelidon hybrida* Pall.). (Pl. V, fig. A et C). Du 17 au 21 juin, une quinzaine d'adultes en compagnie d'ZZ. *nigra* au Vengeron (Genève). — Le D^r V. Fatio, dans sa note sur *Quelques colonies d'oiseaux aquatiques*² ne dit pas un mot des centaines d'ZZ *hybride* de la Dombes d'Etangs et par contre décrit, par erreur suivant nous, des œufs et nids de cette dernière espèce comme étant ceux de *X H. nigra*. Fatio n'était d'ailleurs jamais allé sur place.

Guifette noire (*Hydrochelidon nigra* Briss.). — Le 29 juin, me promenant en compagnie de M. Claudius Côte, au bord de l'Etang-neuf, près de Birieux (Ain) nous vîmes passer sur nos têtes, à plusieurs reprises, six Sternes épouvantails. Après de patientes recherches M. Côte finit par découvrir, à peu de distance les uns des autres, trois nids situés à la lisière de l'étang, là où les sillons s'enfoncent dans l'eau en pente douce. Ces nids se composaient d'une petite coupe d'environ 15 centimètres de diamètre, faite de petites herbes, et le tout sur terre

¹ Ces estomacs m'ont été aimablement donnés par M. Gotkowsky.

² Archiv. Sc. phys. et nat. T. XX, page 384, octobre 1905.

ferme. Un de ces nids contenait un œuf frais pondu *, les deux autres deux œufs chacun. Sur cet étang ne se trouvait pas d'autres Hirondelles de mer, tandis que sur les étangs du voisinage, des centaines de Moustac avaient leurs nids flottants ¹². — 12 septembre, jour de la première neige sur le Jura, un sujet ayant encore huit plumes blanches au sternum, non sorties de leurs tuyaux; l'estomac était bourré de cf de *Formica fusca* L. et des débris de dix Curculionides. — 18 et 19 novembre, trois sujets ayant l'estomac bourré d'une centaine de \$ de *Formica fusca* L. (Le 17 septembre, des vols de Fourmis ailées envahirent les bords du petit lac près de Genève, et le même jour on signalait pareil fait à Bordeaux). — le 20, un sujet ayant dans l'estomac trois espèces de Phryganides, quelques Mouches, des *Culex* (Cousins ou Moustiques) et des Chironomes. — le 24, deux sujets ayant dans l'estomac, l'un des vertèbres d'un très petit Poisson, l'autre deux Ablettes (< Sardines ») de 9 centimètres dont une à moitié digérée, trois Ephémères adultes et un nymphe de Phrygane. — le 25, un sujet avec vingt-deux punaises (*Tropicoris rufipes*) et 7 cf et 4 \$ de *Formica fusca* L. — enfin, le 20 septembre, un sujet n'ayant dans l'estomac que des débris de petits Poissons.

Une seule fois j'eus l'occasion de voir des Epouvantails en plumage de transition ; c'était le 30 août 1893, chez feu le naturaliste J. Revon, à qui M. A. Schmidely venait de les apporter. Le fond de leur plumage était couleur de rouille.

Il y a quelques années je blessai très légèrement à l'aile un de ces Oiseaux et le donnai à mon collègue Mottaz qui voulut bien essayer de le garder. Rien n'était plus charmant que ce petit Oiseau venant prendre à la main les vers de farine qu'on lui tendait. Il devint au bout de quelques jours si familier qu'il se posait sur l'encrier devant la personne occupée à écrire, ou sur tout autre objet du cabinet de travail, sur la tête de Goélands empaillés aussi bien que sur celle du Chien qui dormait; par les jours de température trop fraîche il affectionnait le voisinage de la bouche à chaleur. Malheureusement il finit comme tous les captifs trop confiants, écrasé un soir par mégarde.

¹ J'offris cet œuf A M. Rubin qui n'en possédait pas encore et je constatai que de taille et de couleur il était bien différent de ceux de *S. hybrida*.

² En août 1908, je remarquai au Muséum de South Kensington à Londres, l'absence complète, dans la collection des nids d'Oiseaux nichant en Angleterre, de ceux des Hirondelles de nier de marais ou Guifettes (*H. nigra leucoptera* et *Zyrrida*) mais par contre de ravissantes présentations des Sternes des côtes ou des Gravieres qui nichent en colonies sur sol anglais (*S. cantica*, *dougalli*, *fluvialis*, *minuta*) La Gélouchelidon Hansel (*Sterna anglica*) ne se montre qu'accidentellement en Angleterre et comme le dit Fatio (*Oiseaux*, p. 1541) il me semble aussi que le nom d'*anglica* n'est pas très justifié.

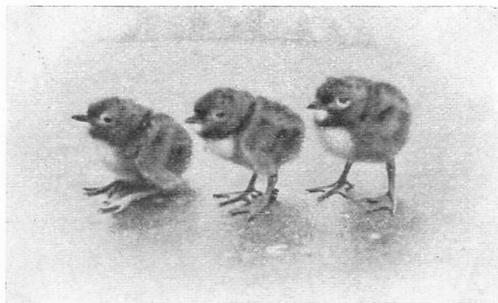
Voici les dimensions comparées de deux sujets naturalisés que j'ai déposé au Muséum d'histoire naturelle.

	Jeune, en automne	Adulte, au printemps
Bec	23 ^{mm}	30 ^{mm}
Aile	210 »	230 »
Queue	73 »	80 »
Torse	15 »	15 »
Doigt médian (ongle)	17 »	23 »

J'ajoute encore à propos de *nigra* que deux œufs de la Collection locale du Muséum de Genève passent pour venir de Genève, mais ne portent pas d'autres indications détaillées, comme d'ailleurs beaucoup d'autres œufs de même provenance.

Grèbe oreillard (*Podiceps nigricollis* Brehm). LeD^r V. Fatio dans sa note sur *Quelques colonies d'Oiseaux aquatiques*, ne parle que du Grèbe huppé (*P. cristatus*) tandis que le Grèbe castagneux (*Z^d. minor*) et sur tout le Grèbe oreillard nichent en beaucoup plus grand nombre sur les étangs des Dombes. Le nid (Pl. V. fig. B) est composé de matériaux complètement humides, tandis que ceux des Hirondelles de mer, des Mouettes rièuses et des Foulques sont faits de matériaux secs.

Genève, chemin de Roches, g.



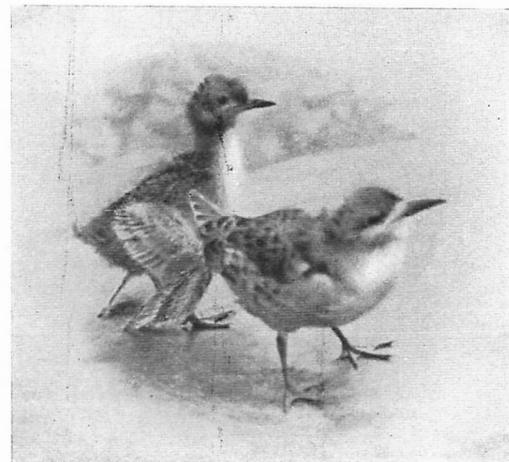
JV_f. 1

Trois poussins d'une même nichée
de Guifette moustac (*Hydrochelidon hybrida*)



FiO- B

Nid de Grèbe oreillard (*Podiceps nigricollis*) Brehm.
sur l'Étang du Grand Biricu (Aih).



Fi<. C

Deux poussins de Guifette moustac
(*Hydrochelidon hybrida*) à moitié emplumés.
Étang du Grand Birieu (Ain).

(D'après les documents communiqués
par M. Claudius Côte, de Lyon).

REMARQUES

SUR LA

Pseudo-découverte du *Spermophilus citellus* en Suisse

Par Charles Mottaz

Dans un article intitulé *Ein kleiner Beitrag zur ostwestlichen Einwanderung der Fauna in der Schweiz*, M. Gustav von Burg¹ signale l'apparition en Suisse, dans la Basse-Engadine, du *Spermophilus citellus* et sert ce fait à l'appui de la théorie sur l'immigration de la faune orientale.

Malheureusement, le nom des auteurs de cette découverte, nous met au courant des faits relevés par M von Burg et nous montre qu'il s'est mal renseigné. Ce n'est pas le *Spermophilus citellus* que MM. Rothschild et Hartert capturèrent en été 1903 lors d'un séjour à Vulpera près de Tarasp, mais *X'Elomys intermedius* Nehr².

Forsyth Major du reste, mentionna cette capture dans une notice en mai 1905³ et Fatio en novembre 1905⁴.

A propos de cette prétendue découverte du *citellus* en Suisse, M. von Burg ajoute : « Warum ist dieser Nager nicht fruher entdeckt worden ? Nach meiner Ansicht eben deshalb, weil er auf seiner ostwestlichen Wanderung erst heute so weit gelangt ist ».

Si l'on admet que la présentation du *citellus* soit un lapsus calami, on reconnaîtra sans peine que l'exemple, loin d'être favorable aux théories de l'immigration, devient un argument opposé puisque la capture en Suisse d'une espèce ou sous-espèce tyrolienne n'a rien que de très naturel.

Je ne compte ici ni réfuter, ni soutenir l'idée du progrès de l'émigration orientale, mais plutôt faire ressortir quelques-unes des causes qui peuvent motiver la constatation chez nous, d'Oiseaux ou de Mammifères considérés comme appartenant exclusivement à la faune orientale.

¹ Zoologischer Beobachter. Année XLIX, février 1908, p. 40.

² Nehring. *Eine nette Myoxus species ans Tirol*. Naturfr. Gesell. Berlin, 21 octobre 1902.

³ Forsyth Major. *Was ist die « "Bulton-Mouse » der Orkaden ?* Zool. Beob. Année XLVI, mai 1905, p. 133, note.

⁴ Fatio. *Mélanges zoologiques* Archiv. Sc. phys. et nat., novembre 1905, p. 586.

Certains phénomènes météorologiques influent grandement sur la dissémination des espèces et les passages irréguliers en sont, pour une grande part du moins, la conséquence. C'est ainsi que nous enregistrons de temps à autre, la rencontre de sujets égarés, que des conditions vitales favorables peuvent retenir momentanément et inviter à attendre, isolés ou par couples, l'époque de la migration, ce puissant régulateur des faunes, qui les ramènera dans leur véritable patrie.

Considérant d'autre part, les moyens actuels de recherches et d'investigation on se rend compte qu'ils sont appelés à favoriser la découverte de faits qui auraient échappé à l'oiseleur le plus exercé de jadis. Aujourd'hui ceux qui collectionnent non par esthétisme mais par véritable désir de connaître ne se bornent plus à acheter, ici ou là, ce qui se présente et à écouter les renseignements fantaisistes de vendeurs à l'affût d'une bonne aubaine. Ils étudient la biologie des espèces qu'ils désirent, s'informent des régions et localités pouvant leur fournir la clef de solutions difficiles ou receler des nouveautés, et, dans un but déterminé, accumulent des documents sous forme de ces innombrables séries qui seules leur permettront ou permettront à d'autres, d'établir la connaissance exacte des formes, la dispersion des espèces, leurs modifications et leurs habitudes.

Qu'il me soit permis à ce sujet de déplorer la prévention rencontrée dans certains milieux contre tout ce qui se rapporte à la capture et à la récolte d'animaux, en vue d'études ou de collections et en particulier dès qu'il s'agit d'Oiseaux. On croit aisément que tout est connu dans notre pays et que nos Musées offrent les richesses désirables et les documents nécessaires à l'étude de notre faune. Aussi tuer un Oiseau protégé constitue-t-il un de ces meurtres contre lesquels s'élèvent les partisans de la protection des Oiseaux, ceux-là même qui verront peut-être avec indifférence la disparition des Cailles (*Coturnix communis* Bonatt.), Râles d'eau (*Rallus aquaticus* Lin.), Râles de genets (dits Rois) (*Crex pratensis* Lin.), Bécasses (*Scolopax rusticola* Lin.), Bécassines (*Gallinago major* Gmel et *G. gallinula* Lin.), etc., tous Oiseaux utiles par leur régime, mais que la taille et la délicatesse de leur chair vouent sans merci aux plaisirs de la table. Logiquement, est-il plus excusable de tuer, sous le couvert de la Loi, et en vue de jouissances gastronomiques des Oiseaux dont l'utilité au point de vue de la destruction des Insectes est indiscutable, que de sacrifier quelques insectivores de petite taille tels : Fauvettes (*Sylvia*), Pouillots (*Phylloperuste*), Mésanges (*Parus*), etc., ou granivores tels : Pinsons (*Fringilla cœlebs* Lin.), Chardonnerets (*Carduelis elegans* Steph.), Linottes (*Cannabittia linota* Gmel.), Serins (*Serinas hortulanus* Koch), Venturons (*Citrinella alpina* Bonap.), Tarins (*Jirysomitris spinus* Lin.), etc., dans un but

d'études ou de collections. Pourquoi refuser même à quelques particuliers le droit d'égayer leur demeure par les notes mélodieuses de certains chanteurs : Pinsons, Chardonnerets, Linottes, Serins, Venturions, Tarins, etc., granivores pour la plupart, par conséquent inutiles à nos cultures, quand il est permis au contraire de tuer jusqu'à extermination des Oiseaux essentiellement utiles comme un grand nombre d'Echassiers et Palmipèdes ? Il y a là une inconséquence frappante.

Si j'ai cru devoir dire ici deux mots de ces considérations c'est, non en adversaire de la protection des Oiseaux considérée par moi comme indispensable, à condition toutefois qu'elle soit appuyée de raisons plus valables et mieux en rapport avec les observations exactes de la nature, mais parce que chez nous on tend trop à généraliser certains cas de vandalisme, évidemment très condamnables, et à ne voir que destruction, là où il y a, au contraire, recherche sérieuse ou simple contribution individuelle aux connaissances de notre faune.

Revenant aux procédés de recherches, si améliorés qu'ils puissent être, sommes-nous autorisés à établir que notre faune est différente de celle d'il y a 50 ou même 100 ans et, du fait qu'un auteur très sérieux n'a pas signalé la présence de telle ou telle espèce dans un pays, s'en suit-il conséquemment qu'elle ne s'y soit jamais présentée ? Elle a pu être ignorée ou méconnue tout simplement.

Jadis, l'intérêt des collections ornithologiques n'était pas aussi généralement répandu et si les collectionneurs d'aujourd'hui recherchent en connaisseurs, certaines espèces et sous-espèces peu caractérisées, l'oiseleur d'autrefois, si habile qu'il ait été dans ses chasses ne possédait pas les connaissances nécessaires pour discerner des formes, alors peu ou point connues, sans grand intérêt pour lui, d'ailleurs. Dans ces conditions rien d'étonnant à ce que des rencontres très curieuses n'aient jamais été mentionnées.

Dans le même article, un passage de M. von Burg laisse croire que la Suisse jouit d'une faune tout à fait spéciale, étroitement encerclée par ses fleuves et ses montagnes.

Il s'exprime en ces termes :

« Der Rhein bildet namentlich für die Säugethiere eine scharfe Grenze, die zu überschreiten nur Hirsch, Reh und Schwarzwild gelingt. Doch sind die Wirbelthiere überhaupt sehr wenig geneigt, aus dem Norden herzuwandern. Wäre meine Behauptung unrichtig, so müssten wir in den sonnigen, warmen Thälern nördlich von Basel schon längst *Lepus cuniculus* in Menge, *Cricetus*, *Sorex pygmaeus* und *Mus minutus* besitzen, die alle nicht weit von Basel, aber auf elsässischem oder badi-schem Boden heimisch sind »... « Weshalb besitzen wir in der Schweiz eine kleinere Form des Hasen als der Osten? Gewiss nur deshalb, weil

einerseits der Hochalpenwall, anderseits Rhein und Bodensee unüberwindliche Hindernisse-bilden ».

Est-il juste d'accorder au Rhin, au lac de Constance et aux Alpes le titre d'obstacles insurmontables pour les Mammifères ?

Il ne le paraît pas, car, à l'encontre du rapport de M. von Burg, le *Mus minutus*, le *Sorex pygmaeus* et le *Cricetus cricetus* existent en Suisse, le premier sur les frontières du Jura bernois, le second dans le Jura vaudois, les Alpes valaisannes et grisonnes et le troisième à Bâle¹.

Si nous voulions poursuivre ces exemples, il suffirait de dénombrer à l'est, au sud et à l'ouest toutes les espèces et sous-espèces qui, vivant sur notre sol, se rencontrent identiques au-delà des frontières et celles qui, communes au Jura et aux Alpes suisses par exemple, se retrouvent pareilles dans d'autres massifs éloignés et isolés tels la chaîne des Pyrénées, les Alpes Scandinaves ou les Karpathes, nous rendant ainsi évident le fait que ni les fleuves, ni les montagnes, ni les distances, ne servent d'obstacles insurmontables à la dispersion des espèces.

Les lois de migrations et de dispersion dépendent de conditions vitales bien singulières puisqu'elles échappent pour la plupart à notre perspicacité, mais en tous cas trop impérieuses pour que les obstacles physiques et naturels du sol réussissent à les circonvenir.

Aussi, de telles théories peuvent-elles avoir de valeur que si les observations vérifiées et contrôlées d'auteurs anciens se trouvent correspondre au résultat des études basées sur les procédés modernes de documentation.

Grand-Pré, près Genève.

¹ Fatio. Z.I/5/c préliminaire de Mammifères en vue d'un Supplément général. Archiv. Sc. phys. et nat., mai 1905.

OBSERVATIONS ISOLÉES

A propos du chant du Moineau, par E. André.

Le Bulletin du Muséum d'histoire naturelle de Paris (année 1900, p. 227) contient une note au sujet d'un Moineau mâle, qui, tombé du nid et élevé en cage, apprit de lui-même à imiter le chant des Oiseaux avec lesquels il habitait et retint même quelques airs qu'on lui répétait. Tant qu'il n'entendit pas ses congénères, il ne sut pas crier comme eux.

Il nous paraît intéressant de signaler un second fait qui tendrait à démontrer les facultés imitatrices du Moineau. En 1905, un de ces Oiseaux, encore presque sans plumes et incapable de se tenir sur ses pattes, fut recueilli par une fillette. Gavé de bouillie de Maïs, de pain trempé et de Mouches, notre orphelin ne tarde pas à savoir manger seul. Il est alors placé dans une cage, contiguë avec une autre contenant un Serin et un petit Bengali à bec rouge. Notre captif 11e pense pas à s'enfuir et sorti de sa cage ne demande qu'à y rentrer. Si on l'agace du doigt, il se fâche, crie, donne de furieux coups de bec mais ne recule pas, même en liberté. Son mauvais caractère est toutefois compensé par ses talents de chanteur. N'ayant jamais entendu ses pareils, il ignore leur cri et imite assez bien ses voisins de cage. Tantôt il reproduit les trilles rapides du Bengali, avec un peu plus de force, mais tout aussi agréablement; tantôt il cherche à imiter le chant du Canari. Sa voix, moins forte et moins soutenue, lui donne sur ce dernier une supériorité assez appréciable; aussi, comme il lui est impossible d'arriver à produire le chant bruyant de son modèle, l'imitation est-elle plus douce à entendre.

Ces deux cas démontrent que le Moineau (*Passer domesticus* Lin.), bien éduqué, peut facilement donner un chanteur très agréable.

L'*Acherontia atropos*, par A. Hugues.

La fin de l'été et le commencement de l'automne 1907 ayant été marqués, dans le Midi de la France, par des pluies diluviennes, il m'a été impossible de capturer des chenilles *àt Acherontia atropos*. C'est surtout après les étés très secs que cet Insecte se montre abondant.

J'élève chaque année quelques chenilles du Sphinx à tête de mort, qui, prises en juillet et août, me donnent des Papillons en août et septembre; en revanche je n'ai jamais pu obtenir l'insecte parfait avec les chenilles prises en octobre et dans les premiers jours de novembre, quoique certains entomologistes aient déclaré en avoir obtenu, au printemps suivant, des Papillons. Je n'émettrai aucune hypothèse et me bornerai à énumérer ici les plantes de ma région sur lesquelles j'ai capturé la chenille de ce Sphinx. Elle se trouve le plus communément sur les haies de Lyciet (*Lycium barbariïn*) et, par ordre de préférence, sur

le Jasmin, le Lilas (celui à fleur blanche me paraît le plus apprécié), la Pomme de terre, le Laurier cerise. La chenille dévore toujours en cage, avec le plus d'appétit, la plante sur laquelle on l'a trouvée.

Je n'ai jamais capturé la chenille de l'*Acherontia atropos* sur le Frêne, bien que cet arbre croisse ici abondamment, mais ses feuilles sont dévorées régulièrement par les chenilles à *Abraxas pantaria*. La seconde génération est de beaucoup plus abondante que celle qu'on trouve en juin et juillet et c'est dans la proportion de trois chenilles vertes pour une grise que je prends les deux variétés dans les environs.

Liste d'espèces de Mollusques récoltés dans les environs de Genève, par Ed. Stauffer.

Sans prétendre établir une liste complète des espèces de Mollusques de notre région, je pense qu'il y a peut-être quelque intérêt à signaler les espèces que j'ai récoltées dans nos environs. Sauf pour les *Pisidium* qu'il m'a été difficile de déterminer exactement, je crois n'avoir pas commis trop d'erreurs :

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| <i>Vitrina diaplana</i> Drap. | <i>Hélix</i> v. <i>alba</i> . | <i>Planorbis leucostoma</i> Müll. |
| <i>Succinea pfefferi</i> Drap. | — v. <i>minor</i> . | — <i>confortas</i> Müll. |
| — <i>arenaria</i> Bon. | — <i>cinctella</i> Drap. | — <i>bispidus</i> Drap. |
| <i>Hélix fulva</i> Drap. | — <i>bispida</i> L. | — <i>carinatus</i> Drap. |
| — <i>nilida</i> Drap. | — <i>plebeia</i> Mich. | — <i>complanatus</i> Drap. |
| — <i>nilidula</i> Drap. | — <i>villosa</i> Stud. | — <i>marginatus</i> Drxp. |
| — <i>byalina</i> Fer. | — <i>unifasciata</i> Poir. | — <i>corneus</i> Poir. |
| — <i>ruderata</i> Stud. | — <i>ericetorum</i> Müll. | <i>Lintnæa auricularia</i> Drap. |
| — <i>rotundata</i> Müll. | <i>Bulimus montantes</i> Drap. | — <i>ovata</i> Drap. |
| — — v. <i>alba</i> . | — <i>obscurtis</i> Drap. | — <i>pereger</i> Drap. |
| — <i>obvoluta</i> Müll. | — <i>détritus</i> Desh. | — <i>stagnalis</i> Drap. |
| — <i>personata</i> Lam. | — <i>quadridens</i> Müll. | — <i>minuta</i> Drap. |
| — <i>edentula</i> Drap. | — <i>tridens</i> Müll. | — <i>palustris</i> Drap. |
| — <i>arbustorum</i> L. et 6 var. | — <i>subcylindricus</i> Poir. | <i>Ancylus fluvialilis</i> Müll. |
| — <i>lapicida</i> L. | — <i>acicula</i> Brug. | — <i>lacustris</i> Müll. |
| — <i>pulchella</i> Müll. | <i>Clausilla dubia</i> Drap. | <i>Cyclostoma. elegans</i> Drap. |
| — v. <i>icevigata</i> . | — <i>bidens</i> Drap. | <i>Pomatia maculatum</i> Drap. |
| — <i>vermiculata</i> Drap. | — v. <i>alba</i> . | <i>Acme lineata</i> Drap. |
| — <i>nemoralis</i> bküW. et 22 v. | — <i>ventricosa</i> Drap. | <i>Bithynia abbreviata</i> Dup. |
| — v. <i>alba</i> . | — <i>parvula</i> Stud. | — <i>tentaculata</i> Stein. |
| — <i>bortensis</i> Müll. et 5 var. | " <i>Balea perversa</i> L. | <i>Valvata cristata</i> Müll. |
| — <i>sylvatica</i> Drap. | <i>Papa avenacea</i> Moq. | — <i>piscinalis</i> Fer. |
| — v. <i>alpestris</i> . | — <i>frumentum</i> Drap. | <i>Anodonta anatina</i> Lam. |
| — <i>aspersa</i> Müll. | — <i>variabilis</i> Drap. | <i>Unio batavus</i> Nils. |
| — v. <i>alba</i> . | — <i>doliuni</i> Drap. | <i>Pisidium amnicum</i> Jen. |
| — <i>pomatia</i> L. | — <i>dolioluni</i> Drap. | — <i>henslowianutn</i> Jen. |
| — <i>aculeata</i> Müll. | — <i>muscorum</i> L. | — <i>pusillum</i> Jen. |
| — <i>rupestris</i> Drap. | — <i>triplicata</i> Stud. | — <i>obtusale</i> Pfeiff. |
| — <i>fruticum</i> Müll. | — <i>minutissima</i> Hart. | <i>Cyclas cornea</i> Lam. |
| — v. rose à bande brune. | <i>Perligo pygmæa</i> Fer. | <i>Physa fontinalis</i> Drap. |
| — <i>incarnata</i> Müll. | <i>Carycium minimum</i> Müll. | — <i>acuta</i> Drap. |
| — <i>strigella</i> Drap. | <i>Planorbis nautileus</i> L. | — <i>hypnorum</i> L. |
| — <i>carthusianella</i> Müll. | — <i>spirorbis</i> Müll. | |

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 Décembre 1908

Le nom des membres fondateurs est précédé de la lettre F,

MEMBRE DONATEUR

1908 Goll Hermann, avenue de la Gare 1, Lausanne.

MEMBRES HONORAIRES

1908 Ternier Louis, avocat, Lionfleur, Calvados.

1907 Thienemann, D^r, directeur de la Station ornithologique de Ros-
sitten (Prusse orientale). *Oiseaux.*

1908 Yung Emile, D^r, professeur à l'Université de Genève. *Zoologie
générale.*

MEMBRES CORRESPONDANTS

1907 André E., entomol., rue Carnot 14, Mâcon. *Lépidopt. séricigènes.*

1907 Côte Claudius, industriel, rue du Plat 33, Lyon. *Lépidoptères
séricigènes et Oiseaux.*

1907 Hugues Albert, agronome, St-Geniès de Malgoires (Gard).
Oiseaux et Entomologie générale.

MEMBRES ORDINAIRES

F Bergerat J., commis, boulevard de la Cluse, 9. *Oiseaux.*

1907 Bitzel D^r phil., directeur de l'Ecole Berlitz, rue de Candolle 24.

F Blanchet Edouard, entrep., chemin Carteret 14. *Mollusques.*

F Brocher Frank, D^r médecin, Vandœuvres près Genève. *Inver
tébés d'eau douce, sauf Patozoaires.*

F Buscarlet John, notaire, Corraterie 20. *Lépidoptères.*

F Cochand Louis, commis, chemin Gaberel 17. *Zoologie générale.*

F Crochet Louis, droguiste, rue du Marché 18. *Oiseaux.*

F Decrue Emile, banquier, rue de Hollande 14. *Oiseaux.*

1906 Delataille Emile, rue d'Amboise 30, Tours. *Lépidoptères.*

F Finck Hermann, pharm., avenue Wendt 10. *Oiseaux en captivité.*

F Finck Frédéric, étudiant, avenue Wendt 10. *Zoologie générale.*

F Galopin Ernest, banquier, rue du Stand 66. *Oiseaux.*

- F Gay Victor, fabricant, Glacis de Rive. *Oiseaux d'eau.*
- F Goss J.-E., ingénieur, place Bel-Air 2. *Oiseaux en captivité.*
- E Graf Albert, architecte, avenue de la Grenade 7. *Oiseaux.*
- F Hellé Frédéric, architecte, boulevard de St-Georges 6. *Lépidopt.*
- 1908 Imer Georges, ingénieur, avenue des Bosquets 107. *Coléoptères.*
- F Juge Marc, D^r, professeur, rue Pierre-Fatio 14. *Zoologie générale.*
- 1906 Jullien John, libraire, avenue du Mail 8. *Lépidopt. et Hyménopt.*
- 1907 Lacreuze Charles, rue de Candolle 9. *Lépidoptères.*
- F Lafond Ed -Jean, homme de lettres, Meyrin (Genève). *Oiseaux.*
- F Leuba Auguste, D^r, chim., Buttes (Neuchâtel). *Oiseaux et Insectes.*
- F Mærky Charles, professeur, Grange-Canal (Genève). *Insectes swd Lépidoptères.*
- F Mottaz Charles, zoologiste, chemin du Grand-Pré 39. *Vertébrés de la Suisse et Lépidoptères.*
- 1908 Panchaud Edmond, commis, avenue Pictet de Rochemont 15. *Oiseaux d'eau.*
- F Padey Louis, négociant, rue Versonnex 7. *Oiseaux d'eau.*
- F Plojoux Charles, secrétaire du bureau de Salubrité, rue de Lyon 1. *Oiseaux.*
- F Pochelon Armand, fabricant de bijouterie, Fusterie 2. *Oiseaux.*
- F Poncy Robert, professeur d'architecture, chemin de Roches 9. *Oiseaux d'eau de la Suisse.*
- F Romieux Henri, rentier, chemin de Florissant. *Lépidoptères.*
- F Rosier Eugène, le Pommier, Petit-Saconnex (Genève). *Oiseaux.*
- 1908 Rosselet William, naturaliste-préparateur, Renan (Jura-Bernois). *Oiseaux.*
- 1907 Schæck Franz de, zoologiste, boulevard des Philosophes 21. *Ornithol. générale.*
- F Stauffer Edouard, commis, Cointrin près Genève. *Mollusques.*
- F Tournier Marius, commerçant, Conches près Genève. *Oiseaux.*
- 1907 Turati Emilio, Piazza St-Alessandro 4, Milan. *Lépidoptères.*
- 1907 Valsch Albert, étud., Villa Tilia, Grange-Canal. *Insectes et Oiseaux.*
- F Vaucher Alfred, entrepreneur, chemin Rieu 4. *Oiseaux et Lépidoptères européens.*
- F Verdier Albert, étud., ch. de Champel 3. *Oiseaux en captivité.*
- 1907 Verdier Hubert, étud., ch. de Champel 3. *Lépidoptères et Oiseaux.*
- 1907 Virignin-Aula Auguste, agent industriel, Estracion Margarita, province de Santa-Fé (République argentine). *Zoologie générale.*
- F Vuichard François, commis, avenue des Vollandes 9. *Oiseaux.*
- 1900 Weinhardt Eugène, commis, avenue de Lancy 4. *Oiseaux.*
- 1907 Zivi Henri, étudiant, Villa Beau-Parc, Grange-Canal. *Oiseaux.*

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 10, paru fin avril 1909.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 20 janvier 1909. •

Présidence de M. E. Rosier, Président.

M. E. Rosier, Président, donne lecture d'un excellent rapport sur l'activité de la Société pendant l'année 1908. Il fait remarquer l'importance que présente la publication régulière du Bulletin pour notre Société, en tant que l'un des meilleurs moyens de faire connaître cette dernière à l'étranger ; il termine en remerciant tout spécialement M. Hermann Goll pour son don généreux à la Société, le Conseil Administratif qui a bien voulu, comme les années précédentes, offrir le local de l'Ecole d'Horlogerie, et la Direction du Muséum qui a prêté, avec grande obligeance, différents spécimens nécessaires aux conférences et aux travaux des sociétaires.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du Comité pour 1909 qui est constitué comme suit :

MM. Charles Mottaz, *Président.*

Robert Poncy, *Vice-président.*

Emile Decrue, *Secrétaire.*

Franz de Schæck, *Vice-secrétaire.*

Frédéric Hellé, *Trésorier.*

Edouard Blanchet, *Archiviste-bibliothécaire.*

Vérificateurs des comptes : MM. F. Vuichard et E. Stauffer.

Membres de la Commission de publication :

MM. D¹ F. Brocher, J. Jullien, Ed.-J. Lafond, E. Rosier, A.

Vaucher, Prof. Emile Yung.

11 est procédé aussi à la votation sur deux candidats : MM. L. Rey et A. Robert, qui sont élus à la majorité.

Le Président rappelle encore que dorénavant les séances auront lieu le 3^m mardi du mois, afin de ne pas correspondre avec celles de la Section des Sciences de l'institut et celles de la Société de Botanique.

M. Poncy donne ensuite quelques indications sur les Oiseaux aquatiques de passage ou hôtes d'hiver à Genève. Il cite entre autres :

Le 8 novembre 1908, 1 Double-macréuse (*Oidemia fusca*) et 1 Canard garrot (*Clangula glaucion*) jeunes, qui se montrent dans le port, et le 20 novembre 1908, 3 jeunes Canards milouinan (*Fuligula marila*) ; 2 Courlis cendrés (*Numenius arquatus*) de passage. Le 14 décembre, la capture, par notre collègue M. V. Gay, d'un jeune Goéland marin (*Larus marinus*) et d'un Canard milouinan mâle, à Versoix. Le 21 décembre, la capture par notre collègue M. E. Panchaud, d'un Grèbe esclavon (*Podiceps cornutus*) mâle adulte. Cet Oiseau, rare chez nous, se distingue du Grèbe oreillard (*Podiceps auritus*), très commun, par son bec qui est droit au lieu d'être relevé, et par sa tête plate et non ovale, munie de deux cornes de plumes. D'autre part, à l'état frais, il présente les caractères suivants que l'on n'observe plus sur les Oiseaux en peau : Mandibule inférieure d'un carmin clair ; une bande dénudée, rouge carmin de 1 millim. de largeur allant de la commissure du bec à la paupière, également rouge carmin, œil rouge Corail et iris entouré d'un petit cercle blanc. Naissance des doigts jaune citron. L'estomac du Grèbe en question était bourré de duvet, et contenait une paire de pinces d'une larve.

Le 26 décembre 1908, 1 Héron cendré, passant à une hauteur de 50 mètres au-dessus du port, est immédiatement attaqué par environ 800 Mouettes rieuses, qui le poursuivent jusqu'à ce qu'il soit hors de vue.

Le même jour, on peut voir un millier de Foulques (*Fulica atra*) dans le port, et à Versoix est tuée une Mouette pygmée (*Larus minutus*), en livrée de jeune ; son estomac contenait deux Ablettes (*Alburnus lucidus*) de 10 cm., avec leurs parasites (Cestodes), Poissons malades que cette Mouette éliminait. Le 31 décembre, par — i5", arrivent dans le port 11 Goélands cendrés (*Larus canus*) en livrée de jeune, accompagnés de 6 Harles piettes (*Mergellus albellus*) aussi en livrée de jeune. Le 3 janvier 1909, 1 Goéland cendré, adulte, et un mâle de Harle piette, adulte, viennent les rejoindre. Le 4 janvier, passent 7 Oies, et le 6 janvier, près du Pont du Mt-Blanc, 1 Goéland à pieds jaunes (*Larus Juscus*) jeune. Le 12 janvier, après une série de froids continus (i5 jours), le vol de Foulques macroules du port compte 1400 individus environ. Il faut noter que ces Oiseaux ont

besoin d'environ 70 m² par individu pour pouvoir se nourrir et s'é battre. Enfin le 17 janvier, 15 Harles piette (*Mergellus albellus*) jeunes ou femelles, en compagnie de deux mâles, élisent domicile dans le port.

Communication de M. F. de Schæck. : *L'Islande, le pays et sa faune (Souvenir d'un voyage, juin à juillet 1893)*. Notes d'Ornithologie. Après avoir énuméré les Oiseaux qui peuplent, en été, les côtes anglaises (*Alca torda* L., *Uria troile* L., *Fratercula arctica* L., *Stercorarius pomaiorhinus* Temm.), M. de Schæck parle de Bass-rock. Golfe d'Edimbourg, et de ses colonies de Fou de Bassan (*S. bassana* L.) et de Mouette tridactyle (*Rissa vissa* L.), et montre des photographies de ce rocher. Il fait remarquer que la Mouette rieuse ne niche pas sur Bass-rock et qu'elle lui a paru être rare sur le littoral des îles Britanniques. Les Lapins de garenne sont très abondants dans les îles Orcades et Shetland, sur les côtes partout minées par leurs terriers. On y trouve aussi l'Etourneau (*Sturnus vulgaris* L.) qui s'adapte à un milieu différent; les arbres font défaut et il se reproduit dans les trous de rochers.

Deux Guillemots à miroir (*Cepphus grylle* L.) jeunes en duvet, furent capturés aux Shetland par le voyageur qui les conserva en les nourrissant d'abord de pain et de lait, puis de viande crue, hâchée. Sur les côtes des îles Feroe, des formes plus septentrionales vinrent s'ajouter aux espèces observées sur les côtes anglaises, ce sont : des Goélands (*Larus canus, fuscus, argentatus, marinus*), l'Hirondelle de mer arctique (*Sterna macrura* Naum.) et le Mergule nain (*Aile aile* L.) Les Echassiers étaient principalement représentés par le Vanneau (*V. vanneus* L.) — que M. de Schæck n'a pas rencontré en Islande — par l'Huîtrier (*H. ostralegus* L.), le Pluvier doré (*Charadrius pluvialis* L.) et le Corlieu (*N. phaeopus* L.). Ces trois espèces abondent dans les fiords de la Côte Ouest et dans le Nord de l'Islande et sont d'une grande ressource comme gibier pour tous les voyageurs.

Dans un petit golfe, non loin de Reykjavik, M. de Schæck et ses compagnons virent les premiers Phoques qui se montraient d'ordinaire défiants ; un seul de ces animaux s'approcha du canot des voyageurs, suivant leurs moindres mouvements de son œil attentif et d'une douceur incomparable. Plusieurs colonies d'Eiders (*Somateria mollissima* L.) étaient établies sur des îlots de ce golfe, dans un

état de demi-domesticité. Les Phalaropes (*P/t. hyperboreus* L.) n'étaient pas rares sur la Côte Ouest et au Nord de l'île. Le conférencier a donné lecture d'une notice qu'il publia sur cet oiseau (Ze *Natura liste*, Paris 1902, page 248). En remontant vers le Nord, il rencontra l'Eider à tête grise (*Erionetta spectabilis* L.), mais ce fut la région intéressante du Lac Myvatn qui lui offrit une grande variété d'espèces d'AnasZrfæ ; il captura ou reconnut les espèces suivantes : le Canard Chipeau (*Ch. streperus* L.), le Garrot d'Islande (*Clangula islandica* Gm.), le Miclon (*Jlarella glacialis* L.), le Canard de Steller (*Heniconetta Stelleri* Pall.), le Milouin (*Aythya ferina* Linn.), le Milouinan (*Fuligula marila* L.), la Bernache à joues blanches (*Branla leucopsis* Bechst.), les deux espèces d'Eiders et le Canard arlequin (*I. histrionicus* L.). Des Tétràs de roches (*Lagopus rupestris* L.), adultes souvent suivis des jeunes en duvet (18 juillet), se montrèrent fréquemment aux environs du lac Myvatn.

Après avoir dépassé le Cercle polaire, en se dirigeant vers la banquise des côtes du Groenland, M. de Schæck nota seulement les quatre espèces suivantes : le Puffin fuligineux (*Puffinus fuliginosus* Strickl.), le Pétrel fulmar (*Fulmarus glacialis* L.), la Mouette sénéateur (*Pagophila eburnea* Phipps.) et le Goéland bourgmestre (*Larus glaucus* Fabr.).

Séance du 16 Février 1909.

Présidence de M. Mottaç, Président.

M. le Dr J. Thienemann, Directeur de l'Observatoire ornithologique de Rositten, informe la Société qu'une Cigogne qu'il a munie, le 16 juillet 1907, à Dombrowsken (Prusse orientale), d'une bague d'aluminium portant le n° 769, a été capturée par des Buschmen à la frontière Nord-Est du désert de Kalahari, Afrique méridionale, au commencement de l'année 1908. Cette capture prouve que les Cigognes nichant dans le Nord de l'Allemagne pénètrent, en hiver, jusqu'à la pointe méridionale de l'Afrique.

M. le Dr Brocher communique quelques petits faits zoologiques, observés dans le courant de l'année 1908. 11 signale la présence du *Moclonyx* dans le canton de Genève.

A la fin de mars, et pendant le mois d'avril, le D' Brocher a pêché en diverses localités, autour de Vandœuvres, la larve du *Moctonyx volutinus*. Depuis le mois d'avril, il ne l'a plus trouvée.

L'intérêt de cette capture réside surtout dans le fait que le *Moctonyx* est un Diptère du nord, signalé en Angleterre, Scandinavie, Allemagne et Danemark, et dont la station la plus méridionale était Orbe, où M. le Professeur Galli Valerio l'a dernièrement découverte, et où il est peu abondant (voir : *Bull. Soc. Vaudoise Sc. Naturelles*. Vol. 39, p. 453. Présence du *Moctonyx* dans le canton de Vaud). Ayant trouvé cette larve abondamment autour de Vandœuvres et à Rouelbau, l'auteur l'a élevée et obtenu des Diptères qui ont vécu plusieurs jours, mais n'ont pas pondu.

La biologie du *Moctonyx* est complètement inconnue. On ignore quand et comment il pond et ce qu'il devient pendant toute l'année, car on ne trouve sa larve que pendant quelques semaines au printemps.

Le D' Brocher a trouvé également à Rouelbau un exemplaire de la Chenille *Paraponyx*. Lépidoptère aquatique.

Communication de M. C. Mottaz : *Les destructeurs d'insectes, au point de vue de l'Agriculture*. L'auteur étudie d'abord quelles sont les espèces d'Oiseaux qu'il est possible de rencontrer nicheuses dans nos haies et constate qu'à l'encontre des 39 espèces mentionnées récemment, il s'en trouve tout au plus 22, qui se répartissent comme suit, au point de vue du régime alimentaire :

2 espèces sont insectivores et parfois frugivores ; 14 sont essentiellement insectivores ; 5 sont granivores et quelque peu insectivores. L'auteur relève ensuite quelques croyances fantaisistes, concernant le régime de certains Oiseaux et trouve tout aussi singulier qu'on puisse signaler, par exemple, la Fauvette, la Mésange, le Coucou comme détruisant, ou plutôt se nourrissant de Vers blancs, c'est-à-dire de larves de Hannetons, souvent très profondément enfoncés dans le sol, que d'attribuer le Hanneton lui-même comme nourriture du Serin, du Gros-bec ou de la Linotte.

A propos du Coucou, qu'il est convenu d'appeler utile, parce que, soi-disant, il est seul à détruire les Chenilles poilues, l'auteur fait ressortir que la protection qu'on lui accorde est un droit reconnu à la femelle de détruire annuellement 25 oisillons essentiellement insectivores. Des services rendus respectivement par les différentes espèces

d'Oiseaux utiles, M. Mottaz passe à d'autres auxiliaires, qui contribuent d'une manière extraordinaire par leur nombre et leur voracité à la destruction de la vermine de nos champs : ce sont les petits Mammifères insectivores, autrement dit, les Musaraignes qui, dans notre Suisse romande, existent au nombre de 8 espèces. Des chiffres sont cités, basés sur les recherches et expériences de l'auteur et qui font ressortir, en même temps, la proportion incroyable de ces petits Mammifères de nos haies, leur appétit insatiable et la diversité de leur régime insectivore qui leur permettent d'être placés au même rang que les Oiseaux, comme animaux utiles.

Suit la liste des animaux utiles aux haies et, par conséquent, aux champs, avec leur régime alimentaire détaillé : 5 espèces de Sauriens (Lézards), 2 espèces d'Ophidiens, 6 Anoures (Grenouilles et Cra-pauds), 5 Urodèles (Salamandres et Tritons) et toute la faune entomologique carnivore.

Séance du 16 Mars 1909.

Présidence de M. Mottaz, Président.

M. le Président annonce des dons d'auteurs faits à notre bibliothèque que par MM. Fischer-Sigwart.

7 candidats sont proposés et acceptés à l'unanimité, ce sont : MM. Marcel Bailly, Emile Blanchet, Louis Bureau, Jules Culot, A. Kämpmann, Charles Oberthür et René Oberthür.

M. J. Jullien présente un appareil photographique de sa fabrication, qui a l'avantage de ne coûter que quelques centimes et de permettre de photographier à n'importe quelle distance, sans aucune déformation malgré l'absence d'objectif.

Puis M. Jullien présente une cinquantaine de vues stéréoscopiques, prêtées par M. A. Burdet, de Harlem, et représentant les Oiseaux sur leur nid, près de leurs œufs ou nourrissant leurs petits.

Communication de M. Ch. Mottaz : Question *de nomenclature lépidoptérologique*. L'auteur expose ses idées sur l'état actuel et s'élève contre des idées, admises, il est vrai, par beaucoup d'auteurs, qui contribuent à embrouiller toujours plus les synonymies. C'est ainsi, par exemple, qu'il trouve parfaitement illogique de donner un nom spécial à une génération d'une espèce de Papillon, dès que l'une de ces générations est différente de la première. Pour la dénomina-

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

(Bulletin de 1909)



Copyright

Nids de Palmipèdes et Echassiers sur les bords du Zuidersee

Avocette *Recurvirostra avocetta* Lin. - Goéland à manteau bleu *Larus argentatus* Brünn.

Spatule blanche *Platalea leucorodia* Lin. - Hirondelle de mer naine *Sterna minuta* Lin.

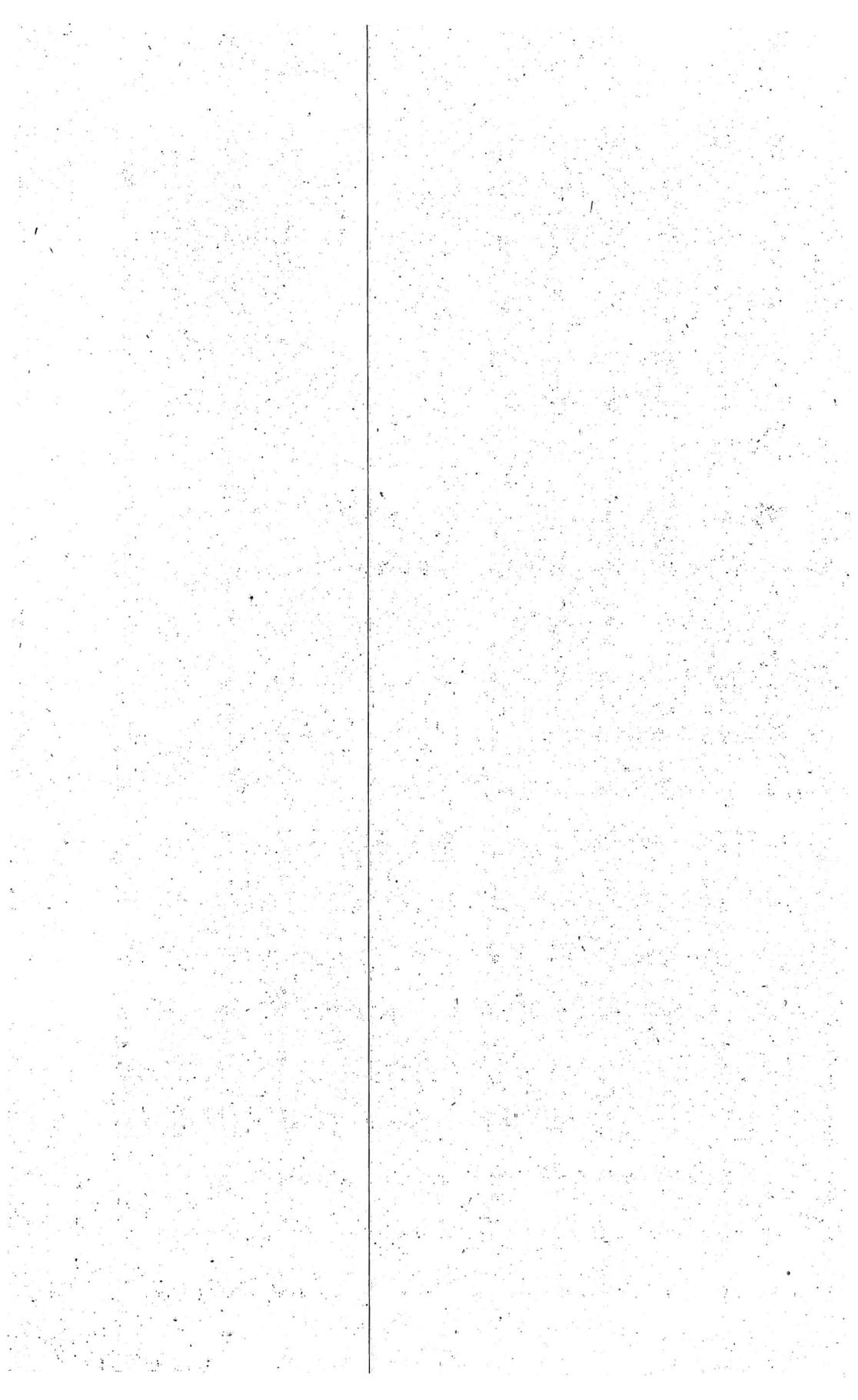
Barge à queue noire *Limosa melanura* Vieill. - Gravelot à collier interrompu

Aegialites alexandrinus Lin.

(Oiseaux de passage accidentels aux environs de Genève.)

(Clichés SADAG Genève, d'après des photographies communiquées par M. Adolphe BURDET (Hollande))

Présentés dans la séance du 16 Mars 1909 par M. J. JULLIEN



tion des Papillons, M. Mottaz préconise l'emploi des méthodes admises dans la Nomenclature des Vertébrés, méthodes consistant à grouper les formes les plus voisines sous le titre de la plus anciennement décrite d'entr'elles et de leur accorder, par ce fait, à toutes une valeur sous-spécifique. Ce procédé aurait le grand avantage d'éliminer les mots de race, variété, génération, aberration, etc.... devenus incompréhensibles, par suite de leur emploi inconsidéré.

Si, dans la science des Vertébrés, l'aberration est mise de côté comme sans valeur, il n'en est pas de même chez les Lépidoptères, et il faudrait soumettre aux mêmes règles d'espèce et de sous-espèce, le nom d'aberration. On aura ainsi une place spéciale pour le nom d'espèce, de sous-espèce et d'aberration et l'on saura toujours par la place qu'un auteur assignera à un nom, s'il a considéré comme espèce, sous-espèce ou aberration, le sujet qu'il a présenté.

M. le Dr Brocher présente un intéressant travail sur certaines espèces de Microlépidoptères aux mœurs aquatiques : l'*Hydrocampa nympheata*, l'*Hydrocampa slagnata*, & *Cataclysta lemnæ*, *Vaccotropus niveus*, dont il décrit les habitudes, en présentant des dessins et des larves conservées en alcool.

M. Clauvius Côte informe la Société qu'il a capturé, le 4 février 1909, un Castor (*Castor fiber* Lin.) dans le Petit-Rhône, près de Nîmes. M. R. Poncy fait observer que ce Rongeur, disparu de Suisse depuis la fin du XVIII^e siècle, a donné son nom à plusieurs localités. On retrouve ses ossements dans les palaffites de l'âge de la pierre et du bronze, mélangés à ceux de l'Élan, de l'Auroch, de l'Ours des cavernes, etc... Les Romains l'appelaient *Fiber*, les Français *Bièvre*, les Allemands *Bieber*. M. Côte a été informé qu'une jeune Hirondelle de mer Moustac (*Sterna hybrida*) qu'il avait munie d'une bague d'aluminium, n^o 901, le 28 juin 1908, sur l'étang d'Orcet (Ain), a été capturée, le 23 février 1909, à Valence, en Espagne, à l'âge de huit mois, par M. le marquis de Zenarro.

M. Poncy dit ensuite quelques mots des découvertes faites par le Duc d'Orléans, de juin à septembre 1907, dans la mer de Kara, à la Nouvelle-Zemble, et au Détroit de Matoschkine Schar, et mentionne le fait que dans la liste des captures, le *Tringa canutus* figure sous le nom de Bécasseau maritime et non sous celui de Canut ou Mau-bèche.

Notre collègue, M. W. Rosselet, écrit de Renan (Jura Bernois), le 12 mars 1909 :

« J'ai reçu, la semaine dernière, un superbe Aigle royal (*Aquila Julva* Lin.), lequel a été abattu aux environs de Brienz, dans l'Oberland Bernois. Je constate, dans son plumage, une quantité de plumes blanches (non pas le duvet), c'est un sujet mâle de 2^m,05 d'envergure. Cet hiver, j'ai constaté soit en chasse, soit par le nombre reçu, la présence dans nos régions d'un nombre extraordinaire de Harles piettes (*Mergus albellus* Lin.) femelles (pas un seul mâle), ainsi qu'une quantité de Foulques (*Fulica atra* Lin.), notez bien, dans les montagnes à 1000 mètres d'altitude, sans cela rien d'extraordinaire... »

Séance du 20 Avril 1909.

Présidence de M. Motta[^], Président.

Plusieurs dons sont faits à la Bibliothèque par MM. FL Cadeau de Kerville, M. Lambertie et R. Poncy. M. le D^r Kampmann envoie un travail sur les Mollusques du Canton de Genève (*in extenso* dans le présent Bulletin). M. le D^rO. Reiser, du Musée de Sarajewo (Bosnie) et M. Henri Teuillé, de l'Université de Rennes, demandent notre Bulletin.

2 candidats, MM. le D^r Serge Buturlin et Jules de Westerweller, sont admis à l'unanimité.

M. Mottaz annonce que notre Société a le plaisir de posséder les membres à vie suivants :

MM. Bureau, Décristé, Mottaz, Oberthür, Tournier et Vaucher, ce qui est un précieux encouragement pour elle.

Communication de M. Emile Blanchet : *Quelques notes sur Charles Blanchet* (lue par M. de Schæck).

Dans son « Etude sur les coquilles de la famille des Nayades qui habitent le bassin du Léman » (*Association Zoologique du Léman*, 1866). M. A. Brot, D. M. cite C. Blanchet parmi les conchyliologistes qui lui ont communiqué des échantillons de leurs collections (p. 8).

Charles Blanchet, fils de Rodolphe qui fut Président de l'instruction publique du Canton de Vaud, et lui-même un éminent natura

liste, étudiait, en 1865, les Sciences naturelles à l'Académie de Genève. Sa collection, commencée par son frère, avait été grandement augmentée par lui. Elle comprenait de nombreux exemplaires déterminés et provenant de la collection de M. de Charpentier. Pages 36, 40, 46, 52.

M. Brot cite encore Blanchet, sans prénom. J'ai tout lieu de croire que c'est de Charles dont il s'agit, car Rodolphe est décédé quelques années avant la publication de M. Brot, lequel cite aussi E. Riégger, condisciple et ami de C. Blanchet. Charles Blanchet est mort, à Lausanne, le 15 février igoy.

Communication de M. le D^r Brocher : *Observations biologiques sur les Hémiptères aquatiques* (lue par M. Poncy), avec une belle série de 30 dessins, faits par l'auteur.

L'auteur de cette étude s'attache tout spécialement au côté biologique et signale une quantité de petites observations sur les Hémiptères aquatiques de nos environs. Il a trouvé assez fréquemment les Hébus et les Microvélies (et de ceux-ci des formes ailées), ces derniers animaux étant peu connus.

Communications diverses : M. de Schæck signale la capture d'un Héron cendré (*Ardea cinerea* Lin.), en ville, à la Jonction, près des dépôts des Tramways, le 1^{er} mars igog, individu c[^] remis au Muséum, et dont l'estomac contenait 5 Perchettes (*Perça fluviatilis*), dont une de 14cm. de longueur, 2 Ablettes (*Aëunitts lucidus*), 2 Vengerons (*Leuciscus rutilus*), 1 Goujon (*Gobio fluviatilis*) et 1 Séchot (*Cottus gobio*). M. de Schæck mentionne ensuite une femelle de Chat sauvage (*Felis catus* Lin.) tuée le 2 avril igog au Reculet, pesant près de 4 kg., et acquise par le Muséum de Genève, puis il fait circuler dans l'assemblée la photographie d'une femelle de Grand Duc (*Bubo bubo* Lin.) qui a vécu récemment, plusieurs mois, dans les caves du Muséum.

M. C. Côte adresse à la Société les photographies de deux Avocettes (*Recurvirostra avocetta* Lin.) qu'il tira, au moment où elles pâturaient sur la rive de l'Etang-neuf, près de Villars (Ain), le 28 mars igog.

CATALOGUE
DES
MOLLUSQUES DU CANTON DE GENEVE
ET DES RÉGIONS VOISINES

Par A. Kampmann, D'-Méd. à Vallorbe.

AVANT-PROPOS

La faune malacologique du Canton de Genève n'a fait jusqu'ici l'objet que d'un petit nombre de publications ; le présent travail a pour but de grouper les notions acquises, en y joignant quelques observations et quelques trouvailles récentes. Ce n'est pas un ouvrage définitif, tant s'en faut, et nous désirons vivement voir de nouvelles espèces et de nouvelles stations prendre place à côté de celles que nous avons notées ; mais nous pensons qu'il est intéressant de faire en quelque sorte l'inventaire de ce qui a été récolté dans la région genevoise, et de comparer cette faune avec celle des régions voisines.

Matériaux. — Les matériaux qui nous ont servi sont :

- 1°. Notre propre collection, récoltée de 1894 à 1906.
- 2°. La collection locale du Musée de Genève, provenant en grande partie de la collection de M. le D' Brot.
- 3°. La collection de M. Emile Privat, instituteur, accompagnée d'une liste manuscrite indiquant les localités et stations.
- 4°. Des exemplaires récoltés par M. Charles Mottaz.
- 5°. Des spécimens de la collection de M. Stauffer, que leur possesseur nous a obligeamment mis à même de voir et de comparer avec les sujets de notre collection.

A tous ceux qui nous ont fourni des renseignements et des matériaux d'étude, nous adressons nos remerciements bien sincères ; nous sommes particulièrement reconnaissant à M. le Prof. Paul Godet,

de Neuchâtel, qui a bien voulu nous faire profiter de son expérience et examiner de nombreux types critiques ; nous devons à son obligeance un grand nombre de renseignements et de déterminations, et nous lui en exprimons ici toute notre gratitude.

Bibliographie. — La première publication sur notre sujet date de 1817; c'est une énumération parue dans *Y Almanach Helvétique*, et attribuée au D^r Jurine ; mais il est probable que l'auteur, un profane, a simplement copié les étiquettes de la collection du D^r Jurine, sans indication de localité ; nous relevons en effet, dans cette liste, des espèces absolument étrangères à notre région, telles que: *Limneus glutinosus* ; *Pupa umbiculata* (sic!), *cínerea*, *polyodon*, *granum* ; *Bulimus acutus*, *ventricosus* ; *Hélix pyramidata*, *elegans*, *variabilis*, *splendida*, *cespitum*, *conspurcata*, etc., et autres espèces, pour la plupart méridionales. Cette liste, qui ne peut nous être que d'une utilité très contestable, a été reproduite en 1824 par M. La Bêche, et publiée dans le *Journal Zoologique* de 1884, sans modification.

L'ouvrage de M. de Charpentier (1837) contient quelques renseignements sur la région genevoise, mais s'occupe avec beaucoup plus de détails du bassin supérieur du Léman, des Alpes vaudoises et du Bas-Valais.

L'étude de M. le D^r Brot, sur les *Naiades du Léman* (Genres *Unio* et *Anodonta*) date de 1867 et mentionne une série de localités disparues aujourd'hui, entre autres les fossés de la Ville, dans la vase desquels les Anodontes vivaient en colonies prospères et paisibles. Nos recherches sur ce groupe n'ayant pas été très fructueuses, comme on le verra plus loin, c'est à l'ouvrage cité que nous renvoyons le lecteur curieux de détails.

Une autre source de renseignements vient compléter les indications fournies par les étiquettes de la collection locale ; ce sont des notes écrites par M. le D^r Brot, en marge de son exemplaire du Catalogue de M. de Charpentier, notes indiquant les stations des espèces qu'il récoltait et observait près de Genève.

Enfin, la publication la plus récente est la liste due à M. Stauffer* (1908), et qui contient plusieurs espèces qui n'avaient pas encore été mentionnées pour notre région.

Distribution. — Le territoire sur lequel nos observations ont

* 1908, Bull. Soc. Zool. Genève, p. 214.

porté comprend non seulement le canton de Genève, mais le *bassin genevois*, limité d'un côté par les Voirons, la partie inférieure de la plaine de l'Arve, le Salève, le Vuache et le Fort de l'Ecluse ; de l'autre côté, par le Jura, du Fort de l'Ecluse à St-Cergues. Il confine du côté S.-O. à la plaine du Rhône, à faune très peu différente de la nôtre ; du côté S.-E. à la Haute-Savoie, à faune alpine, plus restreinte ; du côté O. et N., le Jura possède certaines espèces dont le groupement caractéristique se retrouve d'un bout à l'autre de la chaîne, tandis que d'autres espèces sont plus localisées ; au N.-E., nous touchons au plateau suisse dans la région la plus occidentale, région dont la faune nous est connue par les Catalogues de M. de Charpentier (Vaud) et de M. le Prof. Godet (Neuchâtel); nous verrons plus loin quelques différences qui distinguent cette faune de la nôtre.

Les différences d'altitude, quoique peu considérables (lac 375 m. ; plaine genevoise 400 à 500 m. en moyenne; Salève 1384 m. au Grand Piton ; Jura 1720 m. au Reculet, 1680 m. à la Dôle), nous permettent d'établir trois régions principales, présentant un caractère un peu différent :

1" la *plaine*, habitée par une grande partie de nos mollusques terrestres et presque tous nos aquatiques. Nous y remarquons la grande rareté, presque l'absence des *Tachea hortensis* et *sylvatica*, pour ne citer que des espèces de taille respectable, la présence de *Eulota fruticum*, et l'abondance de *Tachea nemoralis*, deux espèces qui deviennent rares à mesure que l'on s'élève.

2" ,1e *Salève* où se rencontrent assez abondamment certaines espèces rares dans la plaine : *Idelicodonta obvolula*, *Fruticicola edentula*, et d'autres qui vivent seulement à partir d'une certaine altitude, *Tachea hortensis*, *T. sylvatica*, *Buliminus montanus*, *Torquilla secale*, *Isognomostoma personatum*. Les mares et abreuvoirs qui existent sur la crête contiennent quelques mollusques: *Limnæa minuta*, en beaux grands exemplaires près des Treize-Arbres ; *L. peregra* abondamment près de Grange-Gaby ; plusieurs exemplaires avaient le sommet de la spire rongé, détruit, infirmité qui constitue pour quelques auteurs la var. *corrosa* : le reste de la coquille étant solide, et non aminci comme chez les individus vivant dans les eaux très peu calcaires (p. ex. aux environs de Zermatt, var. *Blauneri* Shuttl.), nous considérons la déformation précitée comme un acci-

dent et non comme une modification spécifique. Enfin, dans la vase, on rencontre de nombreux *Pisidium inlermedium* qui y vivent en fouis.

Les mares ainsi peuplées sont à une altitude de 1200 à 1300 m.

3° le *Jura* qui, outre la plupart des espèces vivant au Salève, nous offre un groupement qu'on retrouve d'un bout à l'autre de la chaîne, et qui habite les forêts de sapins : *Tachea sylvatica*, *Chilotrema lapicida*, *Fruticicola villosa*, *Fr. rufescens* var. *montana*, *Orcula dolium*, *Hyalina nitens*, *Clausilia laminata*.

Les *Clausilies* sont assez richement représentées dans le Jura Neuchâtelois, où l'on rencontre plusieurs espèces septentrionales : *Cl. bidentata* Ström., *Cl. plicata* Drap, y atteignent leur limite Sud-ouest, ainsi que *Cl. corynodes* Held. ; *Cl. orthostoma* Mke atteint Ste-Croix ; *Cl. fimbriata* Mhlf., *Cl. cruciata* Stud. et *Cl. dubia* Drap, se trouvent à Vallorbe ; mais jusqu'ici, de la partie du Jura voisine de Genève, soit de St-Cergues au Fort de l'Ecluse, nous n'avons que *Cl. laminata* Mont., *Cl. parvula* Stud., *Cl. plicatula* Drap, et *Cl. ventricosa* Drap. Il est probable que de nouvelles recherches feraient découvrir chez nous plusieurs des espèces citées ci-dessus ; *Cl. dubia* Drap, existe bien près de Genève, mais dans la plaine et sous une forme différente de celle qu'on rencontre habituellement dans le Jura (var. *obsoleta* A. Schm.); les exemplaires, très petits, mesurent au plus 10 mm. de long, et M. Godet nous les a désignés comme var. *gallica* Srgt. forma *minor*.

La plupart des espèces de notre faune sont répandues assez uniformément dans l'Europe centrale, plusieurs même s'étendent bien plus loin ; pour quelques autres, cette aire de dispersion est plus restreinte, et a sa limite aux environs de Genève, ou tout au moins dans la Suisse occidentale; nous allons revoir séparément quelques-unes de ces espèces.

Fruticicola plebeja Drap., de la France orientale et méridionale se trouve près de Genève, et atteint dans le canton de Neuchâtel sa limite orientale; cette espèce existe également en Alsace, mais n'a pas franchi le Rhin ; elle est difficile à distinguer de certaines variétés de *Fr. sericea* Drap.

Carthusiana Carthusiana Müll., espèce méditerranéenne fréquente à Genève, longe le Jura jusqu'au lac de Neuchâtel, à Estavayer, à.

Vaumarcus (M. Godet) et manque de là jusqu'au pied des Alpes, pour reparaître dans le Tyrol.

Zebrina detrita Miill. : espèce calcicole du Sud de l'Europe, qui longe le Jura et arrive au bord du Rhin, en Alsace et dans le Jura Souabe ; elle existe aussi en Valais.

Chondrula quadridens Miill. : comme l'espèce précédente, ce mollusque a pénétré le long du Jura, venant de l'Europe occidento-méridionale; mais il n'est pas arrivé aussi loin en Allemagne, où il n'existe qu'en petite quantité et en exemplaires de petite taille, dans quelques rares stations le long du Rhin.

Torquilla variabilis Drap. : Espèce de la France méridionale, qui a pénétré le long du Rhône ; on la trouve sur les moraines, les prés secs, les talus aux environs de Genève ; elle existe au Salève, et M. de Charpentier la signale dans les Alpes vaudoises : Ollon, Aigle, Bex ; elle ne dépasse pas le bassin du Léman, et n'est pas mentionnée par M. Godet pour la région neuchâteloise.

Xerophila striata Miill. : Cette espèce germano-boréale est probablement distincte de celle que Draparnaud a décrite sous ce même nom, et qui habite la France méditerranéenne ; nous l'avons récoltée au pied des Voirons, au-dessus des marais de Lossy, dans des prés en pente, caillouteux, à gazon ras ; puis au Petit-Salève, au dessus de Monnetier ; enfin, au-dessus de Gex ; nous avons soumis nos exemplaires à M. Godet qui a confirmé notre détermination ; cette espèce anatomiquement distincte de *X. candidula*, se différencie de la var. *thymorum*, qui est aussi fortement striée et se rencontre fréquemment chez nous, par sa forme et son ouverture.

A notre connaissance du moins, la vraie *X. striata* n'avait pas encore été signalée dans la Suisse occidentale.

Alaea Moulinsiana Drap. (*Pupa Charpentieri* Küst.). Cette espèce, qui se trouve à la Collection locale sans indication de station, existe dans les Alpes vaudoises et bernoises, ainsi que dans quelques localités d'Allemagne ; elle est abondante surtout en Scandinavie et dans le Nord de l'Europe.

Physa acuta Drap. : espèce de l'Europe occidentale; atteint sa limite orientale en Alsace, où on la rencontre rarement (peut-être importée par les canaux du Rhône et de la Marne au Rhin).

En 1894, nous en avons trouvé quelques exemplaires le long de la Grande Jetée, sur les enrochements; plus tard, nous l'avons rencon-

trée dans les marais de Gaillard, puis dans le Rhône à Vernier, après une forte baisse des eaux ; M. Stauffer l'a aussi récoltée dans une mare près de Tivoli ; elle n'a pas encore été signalée ailleurs dans la Suisse occidentale.

Plusieurs espèces doivent leur introduction non à une pénétration lente, mais à des transports fortuits, accidentels (ou intentionnels !) :

Fruticicola cincitella Drap., espèce du Midi de la France, qui a été trouvée à plusieurs reprises et en plusieurs endroits du canton ; dans le jardin de Plainpalais où je l'ai observée pendant 2 années successives, il y avait des exemplaires adultes et des jeunes de quelques mois ; elle s'y était donc reproduite, peut-être cette acclimatation sera-t-elle définitive comme celle de

Helicogena aspersa Drap., qui daterait d'une vingtaine d'années, les premiers spécimens ayant été trouvés en 1890 (M. Frey-Gessner). Cet escargot, d'une grande taille, est comestible, et a été introduit fort anciennement dans plusieurs localités d'Allemagne par des communautés religieuses, qui y voyaient un moyen de varier les menus de Carême. C'est à cette cause que M. Godet rattache sa présence déjà ancienne à Lausanne, tandis qu'à Neuchâtel il est nouveau venu, mais en train de s'acclimater.

Iberus vermiculatus Drap., du Midi de la France, trouvé à la Roseraie (M. Stauffer), inédit pour la région.

Xerophila obvia Zgl. : Cette espèce existe en Allemagne orientale, Autriche, Hongrie, où elle remplace notre *X. ericetorum* : elle se trouve dans l'Engadine ; nous l'avons récoltée plusieurs années de suite dans un pré et une vigne, non loin de la route de Chêne à Annemasse, le long du chemin de fer d'Etrembières. M. Godet l'a trouvée près de Neuchâtel, et la croit importée avec des graines fourragères.

Delima italav. Mart. : Cette jolie Clausilie s'était acclimatée au Parc Mon-Repos sur un mur couvert d'espaliers. Elle est originaire de la péninsule italique, mais peut supporter un climat moins doux, puisqu'une de ses formes, la *Del. Braunii* Charp. a été implantée avec des ceps italiens dans les vignobles des environs de Heidelberg.

Mollusques aquatiques. — Lac : La faune du port de Genève a été étudiée par M. Stauffer ; les espèces qu'il signale se retrouvent en d'autres points du lac ; en outre, *Limnæa auricularia* L. est assez abondante sur les galets des endroits peu profonds, à Bellevue, à la

Belotte. A la Pointe à la Bise, un des rares endroits où le lac ne soit pas bordé de villas et de terrasses à pic sur l'eau, nous avons récolté les espèces suivantes, soit dans la petite baie derrière les roseaux, soit en avant de ceux-ci : *Limnæa stagnalis* ; *L. auricularia* ; *L. truncatula* ; *Physajontinalis* ; *Planorbis marginatus*, *Pl. carinatus*, *Pl. hispidus* (abondant), *Pl. ndutileus* (1 ex.), *Pl. complanatus* (1 ex.); *Valvata antiqua* ; *Bythinia tentaculata*. *Calyculina lacustris* ; *Pisidium amnicum*, *P. Henslowianum*, *P. nitidum*. *Anodonta analina*. — *Unio batavus* ! M. Brot avait récolté devant les Pâquis un exemplaire unique, vivant, de cette espèce ; M. Bedot en a trouvé un à la Pointe à la Bise, où j'en ai recueilli un exemplaire fruste en 1896, et un vivant en 1904; cette espèce, assez abondante dans la Seime et probablement jusque dans les endroits vaseux et profonds des marais de Sionnet, est exceptionnelle dans le lac, où elle existait autrefois, selon M. Forel, d'après les coquilles des dépôts anciens des bords du lac. Les exemplaires trouvés ne nous paraissent pas amenés par un ruisseau, vu qu'il ne s'en jette aucun près de la Pointe à la Bise ; à moins d'admettre un voyage assez long pour les moyens de locomotion dont dispose notre sujet, ou un transport par des courants, ce qui nous semble assez douteux, *VUnio batavus* serait donc bien un hôte de notre lac.

Rhône : Il est habité par les espèces suivantes : *Limnæa stagnalis* sous différentes formes ; à côté d'exemplaires de taille moyenne (30 à 33 mm.) on en voit de petits (22 à 24 mm.) élancés, à spire aiguë, à test mince, que la forme du dernier tour désigne comme des exemplaires adultes : cette forme, signalée par M. Brot à la Coulouvrenière, a été retrouvée par nous à la Jonction. De la même localité, M. Brot possédait des sujets présentant une curieuse déformation de l'ouverture : le bord, au lieu d'être faiblement évasé, est dilaté et fortement réfléchi ; nous avons observé semblable fait sur des *L. stagnalis* qui vivaient dans les bassins du monument Brunswick, et attribué l'évasement à une cause forçant l'animal à s'appliquer fortement contre la paroi plane des bassins de granit ; pour les sujets de la Coulouvrenière, ne connaissant pas les conditions d'existence dans lesquelles ils se trouvaient lors de leur capture, nous ne risquons aucune supposition.

L. ovala, abondante à la Jonction ; *L. palustris* se rencontre plus bas, aux Moulins de Vernier, avec *L. truncatula* et *Physa acuta*.

sur les bancs de sable couverts de plantes aquatiques. *Physa fontinalis* a été trouvée (t ex.) à Sous-Terre par M. Blanchet, d'après M. Brot, *Planorbis marginatus* var. *submarginatus* Jan., *P. carinatus*, *P. hispidus*, tous à Sous-Terre ; *P. rotundatus* à Sous-Terre et à la Jonction. *Ancylus Jluviatilis*, collé à la face inférieure des galets immergés, à la Jonction ; *Valvata antiqua* et *V. cristata* à Sous-Terre, peu abondamment ; *Bythinia tentaculata*, abondante à la Jonction ; *Cyclas lacustris*, dans le sable, sous Vernier, et abondamment à Sous-Terre ; *Pisidium amnicum*, *P. fossarinum* et *P. obtusale* aux Moulins de Vernier, les deux premiers dans le sable immergé au bord du Rhône, le dernier à l'embouchure du Nant d'Avanchet.

Pendant un séjour d'été, nous avons pu explorer assez soigneusement les mares, carpières et fossés qui parsèment le plateau de Pinchat. Nous croyons inutile de donner ici la liste complète des espèces que nous y avons récoltées, et qui se trouvent dans le catalogue proprement dit ; nous mentionnerons cependant quelques noms et quelques faits.

Le *Sphagnum* nous a semblé un milieu très défavorable aux Mollusques ; aux marais de Lossy, où il forme le fond de la végétation, nous n'avons pu trouver que quelques *Succinées* et quelques *Cyclas* dans un fossé vaseux non encore envahi ; néanmoins à Pinchat, dans un petit fossé envahi par le *Sphagnum*, nous avons récolté *Planorbis nautilus* et *Pisidium obtusale*.

Paludina fasciata a certainement été importée à Pinchat, où nous ne l'avons rencontrée que dans une seule carpière ; M. Boissier avait tenté de l'introduire dans le lac, mais nous ignorons si elle s'y est reproduite, et nous n'en avons jamais récolté dans le lac.

Dans d'autres mares du même plateau vivent diverses formes de *Limnées*, que M. Godet considère comme : *L. ovata* & *r. fontinalis*, forme élancée, à spire longue, aiguë ; *L. ampla* var. *obtusale*, *L. auricularia* var. *Moratensis* Cless. et *Jorma minor*.

En outre, *L. peregra* y abonde, et presque chaque fossé en présente une forme différente.

Pour les autres marais, leur faune offre un caractère plus uniforme, à part la présence du gros *Planorbis corneus* dans le groupe Sionnet-Roellebot-Pallanterie, et de *Physa acuta* à Gaillard.

En résumé, la faune malacologique de la région genevoise com-

prend ici espèces, pour la plupart répandues dans toute l'Europe centrale et dépendant de la *faune paléoboréale et alpine* (Kobelt), quelques-unes d'origine méridionale, *méditerranéenne* (Kobelt), paraissant s'être propagées en remontant la vallée du Rhône.

Les différences d'altitude, quoique peu considérables, permettent cependant de distinguer, à côté d'espèces ubiquistes, des espèces de la plaine et des espèces subalpines et jurassiennes.

Enfin, si notre faune s'est enrichie de quelques espèces, il en est d'autres que les modifications des lieux qu'elles habitaient ont fait disparaître, telles les nombreuses Anodontes décrites par M. Brot, et qui peuplaient les fossés de la Ville, et les espèces qui vivaient dans les quartiers de la Jonction et de la Roseraie, actuellement recouverts d'immeubles de plus en plus nombreux.

En terminant cet avant-propos, nous adressons encore nos remerciements à tous ceux qui ont collaboré à notre travail, et souhaitons que de nouvelles recherches, amenant de nouvelles trouvailles, viennent en combler les lacunes.

Nomenclature :

Nous avons adopté la nomenclature de M. Kobelt, telle qu'il la donne dans le dernier volume de *l'Iconographie de Rossmässler* ; elle diffère sensiblement de celle des auteurs plus anciens, Draparnaud, l'abbé Dupuy, Moquin, Tandon, mais se rapproche de très près de celle de M. Clessin, dans ses *Faunes d'Excursion* ; comme M. le Prof. Godet a adopté la même nomenclature pour son catalogue, cela facilitera les comparaisons avec la faune neuchâteloise, en introduisant un certain parallélisme entre les deux listes d'espèces.

CLASSIFICATION

EMBR. MOLLUSCA

A. CEPHALOPHORA

CI. GASTROPODA

1<? S. CI. PULMONATA

Ord. I. Stylommatophora

Fam. : *Vitrinidæ*, *Naninidæ*, *Arionidæ*, *Polyplacognatha*, *Patu-*

lidæ, Eulotidæ, Helicidæ, Buliminidæ, Cochlicopidæ, Clausillidæ, Succineidæ.

Ord. II. Basommatophora

a) *Terrestria* : Fam. *Auricillidæ*.

b) *Aquatilia* : Fam. *Limnæidæ, Physidæ, Planorbidæ, Ancyloidæ.*

11= S. CI. PNEUMOPOMA

Fam. *Acmæidæ, Cyclophoridæ, Cyclostomatidæ.*

IIP S. CI. BRANCHIATA

Fam. *Paludinidæ, Valvatidæ.*

B. ACEPIIALA

Fam. *Najadæ, Sphæriidæ.*

A. MOLLUSCA CEPHALOPHORA

CL. GASTROPODA

I^o. S. CI. PULMONATA

ORD. I. STYLOMMATOPHORA

Fam. VITRINIDÆ

G. *Limax* Müll.

1. *L. maximus* L. — Bois du pied du Salève et du Jura.

G. *Agriolimax* Cless.

2. *A. agrestis* L. — Commun dans tous les jardins potagers, bois et lieux frais et humides.

G. *Amalia* Moq. Tand.

3. *A. marginata* Drap. — Bois du pied du Salève.

G. *Vitrina* Drap.

4. *V. pellucida* Müll. — Environs de Genève, dans les haies, les broussailles. Salève.

5. *V. elliptica* Brown. — Signalée au Salève, entre Monnetier et Mornex (D' Brot).

6. *V. diaphana* Drap. — Jura, à la Dôle.

G. Hyalin a Fér.

7. *H. glabra* Stud. — Pied du Salève, près Etrembières.

8. *H. Draparnaldi* Beck. — Pied du Salève, sous les pierres, dans les broussailles ; bords du Rhône à St-Jean, Sous-Terre ; dans une cour du Bourg-de-Four, alors pavée, actuellement cimentée et privée de sa faune et de sa florule.

9. *H. subglabra* Bourgt. — Bords du Rhône à Sous-Terre; bois de la Bâtie (M. Stauffer).

10. *H. nitens* Mich. — Salève ; Jura(Combed'Envers, Dôle, etc.) ; bois de la plaine. Selon M. Godet, c'est à cette espèce qu'il faut rattacher tous les exemplaires considérés comme *H. nitidula* Drap., qui ne seraient que de jeunes sujets, n'ayant pas atteint leur complet développement, et ne présentant pas la dilatation caractéristique du dernier tour de spire ; cette forme est fréquente dans la plaine, où les sujets adultes sont plus grands que dans la montagne.

11. *H. radiatula* Gray.— Pâquis (coll. loc.). — Vétraz, laisses de la Menoge (D' Brot).

G. Zonitoïdes Lehm.

12. *Z. nitidus* Müll. — Lieux humides, bords des fossés, des marais : Sionnet ; Gaillard ; laisses de l'Arve sous Vessy. — Jonction (D' Brot).

G. Crystallus Lowe.

13. *Cr. crystallinus* Müll.— Bois de la Bâtie, commun (D' Brot).

14. *Cr. subrimatus* Reinh. — Salève (Etrembières, Veyrier, Monnetier); Jura (Dôle, Combe d'Envers), sous les mousses.

15. *Cr. diaphanus* Stud. (*Hélix hyalina* Fér.) — Dôle — Bois de la Bâtie (D' Brot).

16. *Cr. Andreai* Bttg. — Petit-Salève au-dessus d'Etrembières.

Fam. NANINIDÆ.

G. Euconulus Reinh.

17. *E. fulvus* Müll. — Bois des Frères, Jura (Dôle, Combe d'Envers). Salève (Etrembières, Monnetier). Laisses de l'Arve à Gaillard, Conches; Vessy. — Bois de la Bâtie (D' Brot).

Fam. ARIONIDÆ.

G. Arion Fér.

18. *A. empiricorum* Fér. — Fréquent dans les bois, les haies, surtout les formes colorées en roux orangé (*A. rufus* auct.) et en noir (*A. ater* auct.).

19. *A. hortensis* Fér. — Jardins potagers des environs de Genève.

Fam. POLYPLÂCOGNATHA.

G. Punctum Morse.

20. *P. pygmaeum* Drap. (*Hélix* Drap., *Patula* Cless.). — Laisses de l'Arve sous Vessy. — Bois de la Bâtie (D' Brot).

G. Sphyradium West. (Pupa anct.).

21. *Sph. edentulum* Drap. — Laisses de l'Arve sous Vessy. — Bords de l'Aire (M. Stauffer).

22. *Sph. inornatum* Mich. (*Sph. Gredleri* Gless.). — Un exemplaire trouvé à Vessy avec l'espèce précédente.

Fam. PATULIDÆ.

G. Patula Held.

23. *P. rotundata* Müll. — Fréquente dans les lieux moussus, humides, les troncs pourris, les broussailles, les amas de feuilles mortes, tant dans la plaine qu'à la montagne, Salève, Jura.

24. *P. ruderata* Stud. — Cette espèce existe dans les Alpes de Savoie (St-Gervais, D' Brot); elle a été trouvée à Bellegarde (M. Stauffer) et dans plusieurs localités du Jura neuchâtelois (M. Godet) et vaudois (Ste-Croix, M. Meylan); il est donc fort possible qu'on la rencontre plus près encore de Genève.

G. Pyramidula Fitz.

25. *P. rupestris* Drap. — Murs et rochers de la plaine; très abondante sur les rochers du Salève, Jura.

Fam. EULOTIDÆ.

G. Eulota Htm.

26. *E. fruticum* Müll. — Haies et buissons de la plaine: Etrembières, Pinchat, Drize, Lancy; Satigny; Thoiry.

Var. *rubella* : Jonction (D' Brot). — Gaillard (M. Stauffer).

Var. *fasciata* : Jonction (D' Brot).

Fam. HELICIDÆ.

S. Fam. VALLONIINÆ.

G. Vallonia Risso.

27. *V. costata* Müll. — Répandue, surtout dans la plaine, sur la terre, les murs, les troncs, dans les alluvions.

28. *V. pulchella* Müll. — Comme l'espèce précédente.

S. Fam. HELICODONTINÆ.

G. Helicodonta Risso. (Gonostoma Held.).

29. *H. obvoluta* Müll. — Fréquente dans les bois, la mousse, les troncs pourris, sous les pierres, au Salève et dans le Jura; se ren contre également, mais plus rarement, dans la plaine (Bois des Frères). — Vétraz; Monthoux (D' Brot).

30. *H. holosericea* Stud. — Habite les Alpes de Savoie (Nant Boran, D' Brot); je l'ai de la vallée de Sixt; elle a été trouvée dans le Jura (Ste-Croix, M. Meylan); peut-être la rencontrera-t-on, comme *P. ruderata*, dans notre rayon.

S. Fam. FRUTICICOLINÆ.

G. Fruticola Held.

31. *F. edentula* Drap. — Jura (Combe d'Envers). Laises de l'Arve à Gaillard; de la Menoge sous Vétraz (D' Brot). — Bois des Frères! — Salève (Coll. Privât). — Petit-Salève (M. Stauffer).

32. *F. sericea* Drap. — Très répandue sous les haies, dans le gazon au pied des murs, sous les pierres.

La var. *corneola* Cless., plus grande que le type, se rencontre fréquemment et se confond aisément avec l'espèce suivante.

33. *F. plebeja* Drap. — Versoix, sur les talus de la route de Lau sanne. M. Brot, qui la signale au Pas de l'Echelle, ajoute: « Selon M. de Charpentier, ce serait la *sericea* ».

34. *F. hispida* L. — Plateau de Pinchat; marais de Lossy, au pied des Voirons, avec *Xerophila striata*; bois au bord de la Seime, près du Vallon. — Jonction (D' Brot).

35. *F. rufescens* Penn. — La var. *montana* Stud. (*Hel. circinata* Rossm.) est fréquente dans le Jura (Dôle, Faucille, Combe d'Envers),

avec des variations de coloration (du brun roux au corné pâle, blond), de forme (déprimée à ombilic large, ou plus globuleuse à ombilic plus étroit). Je n'ai pas rencontré les var. *clandestina* Htm., ni *cælomphala* Loc. (*H. cæolata* Charp. non Stud.), signalées dans le Jura, la dernière dans le Jura bernois, où je l'ai récoltée (Gorges du Taubenloch près Bienne).

36. *F. villosa* Drap. — Très abondante dans les bois du Jura exclusivement ; plus ou moins velue, parfois chauve, si l'on nous permet cette comparaison (*f. depilata*) ; la coloration varie du blond cendré au brun sépia ; les dimensions changent peu.

37. *F. cinctella* Drap. — Dans un jardin de Plainpalais (Petits-Philosophes). — Bois de la Bâtie ; chemin Liotard (M. Stauffer). M. Brot en avait reçu du chemin Sautter à Champel, et du Monument Brunswick, en 1894. — Importée.

38. *F. incarnata* Müll. — Haies et buissons dans la plaine : Pinchat ; Bois des Frères ; pied du Salève (Etrembières), et du Jura. — Jonction (D' Brot).

39. *F. strigella* Drap. — Haies, broussailles ; plus abondante dans la plaine : Bois de la Bâtie, bois des Frères ; Pinchat. — Salève.

S. Fam. CAMPYLÆINÆ.

G. Arianta Leach.

40. *A. arbustorum* L. — Fréquente dans le Jura ; au Salève ; moins abondante dans la plaine ; j'en ai de gros exemplaires foncés de la Jonction.

La forme est parfois déprimée, parfois conique avec tendance à la forme scalaire (Jura). La coloration varie : le fond est jaune pâle, café au lait, brun rougeâtre ou brun foncé ; les mouchetures blanches, plus ou moins accentuées et nombreuses ; enfin la fascie noire existe ou fait défaut ; l'animal aussi est plus ou moins coloré. La taille varie beaucoup ; les petits exemplaires à spire élevée et à coloration pâle représentent la variété *alpicola* Charp. — Nous ne possédons pas de variétés à ombilic largement ouvert ; celles-ci se rencontrent dans les Alpes orientales et, plus que les nôtres, ressemblent aux *Campylées* proprement dites.

G. *Chilothema* Leach.

41. *C. lapicida* L. — Très fréquente sur les murs, dans les bois, dans la plaine comme à la montagne.

G. ISOGNOMOSTOMA FITZ.

42. *I. personatum* Lam. — Dans les mêmes localités que *H. obvoluta* Müll., mais ne descend pas dans la plaine. Salève (Grande Gorge), Jura (Combe d'Envers).

Ce genre, réuni jusqu'ici aux espèces américaines du genre *Triadopsis* Raf., et placé à la suite du G. *Helicodonta*, est rattaché par Kobelt aux *Campyléinæ*, à cause de son anatomie.

S. Fam. HELICINÆ.

G. Hélix s. str. (*Helicogena* Fér.).

43. *H. aspersa* Müll. — Avenue d'Aire ; Grand et Petit-Saconnex. — M. Brot en possédait des exemplaires trouvés à Champel (1890), aux Bastions ; aux Croupettes (1894). Cette espèce serait donc acclimatée depuis un certain nombre d'années.

44. *H. pomatia* L. — Répandue partout, avec des variations de dimension, de forme et de coloration. Les exemplaires sénestres et scalaires se rencontrent parfois (Coll. loc.).

G. *Tachea* Leach.

4b. *T. sylvatica* Drap. — Salève ; fréquente dans le Jura ; la disposition des fascies est peu variable ; les trois supérieures sont le plus souvent interrompues, rarement les deux inférieures. Dans le Jura, cette espèce se tient sur les troncs des sapins, où par sa coloration, elle se confond avec les mousses et lichens, de façon qu'on la remarque assez difficilement à première vue.

46. *T. nemoralis* L. — Très commune dans la plaine, plus rare à mesure qu'on s'élève. Présente des variations de plusieurs ordres :

dimensions : f. *normalis*, *major*, *minor*.

forme : *normalis*, *elevata*, *depressa*.

coloration : le fond varie entre le jaune (pâle, soufré, safrané) et le rose plus ou moins intense. Les fascies présentent de nombreuses combinaisons, présence ou absence, amincissement ou élargissement, fusion de 2 ou 3 fascies ; on peut ainsi rencontrer des sujets

presque noirs, les 3 fascies supérieures ont fusionné, ainsi que les 2 inférieures, laissant entre elles, au-dessus et au-dessous, 3 filets de la teinte du fond, jaune ou rose. — Rarement les fascies sont interrompues (Trélex près Nyon). 1 ex. *albinos* a Verhier.

47. *T. hortensis* Müll. — Contrairement à l'espèce précédente, celle-ci est rare dans la plaine ; je l'ai du pied des Voirons (jaune uni) elle existe au Salève (M. Stauffer), apparaît au pied du Jura, et devient commune dans le Jura même. Les variations se produisent, comme pour *T. nemoralis*, dans la dimension, la forme (déprimée ou globuleuse) et la coloration (fond jaune, pâle ou foncé, ou rose ; fascies diversement disposées). Dans le Jura, on rencontre fréquemment des exemplaires rose orangé non fasciés, et d'autres à 5 fascies, et à péristome brunâtre, même franchement brun, mais ils se distinguent toujours de *T. nemoralis* par la forme, la taille moindre, en outre je n'en ai jamais vu qui aient la gorge colorée en brun comme ce serait le cas pour des *T. nemoralis* de cette coloration.

G. Iberus Montf.

48. *I. vermiculatus* Müll. — Roseraie (M. Stauffer).

S. Fam. XEROPHILINÆ.

G. Xerophila Held.

S. G. Xerophila S. str.

49. *X. ericetorum* Müll. — Fréquente dans les lieux arides, cailouteux, gazons secs, talus de la plaine et de la montagne. Les fascies sont plus ou moins accusées en couleur, en largeur, en netteté, elles sont rarement interrompues, et la teinte générale de la coquille vivante est jaunâtre. La taille varie passablement (g à 14 mm. diam.). On trouve parfois des individus à tendance scalaire.

50. *X. obvia* Zgl. — Cette espèce existe près d'Annemasse, le long du chemin de fer d'Etrembières ; *X. ericetorum*, abondante tout autour de cette station, ne se mêle pas à elle. On la trouve dans la Suisse orientale (Engadine, Dr J. Carl) ; près de Neuchâtel (M. Godet), où elle doit avoir été importée avec des graines fourragères. On la distingue de l'espèce précédente surtout par la taille plus grande, les fascies presque toujours interrompues, et la teinte générale d'un blanc crayeux.

51. *X. candidula* Stud. — Gazons, talus ; abondante dans le Jura. La var. *lhymorum* v. Alt. est fréquente dans la plaine et au Salève.

52. *X. striata* Müll. — Au-dessus des marais de Lossy, au pied des Voirons. Au Salève, au-dessus de Monnetier. Au-dessus de Gex. M. Brot l'aurait trouvée dans son jardin aux Pâquis (?).

S. G. *Carthusiana* Kob.

53. *X. carthusiana* Müll. (*Hélix carthusianella* Drap.) — Broussailles, talus, haies au soleil, gravières, surtout dans la plaine. Avec le type, on trouve des individus adultes, moins déprimés, plus petits presque d'un tiers, à péristome plus fortement coloré en rose, que M. Brot désigne comme var. *rufilabris*.

Fam. BULIMINIDÆ.

G. *Buliminus* Ehr.

S. G. *Zebrina* Held.

51. *B. détritius* Müll. — Au-dessus de Gex. Entre Sierne et Veyrier, sur un talus ensoleillé, avec *Xer. candidula* et *ericetorum*. — Salève (M. Mottaz). — Morillon ; existait au Pont de fil de fer des Tranchées (D' Brot). Varie comme longueur, comme forme (obèse ou élancé), et comme coloration, uniformément blanc, ou plus ou moins flammé.

S. G. *Ena* Leach.

55. *B. montanus* Drap. — Salève (Grande Gorge). — Jura (Saint-Cergues, Dôle, Faucille, Combe d'Envers). Varie peu comme dimensions ; forme aiguë, élancée, ou obèse ; coloration du jaune corné au brun.

56. *B. obscurus* Drap. — Assez fréquent partout, mais par exemplaires isolés, non groupés en colonies. Varie comme le précédent, sauf pour la couleur, qui est beaucoup plus constante, presque toujours foncée.

G. *Chondrila* Beck.

57. *Ch. tridens* Müll. — Gazons, gravières, talus : Lancy, Etrembières, Gaillard. — Monnetier (M. Mottaz). — Bois de la Bâtie (D' Brot). — Terrains vagues à la Roseaie ; Salève à Monnetier ; Thoiry (M. Stauffer).

58. *Ch. quadridens* Drap. — Gaillard ; Monnetier, Bellevue, sur les gazons. — Existait sur les fortifications de la Ville (D' Brot).

G. *Acanthinula* Beck.

Ce genre, rangé par Clessin et d'autres parmi les *Illicides*, est placé ici, avec doute, par Kobelt.

59. *A. aculeata* Müll. — Souches pourries, sous la mousse : Onex. Laises de l'Arve sous Vessy. — Bois de la Bâtie ; Vétraz (D' Brot). — Bords de l'Aire sous Tivoli (M. Stauffer).

Fam. COCHLICOPIDÆ.

G. *Cochlicopa* Risso. (Zua Leach, Cionella, Jeffr.).

60. *C. lubrica* Müll. — Dans la mousse, les lieux humides : Bellerive, Sous-Terre, Sierne, Vessy; laisses de l'Arve à Gaillard, Vessy. Salève ; Jura.

G. *Cocilianella* Stab.

61. *C. acicula* Müll. — Sous la mousse, dans l'humus ; laisses de l'Arve à Gaillard, Vessy ; Salève (Monnetier); Jura (Combe d'Envers). — Bois de la Bâtie (D' Brot).

Fam. PUPIDÆ.

G. *Orcula* Held.

62. *O. dolium* Drap. — Jura (Combe d'Envers). — Collonges-Bellerive (D' Brot).

63. *O. doliolium* Brug. — Conches, au bord de l'Arve. — Genève à Cointrin ; Salève au Pas de l'Echelle, rare ; laisses de la Menoge sous Vétraz ; Gaillard (D' Brot). — Bords de l'Aire, détrités (M. Stauffer). — Thônex (Coll. loc.).

G. *Pupa* Drap. (part.) (Torquilla Stud.).

64. *P. frumentum* Drap. — Salève; laisses de la Menoge ? (D' Brot).

65. *P. variabilis* Drap. — Commune au Salève (Petit Salève, Monnetier) ; à Gaillard ; tout le long du Rhône. Bois de la Bâtie, Sous-Terre, Moulins de Vernier, Loex, Chèvres, sur les talus, les gazons, la terre éboulée des moraines. — Montée de Pinchat (D' Brot). — Talus de la route de Cointrin (M. Stauffer).

66. *P. secale* Drap. — Laisses de l'Arve à Gaillard. Salève. Jura.
A partir d'une certaine altitude seulement.

G. Modicella Adams.

67. *M. avenacea* Brug. (*Pupa avena* Drap.). — Murs et rochers de la plaine. Abondante sur les rochers du Salève, généralement avec *Pyramidula rupestris*. Jura.

G. Pipilla Leach.

68. *P. muscorum* G. Pf. (*Pupa marginata* Drap.) — Un peu partout sous la mousse, les pierres ; laisses de l'Arve à Gaillard, Vessy, etc. Variable comme longueur, grosseur (plus ou moins obèse) et comme couleur : var. *albina*.

Var. *bigranata* Rossm. : se rencontre mêlée au type.

69. *P. triplicata* Stud. — Monnetier-Bellevue, dans la mousse. Laisses de l'Arve sous Vessy. — Vétraz (D' Brot).

G. Vertigo Müll.

S. G. Alæa Jeffr.

70. *V. anlivertigo* Drap. — Lieux humides, marécageux: Sionnet ; Gaillard ; laisses de l'Arve sous Vessy.

Var. ex colore *albina* : Gaillard.

71. *V. pygmæa* Drap. — Mousses, marais, le long des fossés ; laisses de l'Arve sous Vessy ; marais de Gaillard ; Bernex ; Drize ; Monnetier. — Bois de la Bâtie (D' Brot).

Type (ouverture à 5 dents) et var. *quadridens*.

Var. ex colore *albina*.

72. *V. Moulinsiana* Dupuy (*V. Charpenlieri* Ydist.) — Collection locale, sans indication de localité.

S. G. Vertilla Moq. Tand.

73. *V. pusilla* Müll. — Laisses de l'Arve sous Vessy. — Vétraz, rare (D' Brot).

74. *V. angustior* Jeffr. (*V. Venepii* Charp.) — Laisses de l'Arve sous Vessy. — Alluvions de la Menoge, rare (D' Brot).

G. Isthmia Gray.

75. *I. muscorum* Drap. (*Pupa minutissima* Htm.) — Salève à

Monnetier, sous les mousses ; Drize ; laisses de l'Arve sous Vessy. — Bois de la Bâtie (D' Brot). — St-Georges (M. Stauffer).

Fam. CLAUSILIIDÆ.

G. Balea Prid.

76. *B. perversa* L. (*Pupa Jragilis* Drap.) — Murs moussus à Malagnou. — Arbres des Bastions (M. Mottaz). — Pâquis ; Cou-louvrenière, sur les arbres qui longent le tirage (D' Brot).

G. Glaisilia Drap.

S. G. Clausiliastra Moll.

77. *Cl. laminata* Mont. (*Cl. bidens* Midi. id. Drap, non L.). — Troncs creux, saules surtout : Cognoy ; Chèvres ; Sionnet. Bois du Jura et du Salève.

Var. ex colore *granatina* Zgl.

S. G. Delima Htm.

78. *Cl. itala* v. Mart. — Parc Mon-Repos. acclimatée, trouvée pour la première fois en 1902.

S. G. Cusmicia Brusina.

79. *Cl. parvula* Stud. — Commune dans la plaine et la montagne, Salève, Jura.

Var. *strigillata*, plus grande, fortement striée: Cognoy, Sionnet.

80. *Cl. dubia* Drap. — Peu fréquente :

var. *obsoleta* A. Schm. : Gaillard.

var. *gallica* Brgt. : Lossy.

forma *minor* (10 mm. long) dans des saules creux à Sionnet et au Grand-Sacconnex. — Jonction (D' Brot).

S. G. Pirostoma v. Vest.

81. *Cl. plicatula* Drap. — Murs moussus, troncs pourris : Sionnet, Chèvres, Perly-Certoux, Bois de la Bâtie; Salève; Jura (Dôle, Combe d'Envers). — M. Brot indique: «*Cl. plicatula* Ç*Basile-ensis?*». Vétraz ; Jonction ». Mais les exemplaires de la Collection locale sont des *Cl. lineolata* Held., la *Cl. plicatula* n'y figure pas.

Les exemplaires que j'ai récoltés dans le Jura sont en général grands et élancés.

82. *Cl. lineolata* Held. — Murs du Parc Mon-Repos. Verger de Vessy. Saules creux à Vandœuvres, aux Forces motrices de Chèvres (var. *subcruda* Bttg.) — Jonction (D' Brot).

83. *Cl. ventricosa* Drap. — Jura (Combe d'Envers). Laissez de l'Arve sous Vessy. — Jonction ; Vétraz (D' Brot). — Laissez de l'Aire (M. Stauffer).

Fam. SUCCINIDÆ.

G. *Succinea* Drap.

S. G. *Neritostoma* Cless.

81. *S. putris* L. (*S. amphibia* Drap.) — Marais de Gaillard. — Jonction (D' Brot).

S. G. *Amphibina* Moersch.

85. *S. Pfeifferi* Rossm. — Fréquente dans les lieux humides, marais, roseaux au bord du lac (Belotte, Bellerive, Hermance), du Rhône (îles d'Aire, Vernier) ; Machilly, au pied des Voirons.

S. G. *Lucena* Oken.

86. *S. oblonga* Drap. — Prés humides vers l'eau : Sierne ; Vessy ; Lossy ; Jonction. — Marais de Magny près Fernex (Mallet in Brot) ; Pâquis ; bords de la Seime (D' Brot, sub. *S. arenaria* Bouch.)

ORD. 11. BASOMMATOPHORA

A. TERRESTRIA

Fam. AURICULIDÆ

G. *Carychium* Müll.

87. *C. minimum* Müll. — Dans la mousse, l'humus. Sionnet ; Confignon ; laisses de l'Arve à Gaillard, Vessy ; Jura (Combe d'Envers). — Salève aux Pitons (M. Mottaz). — Bois de la Bâtie (D' Brot).

B. AQUATILIA

Fam. LIMNÆIDÆ

G. *Limnæa* Drap.

S. G. *Limnæa* S. Str.

88. *L. stagnalis* L. — Lac ; Rhône ; marais (Sionnet, Roellebot,

Pallanterie). Les ex. du lac se rapprochent de la var. *lacustris* Stud. ; ceux du Rhône ont la spire un peu plus élancée ; on rencontre à la Jonction, mêlée au type, une forme plus petite (20 à 24 mm. long.) à spire aiguë et test mince.

Dans les marais, forme brune, solide, très aiguë, grande, à surface souvent martelée.

Dans les bassins du Monument Brunswick, sujets à bord externe évasé, retroussé en dehors.

S. G. Radix Montf.

89. *L. auricularia* L. — Lac (Genthod ; Pointe à la Bise). Mares du plateau de Pinchat (*forma minor*) ; on y trouve aussi la forme désignée comme

var. *Moratensis* Cless. (Déterm. M. le Prof. Godet 1).

Existait dans les fossés de la Ville et les bassins du Jardin des Plantes (D' Brot).

90. *L. ampla* Htm. — Var. *obtusa* Cless. : Fossés du plateau de Pinchat (Déterm. M. le Prof. Godet 1)

91. *L. mucronata* Held. — Aire au dessous de Confignon ; marais de Gaillard.

92. *L. ovala* Drap. — Rhône ; lac ; marais. — Fossard (D' Brot).
var. *patula* Dac., f. *minor* : Gaillard.

var. *fontinalis* Stud. : fossés au Verger de Vessy.

93. *L. peregra* Drap. — Ruisseaux ; mares ; fossés ; variable de taille, de forme, de coloration, d'épaisseur. Plateau de St-Georges, beaux exemplaires cornés de grande taille, mares du plateau de Pinchat ; en masse dans l'Airesous St-Julien, sous la forme *marginata* Mich., pourvue d'un rebord blanc, épaissi à l'intérieur.

Abondante dans les mares et abreuvoirs du Salève (spire fréquemment érodée, détruite).

S. G. Limnophysa Fitz.

94. *L. palustris* Müll. — Marais : Roellebot, Pallanterie. Rhône (Sous-Terre ; Moulins de Vernier).

var. *corvus* Dup. — Dans les marais ci-dessus. — Petit-Saconnex (M. Mottaz ; D' Brot).

95. *L. iruncatula* Müll. — Lac ; Rhône ; marais ; dans les abreuvoirs et les fontaines jusqu'au sommet du Salève.

Fam. PHYSIDÆ.

G. Physa Drap.

96. *Ph. fontinalis* L. — Lac (Pointe à la Bise, port de Genève). Un exemplaire avait été trouvé dans le Rhône à Sous-Terre par M. Blanchet (D' Brot).

97. *Ph. acuta* Drap. — Gaillard, dans un fossé du marais, Rhône aux Moulins de Vernier. — Dans une mare à Tivoli (M. Stauffer). — En 1895, j'en ai récolté sur la grande jetée, quelques exemplaires différant un peu par la taille plus petite et la spire plus courte.

98. *Ph. hypnorum* L. — Marais et fossés : Pallanterie, Roellebot, Vessy, Pinchat, Troinex, Chougny (D' Brot).

Fam. PLANORBIDÆ.

G. Planorbis Guett.

S. G. Spirodiscus Stein (Coretus Adans).

99. *Pl. corneus* L. — Roellebot, Pallanterie, Sionnet. « Signalée par M. Covelle en 1889, très abondant aujourd'hui, 1893 » (D' Brot).

S. G. Tropidiscus Stein.

100. *Pl. marginatus* Drap. — Lac : Hermance, Bellerive, Pointe à la Bise. Marais : Gaillard, Pallanterie, Roellebot, Sionnet.

var. *submarginatus* Jan. — Rhône à Sous-Terre. Fossés de Genève à la Porte-Neuve (D' Brot).

101. *Pl. carinatus* Miill. — Lac : Pointe à la Bise, Grande jetée, Port. Marais de Gaillard. Rhône à Sous-Terre. Fernex (D' Brot).

S. G. Gyrorbis Agassiz.

102. *Pl. rotundatus* Poir. (*Pl. leucostoma* Mich.) — Rhône à la Jonction. Marais : Pallanterie, Boellebot, Sionnet.

103. *Pl. spirorbis* Miill. — Cité par M. de Charpentier : « commun dans tous les marais des environs du Rhône ». — Figure dans la Coll. loc. comme provenant du Rhône. — Les exemplaires que j'ai récoltés (Jonction, Sous-Terre) ont été soumis à M. Godet, qui les considère comme des *Pl. rotundatus* jeunes. Selon Clessin, le vrai *Pl. spirorbis* est une espèce du Nord de l'Allemagne et de l'Autriche, manquant entièrement dans les Alpes.

S. G. Bathyomphalus Ag.

104. *Pl. contortus* L. — Marais de Sionnet, Roellebot, Machilly ; peu abondant. — Près Fernex (D' Brot).

S. G. Gyraulus Ag.

105. *Pl. albus* Müll. (*PZ. hispidus* Drap.) — Lac (Bellerive, Pointe à la Bise, Hermance). Rivière l'Hermance à son embouchure. Rhône à Sous-Terre. Seinte au sortir des marais de Sionnet. — Marais de Sionnet (D' Brot).

S. G. Armiger Htm.

106. *Pl. nautilus* L. — Marais de la Pallanterie ; lac, à la Pointe à la Bise ; en masse dans l'étang du Grand-Saconnex, au milieu des *Lemna* qui en couvraient la surface. Mares et fossés à Pinchat. — Onex (Coll, loc.) — Lac de Genève, endroits herbeux, dans les *Potamogeton*, rare ; Carpières de Champel (D' Brot). — Etang de Vieussieux (M. Stauffer).

S. G. Hippeutis Ag.

107. *Pl. complanatus* L. (*Pl. fontanus* Stüd.). — Lac, à la Pointe à la Bise. Pallanterie ; Roellebot ; Machilly. — Bellerive dans un ruisseau ; marais de Sionnet (D' Brot). — Etang de Vieussieux ; port de Genève (M. Stauffer).

Fam. ANCYLIDÆ.

G. Ancylus Geoffr.

108. *A. fluviatilis* Müll. — Rhône à la Jonction. Lac (Brise-lames des Pâquis). Pallanterie. — La Seinte (Chêne) ; fossés de la Ville (D' Brot).

G. Vellifitia Gray.

109. *V. lacustris* L. — Marais de Roellebot, Sionnet, la Pallanterie. — Genthod (D' Brot).

II^e S. CI. PNEUMOPOMA

Fam. ACMÆIDÆ

G. Acme Htm.

110. *A. lineata* Drap. — Monnetier-Bellevue. Laises de PARve sous Vessy. — Bois de la Bâtie, peu abondante (D' Brot).

111. *A. polita* Htm. (*A. fusca* St.) — Laisses de l'Arve sous Vessy. — Bois de la Bâtie, très rare (D' Brot).

Fam. CYCLOPHORIDÆ.

G. Pomatias Htm.

112. *P. septemspirale* Razoum. (*Cyclostoma maculatum* Drap.) — Commun partout, dans les lieux ombragés, la mousse, les vieux murs, les rochers de la plaine et de la montagne.

Fam. CYCLOSTOMATIDÆ.

G. Ercia Moq. Tand. (*Cyclostoma* Auct.)

113. *E. elegans* Müll. — Broussailles, vignes, talus: Cogny ; Pinchat, Signal de Bernex ; sous Vernier. — Dans les haies des environs du lac, de Vevey à Genève (M. de Charpentier). — Voie Creuse (D' Brot).

III^e S. CI. BRANCHIATA

Fam. PALUDINIDÆ

S. Fam. VIVIPARIDÆ

G. Vivipara Mtf. (*Paludina* Lam.)

114. *V. fasciata* Müll. (*Paludina achatina* C. Pf.) — Cette espèce n'existe en Suisse que dans les lacs italiens ; introduite par M. Boissier dans son port près de Genthod, elle s'y serait multipliée (D' Brot), mais je ne l'y ai plus retrouvée. Par contre, elle a été amenée (quand ? comment?) dans une carpière du plateau de Pinchat, où je l'ai récoltée en igoô.

S. Fam. BYTHINIINÆ

G. Bythinia Gray.

115. *B. tentaculata* L. (*Cyclostoma impurum* Drap.) — Commune dans le lac ; Rhône à la Jonction ; marais (Sionnet, Roellebot, Pallanterie, Gaillard, etc.)

S. Fam. HYDROBIINÆ

G. Bythinella Moq. Tand.

116. *B. abbreviata* Mich. — Laisses de l'Arve sous Vessy. —

Source au pied du Jura, à Thoiry (D' Brot). — Aire sous le Petit-Lancy (M. Stauffer).

Fam. VALVATIDÆ

G. Valvata Müll.

117. *V. antiqua* Sow. — Lac, abondante par places, à la Pointe à la Bise par exemple. Rhône à Sous-Terre. — M. Ch. Mottaz m'en a montré des exemplaires trouvés dans le tube digestif d'oiseaux aquatiques tués sur le lac.

118. *V. piscinalis* Müll. — Signalée par M. Brot aux marais de Bellerive ; peut-être s'agit-il de l'espèce précédente, très voisine.

119. *V. depressa* C. Pf. — Sionnet (Col. loc.)

120. *V. cristata* Müll. (*V. planorbis* Drap.) — Rhône à la Jonction. Marais: Pallanterie, Roellebot, Sionnet, Machilly ; fossés et mares à Pinchat. — Fossés de la Ville (D' Brot). Feuillasse (M. Stauffer).

B. MOLLUSCA ACEPHALA

Fam. NAJADÆ

G. Unio Retz

121. *U. batavus* Lam. — Seime, de sa sortie des marais de Sionnet jusqu'à Chêne. Ruisseau près de Troinex. Cette espèce existe également dans le lac, où je l'ai trouvée après MM. Brot et Bedot (Cf. *Avant-propos*, Mollusques aquatiques, lac).

G. Anodonta Cuv.

La classification des espèces de ce genre a beaucoup varié depuis la publication de la Monographie de M. le D' Brot ; on tend à admettre un petit nombre d'espèces, avec des variétés, formes et modalités (variations locales) nombreuses. Les exemplaires rencontrés par nous dans le lac se rapportent à l'ancienne *A. anaiina* L., soit à

122. *A. mutabilis* Cless. var. *anaiina*. — Cette forme se trouve dans les bancs de sable près de la Pointe à la Bise et de Bellerive, et aux abords de la grande jetée (M. Stauffer).

Nous possédons également un exemplaire de la forme citée par M. Brot comme *A. piscinalis* ou *A. ponderosa?* et provenant de mares près de la Tuilerie de Fernex.

Pour les autres formes, nous n'avons pu les récolter, et nous nous en rapportons à l'ouvrage de M. Brot.

Fam. SPHÆRIIDÆ

G. Sphærium Scop. (Cyclas Auct.)

123. *Sph. corneum* L. — Marais de Crevin ; Lossy ; Sionnet; Pallanterie. — Etang de M. Duval, à Morillon (D' Brot).

var. *nucléus* Stud. : Pallanterie; Roellebot ; canal de Carouge ; plateau de Pinchat.

G. Calyculina Cless.

124. *C. lacustris* Müll. (non Drap.) — Lac, Pointe à la Bise, Pâquis. Rhône : Jonction, Moulins de Vernier. Seime au sortir des marais de Sionnet. Mares du plateau de Pinchat.

G. PISIDIUM C. Pf.

125. *P. amnicum* Müll. — Lac ; Pointe à la Bise, Pâquis. Rhône, aux Moulins de Vernier. Canal de Carouge. Comme les autres *Pisidium*, on les trouve en lavant la vase où ils se tiennent enfouis.

126. *P. Henslowianum* Shep. — Lac : Pointe à la Bise ; Pâquis.

127. *P. intermedium* Gass. — Mares du sommet du Salève, entre la Croisette et la Grande Gorge. C'est probablement l'espèce étiquetée *P. lenticulare* Dup. à la Collection locale.

128. *P. fossarinum* Cless. (*P. Casertanum* Moq. Tand., *P. fontinale* C. Pf.) — Rhône, aux Moulins de Vernier ; Sionnet. Vétraz (Coll, loc.)

129. *P. obtusale* C. Pf. — Moulins de Vernier, à l'embouchure du Nant d'Avanchet, dans le sable. Vessy, dans les racines de *Sphagnum* envahissant un fossé I — Chougny (Coll, loc.)

130. *P. pusillum* Gm. — Fossés près des marais de Gaillard.

131. *P. nitidum*. — Jenyns Pointe à la Bise. C'est probablement l'espèce qui figure à la Collection locale sous le nom de *P. pulchellum* Jenyns, et provient aussi du lac.

N.-B. Les déterminations des espèces du genre *Pisidium* ont été revues par M. le Prof. Godet et par M. Clessin.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 11, paru fin Août 1909.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 18 Mai 1909.

Présidence de M. Motta[^], président.

M. le Président rappelle que la Société compte actuellement 62 membres et signale les dons faits au Comité par MM. Hermann Finck (50 francs) et Ed.-J. Lafond (20 francs), dons acceptés avec reconnaissance. Après avoir exposé diverses données administratives il donne connaissance des communications suivantes :

1^o De M. le D^r Brocher : *Observations sur le dessin à la chambre claire (in extenso au Bulletin).*

2^o De M. Ed.-J. Lafond, qui signale un curieux passage à rebours du N.-E. au S.-O. les 15 et 16 Mars 1909. il a noté, entre autres, des vols de Pluviers, de Vanneaux, de Canards sauvages, de Pilets, de Sarcelles, de Ramiers, de Grives litornes, etc.

3^o De M. Émile Blanchet, qui a observé également, le 16 Mars au soir, des vols de 500 à 600 petits Oiseaux au moins, allant dans la même direction N.-S. et occupant une grande surface sur le ciel. M. Blanchet pense que c'est le froid dans le Nord qui a motivé ce remarquable déplacement. M. R. Poncey a aussi observé ce passage à Genève, notamment le 16 Mars au matin, passage analogue à celui du 1^{er} Mars 1908, dont il a rendu compte dans le journal *Diana*. Pour M. Poncey, ces différents Oiseaux ayant esquissé un mouvement en avant le long du plateau suisse, sont surpris brusquement par un changement de température qui les rejette au sud des Alpes. Il a en outre remarqué, le 16 Mars 1909, vers 7 h. du soir, une volée de plusieurs milliers d'Étourneaux (*Sturnus vulgaris* Lin.) à Malagnou, près Genève.

4^o De M. de Schaeck, qui donne lecture de la liste suivante des *Echassiers capturés dans la Baie du Lévrier. Sénégal. (6-g Mai 1895, sous le 21° lat. N. et le 19° 15' de long. O.).*

Haematopus ostralegus Lin.; *Philomachus pugnax* Lin.; *Numenius arquatus* Lin.; *Totanus fuscus* Lin.; *Streptopelia interpres* Lin.;

Charadrius squatarola Lin.; *Ægialites hiaticula* Lin.; *Calidris arenaria* Lin.; *Tringa subarquata* Gm.; *Tringoides hypoleucos* Lin.

La plupart de ces espèces, sauf *T. hypoleucos*, sont originaires des régions septentrionales ; elles ne nicheraient pas en Sénégambie, selon de Rochebrune. L'époque où je les ai trouvées dans la Baie du Lévrier, indiquerait qu'il s'agirait de la fin de l'hivernage et que c'était là plutôt une étape de leur voyage. Les nombreux promontoires du littoral, Cap Blanc, Pointe de Barbarie, Pointe des Chameaux, Cap Sainte-Marie, Cap Mirik, etc., et la configuration même de cette côte, qui est partout basse, bordée d'ordinaire d'une triple ligne de bancs de sable s'élevant à une faible altitude, doivent offrir d'excellents points d'atterrissage aux Oiseaux voyageurs, pour s'y reposer et même séjourner. Ils y trouvent une nourriture abondante. Tous les sujets que je récoltai étaient très gras. Mes observations concernent aussi l'Hirondelle de mer Caujek (*Sterna cantiaica* Gm.) tuée dans la Baie du Lévrier, où on la rencontre seulement en passage. Au moment où notre navire appareillait, un Martinet se cassa l'aile en traversant les agrès et tomba sur le pont. C'était le *Cypselus aequatorialis* Müll. L'espèce se reproduit, suivant les auteurs, dans les hautes montagnes d'Abyssinie et du pays des Bogoset hiverne régulièrement sur la côte occidentale du Sénégal à l'Angola.

J'ajouterai deux mots à propos d'un Echassier sédentaire sur cette côte : le Petit Flamant rose (*Phoeniconaias minor* Geoff.) bien que le *Catal. British Mus.* XXVII p. 20, publié l'année même de ce voyage, signalait l'espèce avec un point de doute pour le Sénégal.

J'ai eu le plaisir de voir une troupe de 50-60 de ces Oiseaux à phylonomie si singulière. Posés sur le sable, ils se rangeaient en file, mais en prenant leur vol, ils formaient un triangle. Quelques coups de fusil procurèrent pour nos collections deux sujets jeunes d'un an, encore marbrés de brunâtre. La troupe devint alors extrêmement défiante et impossible à atteindre de nouveau, les sentinelles l'avertissant de notre approche.

5° De M. André : *Instinct ou raisonnement chez des Chenilles* (lue par M. Poncy).

Si le mot « instinct » ne doit désigner, comme on l'admet généralement, que le sentiment *indépendant de la réflexion* qui dirige la conduite des animaux et les porte à exécuter certains actes *sans avoir*

la notion de leur but, certains animaux semblent posséder un sentiment plus parfait, un véritable raisonnement; et, quand c'est une chenille, animal à l'état imparfait, qui accomplit un acte raisonné, il paraît toujours intéressant de le constater.

Voici donc des faits de cette nature à l'actif de quelques Vers à soie de l'Ailante (*Philosamia Cynthia*-).

Comme on le sait, le Ver à soie de l'Ailante a l'habitude, pour établir son cocon, de commencer par enduire de soie le pétiole d'une feuille (ce qui retiendra plus tard cette feuille sur l'arbre), puis après avoir enduit de soie la surface de cette feuille, d'en rapprocher les bords pour en former un cornet dans lequel il établit son cocon.

Le poids de la Chenille fait pendre la feuille et le cocon se trouve, par suite, placé verticalement.

A l'extrémité supérieure, la Chenille ménage une ouverture, fermée par des fils de soie disposés comme l'ouverture d'une nasse, de manière à empêcher l'introduction de l'eau de pluie, du bec des Oiseaux ou des Insectes parasites; mais, quand plus tard, la chrysalide, placée la tête en haut, donnera naissance au Papillon, celui-ci n'aura plus qu'un petit effort à faire pour écarter ces fils et s'échapper.

L'instinct leur commande de toujours attacher la feuille *avant* d'y commencer leur cocon.

Il m'arriva de détacher une feuille contenant un cocon à peine commencé et de la suspendre dans une boîte au moyen d'une épingle traversant le pédoncule.

La Chenille, sentant probablement son cocon moins bien fixé que précédemment, en sortit en partie et vint enduire de soie l'épingle et le bois contre lequel elle était piquée.

Cet acte, venant après la confection partielle du cocon, semble bien indiquer que la Chenille savait qu'elle enduisait de soie le point d'attache pour fixer son cocon.

Mais j'eus l'occasion d'observer un autre fait encore plus curieux :

Quelques Chenilles de la même espèce, nourries sur des branches de Lilas, ne pouvaient, simplement par leur poids, faire pendre suffisamment les feuilles pour y établir leur cocon verticalement.

Que faire? Sans doute elles se posèrent la question et finirent par la résoudre.

Chacune d'elles, après s'être prudemment retirée sur la branche, et bien qu'ayant définitivement cessé de manger, se mit à entamer à

coups de mandibules le pétiole de la feuille choisie, jusqu'à ce que celle-ci s'incline par son propre poids et pende verticalement.

Alors, après avoir consolidé avec de la soie le point ainsi affaibli, elle put s'aventurer sur la feuille et y construire son concon *verticalement*, selon son désir.

Séance du 15 Juin 1909.

Présidence de M. Poney, vice-président.

M. le Président procède au dépouillement de la correspondance : une lettre de M. le prof. E. Yung, empêché pour raisons de voyage, de venir faire sa conférence; des accusés de réception de la *Bibliothèque publique et universitaire* et du *Muséum d'histoire naturelle* pour l'envoi de notre *Bulletin* ; des demandes d'échanges de publications de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, et de la Société des sciences naturelles à Lisbonne. Le Président dépose sur le Bureau, de la part de M. E. Privat, rédacteur de la *Diana*, un lot de volumes aimablement offerts à notre bibliothèque, et de la part de M. R. Poncy la brochure intitulée : *Le massacre des Oiseaux*, conférence faite à l'assemblée générale de la Société genevoise protectrice des animaux, le 5 Mars igo3, par M^{lle} P. Lagier, la distinguée fondatrice de la Ligue féminine romande.

« La création des Ligues féminines contre l'usage de porter des « Oiseaux sur les chapeaux ou les robes, n'a pas d'autre origine que « la réprobation qu'il a fini par soulever dans le camp des esprits « qui se soucient des intérêts humains et estiment avec raison que « les Oiseaux ont une destinée autrement sérieuse et noble à accomplir » (p. 6).

Puis il est donné lecture des communications suivantes :

i° Du D' Brocher : *Recherches sur la respiration des Insectes aquatiques. La Notonecte* (lue par M. Poncy).

Ce travail est accompagné de six planches exécutées par l'auteur. Voici le résultat de ces recherches :

Les six paires de stigmates abdominaux, décrits par Dufour et les trois paires de stigmates thoraciques, signalés par Schmidt-Schwedt, ne servent pas, comme le supposaient ces auteurs, à inspirer l'air. A la suite de nombreuses expériences, le D' Brocher est arrivé à la con-

clusion que ces stigmates ne servaient pas à l'expiration. L'inspiration se fait par une seule paire de stigmates, inconnus jusqu'alors, dissimulés sur le septième segment abdominal, lui-même plus ou moins rabougri et atrophié. L'auteur a étudié aussi les diverses manières dont la surface de l'eau se comporte, par suite des lois capillaires, à l'égard des différentes régions du corps de la Notonecte. Si c'est par la face ventrale que la Notonecte aborde la surface, la tension capillaire de celle-ci empêche le corps d'émerger et le maintient *sous la surface*. Si, en revanche, c'est le dos de l'insecte qui affleure la surface, la Notonecte se trouve, pour ainsi dire, repoussée par l'eau et attirée par l'air; comme conséquence, elle flottera sur *la surface* de l'eau.

2^o De M. Émile Blanchet : *A propos des Coquilles terrestres et Jluviatiles du bassin du Léman. Quelques vieux souvenirs* (lue par son fils, M. Ed. Blanchet). *In extenso* dans le *Bulletin*.

3^o De M. William Rosselet, qui adresse à la Société les notes suivantes, datées de Renan, Jura bernois, le 14 Juin 1909. « Je reçois à l'instant, pour être naturalisé, un superbe exemplaire de Rollier P (*Coracias garrula* Lin.) tiré hier soir par un garde-voie aux environs de Chaux-de-Fonds, soit à 1000 mètres d'altitude. Cet Oiseau semblait être seul ; il était perché sur un arbre isolé, au bord delà ligne du chemin de fer. C'est la première fois que je reçois un Rollier provenant de nos environs immédiats.

M. Rosselet écrit encore : « Ne trouvant dans aucun ouvrage les caractères distinctifs de sexe de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor* Lin.), il m'a été donné de constater que le mâle a la première rectrice entièrement blanche dans toute sa longueur, tandis que la femelle ne l'a blanche que jusqu'aux deux tiers; le reste est noir. Le Coq de bruyère (*Tetrao urogallus* Lin.) semble devoir être assez abondant dans nos montages jurassiennes; malheureusement la chasse du printemps lui est funeste.

11 est regrettable que la police ne puisse pas mieux agir et réprimer cet abus qui s'étend sur une vaste échelle. J'ai vu *onle* de ces superbes Tétràs défileur sur ma table de préparation durant le mois de Mai écoulé, et bien d'autres, je pense, sont allés ailleurs ».

4^o De M. A. Graff, qui donne la liste des Oiseaux rencontrés par lui au marais de la Pointe à la Bise, lac de Genève, au printemps 1909. En voici l'énumération :

Dates.	Nom de l'espèce.	Observations.
5 Avril	1 Petit Pluvier à collier (<i>Ch. Juviatilis</i> Bchst.)	VU
7 »	1 Chevalier Gambette (<i>Totanus calidris</i> Bchst.)	tiré
18 »	1 Petit Pluvier à collier (<i>Ch. Juviatilis</i> Bchst.)	VU
18 »	1 Guignette vulgaire (<i>Actitis hypoleucos</i> Lin.)	»
24 »	3 Chevaliers combattants (<i>Machetes pugnax</i> C.)	»
25 »	2 Sarcelles d'été jf.p (<i>Querquedula ciria</i> Lin.)	»
26 »	1 Chevalier aboyeur (<i>Totanus griseus</i> Briss.)..	tiré
28 »	1 Chevalier aboyeur (<i>Totanus griseus</i> Briss.)..	VU
28 »	1 Chevalier combattant (<i>Wac/zeZes pugnax</i> Cuv.)	tiré
13 Mai	1 Pluvier collier interr. §> (<i>Ch. cantianus</i> Lath.)	»
14 «	1 Chevalier aboyeur (<i>Totanus griseus</i> Briss.)..	VU
>4 »	1 Chevalier combattant (<i>Àttic/zetes pugnax</i> CuvA)	tiré
'4 »	1 Mouette rieuse juv. (<i>Larus ridibundus</i> Lin.)	VU
18 »	1 Chevalier Sylvain (<i>Totanus glareola</i> Temm.)	tiré
23 »	1 Héron crabier (<i>Ardeola ralloides</i> Boie.).....	»



Pointe à la Bise.

QUELQUES REMARQUES
SUR
LE DESSIN A LA CHAMBRE CLAIRE

Par Frank Brocher.

(Suite)

Du dessin au Microscope ou à la Loupe, d'objets d'assez grande dimension, avec un faible agrandissement. Du dessin en réduction avec la Chambre claire pour Microscope.

Dans un précédent article (*Bull. 1908*) j'ai parlé de la théorie optique du dessin à la chambre claire ordinaire, et j'ai indiqué comment, à l'aide de verres de lorgnon, on pouvait éviter la fatigue oculaire qui, souvent, résulte de l'emploi de cet instrument. Mais je n'ai pas traité des usages pratiques de celui-ci et surtout de ses applications au microscope ou à la loupe.

Or, quelques personnes m'ayant demandé des renseignements à ce sujet, et ayant constaté, d'autre part, que plusieurs naturalistes de mes amis, ont été heureux d'apprendre à connaître différents petits dispositifs, que j'emploie avec avantage dans divers cas particuliers, je me suis décidé à rédiger cette seconde notice.

C'est peut-être dans son application au microscope que la chambre claire est le plus souvent utilisée. Son emploi est tellement connu que cela peut sembler superflu d'en parler ici. Cependant, si tout micrographe sait se tirer d'affaire, lorsqu'il a à dessiner un objet de petite dimension, ne dépassant pas, par exemple, 4 à 5 mm., il en est tout autrement lorsqu'on lui demande de dessiner un animal ayant 12 à 15 mm. de longueur, ou même davantage.

En effet, avec les objectifs les plus faibles, dont on se sert habituellement, le champ microscopique n'a qu'un diamètre maximum

de 7 à 8 mm. Diamètre qui se trouve encore diminué lorsqu'on se sert de la chambre claire, car cet instrument éloigne l'œil de l'oculaire.

On peut, évidemment, dessiner d'abord la partie antérieure, puis la partie postérieure, et, de ces deux croquis, ne faire ensuite qu'un seul dessin. Mais, si ce procédé est acceptable, lorsqu'il s'agit d'un objet allongé, il devient presque impossible si l'objet à dessiner est large et occupe une grande partie du champ microscopique. Dans ce cas, il est souvent difficile de bien raccorder les deux moitiés du dessin, et, en outre, celui-ci se trouve de si grande dimension, qu'il est encombrant.

Le diamètre du champ microscopique étant d'autant plus étendu que le grossissement employé est faible, il y aurait donc avantage à ce que les constructeurs fabriquent des objectifs à très faible grossissement. Mais, l'objectif devant être d'autant plus éloigné de l'objet à observer que le grossissement est faible, on ne pourrait employer ces objectifs avec les statifs ordinaires, le porte-tube et la crémaillère ne permettant pas un tel éloignement. Je suis arrivé cependant, par un procédé fort simple, à tourner cette difficulté.

Les objectifs faibles, d'un usage habituel, sont composés en général, de deux lentilles combinées; c'est le cas par exemple pour le n° i de Leitz. Employé avec l'oculaire I et le tube du microscope non allongé, il découvre *un champ microscopique de 7 mm.* de diamètre et donne *un grossissement linéaire de $\frac{32}{1}$* (calculé avec la chambre claire d'Abbé, au niveau de la table). Si l'on enlève la première lentille (dite frontale) d'un de ces objectifs, et qu'on n'utilise que la lentille qui reste, le grossissement se trouve diminué des $\frac{2}{3}$ et le diamètre du champ microscopique est triplé. Mais, comme nous venons de l'expliquer, il en résulte que l'éloignement nécessaire de l'objectif devient tel, que ce dernier étant mis au bout du tube à sa place normale, le tube devrait être monté plus haut que la construction du statif ne le permet.

Je tourne cette difficulté en fixant ce demi-objectif, non pas à l'extrémité du tube, mais *dans l'intérieur* de celui-ci, à une certaine hauteur. Pour cela, je me suis construit un petit cylindre en carton, dont le diamètre extérieur correspond au diamètre interne du tube

* C'est du moins le cas pour l'objectif dont je me sers (Leitz obj. I. modèle 1886).

du microscope, et dont le diamètre intérieur permet juste à l'extrémité de l'objectif incomplet de s'y emboîter. J'introduis ce système à l'intérieur du tube du microscope, par le haut, en dévissant le tube de rallonge. Ensuite, ce tube étant replacé, je l'emploie avec la longueur minima nécessaire, pour obtenir une image nette.

J'obtiens ainsi (en calculant de la même manière que précédemment) *un grossissement de $\frac{1}{11}$ avec un champ de 25 mm.* de diamètre. Champ qui se trouve réduit, il est vrai, à 19 mm. seulement, par l'emploi de la chambre claire. Cela permet de dessiner des objets déjà d'assez grande dimension (larves ou insectes).

Mais, si l'on désire dessiner un objet ou un animal, de dimension encore supérieure, qui atteint, par exemple, ou dépasse cinq centimètres, le problème devient plus compliqué.

J'ai cependant réussi, en employant sans microscope la chambre claire d'Abbé pour microscope, à trouver un procédé qui permet d'obtenir, à volonté, un dessin de grandeur naturelle, ou d'un grossissement de $7 \rightarrow \frac{2}{1} \rightarrow \frac{3}{1}$ etc., tout en disposant d'un champ dont le diamètre est de onze centimètres pour un grossissement de $\frac{17}{1}$, et qui diminue plus ou moins⁴ proportionnellement. lorsque celui-ci augmente.

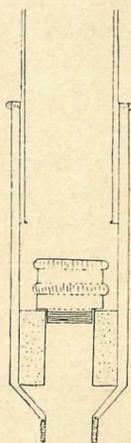
Le schéma suivant, qui indique la construction et le fonctionnement de la chambre claire d'Abbé, aidera, mieux qu'une longue description, à comprendre la suite de cet exposé.

A et B = deux prismes isocèles à angle droit accolés de manière à former un cube. Toute la face hypothénuse du prisme supérieur est argentée et fait l'office de miroir, à l'exception d'un petit espace de 1 à 2 mm. en son milieu.

En D, un miroir qui fait partie de l'instrument.

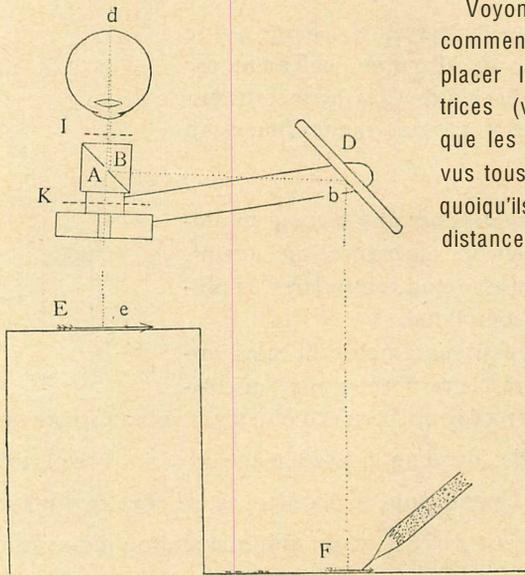
E = objet à dessiner. F' = papier posé sur la table.

J-e ne puis exposer ici la théorie optique de la chambre claire. Rap-



i. Par le fait que, suivant les distances, on ne travaille pas avec les mêmes lentilles, le grossissement n'est pas mathématiquement proportionnel à la distance

pelons seulement que le rayon (F b B d) émané du papier F, et le rayon (e d), émané de l'objet E, arrivent à se superposer dans l'œil, et qu'ainsi celui-ci voit l'objet E posé sur le papier F. Si les deux objets E et F sont à la même distance de l'œil, le dessin se trouvera de grandeur naturelle. Si l'objet E est plus près de l'œil que le papier F, le dessin se trouvera agrandi ; c'est, du reste, ce que nous cherchons.



Voyons, à présent, où et comment, il nous faudra placer les lentilles correctrices (voir *Bull. 08*) pour que les objets E et F, soient vus tous deux, avec netteté, quoiqu'ils se trouvent à des distances différentes.

Admettons par exemple que, la chambre claire étant fixée à un support, son prisme soit à 28 centimètres au-dessus de la table. Le papier repose

sur la table, et l'objet à dessiner est placé sur un corps quelconque, qui l'élève de 10 centimètres.

Le rayon (F-b) a donc 28 centimètres, le rayon (b-B) a 10 centimètres (distance immuable, le miroir étant toujours à la même distance du prisme), et le rayon (B-d) a approximativement 2 centimètres (pratiquement on peut le négliger).

Le papier F se trouve donc à une distance de l'œil de $28 + 10 - 2 = 40$ centimètres. Pour qu'il soit vu distinctement, le cristallin est obligé de faire un effort accommodateur de 2 Vj dioptries, effort que nous remplaçons par l'emploi d'une lentille de $2 \frac{1}{2}$ dioptries (voir *Bull. 08*), que nous placerons en I. (Les constructeurs de microscopes fournissent sur demande des lentilles *ad hoc*, enchâssées dans un anneau qui s'adapte à la chambre claire).

L'objet E, lui, se trouve à 18 centimètres de la chambre claire, donc à 20 centimètres de l'œil. Normalement, pour qu'il soit vu nettement, l'emploi d'une loupe serait nécessaire, car le cristallin ne peut fournir, à lui seul, chez un adulte, une accommodation suffisante, pour la vision nette à une si faible distance. Dans le cas présent, ou, par l'adjonction de lentilles appropriées, nous supprimons complètement le travail du cristallin, nous savons qu'il faudra entreposer sur le rayon (d-e) une lentille de 5 dioptries (voir *Bull.* 08, page iio), *ce qui correspond à l'emploi d'une loupe de force moyenne.*

Mais, comme nous avons déjà rnis en l, sur le parcours commun aux rayons visuels parallèles, venant du papier F et de l'objet E, une lentille de $2\frac{1}{2}$ dioptries, il suffira de rajouter en K, sur le parcours particulier du rayon (d e), une lentille de $1\frac{1}{2}$ dioptries. ($2\frac{1}{2} + 1\frac{1}{2} = 4$ dioptries). Nous poserons donc simplement, sur la bague de laiton, un verre de lorgnon de $2\frac{1}{2}$ dioptries.

Dans ces conditions, nous verrons aussi distinctement l'objet E qui est à 20 centimètres de l'œil, que le papier qui se trouve à 40 centimètres. Le dessin se trouvera agrandi de moitié $\frac{2}{1}$, et le diamètre du champ à dessiner est de $8\frac{1}{2}$ centimètres.

Par la pratique, j'ai trouvé, — en laissant la chambre claire à la même hauteur de 28 centimètres, — qu'en rapprochant à 15 centimètres de l'œil, l'objet à dessiner, on diminue le diamètre qui n'a plus que 6 centimètres et on augmente le grossissement qui devient triple $\frac{3}{1}$. — au contraire, on éloigne l'objet E à 25 centimètres, le diamètre du champ à dessiner atteint 11 centimètres, mais le grossissement diminue et n'est plus que de $\frac{1}{1.7}$.

On peut donc régler l'agrandissement du dessin en rapprochant ou en éloignant l'objet E de la chambre claire, et, dans ce cas, le diamètre du champ à dessiner diminue ou augmente, plus ou moins proportionnellement, mais en raison inverse. Si l'on veut augmenter l'agrandissement du dessin F, sans diminuer le diamètre du champ E, il faut, sans modifier la distance qui sépare l'objet E du prisme, les élever tous deux davantage au dessus de la table. L'agrandissement du dessin F augmentera en proportion de l'allongement de la distance (F-b), mais on perdra en proportion la possibilité de faire un dessin *délicat* (p.c.q. trop éloigné de l'œil). Il va sans dire,

que *chaque* fois qu'on modifie ces distances, on est obligé de calculer quelle devra être la puissance dioptrique des lentilles qu'on intercalera en K ou en I.

Dans le précédent article (*Bull.* 08, p. 110), un tableau indique à combien de dioptries correspond l'accommodation à partir de 4 mètres jusqu'à 20 centimètres. Mais, pour le travail, tel que nous venons de le décrire dans cet article, on a particulièrement besoin de connaître à combien de dioptries correspond l'accommodation pour la vision nette de 20 centimètres à 10 centimètres (pratiquement, il n'y a pas avantage à diminuer cette distance).

Nous donnerons donc ici un tableau complémentaire.

Distance de l'objet à dessiner
à l'œil

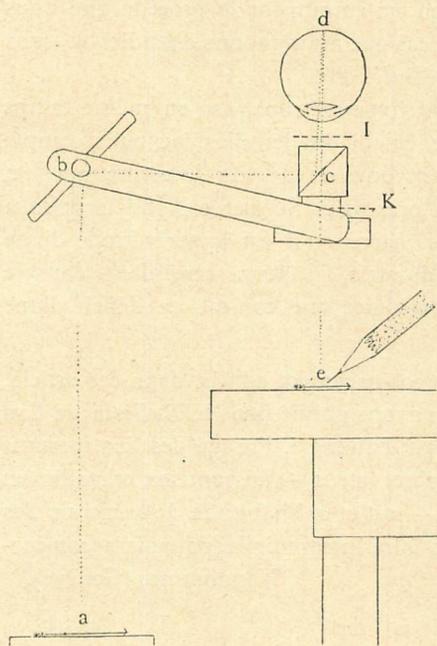
nécessite pour que la vue soit
nette un effort d'accommoda-
tion correspondant à l'adjonc-
tion d'une lentille de :

to centimètres	10	dioptries
11 »	9.09	»
12 »	8.33	»
13 »	7.7	« »
>4 »	7.4	»
15 »	6.66	»
16 »	6.24	»
>7 »	5.88	»
18 »	5.55	»
19 »	5.26	»
20 »	5	»

Enfin nous pourrons aussi, avec la *chambre claire d'Abbé*, faire un dessin, non pas agrandi, mais réduit.

Exécuter un dessin en réduction, c'est le travail courant qu'on fait avec la *chambre claire ordinaire*. Toutefois, cet instrument faisant faire au rayon visuel un angle de 90°, on ne peut reproduire que ce que l'on voit perpendiculairement au plan du papier. Son emploi n'est plus possible si l'on veut dessiner par exemple un serpent à terre, enroulé sur lui-même, ou un animal quelconque, au fond de l'eau. Mais, la *chambre claire d'Abbé pour microscope*, faisant faire, au rayon visuel, un double angle de 90°, nous permettra d'exécuter un dessin en réduction, dans ces conditions-là.

Pour celà, il faut que l'objet qu'on veut dessiner — posé sur un support quelconque, qu'on peut élever au degré voulu — soit placé à côté de la table, mais plus bas que celle-ci. On fixe la chambre claire tout au bord de la table. L'usage m'a montré, que dans ce cas, il était préférable de s'en servir en sens inverse que précédemment¹ c'est-à-dire, qu'il faut s'arranger que le miroir soit au-dessus de l'objet à observer et le prisme au-dessus du papier où l'on va dessiner. Si l'objet est placé à dix centimètres au-dessous de la table et que la chambre claire soit à 0,30 au-dessus de celle-ci : le rayon (a-b) aura 40 cm., le rayon (b-c) 10 cm., total 50 centimètres¹.



Donc, pour voir distinctement l'objet (a), il faudra mettre en 1 une lentille de 2 dioptries (*Bull.* 08). Le papier (e), lui, étant à 30 centimètres, nécessite une lentille de 3,33 dioptries. Nous mettrons donc en K une lentille de 1,33 dioptrie, (soit une lentille de 1,25 ou 1,50 puisqu'il n'y en a pas de 1,33) dont l'effet, s'additionnant à celui de celle déjà placée en I, nous donnera les 3,33 dioptries demandées.

Nous verrons ainsi, également bien, l'objet et le papier, et le dessin se trouvera réduit, *approximati-*

vement d'autant plus, que la distance du papier (e) au prisme (rayon e-c) sera plus petite que celle de l'objet (a) au prisme, (y compris la réflexion par le miroir, c.-à-d. le trajet du rayon a-b, additionné au rayon b-c).

Dans le cas particulier le dessin sera approximativement réduit des $\frac{30}{50}$ soit des $\frac{3}{5}$.

1. La distance (c-d) est négligeable.

Il va sans dire que, si l'observateur n'a pas *l'œil normalement conformé*, s'il est obligé de se servir habituellement d'un lorgnon, il doit, dans le calcul des lentilles, tenir compte de son déficit personnel, (la force de son lorgnon), positif ou négatif, suivant qu'il est *hypermétrope ou myope*.

Mais, si l'observateur porte un lorgnon, simplement parce qu'il est *presbyte*, (c'est-à-dire que son œil étant normalement conformé, c'est son *pouvoir accommodateur seul* qui, par le fait de l'âge, est *en souffrance'*), il n'aura pas besoin de tenir compte de la force de son lorgnon, dans le calcul des lentilles à employer; puisque nous supprimons toute accommodation, en employant le procédé que nous avons indiqué dans les deux cas que nous venons d'étudier et dans le P. S. du précédent article (*Bull.* 08).

Si l'observateur, myope ou hypermétrope, est en même temps presbyte, il devra, dans le calcul des lentilles, ne tenir compte que de ce qui provient de sa myopie ou de son hypermétropie, et négliger ce qui a rapport à sa presbytie. Si, par ex. son lorgnon a une force de deux dioptries, parce qu'il est hypermétrope d'une dioptrie et presbyte d'une dioptrie, il devra cependant, dans le calcul des lentilles, ne se considérer que comme en déficit d'une seule dioptrie.

Remarque. — Nous avons constamment admis, dans cet article, ainsi que dans celui que nous avons publié dans le *Bulletin* de l'an dernier, que l'observateur est habitué à l'usage des instruments d'optique ; c'est-à-dire que l'observateur — laissant son cristallin en état de relâchement complet — sait et a l'habitude de se servir des instruments en question sans faire intervenir le pouvoir accommodateur de son œil.

Vandœuvres (Genève).

A PROPOS
DES
COQUILLES TERRESTRES ET FLUVIATALES DU BASSIN DU LÉMAN
QUELQUES VIEUX SOUVENIRS

Par Emile Blanchet

I

Hélix aspersa. — Cette charmante coquille a été introduite dans le canton de Genève par Charles Blanchet. Une vingtaine d'exemplaires furent déposés au Pont d'Aire. Elle se propagea très rapidement et se trouve très fréquemment, maintenant, à Aire, Châtelaine, les jardins de la Servette, le Petit et le Grand-Saconnex. Elle est sans doute plus loin encore.

Il serait intéressant de savoir si elle se trouve sur la rive gauche, où elle aurait pu atterrir, transportée par les eaux ou à la suite des crues du Rhône.

En 1896, me trouvant à Clarens, dans l'établissement horticole de M. Deribeaupierre, je fus surpris d'en trouver quelques exemplaires. Questionné d'où elle pouvait provenir, M. Deribeaupierre me dit qu'elle avait dû lui parvenir deux ou trois ans auparavant, avec un envoi de palmiers venus du Midi de la France.

Lors du même séjour à Clarens, je la retrouvai sur la route de Clarens à Baugy. Très commune dans le Midi de la France, elle est fort appréciée des gourmets.

P. S. — Ce n'est certes pas un cadeau fait à l'agriculture, car elle est très vorace.

Hélix pomatia. — Notre vulgaire Escargot des vignes présente fort rarement, il est vrai, une curieuse anomalie.

Si vous présentez un Escargot, la pointe de la spire contre vous, vous remarquerez que cette spire tourne à droite. Très rare est le cas où la spire tourne à gauche. De là le nom de « variété *contrarias* ».

J'ai lu quelque part que la proportion des *contraria* était de $\frac{1}{24000}$ autant du moins que l'on peut l'estimer.

Me promenant un jour (en 1865) le long du marché des Rues-Basses, je m'approchai d'une marchande d'Escargots et lui demandai si elle en avait vu qui tournaient à gauche. Sans mot dire, elle mit la main dans un chiffon de toile et en sortit deux exemplaires adultes et vivants ! Je modérai ma joie et fus heureux de ne les payer que dix sous pièce.

Je demeurai, à cette époque, dans une pension du Chemin du Mail — maison isolée, au milieu d'un jardin, à droite du chemin du Four. Curieux de voir si les descendants de mes deux *contrarias* seraient eux-mêmes des *Contrarias*, — si, dans le nombre, il n'y en aurait que quelques-uns, ou, si même, tous ne reviendraient pas au type du genre, — je fis un petit enclos avec des ardoises plantées en terre et y assujettis un fin treillis en guise de couvercle.

Une ou deux fois par jour je faisais une visite à mes sujets et leur apportais des feuilles de salade, etc.

J'étais souvent accompagné par une vieille demoiselle de 80 ans, un peu... bête, qui paraissait, cependant, s'y intéresser aussi.

Un beau jour, je trouvai le treillis déplacé et mes Escargots en promenade !

— Je ne les ai plus revus !

Dès lors, j'ai maintes fois questionné, au marché, des marchands d'Escargots ; mais, sans avoir jamais eu... la veine.

— Les uns m'envoyaient promener, les autres me disaient avec un petit sourire : « Vous êtes un malin, vous, avec vos tourne à gauche ».

L'année suivante, j'eus la chance d'en trouver un exemplaire, aux Joncs, sous un hangar. Je me suis empressé de le « bouillanter » et de le mettre dans ma collection .

J'ai eu l'occasion de voir un parc à Escargots, dans un pré, près d'une ferme, au Bois-Noir (St-Maurice). Il y en avait quelques milliers parqués sous un Cerisier et maintenus par un entourage en planches, de 15 à 20 centimètres de hauteur. Les planches étaient badigeonnées de sulfate de cuivre ou, probablement, tout simplement de bouillie bordelaise. — Dès que l'Escargot touche à cette bouillie, il rentre ses cornes et fait demi-tour.

Les $\frac{9}{10}$ des habitants de ce parc avaient grimpé le long du tronc du cerisier, jusqu'aux premières branches, pour y chercher un peu

d'ombre. Ils se touchaient tous, pour ainsi dire, tous dans la position ascensionnelle, par conséquent, admirablement placés pour en faire une facile et rapide inspection. Je n'ai pas pu découvrir un seul « *contraria* » parmi ce grand nombre.

Si un collectionneur désire se procurer quelques-uns de ces intéressants spécimens, je l'engage à s'adresser à un marchand faisant le commerce des Escargots, prêts à passer à la poêle. S'il n'obtient pas un exemplaire vivant, tout au moins pourra-t-il s'en procurer qui auront passé par l'épreuve de l'eau chaude.

Il est presque impossible qu'un *contraria* échappe à l'attention des personnes qui s'occupent de leur préparation. Elles s'en aperçoivent en les vidant, et, surtout, en les remplissant à nouveau. En effet, l'opérateur tient la coquille de la main gauche et la remplit de la main droite. S'il y a gêne et qu'il soit obligé de retourner la coquille pour faciliter l'opération, c'est que le sujet présente sa bouche en sens contraire. C'est ainsi que je me suis procuré quelques exemplaires.

Je n'ai jamais trouvé de Scalaire (en forme de tire-bouchon).

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 19 Octobre 1909.

Présidence de M. E. Decrue, Secrétaire.

M. de Schæck, Secrétaire, présente différents ouvrages offerts par M. Poncy et le Muséum de Berlin, puis donne lecture de la lettre suivante de M^{lle} J. Poncy :

LES MOUETTES RIEUSES DANS LE LINCOLNSHIRE

Lors de mon passage à Brigg (Lincolshire) le 18 août 1909, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un paysan au sujet des lieux de ponte des Mouettes rieuses (Blackheaded Gull) sur un étang du voisinage. « Gullspond » se trouve dans un parc qui est ouvert au public pendant la saison des nichées moyennant une finance d'entrée de 3 deniers par personne, finance qui donne le droit de contempler tout à son aise les Mouettes et leurs petits ; les nids sont si serrés, qu'il n'y a pas même la place pour poser le pied.

Les Mouettes rieuses sont protégées là, comme les Hirondelles chez nous et leur capture est interdite, si bien qu'un homme qui en avait tiré une, dut payer 12 fr. 50 d'amende. Elles sont protégées ainsi, me dit le paysan, parce que sans elles nos champs deviendraient inutilisables, car elles détruisent la vermine.

Il ne niche pas d'autres Oiseaux, paraît-il sur cet étang, et fait curieux, les Mouettes ne passent pas pour être des mangeuses de Poissons, car sur un étang du voisinage nommé « Fischpond » on n'en voit jamais une seule.

Le paysan qui me fournit ces renseignements me demanda si je savais où elles allaient dès qu'elles avaient niché, car on n'en voyait plus, qu'au bord de la mer, de toutes grises sans capuchon et mangeant du Poisson, pendant tout le reste de l'année.

J'eus beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'elles changeaient de livrée, c'est-à-dire qu'elles posaient leur plumage de noces, et que d'« insectivores », elles devenaient « piscivores ».

Les habitants de Brigg sont leurs amis, et chaque jour on peut voir ' le toit de la maison située en face de la boulangerie recouvert d'une couche de rieuses attendant que le public achète du pain pour le leur donner ; c'est aussi une excellente occasion pour prendre des instantanés photographiques.

Moi-même en circulant au printemps dans les environs et ignorant encore l'existence de « Gullspound », j'eus l'occasion de voir des champs complètement blancs, et comme je disais à la personne qui m'accompagnait : « Tiens, vous avez aussi des champs de Narcisses chez vous », elle me répondit, pour mon plus grand étonnement : « Non, ce sont des « Blackheaded ! »

M. de Schæk lit ensuite une Communication de M. C. Côte :

M. Côte étant à l'affût à la tombée de la nuit, le 12 septembre igog, au bord de l'Etang-neuf du Chazelay, près de Villars-en-Dombes, vit sortir d'une touffe de joncs, à une cinquantaine de mètres de distance, un petit Oiseau. Croyant d'abord à un Bécasseau blessé et nageant, il envoya son Chien le chercher ; mais aussitôt, l'Oiseau plongea et fila entre deux eaux sur une longueur d'environ deux mètres, puis ne ressortit que la tête. M. Côte l'ayant alors tiré, l'Oiseau prit son vol, comme un Bécasseau, dans sa direction en sifflant tuiii... tuiii... tuiii, puis tomba au second coup de feu. C'était un Lobipède hyperboré^{1 2} (*Phala'opus hyperboreus* Lin.), espèce que M. Côte rencontrait pour la première fois dans ces parages, et qu'il fit monter pour sa collection d'Oiseaux. D'autre part, il signale les captures suivantes : entre le 2g août et le 15 septembre igog, 1^o d'un Rollier, près de Grenoble; 2^o d'une Cigogne noire, près de Feurs (Loire) ; 3^o d'un Aigle Bonelli, près d'Ampuis (Rhône) ; 4^o d'un Stercoraire parasite, adulte, à Chambéry ; 5^o d'une Cigogne noire, le 3o septembre igog, près de Villefranche-sur-Saône (Rhône).

M. Côte informe aussi la Société qu'il a, en outre, capturé 14 Chamois et quelques Marmottes, en montagne.

1. La photographie d'une rue de Brigg est jointe à cette intéressante communication.

2. M. de Schæk montre à la Séance un exemplaire de la même espèce tué sur le lac Léman, à Bellevue, en 1895, par M. Poncy et faisant partie des Collections du Muséum de Genève.

Séance du 16 Novembre 1909.*Présidence de M. Motta, Président.*

Diverses publications, offertes à la bibliothèque par MM. Brocher, Vaucher, Poncy, de Schæk, sont déposées sur le bureau :

M. le D^r J. Thienemann, membre honoraire, informe la Société qu'une Sterne Pierre-Garin (*Sterna hirundo* Lin.) qu'il a baguée, comme poussin, avec un anneau d'aluminium n° 40b, en juillet 1909, sur la Memertnordinsel, Kurische Nehrung, a été capturée par M. Marié, du Saint-Hubert Club, un des premiers jours du mois de septembre 1909, dans la baie de Stfillenelles, embouchure de l'Orne (France). Ce serait la première capture de Sterne de Rossiten, faite à l'étranger.

M. de Schæk lit le résumé d'une lettre et des Statuts reçus du « Bund zur Erhaltung der Naturdenkmäler aus dem Tier- und Pflanzenreiche » de Berlin, et proposant à la Société d'entrer dans cette Association nouvelle. Notre Secrétariat a répondu que la Société, ne disposant pas de fonds, regrettait de ne pouvoir contribuer. M. de Schæk ajoute qu'un mouvement analogue a lieu fort heureusement en Suisse, en particulier dans l'Engadine, pour créer des réserves d'arbres et d'animaux.

M. E. Panchaud, empêché d'assister à la séance, écrit de Genève la lettre suivante :

« J'ai le plaisir de vous informer que j'ai tiré, le 10 novembre 1909, dans un vol de 12 sujets, devant la Belotte, un mâle adulte de *Fuligule nyroca*, qui fait actuellement partie de la Collection de notre collègue M. A. Vaucher. L'estomac contenait 56 grains de 2 espèces de *Carex*, 5 têtes de Punaises (*Troficoris rufipes*), 30 vertèbres de très petits Poissons, d'innombrables débris de minuscules Diptères, 80 silex de 3 millimètres de diamètre en moyenne et un morceau de verre à bouteille de 6 millimètres. Un mâle adulte de cette espèce fut observé dans le port, le 7 avril 1895. Depuis, sauf erreur, il ne s'en est pas tiré près de Genève. »

Puis M. de Schæk donne lecture du travail suivant :

A PROPOS DES OISEAUX DU MONT-SALÈVE

UNE LETTRE INÉDITE DU D' PAUL LEVERKÜHN

Par M. de Schæck.

BIBLIOGRAPHIE

- D' V. Fatio. — Quelques particularités ornithologiques du Mont-Salève (*Bull. Soc. Zool. France* 1897, pp. 114-119.)
- E. Pittard. — Les Vertébrés du Salève (*Le Salève. Description scientifique et pittoresque*, pp. 233-258, publ. par la Section genevoise du Club Alpin Suisse.)
- E. Pittard. — Notes sur la faune des Vertébrés du Mont-Salève. (*Bull. Soc. Géogr. Genève* 1897, tome XXXVI.)
- F. de Schæck. — Ober-Savoyen und seine Alpen-Vogelwelt. (*Naturwissenschaftliche Wochenschrift*, Berlin, 1891, tome VI, pp. 235-237 et 299-301.)
- A. Vaucher. — Note sur le *Circaetus gallicus* Gm. (*Revue franç. d'Ornithol. scient. et pratique*, Paris, 1909.)

Plusieurs nécrologies ont été consacrées à cet ornithologiste distingué. Je ne ferai donc pas ici sa biographie, mais je réunirai quelques souvenirs personnels.

Les années pendant lesquelles il achevait ses études de médecine à Munich — ce qui ne l'empêchait point de s'occuper des Oiseaux — furent celles où il m'écrivait souvent. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître personnellement Leverkühn, mais dès ses premières lettres, je devinais tout son mérite et ses hautes qualités de caractère et de cœur. Il venait d'être reçu docteur, quand on lui demanda de se joindre à l'expédition qui devait retrouver Emin Pacha, dans l'Afrique Orientale Nord, proposition qu'il n'accepta pas d'ailleurs et je me rappelle l'indécision où il se trouvait, me consultant sur les pour et les contre d'une pareille entreprise, car il s'ouvrait à moi, comme à l'un de ses anciens amis.

Leverkühn se rendit à Sofia, pour diriger les Collections scientifiques et la Bibliothèque du Prince Ferdinand (aujourd'hui Roi de Bulgarie). Ses nouvelles devinrent plus rares, à mon grand regret. Les exigences d'un service qu'il organisa entièrement l'absorbaient. Quelque temps après la publication du premier volume du grand ouvrage de Naumann (*Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*,

1896-1904) dont il fut un des principaux collaborateurs. Leverkühn m'offrit encore un tirage à part de la Préface qu'il rédigea pour la seconde édition. Cette préface résume la vie des 3 Naumann et contient des illustrations et curieux portraits qui n'ont pas été publiés dans l'ouvrage. Les travaux que nous possédons du jeune savant bavarois sont nombreux, toujours fort bien documentés. Qu'il s'agisse souvent de compilations, ils peuvent rendre les plus grands services ; on peut s'y rapporter, de telle date à telle date, pour des sujets spéciaux. Connaissant les principales langues, il s'entourait d'ouvrages de tous pays, les empruntant par des démarches parfois compliquées, ou se rendant sur place, pour les consulter. Sa bibliothèque particulière ne comprenait pas moins de 3000 numéros.

Chargé d'une mission dans le Caucase, il eut un grave accident de cheval, entraînant des lésions internes, dont il ne se remit pas. 11 mourut à Sofia, à 3g ans.

Voici une des premières lettres qu'il m'adressa à Paris, et où il me parle d'un séjour au sommet du Grand Salève. 11 voyageait avec un de ses amis, M. U.

Munich, le 4 Août 1891.

Cher Monsieur,

« Tous mes remerciements pour l'envoi de vos publications, la
 « Huppe, la Haute-Savoie, etc.. . Permettez-moi d'ajouter à ce mé-
 « moire quelques mots. J'ai été plusieurs journées (10-12 juin) au
 « sommet du Salève; j'ai habité les Treize-Arbres et j'y ai observé
 « les espèces suivantes : plusieurs fois au vol, le Pèlerin (*Falco*
 « *peregrinus*), mâle et femelle, qui avaient sûrement leur nid dans
 « les rochers. J'examinai, longtemps, un exemplaire du Loir gris
 « (*Myoxus glis*) qui grimpait sur les buissons de la Petite-Gorge où
 « je montais. Je trouvai les nids de la Grive musicienne (*Turdus*
 « *musicus*), du Merle noir (*Merula nigra*) et du Bruant jaune
 « (*Emberiza citrinella*) au sommet. En descendant, j'écoutai le chant
 « du Merle de roches (*Monticola saxatilis*). Deux enfants qui gar-
 « daient les Chèvres me parlèrent beaucoup de la Perdrix rouge
 « (*Caccabis rufa*) qu'ils décrivaient si clairement, que je ne puis
 « douter de l'exactitude de leur récit ; il s'agissait de cette espèce. Ils
 « olirèrent de me guider à un nid. J'y renonçai, faute de temps. Ils

« me dirent qu'un citoyen de Genève venait, chaque année, prendre
 « les œufs, qu'il les payait et qu'aucun Oiseau n'était en sécurité
 « avec lui ! J'espère que vous n'êtes pas cette personne...

« J'observai au sommet, avec mon ami, un Traquet qui n'était
 « pas le Motteux (*Saxicola œnanthé*) ; les deux Oiseaux, mâle et
 « femelle, y avaient leur nid que je ne trouvai pas. J'ignore de quelle
 « espèce il s'agissait. J'en ai fait un croquis, mais je n'ai pas réussi
 « à l'identifier dans ma collection ou dans différents musées. Croyez-
 « vous qu'il y ait au Salève d'autres espèces de Saxicoles ? Je n'ai
 « pas réussi à voir les Vautours *, les gens m'assuraient que le nid
 « était abandonné à cette époque. »

Si nous examinons rapidement les espèces mentionnées dans cette lettre, nous rappellerons qu'une ou deux paires du Pèlerin viennent, chaque année, se reproduire dans les rochers du versant Nord-Ouest. Un nid a été pris, au printemps dernier, au Petit-Salève ; il figure dans la Collection Locale du Palais Eynard, avec une intéressante photographie indiquant son emplacement.

Le Loir gris a déjà été cité dans la faune du Salève. Il habite la plaine et les montagnes. La Grive musicienne et le Merle noir, nicheurs au Salève, se reproduisent donc au sommet (Leverkühn). Quant au Bruant jaune que nous ne trouvons pas mentionné dans la notice de Fatio, il est, sans doute, hôte régulier et nicheur, jus qu'au sommet (Leverkühn). Il serait sédentaire d'après M. Pittard. Le Merle de roches s'est, de tout temps, reproduit sur cette montagne, cantonné d'ordinaire à une altitude moyenne.

V. Fatio nous parle de la Perdrix rouge en ces termes : « Une ou
 « deux paires de Perdrix rouge continuent à se reproduire dans les
 « pentes du Petit-Salève, malgré les persécutions dont elles sont
 « l'objet de la part des chasseurs. » Leverkühn la signale donc, dans sa lettre, pour le Grand-Salève. Quant au Traquet qui n'était pas le Motteux, selon Leverkühn, nous trouvons dans les travaux publiés, le Traquetpâtre (*Pratincola rubicola*) que cet ornithologiste connaissait sans doute et c'était donc quelque autre espèce ? Il s'agit peut-être du Traquet rieur (*S. leucura* Gm.) grande espèce recherchant les régions montagneuses et rocailleuses, déjà rencontrée dans la Haute-Savoie ou encore du Traquet oreillard (*S. aurila* Temm.)

i. Il s'agit de l'Alimoche (la Rédaction).

qui a été observé également en Savoie, à Pierre-Percée, par notre collègue M. Vaucher. Puissent ces citations encourager dans l'étude de la faune de notre montagne voisine ! On découvrira, probablement, surtout dans les Passereaux, des espèces nicheuses ou de passage qui n'ont pas été signalées. J'ai tout lieu de croire que le Faucon Kobez (*Erythropus verpertinus* Pall.) y passe ou s'y arrête, durant ses migrations. J'ai publié dans le *Bulletin* quelques renseignements sur les allures de ce petit Faucon, pour l'avoir observé sur Salvan (Valais) il y a deux ans. La répartition des Oiseaux du Salève, suivant les saisons, serait aussi à préciser. Un exemple suffira : il y a quelques années, je vis au sommet du Grand-Salève, près des mares, une petite société de Linottes (*Cannabina sanguinea* Landb.) composée d'adultes et de jeunes. Faut-il mentionner l'espèce comme sédentaire ?

Particulièrement intéressante au point de vue ornithologique, cette montagne n'a pas été l'objet d'une étude détaillée. Les observations spéciales qui s'y rattachent — celles sur les Rapaces sont dues à M. A. Vaucher — sont éparses dans Necker, Bailly, Fatio et Studer, ce dernier catalogue en cours de publication, et les listes spéciales sont malheureusement incomplètes ou peu précises, comme renseignements.

V. Fatio mentionne 28 espèces d'Oiseaux et admet que la faune du Salève peut compter environ 210 espèces, en y introduisant celles rencontrées au pied de la montagne. M. le Prof. Pittard indique 181 espèces et nous y voyons figurer la Mouette rieuse et le Grèbe castagneux, rencontrés aux îles d'Arve.

Il serait préférable de faire rentrer seulement les espèces purement subalpines, préalpines ou alpines dans la monographie des Vertébrés du Salève, en commençant par les Mammifères et les Oiseaux. Les collectionneurs et excursionnistes de notre ville auront, sans doute,

des communications à nous faire qui faciliteraient beaucoup ce travail.

Bd des Philosophes, 21.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 13, paru fin Avril 1910

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 18 Janvier 1910.

Présidence de M. Motta, Président.

Lettre d'excuses de M. R. Poncey empêché, qui ne pourra remplir cette année de fonction quelconque dans les Comités.

Lettre de M. G. de Burg, Président de la Société suisse pour l'étude des Oiseaux et leur protection, demandant à la Société de déléguer deux de ses membres pour la représenter au Comité central.

Lettre de M. A. Vaucher qui nous communique le fait suivant :

Témérité d'un Rapace pressé par la faim.

En novembre 1909, je reçus un Aigle royal encore frais, de M. H. Vaucher, de Tanger. Voici le texte de la note qui l'accompagnait :

« Un arabe accompagné de son chien, se rendant à Tanger, ne fut pas peu surpris de voir un grand Rapace se précipiter sur son chien et chercher à l'enlever. L'arabe, porteur d'un fusil, abattit l'Aigle, et selon la coutume arabe, lui trancha le cou. C'était un sujet femelle, âgé de 2 ans. Dépouillé, le cou recousu, et, monté, il fait aujourd'hui partie de ma collection ».

Sont parvenues au Secrétariat : les demandes d'adhésion de M. le D' Emile André, Privat-docent à l'Université de Genève, et de M. Gustave de Burg, Professeur au Gymnase d'Olten ; une lettre de M. Louis Denise, Directeur de la « Revue française d'ornithologie », acceptant l'échange de notre Bulletin ; deux lettres du Directeur de la « R. Stazionedi Entomologia Agraria », à Florence, pour l'échange avec sa revue « Redia » ; une lettre du Bibliothécaire de la Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville, confirmant l'échange; une carte de M. le D' F. Brocher qui désire être remplacé au sein de la Commission de publication .

Le Comité a accepté la démission de M. J. Culot, entomologiste de Genève, empêché pour des raisons d'éloignement de suivre nos travaux.

M. Motta, Président, - lit ensuite un fort intéressant rapport sur

La marche de la Société pendant l'année écoulée. Puis il annoncé le décès des regrettés savants - E.-H. Giglioli, de Florence, et Richard Bowdler-Sharpe, de Londres, tous deux ornithologistes distingués.

MM. le D' E. André et Gustave de Burg, candidats présentés par MM. Mottaz et de Schæk sont acceptés à l'unanimité.

Le Comité reste composé des mêmes membres, à l'exception de M. R. Poncy, remplacé par M. J.-E. Lafond. M. le D' Brocher accepte de rester du Comité de publication, et MM. Victor Gay et Jules de Westerweller sont nommés vérificateurs des comptes pour 1910.

La proposition de M. Poncy d'espacer nos séances, du moins à titre temporaire, est soumise au vote et adoptée.

La séance se termine par une captivante causerie de M. E. Lafond sur ses observations ornithologiques en 1909.

Séance du Mardi 19 Avril 1910.

Présidence de M. E.-G. Lafond, vice-Président.

M. le Président lit les lettres d'excuses de M. Mottaz, encore retenu loin de notre ville, de MM. Juge, Jullien et Rosier, empêchés d'assister à la Séance, et enregistre les demandes de démission de MM. D' Aug. Leuba et Henri Zivi. Il signale deux échanges récemment admis avec notre Bulletin — ce sont les publications de la « Société Dauphinoise d'Etudes biologiques », à Grenoble, et du « Musée de Zoologie » de l'Université de Turin. Des dons ont été offerts à la bibliothèque par MM. Brocher, Poncy, Turati et la « Société Lépidoptérologique » de Genève. (Voir la liste des Livres reçus).

Communication de M. Edmond Panchaud : *Un cas d'albinisme chez la Foulque (Fulica atra Lin.)* Cette Foulque se trouvait au milieu d'environ 1400 individus de ses semblables dans la rade de Genève, depuis le commencement de décembre 1909. Le front, les joues, le derrière du cou sont complètement blancs. Le devant du cou est parsemé de taches blanches, le menton et la gorge sont noirs, le ventre est blanchâtre. L'iris est rouge saturne. Quant au bec, chose curieuse, il était entièrement gris de fer, y compris la plaque frontale. Pour tout le reste, ajoute M. Panchaud, ce sujet était

semblable aux autres Foulques, sous le rapport de la coloration, des dimensions et des allures. Il fait actuellement partie de la collection de M. La Loge, naturaliste-préparateur, à Genève, chez qui on peut le voir. Les cas d'albinisme chez la Foulque ne sont pas rares, on en tire quelquefois de toutes blanches. Néanmoins, il ne s'en était pas montré, à notre connaissance jusqu'à présent, dans le port de Genève.

M. Henri Dutoit adresse de Myes (Vaud) sa « Feuille d'observations de la Société Zoologique de Genève ».

L'observateur signale, un passage, le 8 octobre 1909 par un temps pluvieux, d'environ 35 Vanneaux huppés, direction S.-O., le 21 novembre, par le beau temps, d'une trentaine d'Oies sauvages, direction S.-O., et, le 23 novembre, par une bise froide, de 5 Oies, même direction. Du 2 au 8 janvier 1910, la présence d'un Courlis cendré, dans les champs au-dessus de Myes. M. Dutoit constate que cet Oiseau se montrait très sauvage et ne répondait pas à l'appel. Il a enfin noté, durant tout le mois de janvier 1910, un couple du Harle huppé, sujets adultes, pêchant d'ordinaire des Chabots, au bord du lac, près de Myes.

M. le Président donne ensuite lecture, au nom de M. le D^r F. Brocher, de *Quelques renseignements sur les Curculionidés aquatiques*.

On n'a signalé, en Europe, que 4 espèces de cette famille, dont les représentants vivent dans l'eau ou à sa surface. Le D^r Brocher a fait des recherches particulières sur les deux espèces qu'il a observées dans nos environs. *LePhytobiusvelatus* est franchement aquatique : il se tient, en général, accroché aux tiges du *Potamogeton* ; mais il nage aussi en pleine eau. Il ne sort pas de cet élément ; il est assez rare. *YAmalus leucogaster*, en revanche, est plutôt amphibie. Il se tient, habituellement, sur les tiges immergées du *Myriophyllum*, circulant au milieu des feuilles. Il ne peut nager en pleine eau ; mais il marche sur la surface. La nuit, fréquemment, il sort de l'eau et s'envole. Il est assez commun. Ces deux Insectes sont de petite taille ; ils n'atteignent pas tout-à-fait trois millimètres. On les trouve pendant les mois de juin et juillet.

Dans une intéressante conférence intitulée : « A propos des bagues pour Oiseaux migrateurs », M. R. Poney soumet à la Société une collection d'anneaux, en aluminium, de différents modèles employés

dans les principales stations ornithologiques européennes et qui lui ont été très aimablement transmis par MM. les D^r Thomson, d'Aberdeen, Witherby, de Londres, Thienemann, de Rossitten, Weigold, d'Heligoland, BiRDET, de Haarlem, Hermann, de Budapest, Oudemans, d'Amsterdam, Baron London, de Lisden, Côte, de Lyon, Roux, de Lausanne, et Mortensen, de Viborg (Danemark).

Après avoir fait l'historique de la question du baguage des Oiseaux et exposé le pour et le contre, M. Poncy, au nom du Président, M. Charles Mottaz, propose à la Société de créer un type d'anneau portant un numéro d'ordre, à la suite de l'inscription « Société Zoologique de Genève ». MM. Bourquin et C^o, à Etupes (Doubs) ont offert à M. Mottaz de faire, gratuitement, quelques essais sur le type à adopter par la Société. Après une intéressante discussion et un échange de vues entre MM. E.-J. Laeond, F. de Schæck et R. Poncy, il est décidé d'entrer dans les vues du Président et de proposer le type d'anneau fendu, employé par M. Mortensen. Les propositions de M. Mottaz sont acceptées avec remerciements et adoptées à l'unanimité, de même que celle consistant à étudier les moyens de créer une Station centrale Suisse pour recherches zoologiques, au moyen de bagues en aluminium.

M. Poncy lit ensuite la traduction suivante qu'il a faite d'un article publié en allemand par M. le D^r Thienemann, de Rossitten, et envoyé à la Société par ce dernier :

Hirondelles (*Chelidon urbied*) baguées et capturées

à Rossitten.

Une petite colonie d'Hirondelles s'étant établie pendant l'été 1906, près du Musée de la Station ornithologique de Rossitten, je marquais avec des bagues, 11 oiseaux adultes qui se laissaient capturer pendant qu'ils nourrissaient leurs petits.

Les nids furent malheureusement détruits par les intempéries au cours des années suivantes. En l'année 1909, voulant continuer à baguer des Hirondelles, je choisis une colonie qui s'était établie à une centaine de mètres du Musée, mais quel ne fut pas mon étonnement en capturant, le 15 juillet, une adulte qui portait la bague n° 711.

Mon journal disait qu'elle avait été marquée le 15 juillet 1906 ; elle avait donc porté la bague 3 ans et 4 jours. Après l'avoir montrée à un témoin, je lui rendis la liberté ; mais pendant la nuit, ayant eu

des regrets de n'avoir point conservé de preuves de cette capture, je me décidais à retourner le lendemain matin avec mon filet près du nid et je rentrais en possession de mon hirondelle. C'est un mâle qui fait partie maintenant de la collection de la Vogelwarte avec son nid contenant 4 œufs. Toute la colonie avait encore des œufs, mais je n'eus à aucun moment l'intention d'en prendre d'autres.

Ce cas est plein d'intérêt à plusieurs points de vue :

1° L'Hirondelle n° 711 revint pendant plusieurs années consécutives à son vieux foyer (qu'elle ait couvé ailleurs en 1907 et 1908 est fort peu probable). C'est la destruction des nids par les intempéries qui fut la cause de l'abandon par la colonie de la petite maison du Musée et qui la poussa à s'établir à proximité.

2° La marque n'avait pas fait de mal à ce petit oiseau pendant un temps relativement considérable, puisqu'il était parfaitement bien portant et dans les meilleures conditions; son poids était de 18,8 gr., cela prouve que les petits Oiseaux (au-dessous de la taille de l'Etourneau) peuvent supporter l'anneau plusieurs années durant.

3° L'Hirondelle en question, quoique ayant une bague à la patte, s'est parfaitement occupée de la ponte, le mâle contribuant aussi au travail de l'incubation.

Il n'est pas douteux cependant que les essais tentés en vue de marquer les oiseaux ne puissent être améliorés et complétés par l'expérience. Je serai très reconnaissant à tous ceux qui voudront bien me donner à ce sujet appui et conseil. Il faut avouer, après six années d'expériences, que les bagues d'aluminium de la Vogelwarte Rossitten ne sont pas faites pour déterminer l'âge d'un Corbeau qui peut vivre de 60 à 70 ans ; les anneaux ne peuvent se conserver aussi longtemps et la période la plus longue observée jusqu'ici a été de 5 ans, 7 mois, 8 jours, sur une Corneille mantelée qui détient ainsi le record. Elle fut capturée à Gatschina en Russie et portait la marque du 12 oct. 1903 jusqu'au 20 mai 1909, mais la bague était déjà si usée qu'il était douteux qu'elle pût tenir encore 6 ans.'

Les bagues plus résistantes, des Cigognes par exemple, dureront plus longtemps naturellement ; mieux elles sont fixées moins elles sont sujettes à être usées par le frottement. Mais il est impossible de faire pour chaque espèce d'oiseau une bague s'adaptant exactement à

Depuis, il a été apporté à la Vogelwarte Rossitten, un corbeau (*Corvus cornix*) qui portait son anneau depuis plus de 7 ans.

J. Th.

la patte ; cela donnerait trop de variétés de marques, trop de numéros semblables tout en multipliant les chances d'erreur ; d'autre part de simples marques sur le plumage ont l'inconvénient de disparaître avec la mue.

Comme conclusion, il faut remarquer qu'il n'est pas du tout dans notre idée de demander au grand public de participer à des recherches de ce genre avec des oiseaux aussi délicats que des Hirondelles. Un profane saura toujours marquer une Cigogne, car c'est très facile ; mais pour baguer une Hirondelle, il faut une grande habileté, de l'expérience et de la patience, pour capturer, toucher et marquer avec intelligence un si petit organisme.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 14, paru fin décembre 1910.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Mardi 27 Septembre 1910.

Présidence de M. E.-J. Lajond, Vice-président.

M. de Schæck annonce avoir reçu, en mai, depuis notre dernière réunion, d'aimables invitations pour l'assemblée générale de la Société suisse pour l'étude des Oiseaux et leur protection, qui a eu lieu à Bâle. Ces cartes ont été distribuées à nos collègues ornithologistes et des remerciements ont été adressés à M. G. de Burg. Il est, en outre, parvenu au Secrétariat des feuilles d'adhésion pour le 8^{rae} Congrès international de Zoologie, à Graz (Autriche), et le 1^{er} Congrès international d'Entomologie, à Bruxelles, en août dernier.

Les échanges récemment admis avec le Bulletin sont : les « Mitteilungen aus dem Naturhistorischen Muséum », à Hambourg et les « Verhandlungen der Ornithologischen Gesellschaft in Bayern », à Munich. Le Secrétariat a reçu, de la part de la Société Royale de Microscopie de Londres, la demande d'un spécimen de notre publication.

La Bibliothèque s'est enrichie de publications généreusement offertes par MM. Brocher, Poncy et Turati. (Voir la liste des *Livres reçus*).

Communications diverses : M. Louis Ternier, de Honfleur (Calvados), informe la Société qu'il a capturé, le 8 juillet 1910, en baie de Seine, une Mouette pygmée (*Larus minutus* Pall.) extrêmement rare dans cette région, de même que dans tout le Nord et l'Ouest de la France.

M. Claudius Côte, de Lyon, annonce qu'il a bagné les nichées suivantes d'Hirondelles de mer moustac (*Hydrochelidon hybrida*), le 3 juillet 1910, à Villars en Dombes (Ain) :

Sur l'étang de Réculefort

55q 333 662 183 446 —

Sur l'étang de Vavril

192	565	—	648	523	502
563	236	362	782	263	141
532	—	—	612	509	862
381	13g	805	83	130	252
713	04	-	921	227	280
87	—	—	302	247	710
74i	—	—			

Soit 15 nichées en tout.

Sur 28 couples de *Hydroch. hybrida* ayant niché sur l'étang de Vavril, 15 avaient les nids avec les œufs, pas encore éclos. Une seule nichée venait de prendre le vol et n'avait pas encore les rémiges primaires complètement développées.

Il a en outre constaté la présence, ce jour-là, sur les étangs de Reculefort et Vavril des Oiseaux suivants :

10 Courlis cendrés (*Numenius arquatus*), 4 Vanneaux huppés (*Vanellus cristatus*) ayant niché, 1 Oedicnème criard (*Oedicnemus crepitans*), 2 Marouettes bâillon (*Porzana pusilla*) nichant, Poules d'eau ordinaires (*Gallinula chloropus*) nichant, une dizaine de nids avec œufs de Foulques macroule (*Zw/fca atra*), 2 Hérons cendrés (*Ardea cinerea*), 2 Blongios ordinaires (*Ardetta minuta*) et leur nid, 2 nichées de Canards sauvages (*Anas boschas*), une nichée de Sarcelles d'été (*Querquedula ciria*), une nichée de Fuligues nyroca (*Fuligula nyroca*), une trentaine de nichées de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*). Plusieurs pontes et nichées de Grèbes oreillard et castagneux (*Podiceps nigricollis* et *Juviatilis*).

2 couples d'Echasses (*Himantopus candidus*) ont niché, ce printemps, sur la propriété de M. Côte. Les nids, contenant 3 œufs, étaient établis sur une touffe de joncs, sur la crête d'un bief d'étang.

M. Côte a tiré, en outre, à l'ouverture de la chasse, sur le Grand Birieux, 2 Fuligues nyroca (*Fuligula nyroca*), 1 Râle poussin (*Porzana parva*), 1 Héron cendré (*Ardea cinerea*) et 1 Héron pourpre (*Ardea purpurea*).

M. A. Souvairan a observé la nichée du Canard sauvage (*Anas boschas*) dans le marais de Ty, entre Viuz et St-Jeoire (Hte-Savoie), au printemps 1910. Un peu plus haut, dans la montagne du côté de Boège, niche le Râle de Genêts (*Crex pratensis*). Il a aussi observé

la nichée de *VAnas boschas* au Lauenensee, à 1879 mètres d'altitude, et chaque année, on y tire des Bécassines (*Gallinago*).

M. Henry Dutoit, de Myes, a eu le plaisir de voir nicher dans son jardin : 2 couples de Mésanges charbonnières, 2 de Rossignol de murailles, 1 de Chardonneret, 1 de Pinson. Malheureusement, il a constaté que dès que les Rossignols et les Mésanges sont trop nombreux, ils ne peuvent plus s'accorder.

M. H. Dutoit a observé un Busard harpaye (*Circus æruginosus*) qui a fait son nid sur un Chêne, à environ 6 mètres du sol, à proximité de la Gouille de Myes. Le nid, fait de branches et tapissé d'extrémités de branches de sapin, était fini le 17 avril 1910. Le 1^{er} mai il y avait 1 œuf, puis successivement 2 autres, chacun à 3 jours de distance.

Des gamins ayant détruit le nid, M. Dutoit ne put continuer ses observations. Dans le voisinage, 3 Poules d'eau ordinaires (*Gallinula chloropus*) avaient été complètement plumées.

M. le D^r Thienemann informe la Société que la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) n° 2449, Vogelwarte Rossitten, a été bagueée sur le Wörthsee, petit lac à 30 km. au S.-O. de Munich, à l'ait, de 561 m., le 14 juin 1910, et capturée le 27 juillet 1910 à Asnières près Genève (ait. 375 m.). Elle avait donc porté la bague 44 jours et se trouvait à environ 450 km. de son lieu de naissance.

M^{lle} Jane Poncy communique la liste des Oiseaux d'eau contenus dans la vitrine du Lake Hôtel de Killarney (Irlande), liste qu'elle a établie lors d'un voyage en juillet 1910 :

Bécassine sourde ; Bécassine ordinaire ; Bécasseau maubèche ; Chevalier gambette ; Chevalier aboyeur ; Courlis cendré ; Tourne-pierre à collier ; Grand gravelot à collier ; Poule d'eau ordinaire ; Foulque ; Héron cendré ; Oie rieuse ; Souchet commun, m. ad. ; Pilet acuticaude ; Siffleur penelope, m. ad. ; Sarcelle d'été, m. et f. ; Fuligule morillon, m. et f. ; Fuligule milouin, m. et f. ; Garrot vulgaire, m. ; Harle huppé, m. et f. ; Cormoran ordinaire ; Cormoran huppé ; Goéland bourgmestre ; Goéland à manteau bleu, plum. d'été ; Hirondelle de mer pierre garin ; Grèbe huppé, plum. de noces ; Grèbe jougris ; Grèbe castagneux.

M^{lle} Poncy a, en outre, observé les espèces suivantes en grande quantité :

Guignette vulgaire (*AczZis hypoleucos*) ; Héron cendré (*Ardea*

cinerea) ; Goéland à manteau bleu (*Larus argentatus*) ; Goéland cendré (*Larus cantus*) ; Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) ; Cormoran ordinaire (*Phalacrocorax carbo*).

Au National Scottish Muséum d'Edimbourg elle a remarqué une magnifique *Rhodostelia rosea* provenant (comme celle de notre collègue Alfred Vaucher) de l'expédition Buturlin au Kolyma, N.-E. Sibérie, en juin igo5.

M^m Poncy présente les « Educational Bird Leaflets », édités par la National Association of Audubon Societies de 1903 à 1910, sous la haute direction de William DUTCHER de New-York. Ces feuilles montrant la valeur économique, les habitudes de nidification, l'habitat et les migrations, la nourriture de chaque espèce d'Oiseaux utiles, sont en outre illustrées de photographies en couleur ; elles sont distribuées aux élèves des écoles. Une reproduction de la planche au trait permet aux enfants de reproduire les teintes des modèles. C'est par ce moyen qu'on arrive, à coup sûr, à développer les connaissances ornithologiques dans les différentes classes sociales et à assurer une meilleure protection des Oiseaux.

M^m Poncy présente aussi les « Spécial plumage Leaflets » édités par la Selborn Society de Londres sous la direction de James Buckland, et en offre, de la part de ce dernier, plusieurs exemplaires aux membres présents. Ces brochures montrent comment il faut protéger, contre un massacre inévitable, certaines espèces d'Oiseaux intéressantes, en créant des réserves leur permettant de nicher en toute sécurité.

Au Muséum d'Histoire naturelle de New-York, M^{lle} Poncy a particulièrement admiré dans le sous-sol les vitrines éclairées intérieurement à l'électricité, et contenant des représentations de la vie des Laridés (Gulls and Terns) depuis la sortie de l'œuf jusqu'à l'état adulte, représentations faites à un tel degré de perfection qu'elles lui ont semblé supérieures comme facture à celles du South Kensington de Londres.

M. Poncy signale la capture d'une Mouette Sabine et l'apparition de la Sterne Tschegrava près de Genève (travail présenté), puis donne lecture de la IP partie de la Contribution à l'étude de la Mouette rieuse (in extenso au Bulletin), et remet la liste suivante des Hôtes du Port de la Ville de Genève, d'octobre 1909 à mars 1910.

1. 1400 Foulques macroule environ (*Fulica alra*) m. et f., dont
1 à tête blanche et 1 avec le croupion blanc.
 2. 2 Canards sauvages (*Anas boschas*) f.
 3. 130 Fuligules morillons (*Fuligula cristata*) m. et f.
 4. 1 Fuligule milouinan (*Fuligula marila*) f.
 5. 80 Fuligules milouin (*Fuligula ferind*) m. et f.
 6. 2 Macreuses brunes (*Qidemiajusca*) f.
 7. 8 Piettes blanches (*Mergellus albellus*) dont 1 m. ad.
 8. 3 Goélands cendrés (*Larus canus*) 1 ad. 2 juv.
 - g. 800 Mouettes rieuses environ (*Larus ridibundus*) ad. et juv.
 10. 2 Grèbes oreillards (*Podiceps nigricollis*) juv.
 11. 25 Grèbes castagneux (*Podicepsfluviatilis*) m. et f.
- 2400 Oiseaux environ au total.

Séance du Mardi 18 Octobre 1910.

Présidence de M. Poney

{remplaçant le Président et le Vice-président, absents}.

En ouvrant la séance, M. Poney lit les lettres d'excuses de MM. André, Blanchet, Brocher, Hellé, Jullien, Lafond, Mottaz, de Schæck et Vaucher, empêchés pour diverses raisons d'assister.

Sont déposés sur le Bureau les ouvrages suivants qui viennent d'arriver : D' M. Le Roux, Conservateur du Musée d'Annecy. La palafitte néolithique du lac d'Annecy. — Le lac d'Annecy, Faune et Flore, 2 br. 1908 et 1909 (Dons de l'auteur). — La « Revue Savoisienne » 1 vol. 1908 et 4 br. trimestrielles 1909, échange de la Société Florimontane d'Annecy.

M. le Président lit les passages suivants de différentes lettres qui lui ont été adressées :

Communication de M. Ch. Mottaz (du Doubs): Les superbes aberrations *A'Apatura iris* et *illia* ont totalement manqué, cette année, et c'est curieux à dire, mais l'humidité qui doit provoquer le noircissement, c'est-à-dire le mélanisme dans ses moindres degrés n'a provoqué au contraire, chez les *illia* et les *iris*, aucune modification. Il est juste d'ajouter que ces Papillons ne volaient plus par centaines, comme il y a quelques années, et que je n'en ai rencontré qu'un faible nombre.

Communication de M. le D' E. André : « J'ai passé chez M. Du bois, naturaliste-préparateur, qui m'a déjà fourni 5 Oiseaux, dont l'un, un Etourneau, avait dans les intestins un parasite que je ne connaissais pas encore.

Communication de M. A. Vaucher : M. Rocu d'Hernance a ramassé, le 21 août 1910, dans la région des Framboisiers, sur les Voirons, une coquille d'œuf de Tétraz auerhahn, qui a dû donner naissance à un petit, car il est décalotté d'un tiers au gros bout, comme tout œuf après éclosion.

M. R. Poncy présente, au nom de M. Vaucher, un Bécasseau cocorli jeune (*Tringa subarctata*) tué le 15 septembre 1910, aux marais de Sionnet. L'estomac de cet Oiseau contenait des larves (Voyez ci-après l'analyse du D' Brocher).

M. Vaucher a encore envoyé à la séance de ce soir une femelle naturalisée de Pigeon sauvage américain (*Ectopistes migratorius*), espèce que l'on ne trouve plus actuellement que dans la vallée du Mississipi moyen et inférieur, mais qui, il y a cent ans, était tellement abondante, qu'Audubon estimait le nombre des individus d'un seul vol à 2,250,000,000 individus et qu'un seul homme pouvait en capturer, au filet, en une journée, jusqu'à 500 douzaines.

M. Poncy présente encore, au nom de M. Vaucher, la femelle de la Mouette Sabine (*Xema sabini*) dont il a parlé dans la précédente séance. C'est un sujet de 27 mois, commençant à prendre sous la gorge les plumes blanches du plumage d'hiver. Les rémiges sont complètement neuves, l'individu ayant été tiré le 22 août.

Communication de M. William Rosselet, naturaliste-prépar. à Renan (Jura bernois) ; la lettre suivante, datée du 6 octobre : « J'ai l'avantage de vous remettre, comme cas intéressant, un Oiseau paraissant être un mélange du Tarin ordinaire et de la Linotte. Est-ce simplement une variété de Tarin ? Trouvé par un enfant, à St-Imier, il m'a été apporté tout à fait gâté. »

Du même collègue : « Je regrette de ne pouvoir vous donner, ce jour, plus d'observations ; je suis rentré, hier, d'un voyage dans les Alpes, et un travail serré m'empêche d'écrire longuement. Inclus, une curieuse plume que j'ai enlevée, ces jours, à la queue d'un Pic noir (*Picus marilius*) ; elle vous intéressera peut-être.

« J'ai vu, le 28 août, à Renan, rasant l'eau de la Suze, un Stercoraire pomarin (*Stercorarius pomatorhinus*) ; le 29 août, je tire

« un Héron cendré (*Ardea cinerea*) jeune et un Martin-pêcheur « (*Alcedo ispida*) sur les rives de l'Aar, près Bussvyl, Berne; le 8 « octobre, je tire à Renan, un Coucou (*Cuculus canorus*) mâle, superbe exemplaire ; le 12 octobre, vol de Vanneaux (*Vanellus cristatus*), 30 individus; hier, je tire un Vanneau, passant seul ; hier « aussi, 15 octobre, un enfant m'apporte un Engoulevent (*Caprimulgus europæus*), jeune mâle de l'année, trouvé mort sur la route « à 1000 m. d'altitude.

« Je vous ai signalé la capture de deux Accenteurs (*Accentor alpinus*), à Chambrelieu et Venchote, que j'ai empaillés, le 27 « février passé (igio), par un temps de bourrasque de neige. »

M. Claudius Côte envoie à la Société une photographie représentant sa chasse dans les Alpes de la Savoie, du 27 au 30 septembre igio, soit 8 Chamois (*Rupicapra tragus*) et 2 Marmottes (*Arctomys marmotta*).

M. de Schæck signale les captures suivantes : d'un Circaète Jeanle-Blanc (*Circaëtus gallicus*) mâle de deux ans, aux Voiron, le 18 septembre igio ; d'un Râle marouette adulte ou Girardine (Porçana marwetfa), trouvé vivant par M. le D' André, dans la cour du Muséum, le 9 octobre, et de deux Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) et P juv. tués, le 9 octobre, aux marais de Sionnet, dans une troupe d'une cinquantaine.

Suivant M. Poncy, voici la liste des Oiseaux, ramassés la nuit, pendant les passages en masse d'automne sur la ville de Genève.

Sturnus vulgaris (L) ; *Yunx torquilla* (L) ; *Turdus musicus* (L) ; *Saxicola œnanthe* (L) ; *Coturnix commuais* (Bonnaterre) ; *Tringa minuta* (Leisler) ; *Actitis hypoleucos* (L) ; *Porzana maruetta* (Brisson).

Ces chutes ont toujours eu lieu, par la pluie, aux dates suivantes :

5 août 1892 ; 28 sept. 1892 ; 11 sept. 1893 ; 27 août 1897 ; 14 oct. 1898 ; 27 août 1899 ; 30 sept. 1899 ; 18 sept. 1906 ; 27 oct. 1907 ; 1^{er} nov. 1907 ; 15 sept. 1910 ; 12 oct. igio.

En août les pluies de Cailles ne commencent que vers 11 heures du soir ; en sept, vers 10 heures ; en octobre vers 9 heures.

3 ont eu lieu en août ; 5 en sept. ; 3 en oct. ; 1 en nov. (Voir B. S. Zool. Genève. T. I, fasc. 1 à 6, 1907, p. 18).

M. Decrue a observé d'intéressants passages de Vanneaux, Bécasines, Rois de cailles, etc., aux marais de Divonne. Il a remarqué

que lorsqu'il laissait une nichée de Cailleteaux dans le marais, c'était toujours là, qu'au moment du passage, les Cailles migratrices venaient s'abattre, pendant la nuit et qu'on n'en trouvait nulle part ailleurs.

M. Rosier dit aussi quelques mots au sujet des passages sur sa campagne du Petit-Saconnex (Genève), en particulier sur le grand nombre de Gobe-mouches gris (*Musc. griseola*).

M. le D^r F. Brocher communique, par l'organe de M. Poncy, une très intéressante étude sur la ponte, les œufs et les larves du *Limnobates*, des Vélies, la larve, la nymphe et les métamorphoses du *Lep-tocerus albifrons*, la coque ovigère, les œufs et la larve du *Berosus æriceps*, puis il donne quelques observations sur *Prestwichia aquatica* qui, de tous les Hyménoptères aquatiques, est probablement celui qui passe le plus de temps dans l'eau, qui s'y meut avec le plus d'agilité, et chez lequel ce genre de vie a amené le plus de modifications.

M. Brocher a eu la chance d'en observer un individu et de le conserver pendant 29 heures. C'est cet individu dont il présente aujourd'hui le dessin, ainsi que ceux des sujets dont il est parlé plus haut. La lecture de M. Poncy, accompagnée de présentation de sujets, intéresse vivement MM. Decrue et Rosier.

M. Brocher nous adresse enfin la réponse suivante : « Le contenu de l'estomac du Bécasseau cocorli que vous m'avez envoyé se composait d'un grand nombre de larves acéphales de Diptères, longues d'environ 8 à 10 mm. Je ne connais pas ces larves ; je ne puis donc dire à quelle espèce elles appartiennent.

On divise les larves de Diptères en deux catégories: Les encéphales, c'est-à-dire à tête bien distincte ; ces larves donnent en général naissance à des Moustiques (Cousins); 2^o les larves acéphales, à tête indistincte qui produisent des Diptères ressemblant aux Mouches. Les larves acéphales, aquatiques, ne nagent jamais ; elles vivent dans le limon, au bord de l'eau ; elles sont encore peu connues et ont beaucoup de ressemblance entre elles. La seule chose qui m'étonne, étant donné le grand nombre de ces larves dans l'estomac du Bécasseau, c'est de ne pas les avoir trouvées moi-même dans le limon. »

Séance du Mardi 15 Novembre 1910.*Présidence de M. Motta[^], Président.*

M. le Président annonce que, sur la proposition de M. Poncy, le Comité a décidé de nommer «Membre honoraire» M. Adolphe Burdet, de Harlem, en reconnaissance des nombreuses marques de bienveillance pour notre Société.

Communication de M. le D^r E. André : *Parasites de nos Poissons*. M. André entretient la Société de ses observations sur les parasites animaux de nos Poissons, recherches qui ont porté sur 22 espèces de Poissons, et signale notamment un parasite de la peau, l'*Ichthyophthirius multifiliis*, infusoire qui n'avait pas encore été observé en Suisse, et qui, dans d'autres pays, n'est apparu que très rarement.

Passant à l'embranchement des Vers, le savant conférencier cite de nombreux chiffres dont il tire des déductions, puis fait rapidement l'histoire biologique des espèces les plus intéressantes et les plus fréquentes. Cette conférence est accompagnée de fort belles préparations microscopiques.

En terminant, M. André recommande de bien vouloir réserver, pour son laboratoire, les tubes digestifs et l'estomac des Oiseaux, afin de pouvoir continuer ses recherches sur les transformations successives des parasites.

Communication de M. de Schæck : *Remarques sur quelques Fringillidés hybrides*. Après avoir énuméré les cas peu fréquents de croisement, à l'état sauvage, reconnus dans la famille des *Fringillidæ*, parmi nos Passereaux les plus répandus, Bruant, Chardonneret, Linotte, Serin, Verdier, Tarin, etc., M. de Schæck décrit plusieurs spécimens que possède le Muséum d'Histoire naturelle et présente une série de peaux, ainsi qu'un hybride naturalisé, récolté et offert au Muséum, par M. W. Rosselet, de Renan, Jura bernois. Bien qu'il semble difficile d'affirmer l'origine de cet Oiseau, trouvé mort à St-Imier, dans les premiers jours d'octobre 1910, on peut l'admettre comme un hybride du Tarin et du Chardonneret (*Chrysomitris spinus* Lin. *Carduelis elegans* Steph.).

M. de Schæck montre ensuite une paire de Canaris sauvages (*Serinus canarius* Lin.), l'ancêtre de nos nombreuses formes de Canaris domestiques, tel qu'il l'a observé lui-même à Madère, aux Iles Canaries et aux Açores. Introduit dans ce dernier archipel, par

sa petite taille et sa coloration verdâtre, le Canari sauvage se rapproche beaucoup du Serin vert ou « Cini » (*Serinus serinus* Lin.) qui vient régulièrement nicher en Suisse, quelques individus hivernant parfois dans les localités abritées, quand le froid n'est pas rigoureux.

Communications diverses : M. Victor Gay adresse au Secrétariat les lignes suivantes :

« Le 6 novembre igio, étant à la chasse aux Canards, sur le lac de Genève, j'ai approché une troupe de cinq Phalaropes platyrhynques (*Phalaropus fulicarius* Lin.) qui nageaient au large de la pointe de Messèrv, Hte-Savoie. En ayant abattu un, j'eus le regret de constater que les plombs lui avaient coupé une aile et le bec. Le plumage de cet Oiseau (que j'ai remis néanmoins au Muséum de Genève, pour sa collection de peaux) avait encore des plumes rousses de la livrée d'été. Au moment de la capture, il pleuvait fortement et le vent du S.-O., soufflant en rafales, soulevait d'énormes vagues ; aussitôt après le coup de feu, les quatre autres individus disparurent, au vol, en rasant l'eau à la façon des Guiguettes (*Actitis hypoleucos* Lin.), et en faisant entendre des sifflements. C'était la première fois que je constatais la présence d'un aussi grand nombre de ces Oiseaux sur notre lac.

« Durant toute la matinée, des vols de plusieurs centaines d'Alouettes (*A. lauda arvensis* Lin.) passaient sans discontinuer, allant dans la direction S.-O., la neige descendait jusqu'à 500 m. d'alt. Le 30 octobre, j'ai observé, à 300 mètres environ de la pointe de Bellerive, sur notre lac, un gros Cormoran, se dirigeant au S.-O.

M. Gay a. en outre, constaté la veille du premier gel nocturne, l'arrivée dans nos marais de plusieurs centaines de Bécassines qui, pendant la nuit, se rendirent toutes aux marais de Culoz; en passant par dessus le Vuache.

M. E. Panchaud informe la Société de l'observation suivante: « Le 6 novembre igio, par une violente tempête du S.-O., et neige sur les montagnes environnantes, j'ai tiré devant Believue, sur le lac Léman, un Cormoran (*Phalacrocorax carbo* Lin.), de 2 ans, et dont l'estomac contenait différents Poissons : 17 Ablettes (*Alburnus lucidus* LAn.) nommées vulgairement «Sardines», de 0,16 centimètres de longueur et 1 Perchê (*Perça fluviatilis* Lin.) de 0,20 centimètres de longueur. Ces Poissons avaient tous leurs

« Vers parasites (*Ligula Digramma*). Le même jour, 6 novembre, « j'ai tiré aussi trois Macreuses brunes (*Oidemiafusca* Lin.) jeunes. »

M. Panchaud ajoute à propos du Cormoran : « Un vol d'une soixantaine de ces Oiseaux s'était posé, la veille, sur un Platane des bords du lac, à Sécheron-dessous. »

M. Ad. Burdet a envoyé de très belles photographies, représentant des colonies de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus* Lin.) et de Sternes caujek (*Sterna cantiaca* Gm.), sur leurs nids, en Hollande, qui font l'admiration de l'assemblée.

Séance du Mardi 20 Décembre 1910.

Présidence de M. Lafond, Vice-président.

Les dons de M^{lle} Jane Poncy, de MM. A. Burdet et R. Poncy, pour la bibliothèque, sont déposés sur le Bureau.

M. le Président annonce réception, grâce à l'amabilité du D' Bettelini, de Lugano, de la série complète des fascicules du *Bolletino della Societa Ticinese di Scienza naturala*, échange admis avec le *Bulletin*.

Le Comité est informé de la démission de M. John Jullien et de l'acceptation de M. Adolphe Burdet, de Harlem, comme « Membre honoraire » de la Société Zoologique de Genève.

Communication de M. R. Poncy: *Contribution à l'étude des Echassiers et Palmipèdes se montrant dans le bassin du Léman, années igog et igio*. (In extenso dans le JB «/eZù»), intéressant travail traitant de 24 espèces d'Echassiers et de 32 espèces de Palmipèdes et accompagné à la séance de la présentation de peaux, obligeamment prêtées par le Muséum d'Histoire naturelle, collection en faveur de laquelle le conférencier fait un pressant appel aux chasseurs présents, car il y manque encore des espèces communes dans nos environs.

M. Poncy donne, en terminant, des détails particuliers sur un magnifique mâle du Canard tadorne (*Tadorna cornuta* Gm.), tué sur le Léman, et présente un exemplaire obligeamment prêté, pour la séance, par M. A. Vaucher. (Voyez l'Etude des Echassiers et Palmipèdes).

Communications diverses : Différentes pièces intéressantes, ani-

maux offrant des anomalies de coloration, sont aimablement envoyées à l'examen par M. W. Rosselet, de Renan. Ce sont : un Ecureuil (*Sciurus vulgaris* Lin.) provenant du Valais, et un Campagnol (*Microtus* sp. ?) sujets entièrement albinos.

Une femelle de Sarcelle d'hiver (*Querquedula crecca* Lin.), tirée dans le Jura bernois, dans les tourbières des Franches-Montagnes, dont la livrée, très rousse, rappelle la coloration de la femelle du Canard sauvage (*Anas boschas* Lin.).

Deux jeunes Coucous (*Cuculus canorus* Lin.), dont l'un a été gardé vivant, par M. Rosselet, pendant quatre semaines.

Notre collègue nous informe, enfin, qu'il a été tiré, vers le 10 novembre 1910, un Stercoraire pomarin (*Stercorarius pomarinus* Temm.) sur le Doubs, aux environs de Renan, et que lui-même a tué, le 11 novembre, à Renan, une Mouette rieuse (*L. ridibundus* Lin.).

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES MŒURS

DE LA

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus* L.)

Par Robert Poncy

(Travail lu dans la séance du 2 y sept, ig 10 de la Société zoologique de Genève).

II

En ce qui concerne la distribution et la dispersion géographique de la Mouette rieuse, j'ai reçu les renseignements suivants d'un certain nombre de personnes que je me fais un devoir et un plaisir de remercier ici pour leur grande complaisance et leur amabilité.

Ecosse :

de M. le D^r A. Landsborough Thomson (Natural History Department of the University, Aberdeen (30 avril igio).

La Mouette rieuse est extrêmement commune en été dans toute la contrée et niche en colonies dans tous les districts convenables, souvent à une grande élévation¹ dans les montagnes², et aussi dans les îles extérieures, même aux Shetland et aux Hébrides³ (elle a migré jusqu'à Ste-Kilda) ; elle niche en grand nombre dans l'île principale des Hébrides. En hiver, elle est beaucoup moins commune et quel que peu rare dans les parties nord, mais on peut la trouver en bon nombre le long des côtes en toute saison.

Angleterre :

de M. le D^r H.-F. Witherby, de Londres (ag avril igto).

1. 500 à 600 pieds au-dessus du niveau de la mer.

2. Kearton frères : L'Art de surprendre et de photographier les Oiseaux et les Insectes. Paris igo6 : « Néanmoins, j'ai souvent rencontré des couples isolés qui couvaient sur de petits lacs placés bien haut dans les collines de la chaîne Pennine, où ils se trouvaient à 60 ou 80 kilomètres de la mer », p. 134.

3. P.-H. Bahr. Home life of Marsh-Birds. London 1907, p. 49 . « A colony of Black-headed Gulls nesting on a small island in a wild Hebridean loch ».

La Mouette rieuse niche en plusieurs endroits des Iles britanniques¹ et reste tout l'hiver.

Danemark :

de M. le D'H.-Ch. Mortensen, de Viborg (i5 juin igio).

La Mouette rieuse niche partout en Danemark, souvent par milliers à Klægbanke; Ringkôbing Fjord ; Sperring ; Madsted ; Grum Sô ; Iljardemaal ; Skjoldnoesholm ; Furesô ; Gaunô ; Ostrùpgaard ; Gjessinggaard².

La place de Klægbanke dans Ringkjôbing Fjord est très connue³ ; la Mouette rieuse arrive en Danemark fin mars ou commencement d'avril et repart en août, septembre. Souvent elle séjourne l'hiver en Danemark.

Finlande :

de M. le D' K.-M. Levander, d'Helsingfors (12 juin 1910).

La Mouette rieuse n'hiverné pas sur les côtes des golfes de Bothnie ou de Finlande et particulièrement dans la partie septentrionale de la Baltique.

Pendant l'été, elle niche en abondance en différents endroits des côtes finlandaises (Uleaborg, Jakobstad, Nykarleby, Aland, Tôfsala, Helsingfors, Fredrikshamm, Viborg). En l'été igoi, quelques paires nichèrent sur l'île Lunkulansaari dans la partie septentrionale du lac Ladoga.

A Helsingfors, la Mouette rieuse qui était rare autrefois, ou existait en petit nombre, est aujourd'hui devenue des plus communes, à l'embouchure du fleuve Vanda. Dans ces dernières années, chaque été environ 100 à 200 paires nichent ici. Elles apparaissent au printemps, aussitôt que la route des navires est ouverte, ordinairement entre le i5 avril et le 1^{er} mai. Les dates suivantes, qui ont été publiées dans la dernière séance tenue par la Société pour la Faune et la Flore finlandaise, par M. le D' Brenner, montrent la date d'arrivée de la Mouette rieuse chaque année à Helsingfors :

1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910
i/5	20/3	21/4	23/4	15/4	19/4	10/4	26/4	8/4

1, Particulièrement dans la « Gullerie » de Scoulton Meer en Norfolk.

2. Banke = banc ; Kloeg = limon ; Sô = lac ; O = île.

3. Reichenow's Ornith. Monats berichte Februarshft 1906. O. Haase « Ein. Besuch zweier Vogel-Freistattē in Dänmark », p. 23.

Cet hiver (1910) le port était libre de glaces le 22 mars, mais les Mouettes rieuses n'arrivèrent que le 8 avril.

Russie :

de M. le Dr S.-A. Buturlin, de Wesenberg en Esthonie (11 mai 1910).

La Mouette rieuse est un des oiseaux nicheurs les plus communs de l'Empire russe, dans le sud aussi bien que dans le nord. La limite septentrionale de son aire de nidification en Russie peut être tracée comme suit :

Partie méridionale du lac Onéga ; rare près d'Arkhangel ; dans la partie sud-ouest du gouvernement de Vologda ; dans la partie méridionale du gouvernement de Perm, au nord du 60° 1/2 à peu près ; sur la rivière Ob, plus bas que le 66° 40' N ; dans le bassin de la Léna, dans le bas au moins jusqu'au 64° N ; mais elle est tout à fait commune dans le bassin du Kolyma, au-dessous du 68° N ; au Kamtchatka rare.

Il est assez curieux que cet oiseau n'ait jamais été rencontré dans le bassin du Yenisséï.

Il niche aussi bien loin du midi que sur les grèves méridionales de la mer Caspienne, sur le bas Atrek, sur le Tedjend, sur le bas Oxus, (communément quoique pas nombreux) et dans d'autres parties du Turkestan ; sur le lac Ghanka, dans la partie méridionale du pays des Ussuri. (Jusqu'à présent il ne fut pas observé nichant dans le pays Ussuri ; mais j'en ai reçu plusieurs spécimens en noces de M. A.-J. Tscherski, le fils du fameux paléontologiste).

Comme hivernante, la Mouette rieuse passe l'hiver sur les grèves de la Mer Noire et en immense quantité sur la mer Caspienne, dans les parties sud des provinces transcaspennes et particulièrement en Turkestan (évidemment en très petit nombre).

En Asie, hors des limites de l'Empire russe, la Mouette rieuse niche sur l'île de Yezo, dans la Corée septentrionale, dans la Mongolie du nord ("pas commun). M. A.-O. Hume pense qu'elle doit nicher en Kashmere et on la dit être commune en Palestine.

Elle hiverne au Japon méridional, en très grand nombre en Chine (spécialement dans la moitié septentrionale), aux îles Philippines, en Cachemire, Ladak, et toute l'Inde septentrionale. Mais elle n'a

pas été observée ni en Birmanie, ni dans les autres parties Indo chinoises, ni dans l'Inde méridionale h

Elle est très rare sur les grèves du Beluchistan et à peine connue en Perse (excepté près de la Caspienne).

On la dit très nombreuse en hiver en « Kashgaria », mais je ne peux pas actuellement donner la source de cette information et ne suis pas tout à fait sûr du fait.

Allemagne:

de M. le D^r Hugo Weigold, à Helgoland (du 26 avril 1910).

La Mouette rieuse niche sur beaucoup de lacs du continent en Allemagne. Dans le voisinage des côtes, entr'autres au « Mowenbruch » de Rossitten, sur beaucoup d'îles de la Baltique et du Kattegat ; en Schleswig-Holstein ; Oldenburg ; Barlager-Heide ; Ostfriesland : en abondance.

Elle niche partout en grande quantité, cependant jamais directement à la mer, mais toujours sur les eaux douces. Elle hiverne depuis une dizaine d'années dans le port de Hambourg sur l'Alster, où on la nourrit.

Hollande :

de M. le Prof. Burdet, de Harlem (du 31 mars 1910).

La Mouette rieuse niche en grand nombre au lac de Naardem et à l'île de Texel².

France :

de M. le D^r Louis Ternier³.

Les départements de l'intérieur où les Mouettes nous sont indiquées comme communes appartiennent au bassin de la Loire. Sur beaucoup de points du littoral, les Mouettes n'émigrent pas et sont

1 . Note de l'auteur. Plusieurs voyageurs ont sans doute confondu *Larus ridibundus* et *Larus bruneicephalus*. D'après le Cat. of the Birds. B. Mus. Vol. XXV, 1896, p. 218. Laridæ, le *Larus bruneicephalus* se trouve aux endroits suivants: « Highlands of central Asia, from Turkestan to Tibet and Mongolia (breeding) ; in winter as far west as Aden, along the intervening coast to India, and throughout the greater part of China, nor even beyond the upper Hoang-Hô Valley ».

2. Suivant D^r Baron Snouckaert van Schaubourg : Avifauna Neerlandica (Leuwarden 1908) p. 112: Broedt in Kolonien.

3. Louis Ternier. Distribution géog. de la Mouette rieuse en France. Enquête territoriale 1898.

sédentaires. En hiver, les Mouettes sont communes sur tous les points de la côte sans exception.

de M. Claudius Côté, à Lyon (28 août 1907).

La Mouette rieuse arrive sur les étangs de la Dombes en février, mars, et repart seulement lorsque les étangs sont couverts de glace. Elle niche en colonies et vient à Lyon sur le Rhône et la Saône en hiver.

de M. Pu. Vinçonneau, à Charron (Charente inférieure) (25 av. 1910).

La Mouette rieuse séjourne toute l'année dans notre contrée, hiver comme été ; elle niche à une trentaine de kilomètres environ de nos rivages.

Portugal :

de M. le D^r Athias, de Lisbonne (28 mai 1910).

La Mouette rieuse est sédentaire chez nous et extraordinairement abondante au Lejo. Elle niche ordinairement aux îles Barlangas et Farilhoês, près de Péniche et dans d'autres localités¹.

Autriche-Hongrie :

de M. le D^r Otto Hermann, de Budapest (19 juillet 1910).

La Mouette rieuse niche au lac de Valencze, département de Féher, près d'Alba en Hongrie. Hivernent le long du Danube. Date moyenne d'arrivée le 10 mars.

Italie :

de M. le D^r G. Martorelli, de Milan (du 22 juillet 1910).

Je n'ai jamais trouvé nulle part en Italie la Mouette rieuse nichant et n'ai jamais reçu de ses œufs ou de ses poussons. J'ai toujours rencontré cette espèce seulement du mois de septembre au mois d'avril. Quelques auteurs italiens affirment, malgré cela, que la Mouette rieuse niche en Italie et qu'on en voit des individus pendant toute l'année ; mais ils ont oublié de dire dans quelles localités cela arrive et je dois croire qu'ils ont peut-être exagéré la fréquence des cas bien assurés. D'ailleurs la simple observation d'individus d'une espèce dans la saison des amours, ne peut pas être absolument une preuve que l'espèce soit nichante dans les lieux où on l'observe ; il faut la

1. Ygnacio Vidal signale la Mouette rieuse toute l'année au lac d'Albufera. Catalogo de las Aves que frecuentan el lago de la Albufera, y sus Abrededores, en la provincia de Valencia.

voir nicher. Je crois qu'en Italie ne se trouvent pas d'endroits réunissant les conditions dans lesquelles ont lieu dans le Nord la nidification de cette Mouette, du moins je n'en connais pas.

de M. le Comte E. Arrigoni, Degli Oddi, à Padoue (du 15 sept. 1910).

« Le *Larus ridibundus* se trouve en Italie du 15 juillet à la fin d'avril. En Italie, il niche très rarement, ce qui a été observé dans le Veneto (ma collection), en Lombardie (Salvadori) et peut-être en Sardaigne (P. Bonomi), il a été rencontré pendant l'été sur la Piave (Delaito), à Spezia (Carazzi), à Massaciuccoli près Lucca (Gragnani), dans les Puglie, etc., mais individus isolés. »

Le Catalogue du British Muséum porte des captures de rieuses en Norvège et Suède méridionales. En hiver en Gambie, Nubie, Mer Rouge, Golfe persique, Philippines. En Sicile en février, Tanger en hiver ; Malaga en décembre ; Valence en mars ; Eubée en février ; Bosphore en avril ; Chypre en décembre.

Suivant l'ibis¹, la rieuse niche sur l'île d'Oland et plusieurs colonies existent au sud du lac Baïkal.

J'ai reçu de M. A.-L. Charrière, membre de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord, l'intéressante lettre qui suit en date du 28 mai 1910 :

« La Mouette rieuse est très commune en hiver sur tous les points des côtes tunisienne, algérienne et marocaine, où sa nourriture est abondante. Certains ports sont pour elles des lieux de prédilection, à citer : la baie de Tunis et son lac (lac de Bizerte), Bougie, Alger et Tanger. Certaines plages aussi ont leur visite, celles de Tabarka, de Castiglione où existent des pêcheries et des usines d'utilisation du poisson.

Je peux citer particulièrement le petit port de Bougie (province de Constantine) où j'ai pu les observer longuement pendant l'hiver de 1907-08. L'égout de décharge des abattoirs vient tomber dans la mer derrière la gare, et à cet endroit la plage est très plate et par suite du peu de pente, les eaux et détritiques vont difficilement à la mer. C'est un vrai lieu de délices pour les Mouettes et je ne saurais expliquer pourquoi, pour les rieuses plus spécialement. Le bord de la mer est littéralement couvert de ces oiseaux qui empêchent l'ap

1. Ibis. April 1909, p. 853 ; July 1909, p. 411. R.-H. Jones: on Birds observed on the transiberian Raihvay Line.

proche de tous les autres oiseaux marins, même de plus forte taille.

J'en ai fréquemment capturé que je gardais quelques jours pour les laisser libres ensuite et j'avais le plaisir d'en être reconnu lorsque je me promenais sur la jetée ; car si je leur jetais du pain ou mieux de la viande, certaines de ces Mouettes venaient prendre la nourriture presque au bout des doigts et je ne puis douter que celles qui avaient cette familiarité n'étaient celles que j'avais tenues quelques jours captives.

A cette époque, la Mouette rieuse est en plumage d'hiver (tête blanche avec seulement une tache auriculaire foncée).

Dès que les Mouettes rieuses prennent le plumage de noces, la plus grande partie nous abandonnent pour fuir vers le nord ; quelques-unes pourtant nichent sur les endroits isolés des côtes africaines. J'en ai eu de jeunes que j'ai vu devenir adultes, provenant d'une falaise au nord de Bougie, derrière la montagne appelée Djebel Gourraya.

De même j'ai reçu en juin 1908 des œufs et des jeunes des environs de Philippeville (origine exacte non précisée). Ces derniers quatre jeunes ont été élevés et conservés captifs jusqu'en avril 1909, époque à laquelle je les ai lâchés dans la baie de l'Agha (Est d'Alger) où je les ai souvent revus. Leur confiance a été funeste à l'une d'elles qui a été tuée par un sot qui prenait un triste plaisir à tirer des Mouettes. Je l'ai reconnue à sa bague.

De plus j'ai constaté personnellement la présence en été, aux époques de nidification, de sujets en parfait plumage d'amour sur la côte N. marocaine, car en juin j'ai vu de ces oiseaux dans le port de Tanger ; à Port-Say ; dans les falaises près Tenez.

Sa présence m'a été signalée aux mêmes périodes sur divers points de la côte de Kroumirie, entre la frontière algéro-tunisienne et Bizerte. »

Il résulte des indications* qui précèdent que :

i° *La Mouette rieuse niche sur les terrains de l'époque pléistocène compris au mois de juillet entre les lignes isothermes moyennes de 4- 16° C. au Nord et de 16- 26° C. au Sud, ou limite nord du Palmier.* (Voir fig. 1).

1. En ce qui concerne la nichée de la rieuse en Suisse, voyez; Bull. Soc. Vaud. Sc. nat, Mars 1910. Les Mouettes du Léman, par F.-A. Forel, p. 26.

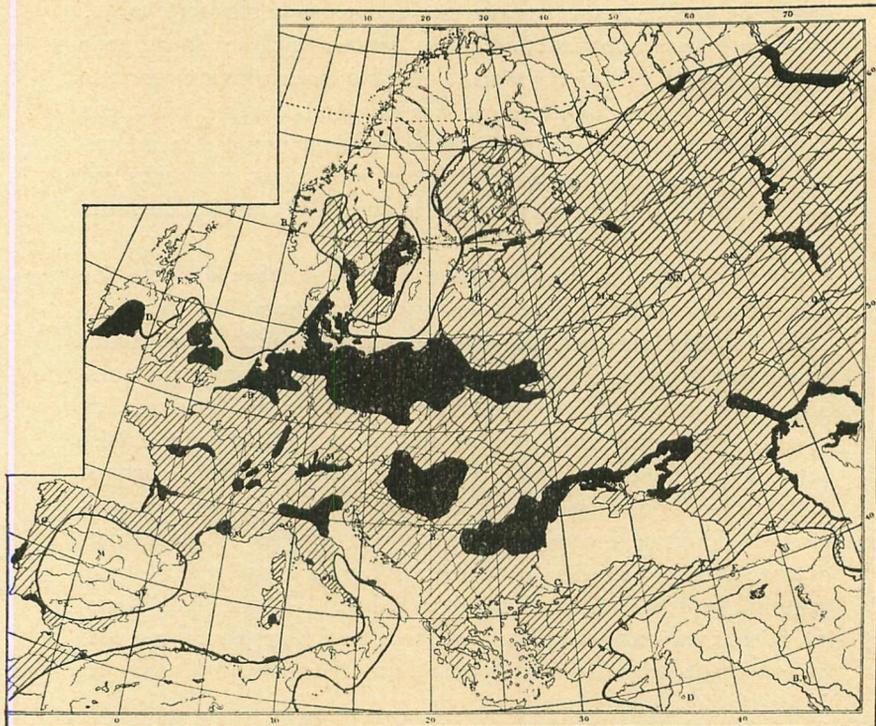


Fig 1.

2° La Mouette rieuse hiverne en janvier, sur tous les territoires qui, au-dessous de 300° d'altitude, sont compris à l'Ouest et au Sud de la ligne isotherme de 0° C., jusqu'à l'isotherme de -j- 26° C., limite Nord de la végétation tropicale¹. (Voir fig. 2).

Il résulte du changement de température en Europe, une diminution de territoire assez considérable, puisque tous les pays situés à l'Est de la ligne isotherme de 0° C. sont censés occupés en janvier par le froid. Cette ligne passe par la pointe du Danemark, Hamburg, Leipzig, Munich, Trieste, Bucharest, Sofia.

C'est ce qui explique la réunion de ces immenses troupes de

1. La température de + 1 5° C est celle de l'atmosphère sur la Méditerranée en février et sur la Baltique en août. Au Nord de l'Inde, la limite septentrionale du Palmier se confond avec celle de la végétation tropicale.

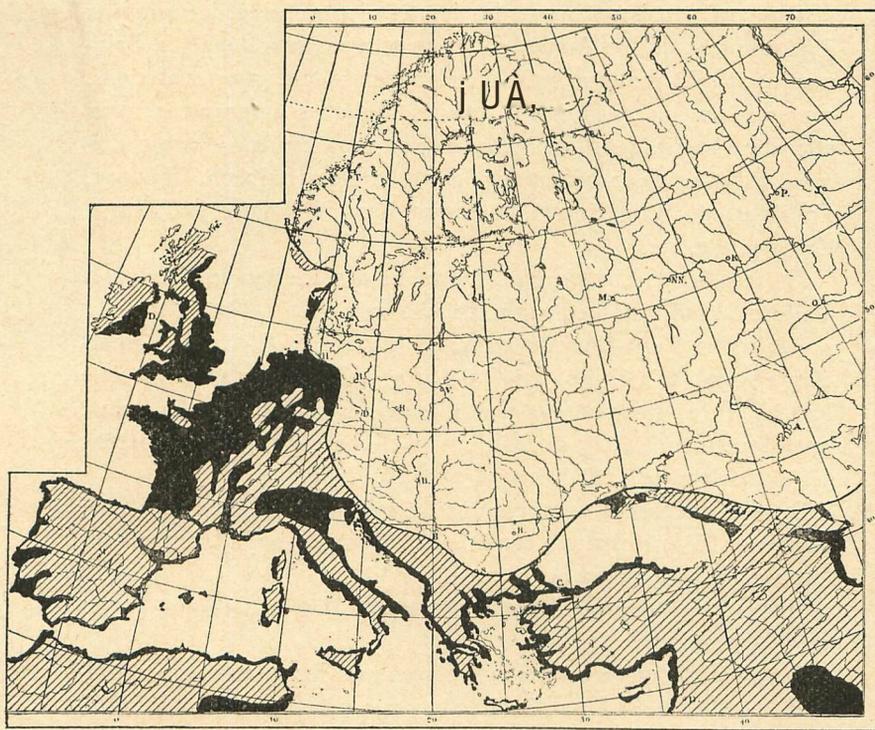


Fig. 2.

Mouettes en certains points, suivant les rigueurs de l'hiver et la nécessité pour ces oiseaux, comme pour d'autres d'ailleurs, de se répandre, sur les eaux africaines, jusqu'à l'isotherme de 26° C.* qui lui est descendu jusqu'au Cap vert d'une part à l'Ouest, et jusqu'à Khar-toum d'autre part, à l'Est.

Il ne faudrait cependant pas croire que ces déplacements se font rapidement en quelques jours et que les routes suivies soient des lignes droites, loin de là.

Le D^r J. Thienemann, de Rossitten², a pu démontrer, grâce au

i. Sauf la région désertique.

2. D' J. Thienemann : Die Vogelwarte Rossitten d. Deutsch. Ornith. Gesell. und das Kennzeichn. der Vögel. Berlin igio. Karte des*Zuges der Laehmöwe, p. 28.

système qui consiste à baguer les jeunes oiseaux avec des anneaux d'aluminium, que les Mouettes rieuses se répandent depuis la Baltique jusqu'à l'Atlantique, la Méditerranée et l'Adriatique par plusieurs routes. Il faut nécessairement que les Mouettes interfrent, pour aller d'un bassin dans l'autre, des défilés dans lesquels il serait intéressant d'avoir des observations ; par exemple à Laibach, Troppau, Frankfurt am Main, Epinal, Délémont, Fort-de-l'Écluse, Le Creusot, Carcassonne, etc.

J'ai reçu de M. Eug. Schmid, Directeur des Usines du Day (près Vallorbe) l'indication suivante (17 déc. 190g):

« Je rentre d'un séjour de chasse en Alsace ; M. C. L., de Lamarche (Vosges), m'a dit qu'il avait tué il y a deux ans, près de cette localité, qui se trouve à quelques kilomètres de Martigny-les-Bains, une Mouette qui faisait partie d'un vol d'une quinzaine d'individus (à l'ait, de 500 m.). C'était à l'arrière automne.

On peut rapprocher cette citation de celle concernant la Mouette baguée n° 35 de Rossitten, capturée le 20 janvier 1908 à Daubensand, Obenheim ; Kreis Erstein, Unter-ElsassL

M^{lle} Laure Poncy m'a signalé le passage des rieuses en janvier 1907 à Francfort s. le Main.

Il y a des cas où les routes énumérées par Thienemann se combinent ; cela dépend de la direction que prend le froid lorsqu'il arrive en novembre depuis la Russie.

Examinons par exemple le cas de la Mouette tuée à Tunis (n° 767 de Rossitten) et ce qui a dû se passer en considérant la marche de l'isotherme de 0° sur les cartes météorologiques :²

Le 2 novembre 1907, l'isotherme de 0° approche de la Prusse orientale ; la Mouette n° 767 le fuit. Elle voudrait aller au sud, mais la température de 0° lui barre la route ; elle cherche alors l'isotherme de 5° qui est le minimum pour les jeunes Mouettes de l'année. Elle le suit le long des côtes de la Baltique jusqu'à l'embouchure du Rhin les 6 et 7 novembre ; enfin le froid la chasse au sud ; elle remonte le Rhin, descend la Saône, fréquente les étangs de la Dombes jusqu'au 23 novembre, reste à l'embouchure du Rhône jusqu'au 17 décembre.

1. D' J. Thienemann : Jahresbericht d. Vogelwarte Rossitten. VII, p. 257.

2. Wetterbericht der schweizerischen meteorologisch. Zentr. anstalt. Zurich 9°7-

Ce jour-là elle fuit en Corse, et le froid s'avançant sur l'Italie, elle émigre aux environs du 6 janvier pour se rendre à Tunis, où elle est tuée le 12 janvier 1908.

Il est probable qu'au printemps (si l'on examine comment le froid s'est retiré par la suite), elle serait retournée dans sa patrie en passant par la Sicile, l'Adriatique et l'Autriche, après avoir fait un voyage circulaire.

Il n'en est pas toujours ainsi ; par exemple, les Mouettes rieuses, tirées à Commachio en janvier 1907, suivirent certainement la première des routes de Thienemann *, car en l'hiver 1906-1907, le froid qui débuta non pas au S.-E. de Rossitten, mais bien au Nord-Ouest sur les pays Scandinaves, les chassa par conséquent au Sud. Il serait intéressant de marquer les captures sur les cartes isothermiques correspondantes, comme l'a fait Mortensen^{1 2}; toutes les Mouettes capturées en janvier le sont sous l'isotherme moyen compris entre -f- 5°C. et 0° C.

En ce qui concerne les rieuses hivernant à Genève, il est remarquable que jusqu'à aujourd'hui, on n'en ait pas pris ayant un anneau à la patte. Viennent-elles de pays où elles ne sont pas encore baguées? Finlande, Hollande, Danemark, Russie?

Leur nombre a quadruplé en rade de Genève depuis une vingtaine d'années ; de 300 en 1892-1893, il s'élevait ces derniers hivers à environ 1200. Mais l'augmentation porte sur des adultes et il se peut fort bien que les jeunes baguées n'hivernent pas chez nous.

Quoiqu'il en soit, voici les chiffres approximatifs des rieuses baguées à ce jour (été igio), suivant les aimables renseignements qu'ont bien voulu me transmettre MM. Witherby, Thomson, Mortensen, Thienemann, Hermann, Côte :

1. Königsberg ; Breslau ; Vienne; Trieste. Les rieuses peuvent trouver sur les bords de l'Adriatique une riche nourriture (Voyez J.-C. Cori : der Naturfreund am Strande der Adria. Leipzig 1910). A Abazzia, elles viennent chaque hiver prendre le pain que les étrangers leur jettent.

2. H.-Chr.-C. Mortensen : Teal (*Anas crecca*) in Winter 1909. (Copenhague.

Angleterre 2097¹ ; Ecosse 206² ; Danemark 24³ ; Allemagne 2299¹. Autriche-Hongrie 700 ; France 7. Soit un total approximatif de 5333 individus.

Il est à remarquer que la température nécessaire aux jeunes rieuses est d'après la carte des courbes isothermiques moyennes de -j- 16° C.

1° Il existe actuellement en Europe 3 types principaux d'anneaux en aluminium.

1° Ceux du type Q ou allemands marqués : n) vogelwarte rossitten germania ; b) ORNITH. KÖZPONT BUDAPEST. HUNGARIA J C) ABERDEEN UNIVERSITY.

2° Ceux du type en O ou français marqués : cote, villars ain.

3° Ceux du type en U ou danois marqués : a) h. chr. c. mortensen, viborg. DANMARK : b) WITHERBY HIGH HOLBORN LONDON.

Dans le Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles de mars 1910, F.-A. Forel dit au sujet des Mouettes du Léman, p. 35 et 36. que la jeune Mouette rieuse, capturée à Guchv le 25 juillet 1906, portait à la patte « un anneau d'argent sur lequel était l'inscription : Vogelstation Rossitten 20 ». J'ai demandé des explications à M. le D^r J. Thienemann, de Rossitten, en ce qui concerne l'emploi d'anneau l'argent et sur l'inscription portant le mot *station*. Voici ce qu'il m'a répondu par lettre en date du 18. 4. 1910 :

- « 1° Die Vogelwarte verwendet nur Aluminiumringe zum zeichnen der Vögel, keine Silberlinge.

2° Die Ringen tragen alle die Aufschrift « Vogelwarte » Rossitten und eine fortlaufende Nurnmer. Der fragliche Ring hatte auch die Aufschrift « Vogelwarte ».

D'autre part, M. F. Mingaud, Conserv. du Mus. d'Hist. nat de Nîmes, parle dans la Revue française d'ornithologie du 7 mai 1910, d'une « Mouette portant à la patte gauche une bague en nickel avec l'inscription « Ornith. K. 1243. Budapest »

J'ai demandé des renseignements à M. le D^r Otto Hermann, Directeur du « Magyar Ornithologiai Központ, Budapest ». qui m'a répondu en date du 19. VII. 1910 : « Nous n'employons que Valuminium. »

D'après les aimables renseignements qu'a bien voulu me fournir M. le D^r en chimie L' Démolis, de Genève, voici les poids et prix comparatifs approximatifs de ces diverses matières au 1^{er} ao.ût 1910 :

	POIDS		PRIX
	fondu	écroui	le kilog
Argent	10,44	10,54	100Fr.
Nickel.	8,30	8,80	5Fr.
Aluminium	2,56	2,65	2Fr

Or, d'après le D^r J. Thienemann (voyez: die Vogelwarte Rossitten 1910), p. 22, l'anneau numéro 3, pour Mouettes rieuses, a un poids de 0,5 gr., tandis que celui de l'oiseau est en moyenne de 2.86 gr. et Thienemann dit :

« Die folgende Tabelle soll zeigen wie gering das Gewicht der von der Vogelwarte verwendeten Aluminiumringe ist, besonders im Verhältnis zur Schwere ihrer Tragef. »

Donc en employant de l'argent ou du nickel, on aurait, outre la difficulté de fabrication, un coût beaucoup trop élevé et une fatigue inutile pour l'oiseau. Le seul avantage serait peut-être la résistance à l'usure.

2. Dont 100 en Aberdeenshire, Scotland : 25 en Stirlingshire id. ; 60 en Yorkshire, England ; 1 5 en différents endroits (carte du 9 août 1910, Finhaut, Valais).

3. 1 Larus au Ringkjöbing Fjord et 2 3 Larus sur l'île d'Egholm en juillet 1910 (Carte du 1^{er} avril 1910).

4. Au Møwenbruch de Rossitten ; Molfsee, contrée de Kiel ; environs de Munich (Wörthsee), etc.

en juillet (downy stage) + 10° C. en octobre (juvénile plumage), + 5° C. en janvier (hivernal plumage).

Un oiseau de quelques jours a besoin de 5 degrés de chaleur de plus que celui de 2 mois, ou de 10° de plus que celui de 6 mois.

Quant aux adultes, ils peuvent supporter 5" de froid de plus, ce qui explique pourquoi ils passent souvent après les jeunes, en ne suivant pas les mêmes routes. D'autre part, les bandes isothermiques se modifiant chaque jour et ceci sur des espaces de plusieurs centaines de kilomètres, il est évident que l'oiseau cherchera pour hiverner un endroit où la température reste le plus longtemps la même.

F.-A. Forel¹ dit au sujet des Mouettes qui hivernent chez nous : « Le nombre des oiseaux qui stationnent en hiver sur le Léman est-il en croissance ou en décroissance ? »

A mon avis ce nombre dépend de la position du froid en Europe ; il peut y avoir des années avec beaucoup de Mouettes et d'autres avec peu.

En ce qui concerne le passage des Rieuses dans les défilés dont je parlais plus haut, il est probable qu'il se fait de nuit, la journée étant consacrée à la recherche de la nourriture.

Kurt Floericke² dit au sujet du départ des Rieuses en automne : « Une fois je réussis à observer le départ de nos Mouettes pondueuses à Rossitten ; l'une après l'autre s'élevait à une hauteur importante et alors seulement se réunissait aux autres ; puis après de grands cercles dans les airs, tout le vol disparut à mes regards dans la direction du Sud-Ouest ».

Mis en éveil par la lecture de cette description, je cherchais depuis longtemps à me rendre compte si les Mouettes arrivant sur le Léman manœuvraient de même, lorsque, le 24 juillet 1910, je fus servi à souhait :

Me promenant devant le Parc des Eaux-Vives, à Genève, à 7 heures du soir, par un temps calme et sans nuages, je ne fus pas peu surpris de voir « tomber du ciel », à quelques cents mètres de la rive, un vol d'environ deux cents jeunes Mouettes rieuses qui vinrent,

1. Op. déjà cité.

2. D' Kurt Floericke : Nat. Geschichte der Deutsch. Schwimm u. Wasser. Vögel p. 25 1. Bud. 1898.

après avoir décrit les unes après les autres de brusques crochets, se poser à la surface du lac.

Après s'être reposées un quart d'heure, une soixantaine de ces oiseaux commença à s'élever en décrivant des cercles qui atteignirent bientôt une hauteur de plusieurs centaines de mètres jusqu'à deux kilomètres de diamètre. Il semblait que ces oiseaux se repéraient sur la direction à prendre. A 7V2 h. un second contingent s'élevait et allait avec le même manège rejoindre le premier; puis tout-à-coup, les deux groupes se rassemblèrent, formant un triangle qui disparut dans la direction du Fort-de-l'Ecluse, au S.-O.

11 restait cependant sur l'eau encore 35 rieuses; j'eus le temps de rentrer chez moi et supposant que s'étant envolées, elles devaient aussi faire le même manège que leurs soeurs, je me mis à la fenêtre avec ma fidèle compagne (une trièdre-binocle Goerz çx). Je ne vois que des toits, le Jura depuis sa base et le ciel du côté, de l'Ouest; je cherchais dans le ciel du côté du soleil couchant et j'eus le plaisir de retrouver mes 35 volatiles qui étaient parvenues, à une hauteur, que grâce à des mensurations aussi précises que possible, je pus évaluer à environ 600 mètres d'altitude (c.-à-d. environ 400 m. au-dessus du lac). A 8^h/₁, alors que le soleil était couché, le vol interrompit ses cercles et, prenant la direction du S.-O., se rangea en triangle et disparut à une vitesse d'environ 60 km. à l'heure, à l'horizon. Le vol n'était pas horizontal, mais incliné d'environ 5" comme s'il voulait atteindre une altitude supérieure¹.

Lorsque les jeunes Mouettes rieuses passent sur Genève au coucher du soleil, elles sont souvent accompagnées de Courlis cendrés (*Numenius arquatus* LJ, oiseaux ayant à peu près la même taille, le même vol et la même couleur. Ils voyagent peut-être ensemble la nuit.

Le 4 juillet 1910, au lever du soleil, une dizaine de Courlis cendrés étaient posés en compagnie de Mouettes rieuses, sur les bords de l'étang de Réculefort, à Villars (Ain).

1. Ce passage eut lieu à la suite de violents orages sur l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne du Sud, et le 27 juillet, une jeune Mouette rieuse, baguée à Munich « Vogelwarte Rossitten », n° 2449, était capturée près de Genève.

(L'incubation dure 18 jours et les petits peuvent voler entre le 30^e et le 40^e jour. Il faut donc 60 jours au maximum depuis la construction du nid pour mener à bien une couvée).

Y a-t-il échange de Mouettes rieuses entre le bassin de la Dombes d'Étangs (Ain) et celui du Léman ? Je ne le crois pas, car la route, quoique courte sur les cartes, est trop compliquée ; bien plus simple est celle de Genève-Culoz-Paladru-Isère qui a fourni tant d'intéressantes observations à Bailly et Bouteille en ce qui concerne les oiseaux aquatiques¹.

Par contre il se peut très bien qu'il y ait un échange entre la Dombes d'Étangs et la Loire, par le Creuzot ; toutes les fois que j'ai passé près de Châlons, j'y ai constaté la présence de la Mouette rieuse.

Cependant Louis Ternier la porte comme inconnue dans le département de l'Isère ; comme accidentelle dans les départements de l'Ain et de la Drôme, comme très commune en Haute-Savoie et dans les Bouches-du-Rhône ; il faut donc que pour aller de l'un à l'autre de ces derniers départements, elle voyage de nuit.

La très intéressante enquête de Louis Ternier donne des indications sur l'échange entre le bassin de la Méditerranée et celui de l'Atlantique².

« Le cours de la Loire est remonté par les Oiseaux, ce qui explique leur passage en été sur les départements riches en étangs du Maine-et-Loire, de l'Indre, du Loir-et-Cher, de la Saône-et-Loire ».

C'est donc une route transversale, celle de la Loire.

L'enquête dit encore :

Haute-Garonne : passe seulement au moment des tempêtes.

Hautes-Pyrénées : ne passe qu'amenée par les tempêtes en novembre et février.

Ariège : très rare. Passe avec les grands vents ; celles qui sont jetées par la tempête meurent en grand nombre.

Gers : Rare en novembre et au printemps. Aux deux points terminus, elle se trouve indiquée comme nicheuse et sédentaire.

C'est une deuxième route transversale, celle des landes au Golfe de Gascogne.

La Mouette rieuse est-elle un oiseau migrateur, erratique ou sédentaire ? Hugo Weigold, d'Heligoland, m'écrit à ce sujet :

1. Bailly. Ornith. Savoie. T. IV. Chambéry 1854.
Bouteille et Dabatée : Ornith. du Dauphiné. Grenoble 1844.

2. Louis Ternier : « Mouette rieuse en France », p. 278-281.

« La Mouette rieuse n'est pas tout-à-fait, d'après l'ancien thème : sédentaire, erratique ou migratrice. Elle est tout en même temps¹.

J'ajouterai aux deux règles énoncées plus haut :

1" *La Mouette rieuse niche dans les endroits propices, à condition que la civilisation ne l'en chasse pas.*

2" *La Mouette rieuse adulte hiverne à moins de + 5° C. de température dans les endroits où la civilisation lui fournit les moyens de se nourrir artificiellement (Pain, détritrus, égouts, immondices, balayures, etc.).*

Ce que les hommes lui font perdre en été, ils le lui font regagner en hiver.

D'autre part, *la Rieuse peut être considérée comme sédentaire dans tous les endroits propices situés dans la zone isothermique annuelle moyenne comprise entre -j- 15° C. et + 10° C.*

Cependant il ne faudrait pas croire que la suppression d'une place de ponte se remplace par une distribution de pain.

Le dessèchement des étangs et des marais, l'utilisation des plages, l'endiguement des rivières, les drainages, les digues, les voies de communication, le morcellement de la propriété, en un mot la civilisation, surtout dans l'Europe centrale, influent certainement sur le déplacement des nichées de la Mouette rieuse. En supprimant une place de ponte, c'est plusieurs centaines d'oiseaux que l'on empêche de se reproduire et c'est un danger aussi grand pour eux que l'emploi des filets.

En Amérique, où l'on a bien compris cela, on a créé des réserves où il est interdit de déranger les oiseaux d'eau, et pourtant les chasseurs de toute espèce peuvent donner libre cours au moment du passage à l'exercice de leur passion favorite.

Espérons que nous verrons aussi un jour se créer sur les bords du

i. Kurt Floericke. Naturgeschichte der Deutsch. Schwimm u. Wasservogel. Bud. 1908, p. 25¹, dit qu'en Allemagne la rieuse est migratrice et erratique, et dans le Sud de l'Europe sédentaire.

1. Voyez : The Selborne Society. Spécial Plumage Leaflet Number 2. Illegal practices in the feather trade. By James Buckland. Laughing Gulls (*Larus atricilla*) from a photograph by Herbert K. Job. On Battledore Island Réserve, La, V. S. A.

The Auk. Vol. XIII. Janv. 1901. p. 68. Report of Committee on prot. north amer. Birds for year 1900, p. 68. Dutcher : Protection of Gulls and Terns, p. 76.

Léman pendant qu'il en est encore temps, une réserve pour la nidification de la Mouette rieuse.

En comparant, par exemple, l'aspect de la plaine du Rhône en Valais, il y a cent ans, avec celui d'aujourd'hui, il est bien différent. Lorsque le Doyen Bridel nous décrit ce fleuve majestueux sortant de son lit, ravageant ses bords, créant de vastes marais avec des îles de sable et de gravier sur plusieurs kilomètres (et aussi pas mal de misères, il faut le reconnaître) et qu'on voit le Rhône d'aujourd'hui, filet d'eau encaissé entre ses digues et condamné à couler sagement au milieu des champs d'asperges, permettant de distribuer en abondance le bien-être à tous les riverains, il y a évidemment une différence.

Mais est-ce que civilisation et histoire naturelle ne peuvent se comprendre ?

Puisque nous sommes en Valais, la Mouette rieuse y a-t-elle niché ? Il m'a été impossible de vérifier la chose quoique j'aie parcouru successivement plusieurs années de suite les îles de Sion et de Fougère, les Praz pourris de Vétraz, les marais de Riddes et d'Ecône, de Sailens, les Glariers de Saxon, les Gouilles de Martigny, les îles de St-Triphon, les prés de Collombey, les Pourriès de Vouvry, les Saviès de Villeneuve, les Glerriers des Grangettes, l'embouchure du Rhône; j'ai questionné les habitants et personne n'a pu me donner de renseignements positifs.

La Mouette rieuse est connue en Valais le long du Rhône comme oiseau accidentellement de passage à Sierre, Riddes, Saxon, Mas-songex, etc.

Urbain Olivier¹ nous dit, à propos de Mouettes, alors qu'il commandait (le 30 novembre 1847) une garde aux avant-postes de l'armée fédérale sur les bords du Rhône à Bex, pendant la campagne du Sonderbund² :

« J'ai vu de fort jolies Mouettes sur les bords du fleuve ; quelques-unes posées sur les ondes se laissaient aller à la dérive sans le moindre souci. Où est le temps de mes chasses ornithologiques ? »

1. Urbain Olivier. Récits de chasse et d'Hist. nat. Lausanne 1857.

2. J.-J. Leuthy. Récits des événements de Suisse. Berne 1848.

Dans la « Diana », j'ai raconté ce qui suit à propos de la nichée de la Rieuse :

« Je dois à l'obligeance du Sautier du Conseil d'Etat de Genève, M. Démolis, qui fréquenta beaucoup les rives du Haut-Lac, il y a une quarantaine d'années, les renseignements suivants :

Une colonie de « besules »^{1 2} s'établissait chaque année au Delta des Dranses et les nids faits de débris végétaux accumulés contenaient 3 œufs.

Une autre colonie bâtissait ses nids dans le bras du vieux Rhône près de Noville ; les pêcheurs les connaissaient bien.

M. Démolis croit que la création de canaux d'assèchement, de drainage, l'endiguement progressif du Rhône, l'exploitation des cultures, la création d'usines, la circulation dans ces parages ont fini par en chasser complètement les nicheuses.

J'ajouterai que la nichée des rieuses dans le bras du Rhône m'avait déjà été signalée par un chasseur du Bouveret.

Il est à remarquer que la distribution géographique des nichées de la Mouette rieuse en Suisse, au Nord des Alpes, correspond à peu de chose près à la distribution du Châtaigner (*Caslanea vulgaris*).

Une des causes qui a aussi éloigné bien des oiseaux, c'est que dans tous les endroits sauvages du bassin du Léman, on a installé des cibles militaires qui balayent complètement le terrain et épouvantent les oiseaux. D'autre part les grèves sont sillonnées nuit et jour par les douaniers.

J'ai remarqué chez les habitants de la plaine du Rhône deux tendances en ce qui concerne les racontars au sujet des nichées de la rieuse. L'une qui la fait nicher en plaine, l'autre en *montagne*. Je n'ai pu éclaircir la question et savoir si la présence temporaire de cet oiseau au moment du passage avait pu donner lieu à de telles suppositions. Il se peut aussi, suivant les lieux, qu'il y ait eu confusion avec les pigeons, les perdrix, etc., ou comme dans l'enquête de Ternier entre « Mouette » et « Chouette ».

1. Diana. Org. Soc. Suisse Chasseurs Août 1908. p. 127. A propos des nichées de la Mouette rieuse dans le bassin du Léman. R. Poney.

2. *Besule* et *Quincaire* (Kan-Kerr ?) sont les noms vulgaires de la Mouette rieuse sur les lacs Léman et de Neuchâtel et semblent être des imitations du cri de cet oiseau.

Parmi les endroits signalés, je citerai : les falaises de la Dranse, les rochers de Meillerie, les rochers de Revereulaz, le Mt-Arvel, etc.

Jules Hedmann, architecte à Genève, grand pêcheur et connaisseur en fait de Mouettes (actuellement décédé), m'écrivait le 11 mars 1906 :

« J'ai beaucoup pensé à vous l'autre semaine en voyant des Mouettes à Champex. Comme je dois y aller presque toutes les semaines, je vous tiendrai au courant de mes observations. Je trouve drôle de les voir là-haut, le lac étant actuellement entièrement gelé. »

Il y aurait une enquête intéressante à faire sur la présence de la rieuse sur les lacs de nos montagnes ; je laisse ce soin aux ornithologistes, membres de Clubs alpins.

Un berger de la plaine du Rhône m'affirma avoir vu des Mouettes au pâturage de Lalarze au-dessus de Pont-de-Nant. Ceci nous amène à parler du Muveran ou Mœveran, une des principales sommités des Alpes vaudoises, entre la Dent de Mordes et les Diablerets. C'est un sommet visité de temps immémorial par les chasseurs de chamois (3061 m.).

Dans le Dictionnaire géographique de la Suisse¹, il est dit que Moeveran est une orthographe défectueuse de l'Atlas Siegfried.

Henri Jaccard² dit que «Bridel le dérivait du celtique « muva », lieux où l'on tient les vaches, étymologie à mettre en quarantaine jusqu'à plus ample informé.»

Or, Mœveran pourrait fort bien venir de deux mots des bords de la Baltique : Moeve³ 4, qui signifie Mouette, et Ran' qui veut dire Corne ; ce qui ferait « Corne aux Mouettes » ou Corne d'où l'on voit les Mouettes.

Il est vrai que cela semble bien extraordinaire ; y a-t-il eu abondance de Mouettes, soit à l'extrémité du Léman, soit près de Riddes à une certaine époque et le Mœveran était-il le lieu d'où les bergers ou les chasseurs pouvaient les observer des deux côtés à la fois ?

1. Knapp, Borel, Attinger. Dict. géog. suisse, 1^{er} fasc., p. 446.

2. H. Jaccard, prof. au Coll. d'Aigle, 1906. Essai de toponymie sur l'origine des noms de lieux de la Suisse romande.

3. Hugo Suolahti. Dozent a Univ. Helsingfors. Die deutschen Vogelnamen. Strasbg. i 909. p. 397.

4. Nouveau Larousse, p. 165.

Ou bien y a-t-il eu passage de Mouettes d'un endroit à l'autre entre les deux Moeverans¹, afin d'éviter le coude à angle droit du Rhône et pour satisfaire à la règle : la ligne droite est le plus court chemin entre deux points, abrégeant ainsi le trajet de 18 km. ?

Ou bien encore a-t-on confondu la Mouette avec la Perdrix blanche ?

J'ajouterai que M. Marcel Raisin, de Genève, m'a affirmé que les rieuses de la plaine du Rhône se rendaient en été, le soir, dans la direction du Moeveran.

Les guides F. Moreillon², Rapaz³, Veillon^{4 5}, à qui je me suis adressé, m'ont donné des renseignements absolument négatifs.

Je laisse aux amateurs le soin d'étudier la question.

Tous les auteurs suisses³ ont constaté la présence de la rieuse en montagne, au moment du passage, mais ils ne donnent jamais de dates, ni d'indications sur le nombre des sujets. Les quelques individus isolés que l'on remarque çà et là⁶, sont-ils des malades abandonnés par les bandes migratrices en passage nocturne, ou bien sont-ce des individus isolés fourvoyés dans les défilés de nos Alpes ?

Que sont les Mouettes qui fréquentent le bassin du Léman ? puisqu'à part quelques cas rarissimes, elles ne peuvent plus y nicher ?

Elles appartiennent, suivant les saisons, à plusieurs catégories, à plusieurs nationalités, et la Mouette du Léman n'existe plus. D'après mes observations, j'ai constaté que les modifications suivantes se produisaient dans la composition des vols : mai, juin : Haut-Lac,

1. La Mouette bruneicéphale aurait-elle habité les hautes montagnes de la Suisse ?

2. Lettres 26 mars 1908. 3. 30 mars 1904. 4. 24 mars 1906.

5. D' Depierre. Bull. Soc. Vaud. Sc. nat, 1846, p. 76. D' Tschudi : le Monde des Alpes, 1 853, p. 97. D' Saratz : Faune ornithol. H'-Engadine. Bull. ornith. suisse. II, 1870. D'V. Fatio : Faune, Oiseaux. VII, p. i508.

5. On m'a signalé la présence d'une Mouette en juillet sur le lac Ritom (val Piora), à l'ait, de 182g m.

Le major Hay a observé *Larus bruneicephalus* au Thibet, à l'altitude de 10000 pieds (3300 m.). Cat. Birds Br. Mus., p. 218. Gould Coll. ad. Skin. (La végétation n'est possible à cette altitude que pendant les mois de juin, juillet, août, septembre).

Le D' E. Zugmayer, dans son voyage au Kaschmir, captura, le 2 1 sept. 1906, une femelle de Mouette bruneicéphale qui avait les 3 premières paires de rémiges primaires en mue et se trouvait sur un pré marécageux, à l'ait, de 4250 m. (Bencht über eine von D' E. Zugmayer in Chinesisch-Turkestan, Westtibet und Kâshmir zusammengebrachte Vogelsammlung. Von D' C. Parrot. Verhandl. Ornith. Gesells. in Bayern. 1908.

rieuses de io, 11, 12, 22, 23, 24 mois. Juillet, août : arrivée de nombreuses jeunes errantes de cinq à six semaines sur le petit lac.

Septembre, octobre : les Mouettes du haut lac descendent et se mélangent aux jeunes étrangères et vice versa.

Novembre, décembre : les adultes étrangères (femelles?) arrivent en compagnie des derniers jeunes.

Janvier et février : si le froid est trop intense (— 5°), il ne se montre plus que de très vieux sujets (mâles ?).

Fin février, mars : le passage de retour des adultes commence ; tandis que les rieuses qui ont hiverné chez nous n'ont pas encore le capuchon complet, celles venant du Sud-Ouest sont en habit de noces parfait.

Fin mars, avril : fin du passage des jeunes sujets, dont beaucoup restent sur le haut lac pour y faire leur mue avec ceux de 23, 22 et 21 mois.

J'ai observé depuis plusieurs années qu'en juillet et août les rieuses du grand lac qui passent l'été ne se mélangent pas aux jeunes individus de passage, arrivant sur le petit lac par la voie du pied du Jura. Elles semblent s'ignorer.

Quel est l'âge des Rieuses qui restent en été sur le Léman ? Ce ne sont pas des adultes, car le plumage complet n'est possédé que la 3^{me} année.

D'après Jonathan Dwight¹, la mue des Laridés se décompose comme suit :

1° Duvet natal. 2° Plumage juvénile. 3° Premier plumage hivernal. 4° Premier plumage *nuptial*. 5° Deuxième plumage hivernal. 6° Deuxième plumage nuptial, et ainsi de suite.

Si nous établissons un tableau comparatif avec les mois, voici ce que nous obtenons :

Juin 0^{ic8} nichées J Duvet natal.

Juill. 1 2^{ic} nichées > Plumage du jeune après une

Août 2 3^{rae3} nichées . . . \ mue post-natale complète.

1. Jonathan Dwight Jr. The Sequence of Moults and Plumages of the *Laridæ* (Gulls and Terns). The Auk. Vol. XIII. Jan 1901.

Sept. 3		}	Premier plumage d'hiver après une mue partielle post juvénile.
Oct. 4			
Nov. 5			
Déc. 6			
Janv. 7			
Févr. 8			
Mars 9		}	Premier plumage nuptial par une première mue partielle prénuptiale de 1 ^{re} année avec bande noire à la queue.
Avril	io		
Mai	ii		
Juin 12	12 mois, 11 mois, io mois		
Juill. i3			
Août	14'	}	2 nd plumage d'hiver acquis par une mue complète post nuptiale.
Sept. 15			
Oct. 16			
Nov. 17		
Déc. 18			
Janv. 19		
Févr. 20			
Mars 21	•	}	Deuxième plumage nuptial par une deuxième mue par tielle prénuptiale (queue blanche, <i>capuchon brun</i> et <i>encore du noir à la plume du pouce et à la surrémige'</i>).
Avril	22		
Mai 23			
Juin 24	24 mois, 23 mois, 22 mois		
Juillet 25			
Août 26	}	3 rd plumage d'hiver acquis par une 2 nd mue post-nuptiale complète.
Sept. 27		
Oct. 28		
Nov. 29		
Déc. 30		
Janv. 3i		
Févr. 32		
Mars 33	}	3 rd plumage nuptial par une 3 rd mue prénuptiale par tielle (<i>masque foncé</i>).
Avril 34		
Mai 35		
Juin 36	36mois, 35mois, 34mois		

D'après ce tableau l'on voit que suivant la date à laquelle un poucin est né, l'état de son plumage n'est pas le même en juin de l'année suivante s'il est né en juin, juillet ou août ; chez celui de 10 mois, il y aura continuation de la mue pré-nuptiale jusqu'en août, mais avec chevauchement sur la mue post-nuptiale du 2^m plumage d'hiver. Ceci explique les bigarrures des sujets rencontrés à cette époque sur le Léman.

J'ai rencontré aux Dranses un couple dont l'un des sujets avait la queue encore barrée de noir et était en fonction de nichée.

Il s'agissait probablement d'un individu de 12 mois qui aura perdu plus tard sa bande terminale noire en juillet ou août en faisant l'acquisition du 2^m plumage d'hiver, c'est-à-dire à l'âge de 13 mois et non de 18, comme le suppose F.-A. Forel *. C'est à ce moment, lors de l'éducation des petits, que toutes les rieuses perdent leurs rectrices et leurs rémiges^{1 2}.

Les individus ne sont complètement adultes (au point de vue plumage) qu'après le plumage nuptial de 3^m année. En effet, si nous observons *la plume du pouce* et *la surrémige*, nous voyons que ce sont les deux seules plumes gardant aussi longtemps les traces de la première livrée (quoique étant sujettes à la mue totale). Nous trouvons chez les individus, *avant l'âge de 3 ans, des traces de noir au bord de la plume du pouce et surtout à l'extrémité de l'axe de la surrémige*³. (Voy. fig. 3).

En ce qui concerne le capuchon, les prétendues variétés de rieuses

1. Voyez *Bullet. Soc. zool. Genève* T. I, fasc. 8 15 nov. 1908. R. Poney. A propos de la mue des rémiges de la Mouette rieuse. Description du plumage de transition d'une Mouette rieuse (*Larus ridibundus*), p. 146.

Voyez aussi F.-A. Forel. Les Mouettes du Léman, p. 39. *Bull. Soc. Vaud. Sc. nat.* 1.91 0 mars.

2. Le 22 août 1910, j'ai constaté que toutes les Rieuses du Grand lac, sauf celles de l'année, avaient les rectrices blanches et en train de pousser, ce qui faisait ressembler leur queue pointue à celle de la *Rhodostethia rosea*.

D'autre part, une partie des rémiges étant supprimée par la mue, elles donnaient des coups d'ailes rapides et saccadés.

3. Cependant l'albinisme et le mélanisme jouent un grand rôle suivant les sujets chez les jeunes rieuses en ce qui concerne les plumes de la main. (Voy. fig. 3).

Chose curieuse, la Mouette rieuse *albinos* adulte de la Collection locale du Muséum d'Histoire nat. de Genève a encore une trace de noir au bord inférieur de la plume du pouce et à l'axe de la surrémige. Seule la 6^e rémige possède une macule blanche.

ne sont que des différences d'âge ; plus l'oiseau est vieux, plus le capuchon est foncé et peu étendu et il est probable que ce sont les plus vieux sujets qui remontent le plus au nord.

Les différences de taille doivent provenir chez les jeunes des conditions de naissance plus ou moins tardives, ou des conditions climatiques locales. Si nous admettons que la température minima pour élever une couvée de rieuses est de $+16^{\circ}$ C. il pourra y avoir déjà en avril des jeunes en Portugal et en Angleterre, en mai dans le Midi de la France et en Hollande, en juin en Dombes et en Danemark, en juillet en Allemagne et en Hongrie, en août dans le Nord-Est.

Claudius Côte de Lyon bague les jeunes rieuses dans la première quinzaine de juin et J. Thienemann de Rossitten dans la première quinzaine de juillet. Rien d'extraordinaire à ce qu'il y ait des différences de taille et qu'en vagabondant en juillet et août ces sujets se mélangent.

Certains auteurs ont fait une espèce de la variété plus petite sous le nom de *Capistratus*. G. Fatio¹ disait que jamais l'on n'avait vu de *Capistratus* en compagnie du *Ridibundus*.

Or voici les dimensions comparées de deux sujets adultes A et B tirés sur le Léman, du même coup de fusil, le 13 mars 1910 à Versoix, près Genève, et de deux sujets jeunes C et D, tirés au même endroit, d'un même coup de fusil, le 29 juillet 1910. Comme comparaison j'indique les mesures *uniformes* de 4 mâles adultes E capturés en Dombes le 3 juillet 1910.

Les chiffres indiquent des millimètres.	A	B	C	D	E
Sexe.....	♂	P	♂	P	♂
Age.....	22 mois	Adulte	1 mois	2 mois	Adulte
Bec de la commissure à la pointe .	58	50	47	55	54
Bec de la base à la pointe.....	30	26	27	36	34
Longueur des narines	11	7	8	8	9
Hauteur du bec à l'onglet.....	9	8	7	8	8,5
Du bout du bec à la narine	15	14	>4	18	19
Du bout du bec à l'onglet.....	11	9	8	10	11

1. Naumannia 1 856, p. 1 52.

Du bout du bec au centre de l'œil . . .	62	55	53	62	60,5
Du bout du bec derrière le capuchon . . .	87	77	—	—	92
Envergure	980	880	920	97°	920
Aile pliée.....	320	300	275	290	300
Long ^r bout du bec au bout de la queue . . .	420	390	390	420	400
Du bout de la queue au bout de l'aile . . .	40	35	4°	50	45
Du bout des pattes au bout de la queue. . .	20	35	15	0	20
Longueur de la queue depuis la glande. . .	120	110	110	110	110
Tarse	48	40	4°	4 ^s	42
Doigt médian avec ongle	44	40	35	45	40
Largeur de la palme étalée.	55	50	50	55	47
Longueur du pouce	7	7	8	9	7,5
Longueur du sternum	60	55	55	60	—
Hauteur du dos au sternum	60	50	55	60	—
Ecartement des têtes des fémurs.	25	20	20	25	—
Longueur des humérus	80	75	75	80	—
Ecartement des têtes des humérus	110	100	100	110	—
Du bréchet au dessus du crâne	110	95	110	120	—
Longueur des tibias	77	67	70	7 ^s	—
Longueur des fémurs	38	3 ₄	35	40	—
Longueur des omoplates	50	45	45	50	—
Poidsgr	320	250	200	300	360

ABC

D

E

Couleur des pattes..	chair carmin	noir livides	rosées	carmin	vermillon
Dessous des palmes,	livide	orangé jaunâtres	jaunâtres	rouge	saturne
Intérieur du bec....	rouge	orangé rouge corallin	rosé	rose	rouge fraise
Capuchon	Ridibundus	Capistratus	—	—	Capistratus

Comme on peut le constater sur le tableau *, le mâle de 22 mois et la très vieille femelle tirés ensemble au printemps présentaient à peu près les mêmes différences que le très jeune mâle de un mois et la

1. Je dois la capture des sujets A B C D à l'obligeance de M. Henri Dutoit, agriculteur à MyesfVaudj, qui a bien voulu m'aider dans mes recherches. Les 4 sujets F m'ont été aimablement donnés par M. Claudius Côte de Lyon, ornithologiste et sportsman distingué.

jeune femelle de 2 mois tirés ensemble en été. Le type des 4 mâles des Dombes était compris entre deux.

Quant au très jeune mâle de un mois environ, l'ossification du bec, des tarsi et des omoplates n'était pas encore complète; la première rémige n'était pas encore complètement poussée et était plus courte que la deuxième.

On pourrait appeler le grand mâle A et la grande femelle D des *Ridibundus* et la petite femelle B et le petit mâle C des *Capistratus*.

Le capuchon de la vieille femelle B était absolument semblable à celui du *Xema capistratum*¹ figuré par Lucien Bonaparte et celui du jeune mâle A de même parfaitement semblable à celui du *Xema ridibundus* de la planche du même auteur.

Un mâle² tiré en Dombes le 13 juin 1907, ayant encore du noir à la plume du pouce et à la plume surrémige (c'est-à-dire âgé de 24 à 25 mois) portait le capuchon de *Xema ridibundum* étendu en arrière.

Il y a donc bien des différences de taille entre les Mouettes rieuses; ces différences ne sont dues ni au sexe, ni à l'âge, ni à des races différentes. Tous ces individus voyagent ensemble aussi bien en automne qu'au printemps.

Peut-être y a-t-il eu des Mouettes propres au bassin du Léman, mais il n'y a plus de Mouettes du Léman proprement dites; la civilisation les a chassées.

Les recherches au moyen d'anneaux en aluminium arriveront à démontrer exactement quel est l'échange entre les différents bassins, quel est l'âge des oiseaux nicheurs ou migrateurs, leur sexe, etc. Il sera cependant toujours difficile de se procurer des rieuses adultes au moment de la ponte pour pouvoir élucider différents points.

Le 31 juillet 1910, par un très mauvais temps, vent et pluie du S.-O., toutes les Mouettes du Haut lac étaient rassemblées au nombre de plusieurs centaines sur le mur de la voie ferrée, près des moulins de Rivaz. Tous les individus avaient des capuchons incomplets et la queue et les rémiges en pleine mue, il n'y avait pas une seule jeune de l'année parmi elles.

1. Carlo Luciano Buonaparte. Iconographia della Fauna italiana, 1832, Rome Tome I, p. 142.

2. Exemple qui m'a été remis par notre secrétaire M. J. de Schaeck, naturaliste, préparateur au Muséum d'Histoire naturelle de Genève.

Par contre, à la même époque, les rieuses adultes des Dombes et de Pregny avaient encore le masque (*capistrum**) parfait.

Celles que nous voyons en mai et juin sur le Haut lac ne sont pas des adultes de 3 ans (*capistratus*), mais des individus de 10, 11, 12 ou 22, 23 et 24 mois (*ridibundus*) qui nous, quittent probablement en automne pour aller plus au sud ; ou bien encore, s'ils hivernent, abandonnent définitivement notre lac comme lieu de nichée à l'âge de 33. 34 ou 35 mois en mai, après avoir constaté deux années de suite qu'ils n'y pourront pas établir de nid.

Quant à la teinte rosée de la poitrine et des flancs, que l'on observe chez les vieux individus, elle provient d'une abondante couche de graisse couleur orangé qui, amassée pendant l'hiver, nourrit les nouvelles plumes poussant en mars et les teinte de rose, aussi bien chez la femelle que chez le mâle.

Cette teinte rose² ne dure pas longtemps, car elle passe à l'air et dès que l'oiseau est en fonction de nichée. Les jeunes sujets l'ont moins intense parce que leurs plumes poussent plus tard, à un moment où la couche de graisse est beaucoup moins abondante. Chez les adultes, les plumes du ventre qui ne repoussent qu'en juin, ne sont pas teintées de rose, la graisse n'existant plus³.

Voici l'ordre approximatif dans lequel la mue semble attaquer les différentes parties du corps, ordre établi grâce à la grande obligeance de M. Eugène Duchosal, secrétaire de M. le Baron Maurice de Rothschild, à Pregny qui, aidé du garde Pierre Rossinelli, voulut bien prendre la peine de récolter chaque jour les plumes tombées dans la cage de trois Rieuses captives.

Février-mars : tête. Mars-avril : cou. Avril-mai : poitrine. Mai-juin : flancs. Juin-juillet : ventre, dos. Juillet-août : ventre, scapulaires. Août-septembre : plumes des ailes. Septembre : rémiges secondaires et primaires, tête.

On voit que la mue part des extrémités pour aller au centre ; puis repart du centre pour aller aux extrémités.

1. Du latin *capistrum* — muselière.

2. Cette graisse orange teinte aussi le squelette du bec et des doigts,

3. Au sujet de cette teinte rose, voici ce que m'écrivait M. le Dr S.-A. Buturlin : Un spécimen de « *Larus ridibundus* » qui m'avait été envoyé de la Léna, me fut procuré par mon chasseur dans l'idée que c'était une *Rodostethia rosea* « avec une tête noire », tellement le rose était intense.

Voici les quantités de plumes récoltées chaque mois dans la cage de nos trois Mouettes captives de Pregny. (Cette mue ne correspond pas tout à fait à celle observée en liberté) :

Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.
58	1162	967	262	141	255	420	760

J'ai compté d'autre part les plumes d'une jeune Rieuse et j'ai trouvé :

Tête.	Cou.	Dos.	Poitrine et flancs.	Interscapulaires
1700	800	150	550	50
		Queue.	Ventre.	Ailes.
		100	500	1606

soit au total 5956 plumes, ou 3756 sans la tête.

Petites couvertures et couvertures scapulaires 380 ; couvertures secondaires supérieures 70 ; grandes couvertures supérieures 18 ; couvertures secondaires inférieures 19 ; scapulaires 30 ; humérales 50 ; rémiges secondaires 20 ; total 637.

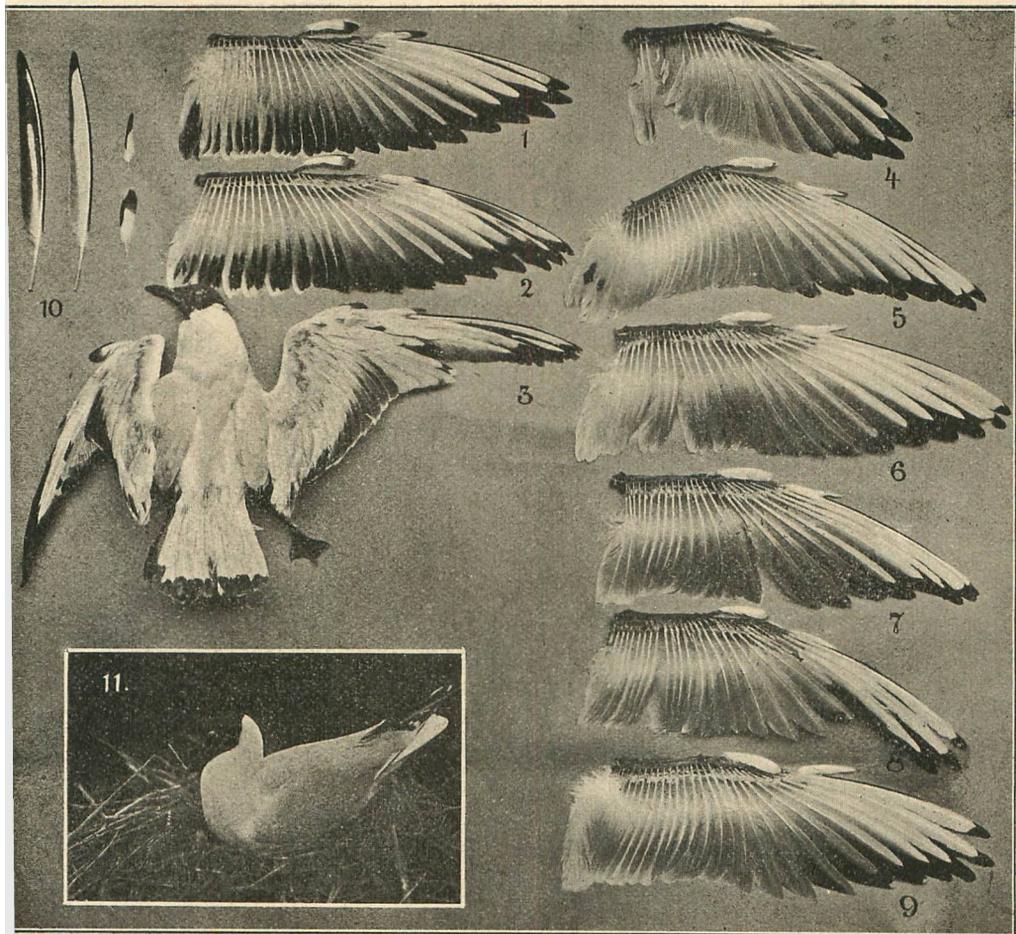
Petites couvertures de la main 100 ; couvertures secondaires supérieures 8 ; grandes couvertures supérieures 12 ; couvertures inférieures secondaires 20 ; grandes couvertures inférieures 10 ; plumes du pouce 3 ; surrémiges 3 ; rémiges primaires 10 ; total pour la main 166 et pour une aile 803.

Le plumage nuptial n'est complet qu'avec le capuchon complet, la poitrine et les flancs roses. La queue et les rémiges ne se renouvellent pas pour la toilette de noce. Les plumes du ventre attendent la fin de l'incubation pour changer.

Il se peut parfaitement que des individus nichent avec la bande terminale noire (le squelette étant déjà adulte au deuxième mois).

Quant à la longueur des ailes, elle ne signifie pas grand chose, car comme je l'ai déjà dit*, il y a un moment où les adultes ont les ailes plus courtes que les jeunes sur la fin de l'été, à cause de la chute des rémiges.

1. R. Poney. A propos de la mue des rémiges de la Mouette rieuse. Bull. Soc. zool. Genève. T. I. 1908. p. 144.



PL. 3.

Modifications dans les dimensions et les couleurs des Ailes du LARUS RIDI BU N DUS suivant les âges et les saisons.

- 1) *T* j h mois et demi. Août. 1^{re} rémige plus courte que la 2^{me}. Plume du pouce et surrémige teintées de noir. Longueur de l'aile 36 cm.
- 2) Deux mois. Août. 7^{me} rémige plus longue que la 2^{me}. Longueur aile 39 cm.
- 3) Onze mois. Juin. 4 premières rémiges du jeune, usées et décolorées avant la chute. 5^e, 6^e, 7^e, 5^e, 9^e, 10^e - paires de l'adulte (en tuyaux). L. a. 40 cm.
- 4) Quatorze mois. Fin juillet. 4 premières rémiges repoussent, ainsi que les 18 autres paires. Restent encore les 22^e et 23^e paires du jeune. Encore du noir à la plume du pouce et à la surrémige (sortant du tuyau). L. a. 32 cm. minimum.
- 5) Vingt-deux mois. Mars. Aile complètement neuve, sauf 28^e et 29^e paires du jeune qui sont restées. Plume du pouce et surrémige encore avec du noir. L. a. max. 41 cm.
- 6) Adulte. Commencé de juillet. Rémiges primaires usées. Mue pas encore commencée. Pl. du p. blanche. Surrémige, encore une trace de noir à l'axe. L. a. 39 cm.
- 7) Adulte. Comm^{1 2 3 4 5 6 7 8 9 10} de juillet. La mue commence à la 9^e paire. L. a. 39 cm.
- 8) Adulte. Fin de juillet. Même état qu'au n° 3, mais plumes d'adulte. L. a. 38 cm.
- 9) Adulte. CommA de novembre. rémige plus courte que la 2^{me}, comme no 1. L. a. 40 cm.
- 10) 1^{res} rémiges de deux jeunes tirées ensemble le 2 août 1910, près Genève et montrant la différence de coloration d'un individu à l'autre. Plume du pouce et surrémige (pinceau) du jeune.
- 11) Larus ridibundus sur son nid type.

Voici des longueurs comparées d'ailes prises à différentes époques sur des sujets jeunes ou adultes (du coude à l'extrémité des rémiges). (Voyez fig. 3).

25 juillet 1909	14 mois	Hermance (Genève)	32 cm. (4)
2 août 1910	1 ^{er} 2 ^e »	Bellerive »	36 » (0)
25 juillet igog	25 »	Hermance »	38 » (8)
13 juillet igio	vieux	Dombes (Ain)	39 » (6)
2 août igio	2 mois	Bellerive (Genève)	39 » (2)
? juin 1901	11 »	La Belotte »	40 » (3)
13 mars igio	22 »	Versoix »	4* » (5)
1 ^{er} nov. igog	vieux	» »	40 » (9)

L'envergure doit donc être prise de Décembre à Mai, car c'est seulement pendant cette période que l'oiseau est en possession de tous ses moyens de locomotion pour fuir tempête et frimas.

Nous avons vu que les Mouettes venant du sud, repassent chez nous en mars; mais seules les adultes de 33 mois et plus semblent continuer leur route vers le Nord-Est. Les sujets plus jeunes restent au nombre de 200 à 300 à vagabonder sur le Haut lac. Il est probable aussi qu'arrêtées par la période dite des « Saints de glace » et tentées par les magnifiques grèves qui bordent le lac à cette époque, elles restent. La fonte des neiges en juin et juillet change la hauteur des eaux, de même que les « seiches », ces variations du niveau du lac qui font apparaître ou disparaître suivant les endroits des centaines de mètres de grèves sablonneuses¹.

La hauteur des eaux est pour beaucoup dans l'établissement des nids; voici ce que m'écrivait à ce sujet, le 31 mars 1910 l'œologiste distingué qu'est M. A. Souvairan de Genève, au sujet des nids de

1) La direction des vents persistants a une certaine influence sur la présence des Rieuses en été sur tel ou tel endroit des bords du Haut lac. Lèvent souffle-t-il du Sud-Ouest, les flots accumulent les détritus le long des rives N.E. Au contraire, le vent du N.E. se lève-t-il, les Mouettes fréquentent le creux de Coudrée. J'ai constaté la chose le 14 juin 1908 : une forte bise ayant soufflé plusieurs jours de suite, avait accumulé sur le sable du Creux de Coudrée une telle provision de Perches (*Perca Juviatilis*) mortes, que les Mouettes s'empressèrent de s'y rendre pour profiter de cette aubaine.

rieuses de la Tène (lac de Neuchâtel) : « Je savais que les Mouettes nichent à la Tène, mais cela n'est pas du tout régulier ; tout dépend de la hauteur des eaux. »

F. A. Forel dit : « Notons la grande variabilité dans les conditions du nid de cette espèce : depuis le simple creux dans le sable (observation Souvairan aux Dranses) au nid en herbes sèches sur la grève (description des auteurs) au nid en radeau flottant sur l'eau (étangs des Dombes) ».

En ce qui concerne le simple creux dans le sable¹, M. Souvairan m'a répété qu'il y avait bien une corbeille de matériaux, mais que le tout avait été emporté par les eaux et que deux œufs avaient été cassés et F. A. Forel m'écrivait le 19 août 1908 :

« La correction que vous faites au sujet de l'observation de M. Souvairan est très importante, car un nid de Mouettes dont les œufs auraient été simplement posés sur le sable était vraiment par trop extraordinaire. »

Sans refuser de reconnaître à la rieuse de merveilleuses qualités d'adaptation, je crois qu'en disant qu'elle construit une *corbeille* en petits matériaux secs, herbes, roseaux, tiges de céréales, etc., suivant les lieux, on est dans le vrai. Maintenant cette couronne peut reposer sur un tas de détritux végétaux ou un tertre d'herbe (Dranses), sur du sable (Thièle), sur des roseaux ou des carex (Zurich), sur des pousses de céréales (Dombes)², mais je ne crois pas que la rieuse pondre directement ses œufs sur le sable³. (Voyez pl. 3, fig. 11).

Où les 12 à 1500 rieuses qui hivernent à Genève vont-elles passer la nuit, lorsqu'elles partent le soir entre 4 et 5 heures par petits vols de 15 à 50 individus au ras de l'eau dans la direction du N.E. ?

1) Magaud-d'Abusson dit dans le *Naturaliste*, p. 140. du 15 juin 1910 : « Le garde-chasse de Cazaux m'a assuré que les Goélands rieurs nichent au nord du lac, en des endroits sablonneux et établissent souvent leurs nids dans les traces profondes laissées sur le sol par les vaches nourries en grand nombre dans la forêt et qui vont s'abreuver au lac. »

2) Dans la Dombes, sur tous les étangs que j'ai visités (Grand Birieux, Orcet, Réculefort. Vavril), j'ai constaté que la rieuse, après avoir rassemblé les pousses arrivant à la surface de l'eau, pour en former un radeau, construisait sur ce dernier une corbeille composée de tiges de céréales et en particulier *A'Eleocharis palustris* et *à'Avena saliva* qui repoussent dans les labourés remis en eau pendant 2 années pour la pêche.

3) Emma L. Turner and P. 11. Bahr : *The Home Life of some Marsh-Birds*. London 1907. p. 53. Blackheaded Gull. « The nests are considerable structures and are built in the shade of a gigantic dock plant ».

Il n'y a rien d'impossible à ce qu'elles dorment en plein lac* comme nous le dit Forel, car l'eau est plus chaude que l'atmosphère à cette époque. (La température moyenne de la rieuse, protégée par son plumage est de 41°,42 C.).

La Mouette rieuse est-elle un animal utile ou nuisible; attrape-t-elle le poisson ? Grave question qui a soulevé déjà pas mal de polémiques.

La rieuse attrape le poisson mort ou malade, c'est certain et c'est même à cela qu'elle doit d'être infestée de nombreux parasites.

Les pêcheurs de la Dombes, comme ceux du Léman l'accusent formellement de manger les petits poissons ; elles les plongent « jus qu'aux épaules » disent-ils.

J'ai observé longtemps en été de jeunes Mouettes rieuses voletant au-dessus de bancs de petits poissons sans qu'elles puissent parvenir à en attraper un seul.

Voici quelques contenus d'estomacs :

25 juillet 1909. 4 sujets jeunes, tirés le matin devant La Belotte, avaient des débris de Sardines (*AZZwhms lucidus*) et 3 autres jeunes tirés l'après-midi devant Hermance avaient l'estomac rempli de débris très fins de Coléoptères aquatiques (*Corisa*).

9 septembre 1909 :

1 jeune : 4 m. et 75 fem. ailées de *Formica fusca* ; 6 petits Phryganides; 4 petites mouches.

13 mars 1910 :

Mâle de 22 mois et très vieille femelle, tirés ensemble sur la jetée du port de Versoix-la-Ville (Genève) à 1 h. $\frac{1}{2}$ de l'après-midi. (In dividus de passage) :

Estomac bourré d'herbes et de débris d'*Helix*.

29 juillet 1910 :

1) J'ai constaté au lever du soleil en été et en automne (c'est-à-dire une heure environ après leur départ) que les Mouettes rieuses avaient tapissé de leurs excréments pendant la nuit, les gros blocs erratiques des bords du Léman (Messery, Yvoire, Promenthoux, etc.).

D'autre part, on peut remarquer leurs nombreuses empreintes nocturnes au printemps sur le sable du creux de Coudrée (Savoie).

Au sujet des animaux dont la rieuse semble craindre l'attaque, j'ai remarqué que les vols du Port de Genève se dérangeaient à l'approche des Falconidés, Ardeidés, Lestridés. Le Corbeau, la Buse et le Milan ne les inquiètent pas.

Le 28 août 1910, l'aéroplane de Dufaux, parti de l'embouchure du Rhône dans le Léman (Valais) les fit s'enfuir à tire d'ailes à 5 h. $\frac{1}{2}$ du matin.

4 jeunes rieuses de 1 à 2 mois, tirées le soir sur le petit lac, avaient ensemble: repas du matin, débris de Perche (*Perca fluviatilis*) ; repas de l'après-midi dans l'œsophage¹ (environ 1500 insectes), soit : g Dorytomus, 1 Graptodera oleracea, 1 Aphys, 28 Myrmica scabrinodis, 1200 Lasius, 150 Formica fusca f. 1 Scialis, 210 Ephémères avec œufs, 1 Chrysopa perla, 12 Névroptères limnophiles, 0 Névroptères rhyacophiles, 2 Chironomes, 2 Cousins, 1 Diptère.

28 août 1910 :

3 jeunes : uniquement des débris d'*Alburnus lucidus*.

Il est à remarquer qu'en Angleterre, la Mouette rieuse est protégée lors de sa nidification, comme étant *insectivore*, car elle suit la char rue pour manger les vers et nourrit ses petits avec des insectes. Il est probable qu'au moment des nichées, soit pendant les mois de mai, juin, juillet, elle détruit énormément d'insectes².

Mais³ dès qu'elle reprend sa vie migratrice, elle devient *ichtyophage* et détruit le petit poisson ; elle rend cependant encore de grands services par la quantité de détritus et d'immondices qu'elle fait disparaître. J'ai eu l'occasion de constater qu'après la sieste que les rieuses font en hiver sur la jetée des Eaux-Vives, à Genève, tous les jours à

1) F. A. Forel. Le Léman. Monographie limnologique. Insectes. T. 3. Lausanne 1904, p. 81.

« Des insectes étrangers au lac, qui y arrivent seulement à l'état de cadavres et qui servent de nourriture entr'autres aux Mouettes participent comme espèces adventices à la biologie du lac. J'ai compté en avril 1896 le nombre d'insectes noyés dans la rivière la Morgue qui sont transportés par heure au lac.

Ce sont surtout des Fourmis, des Diptères et des Coléoptères. »

2) E. Ray-Lancaster. Bird-Gallery. Nesting séries of British-Birds. London 1905. p. 184. n° 128. « This Gull is a useful friend to the farmer, feeding for the greater part of the year on grubs and other noxious insects. »

Emma L. Turner and P. H. Bahr. The Home Life of some Marsh-Birds p. 55. « XVhen handled, the young disgorged numbers of wire-worms, which together with Aies and earth-worms, seemed form their staple diet. »

Kearton frères. Ouvrage déjà cité, p. 134: « Je crois que la plus belle colonie que l'on puisse rencontrer dans notre pays est située à Scoulton Mere en Norfolk où l'espèce s'est développée de saison en saison pendant plus de 300 ans, malgré le fait quelque peu déconcertant que dix ou vingt mille œufs sont ramassés chaque printemps et vendus dans un but culinaire. Dès que les oiseaux se sont rétablis dans leur ancienne demeure, les habitants du pays l'apprennent de suite à plusieurs kilomètres à la ronde, car les oiseaux reprennent bien vite leurs fructueuses habitudes de suivre les charrues pour ramasser les vers.

3) La Mouette peut être classée dans la catégorie des oiseaux destructeurs de Hannetons. (Verhandlungen der Ornith. Gesells. in Bayern. 1908. B. VIII, page II.

une heure de l'après-midi, lorsqu'elles viennent des égouts du Rhône, elles rejettent des pelottes composées souvent de poils de cochon, peau de lapin, crins de cheval, os de souris, etc.

Comme Forel, j'ai remarqué que les Rieuses cessent d'un jour à l'autre de prendre le pain qu'on leur jette, soit au pont du Mont-Blanc, soit au Jardin Anglais, de même qu'elles abandonnent l'île Rousseau subitement. N'ayant pas pris note de ces dates, il ne m'est pas possible d'établir une comparaison avec celles du savant auteur qui sont les suivantes :

15 mars igo3, 20 mars 1904, 16 mars igo5, 25 mars 1906, 20 mars igoy. 27 mars igo8, 15 mars igog.

A ces dates, la courbe isothermique de -f- 5° C. passe par Genève sur les cartes d'Europe; il y a cependant une exception le 25 mars igoô où l'on constate un très sérieux retour de froid jusqu'à la Méditerranée.

Ces dates ne sont pas en relation avec l'arrivée des Rieuses à Helsingfors citées plus haut.

La marche du froid est la suivante au printemps :

Il quitte d'abord la côte Nord de l'Espagne et l'embouchure du Rhône, puis les côtes de la Manche et de l'Angleterre ; le sud de l'Italie et le Danemark. Le 15 février, la route du plateau suisse et celle des Dombes est libre. Vers fin mars, la route Adriatique-Prusse s'ouvre et au commencement d'avril le froid se retire de partout. Au commencement de mai, la chaleur reprend ses droits dans le nord de l'Europe.

Pour terminer, je citerai des passages des très intéressantes lettres que M. Eugène Duchosal a bien voulu m'adresser au sujet des Mouettes captives de Pregny :

Pregny, 2g Mars igio.

Nos Mouettes ont commencé à mettre le capuchon de noces vers le 15 février ; elles ont maintenant la tête noire, mais ce n'est pas encore complet. Le garde aura soin d'observer et de noter quand cette parure sera entièrement poussée¹.

1) 1^{er} mai. Commencement de la disparition, 1^{er} sept. Elles l'ont donc gardé complet pendant 130 jours, soit le 1/3 de l'année environ. La pousse a duré 76 jours.

Nos trois Mouettes n'ont pas commencé à mettre le capuchon de noces ensemble ; l'une a le capuchon moins foncé que les deux autres ; mais le garde ne peut affirmer que ce soit la moins vieille des trois, car il ne les distingue plus. La plus vieille est ici depuis 12 ans au moins et nous ignorons d'où elle vient; les deux autres sont ici depuis 6 ou 7 ans. C'est Lechthaler qui nous les avait apportées; mais je ne sais où il les a prises ; aussi, est-il impossible de dire l'âge exact d'aucune des trois, qui étaient adultes à leur arrivée. Elles n'ont jamais été malades. On les nourrit une fois par jour, le matin ; elles avalent ça rapidement en grosses boulettes et c'est fini pour la journée. Leur cage sablée, est orientée en plein midi et reçoit le soleil en moyenne 7 à 8 heures par jour.»

Pregny, 7 Mai 1910.

« Le garde ignore le sexe de nos Mouettes.

Il y a 5 ans, elles ont fait un nid avec les brins de paille et les plumes de leur compartiment ; elles allaient tour à tour sur le nid, mais il n'y a jamais eu d'œufs.

Le garde a mis de la paille dans la cage à ce moment-là et les Mouettes s'en sont servies pour faire ce nid par terre au coin de la cage. Le garde n'a jamais constaté de désir d'accouplement.

Elles dorment la nuit sur le bord de leur bassin ; le garde ne peut préciser à quelle heure elles se couchent, mais c'est tard, bien après la nuit tombante.

Leur nourriture est composée par le garde lui-même de cœur de bœuf hâché, mie de pain, œufs cuits dur, chanvre hâché, œufs de fourmis (quelquefois). Le cœur de bœuf domine ; les Mouettes le piquent avec la pâtée qui se colle autour¹ ; mais elles ne mangent guère la pâtée seule. De temps en temps le garde leur donne des larves de *ténébrio*: c'est leur plus grande friandise.

La nourriture des 3 ensemble représente environ 300 grammes par jour, en une seule fois le matin.

Leur cage mesure environ : haut. 3^m50, larg. 2^m50, long. 3^m50. ;

1) M. Francis Burdet de Genève, qui a gardé pendant 6 semaines, dans sa chambre, une jeune rieuse, a constaté qu'elle raffolait de l'omelette au fromage; dès qu'on lui en donnait sans fromage, elle ne la touchait pas.

- le bassin ovale a 0^m80 de grand axe intérieur; on y met 0^m15 d'eau.
 • (En hiver, on leur apporte seulement un arrosoir d'eau par jour).
 Elles sont, hiver et été, dans leur cage non fermée. »

Pregny, 17 Juin.

«Le garde avait mis de la paille et des débris dans la cage; les Mouettes se sont amusées avec, mais sans faire de nid. Peut-être sont-ce 3 femelles ou 3 mâles ? »

On voit d'après les lignes ci-dessus que la rieuse bien soignée peut atteindre en captivité une quinzaine d'années. Il faut qu'elle soit dans une cage *sèche*; le terrain *humide* qu'elle déteste en liberté, l'absence de soleil, lui sont néfastes et ne tardent pas à lui causer des rhumatismes.

R. Poncy, Roches, 9, Genève.

RELEVÉ DE NOTES

SUR LES

ÉCHASSIERS ET PALMIPÈDES SE MONTRANT DANS LA RÉGION DU LÉMAN

(1909 et 1910)

par ROBERT PONCY

Tringa canutus. L. **Bécasseau maubèche.**

Le 8 mai 1910, après un fort passage nocturne du S.-O. au N.-E., forte pluie, vent du S.-O., neige à 1500 m^m ait., notre collègue Graf tire au lever du jour, à la Pointe à la Bise, 1 J¹ et 1 P de cette espèce du premier coup de son fusil et du second abat un Vanneau pluvier. (Coll. Vaucher).

Tringa subarquata *Guldenst.* **Bécassau cocorli.**

1 mâle jeune, tiré au marais de Sionnet, avait dans l'estomac :

40 silex blancs de 1 mm. de D., 1 graine de Carex, 1 caillou noir de 3 mm. et 1 de 5 mm. 1 *Valvata spirorbis* et 1 Lymnée de 2 mm.;

25 larves acéphales de Diptères, prises dans le limon et inconnues dans notre région (D' Brocher)..

Machetes pugnax. L. **Combattant variable.**

1909 : Mars 23 et 2g. Avril 28. Mai 14. Pointe à la Bise.

Actitis hypoleucos. L. **Guignette vulgaire.**

1910. Oct. g. Un individu fort peu sauvage se laissait approcher de très près par les nombreux promeneurs, sur la Jetée des Pâquis (Genève).

Totanus glareola. L. **Chevalier Sylvain.**

igio. Mai 18. Un individu Pointe à la Bise.

Totanus ochropus. L. **Chevalier cul-blanc.**

igog. Mars 2g. igio. Mai 6 et 10. Avril 24. Petits vols.

Totanus calidris. L. **Chevalier Gambette.**

igog. Avril 15. Un individu Pointe à la Bise.

Totanus griseus. Brisson. **Chevalier gris.**

igog. Avril 26 et 3o. Mai 14 et 18. Septembre 1 et 8.

Limosa melanura. Leisler. **Barge à queue noire.**

igog. Avril g. Un individu apporté par un chasseur sur le marché.

Numenius arquatus. L. **Courlis cendré.**

Passages nocturnes : igog. Mars 25 ; juin 15 et 28 ; juillet 6, 15 et 25. 1910. Mars 17. Arrivée d'un vol de 50 individus à Villeneuve. Mai 1, ponte complète. Passages nocturnes: du 15 juillet au 15 août par la pluie ; sept. 15, oct. 12, nov. 3, 1 indiv. de passage en rappelant, neige à l'ait, de 500 m. Nov. 8. Un vol de passage à Fossard, près Genève ; passage nocturne du 9 au 10 nov. ; du 26 au 27 nov. 1910. Déc. 9. 1 ind. Jussy.

Numenius phaeopus. L. **Courlis Corlieu.**

1910. Le 19 août un vol d'une quinzaine d'individus passait en sifflant au-dessus du lac (ait. env. 400 m.) contre vent du S.-O., 7 k. à l'heure et par + 30° G. à l'ombre à 3 h. */» de l'après-midi.

Phalaropusfulcarius. L. **Phalarope platyrynche.**

Notre collègue V. Gay tire sur une troupe de cinq de ces oiseaux posés devant Messery (Haute-Savoie), par une violente tempête du S.-O. et neige sur les montagnes, le 6 nov. 1910. L'un d'eux, blessé, avait dans l'estomac 21 scories de 2 mm. et d'innombrables débris d'Hémiptères et Fourmis.

Arenaria interpres. L. **Tournepière à collier.**

Un jeune tiré avec *Actitis hypoleucos*, 8 sept. 1910, Genève.

Vanellus cristatus. Meyer Wolff. **Vanneau huppé.**

190g. Nov. ig. Grands vols avec *Charadrius pluvialis* par brouillard, après violentes tempêtes et froid, au Day, près Vallorbes, altitude 770 m.

igio. Fév, i5. Genève. Vols de passage.

Charadrius squatarola. L. **Pluvier varié.**

igio. Mai 8. Un sujet jeune Pointe à la Bise. Coll. Vaucher.

Charadrius pluvialis. L. **Pluvier doré.**

igio. Nov. 6. Vol de passage avec *Vanellus cristatus* à Jussy, près Genève.

Aegialites hiaticula. L. **Grand gravelot à collier.**

igog. Mai 16. Un couple, Coudrée (Haute-Savoie), igio. Mai 10. Un individu, Pointe à la Bise.

Aegialites dubia. Scopoli. **Petit gravelot à collier.**

igio. Avril 5 et i5 ; juin 27. Pointe à la Bise.

Oedichnemus crepitans. Temminck. **Oedicnème criard.**

igio. Nov. 27. 2 indiv. Meyrin; Fun d'eux avait dans l'estomac un Mulot (*A/us sylvitacus*). Déc. 17. 1 y'ad. à Bernex; rien dans l'estomac.

Porzana maruetta. Briss. **Marouette girardine.**

Un indiv. capturé aux Bastions (Genève) par notre collègue André, le 9 oct. 1910; un id. à la Jonction le 12 oct.

Encore vivants tous deux en cage le 12 nov.

Fulica atra. L. **Foule macroule.**

La nourriture de cet oiseau hivernant dans le Port de Genève se compose uniquement de *Charras*.

Voici le dénombrement des individus hivernant en 1910.

Arrivée de 2 individus par forte bise le 5 oct. 1910.

Octobre	6	5 individus.	Novembre	1	193
»	12	11 >	»	2	193
»	15	16 >	»	3	193
»	16	30 >	»	4	198
»	17	60 >	»	5	198
»	19	75 >	»	6	202
»	20	75 >	»	7	280
»	21	80 >	»	8	280
»	22	90 >	»	9	303

Octobre 23	98 individus	Novembre 10	303
» 24	123	» 11	392 1 ^{er} gel.
» 2b	130	» 12	426
» 26	130	» 13	426
» 27	130	» 14	875
» 28	130	» 16	875
» 29	150	» 16	875
» 30	163	» 17	875
» 31	176	» 18	940
		» 23	1300 — 7° C.

Un individu à croupion blanc observé l'année passée au pont du Mont-Blanc, est revenu cette année au même endroit.

Le 17 déc. un individu près du pont du Mont-Blanc se distinguait parmi les centaines de ses semblables par une plaque frontale d'une blancheur et d'une grandeur extraordinaires. Il semblait coiffé d'une casquette sur le devant de la tête et était d'humeur fort batailleuse.

Par les nuits noires on aperçoit fort bien la plaque blanche à la lueur des réverbères électriques.

Ardea cinerea. L. **Héron cendré.**

1 sujet décrit des cercles dans le brouillard au-dessus de Genève, le 15 septembre 1910, à 8 h. du matin, ait. 400 m. env.

5 indiv. au vol, 2 h. après-midi, ait. 500 m. env., dir. S.-O. 30 oct. 1910.

50 indiv. Sonnet. 9 oct. igio.

1 indiv. Genève, dir. S.-O., ait. 500 m. 12 oct. 1910.

1 indiv. Genève, dir. S.-O., ait. id. env. contre violent v' du S.-O. à 2 h. après-midi ne peut avancer et monte contre le vent puis va se poser au marais. 6 nov. 1910.

Botaurus stellaris. L. **Butor étoilé.**

1909. Avril 25: 1 J¹ 1 P Gouille à Marion (Myes).

Buphus ralloides. Scopoli. **Crabier chevelu.**

1909. Mai 20, 1 ind. Mai 23, 1 ind. Pointe à la Bise.

Nycticorax griseus. L. **Bihoreau à manteau noir.**

1909. Avr. 29. ♂ et 1 p. Etang de Pinchat, près Genève. Esto mac bourré de Hannetons (*Ludibrius*).

Ciconia alba. Willughby. **Cigogne blanche.**

1909. Février 14. Vent N.-E. — 5° C. 7 indiv. s'arrêtent au marais de Mategnin. Mars 25. 7 sujets z'ire-la-Ville, bords du Rhône. Mars

23, 3 sujets Mategnin. Avril 3. 7 sujets Laconnex. Nov. 16. 1 indiv. Genève. 15 indiv. Culoz. Pluie, vent S.-O. îgio. Août 6. 30 indiv. près d'Olten dans un pré.

(Le 30 août le Prince Ernest d'Arenberg en a observé une centaine au vol dans le Jura, près de la frontière suisse (*Revue française ornithol.* Nov. îgio).

Anser sylvestris. Brisson. **Oie sauvage.**

ou *Anser cinereus*. Meyer. **Oie cendrée.**

igog. Février 26. 52 sujets se posent à 4 heures de l'après-midi dans les prés d'Areuse (Neuchâtel). Mars g, un vol à 5 heures du soir au-dessus de Genève. Nov. 27, 3 individus marais de Divonne. Déc. 2, un vol à Chancy. Déc. 7, un vol de 70 indiv. Petit-Saconnex. îgio. Nov. 13, 2 vols au-dessus du Rhône. Nov. 14, 8 indiv. Petit lac.

Chen hyperboreus. Pallas. **Oie des neiges.**

igog. Mars g. Les journaux signalent un vol de ces oiseaux à Emmenbrücke (Lucerne). Douteux.

Tadorna cornuta. Gmelin. **Tadorne ordinaire.**

igog. Déc. 15. A la suite de violentes tempêtes sur les mers européennes (Mer du Nord, Caspienne, Mer Noire) et par une forte hausse de température et pluie, 14 individus de cette espèce se reposaient sur le lac à Sécheron (Genève). S'étant laissés approcher de très près, l'un d'eux fut tué d'un coup de petit plomb ; c'était un jeune (mâle probablement) en plumage de noces presque parfait, sauf quelques taches cendrées sur le blanc des ailes.

Anas boschas. Linné. **Canard sauvage.**

igog. Mars 21, 28, avril 6, juin 27, juillet 12. Versoix 2 halbrands; contenu de l'estomac : 3 Sardines (*Alburnus lucidus*) de 4, 6, 7 cm.; 42 coquilles, soit : 10 terrestres et 32 aquatiques dont 4 *Hélix nemoralis* de 2,5 cm, de D.; 4 *Hélix pulchella* de 2 mm. ; 12 *Bulcinus lulvicus* de 3 mm. ; 2g *Planorbis marginatus* non adultes ; 2 *Cyclas minima*; 1 *Lymneus* de 2 à 5 mm. de D. Le deuxième estomac : bourré de graines aquatiques, dont 3 genres de Carex et 1 de fruit charnu (d'après les aimables déterminations de E. Blanchet et du Dr Prof. A. Lendner de Genève).

igog. Juillet 23 Genève. J¹. Contenu de l'estomac : 3 espèces de graines de plantes aquatiques, soit 130 jaunes de 2 mm., 12 grises de 1,5 mm., 180 noires de 1 mm. Débris de plusieurs centaines d'Hémip

tères aquatiques et de *Formica Jusca*, 5 pierres de couleur de 3 mm., 5 morceaux de scories id., 1 grain de plomb n° 6. igio. Août 28. Sortie des halbrans sur le lac (Versoix) *.

Chaulelasmus streperus. L. **Chipeau bruyant.**

Le 30 août igoô 3 individus furent capturés dans un vol d'une douzaine de sujets, sur le petit lac, près de Genève. Mâles, fem. et juv. font partie actuellement de la coll. Vaucher. igio. Nov. 18. g indiv. Genève. Nov. ig. 16 indiv. id. ad et juv.

Spatula clypeata. L. **Souchet commun.**

igog. Sept. 21. Mâle prenant le plumage d'hiver. Contenu de l'estomac : env. 300 petits silex roulés de 2 mm. de diam.. 21 graines de 3 espèces de Carex et débris de 26 *Formica Jusca*. igio. Sept. 18. Vol d'une trentaine. Bellevue. Nov. 8. Passage. Nov. 12. Vols de passage.

Dafila acuta. L. **Pilet acuticaude.**

igog. Mars 21. Genève. Port. Un vol. Mars 27. Passage Céligny. Nov. 16. 2ind. Port Genève.

Dans son dernier travail sur les Mouettes du Léman (Bull. Soc. Vaudoise, Sc. nat., Mars igio). F.-A. Forel fait nicher ce Canard sous le nom d'A. *Penelope* sur l'étang de Vavres en Dombes (Ain). *Anas Penelope* est le nom latin du Canard siffleur et, d'autre part, ces deux espèces nichent rarement au-dessous du 50° L. N.

E. Rubin (de Genève) et Claudius Côte (de Lyon) ignorent si ces oiseaux nichent en Dombes. Par contre, suivant M. Côte, le Canard grand siffleur huppé (*Netta rufina*) Pallas aurait niché sur l'Étang Grand marais à Dompierre.

* A la suite d'une visite que je fis au Muséum de South Kensington, à Londres, j'écrivis dans le journal la *Diana* (organe de la Société suisse des chasseurs), octobre 1909, un compte-rendu de ce que j'avais vu, et faisais en outre remarquer ce qui suit au sujet de la vitrine contenant les différents stades de la mue du Canard sauvage :

« Le mâle adulte porte son beau plumage d'hiver du 1^{er} octobre au 1^{er} juin, soit 243 jours ; que du 1^{er} juin au 1^{er} juillet il mue pendant 30 jours pour prendre un plumage analogue à celui de la femelle; que du 1^{er} juillet au 26 août, soit pendant 57 jours, il est incapable de voler et se tient au marais avec sa femelle et ses petits. C'est ce qu'on appelle l'*Eclipse*. Puis il mue de nouveau du 26 août au 1^{er} oct., pour reprendre son plumage d'hiver, soit pendant 35 jours, mais ne change pas les plumes des ailes ».

On voit que tandis que le corps change deux fois de plumage, les ailes ne changent qu'une fois et que le plumage d'hiver est porté 243 jours, tandis que celui d'été et de transition est porté juste la moitié, soit 122 jours.

(Cet article a été reproduit *in extenso* dans le journal *VEleveur* du 17 oct. 1909 et ceci sans aucune indication de provenance, sous la signature de M. H. P.).

Mareca Penelope. L. **Siffleur Penelope.**

1909. Février 10. Port de Genève. 10 ad. p et J^3 par forte tempête de neige. Avril 3. Port. 2 J^1 ad. Forte bise. Av. 6. Nov. 21, Petit lac.

igio. Nov. du 11 au 12 et du 15 au 16. Passage en masse. Contenu de l'estomac d'un J^1 ad.: bourré de sable siliceux très fin. Ailes de diptères. Végétaux. C'est toujours un très vieux sujet qui prend la direction du vol.

Querquedula circia. L. **Sarcelle d'été.**

1909. Mars 14. 1 cT 3 P Port de Genève. Mars 21, J^1 P P^{10} à la Bise. Mars 30, J^1 P Port de Genève; Avril 8, <PP Céligny ; Av. 25, tpp Gouilles de Myes.

Querquedula crecca. L. **Sarcelle d'hiver.**

Vols de passage : 1909. Mars 24, 28; Avril 6; Sept. 1. Vol d'une centaine, Myes. Sept. 9, 10. Oct. 23. Nov. 21. 1910. Av. 17. Vol d'une cinquantaine à Pougny s/ le Rhône. Mars 20, vol d'une cinquantaine, Myes. 1910. Nov. 13, après gel nocturne, vols de passage. Déc. 9. t cf ad. Port de Genève. Déc. 11, vol d'au moins 200 sujets au Marais de Meyrin (Genève).

Fuligula cristata. Leach. **Fuligule morillon.**

1910. Oct. 16, 4 juv, Port de Genève. Nov. 11, après gel nocturne, arrivée des adultes, id, Nov. 14. 60 indiv. Port. Nuit du 17 au 18 Nov. avant forte neige, gros vols de l'espèce.

Fuligula marila. L. **Fuligule milouinan.**

1910. Nov. 15. 2 jeunes; estomac bourré de petits graviers de toutes couleurs de 2 "m de d. Scories, débris de larves de Libellules et de végétaux.

Fuligula ferina. L. **Fuligule milouin.**

1910. Oct. 17. 1 ad. Port de Genève. 21 Oct. 3 ad. 1 juv. id. l^{re} neige sur le Jura et le Salève, à 1100 m. 1910. Nov. 5, arrivée de vols de jeunes par fort vent S.-O. et pluie, neige à 500 m. Nov. 11, 1^{er} gel nocturne, arrivée des adultes. Nov. 14, 30 individus. Port de Genève. Déc. 18, 60 indiv. id.

La nourriture de cet oiseau dans la rade de Genève se compose de Mollusques (Limnées) et de pousses de *Potamogeton lucens* L.

Fuligula nyroca. Guldstein. **Fuligule nyroca.**

1909. Nov. 10, vol de 12. Contenu de l'estomac d'un 3^e ad. (Coll. Vaucher) : 56 graines de 2 espèces de carex ; 5 têtes de punaises (*Troficoris rufipes*); 30 vertèbres de très petits poissons; innombrables

blés débris de minuscules diptères ; 80 silex de 3^e dediam. 1 morceau de verre à bouteille de 6 "•

igio. Nov. 8. 1 tP ad. dans un vol de 16 canards (*Spatula clypeata* et *Fuligula ferina*). Contenu de l'estomac : une centaine de 3 espèces de graines de Carex; une soixantaine de petits silex de 1 "• ; 2 écaillés de poissons. Débris de Plantes aquatiques. Ailes de Diptères.

Quelques paires de ce Canard nichent chaque année dans la Dombes d'Etangs (Ain) et s'établissent dans les champs de céréales. Dès que les petits sont éclos, la mère les mène sur les étangs où ils se dissimulent très bien parmi les herbes.

Le 3 juillet igio, j'ai assisté sur l'Etang de Réculefort, près Villars, à un combat entre une femelle de Nyroca (coll. C. Côte) et une femelle de *Sterna hybrida* (Hirondelle de mer moustac). Le bateau dans lequel nous nous trouvions ayant forcé la nichée du Nyroca à s'aventurer au milieu de la nichée de la Sterne, cette dernière attaqua résolument la femelle de Canard qui se défendit en faisant des sauts d'environ 50 cm. de hauteur, les ailes fermées; on aurait dit une bouteille qui sautait. Voulant être renseigné exactement, M. Côte tira et eut avec la femelle de Nyroca, 3 de ses poussins et 2 de Sterne.

Au vol, ce petit canard paraît noir, et il se pourrait bien que ce soit lui que V. Fatio a observé sans pouvoir lui mettre de nom à fin mai igi dans les marais de Hansâg, en Hongrie.

Clangula glaucion. **L. Garrot vulgaire**

Cet oiseau n'a pas été tiré près de Genève, à ma connaissance dans l'hiver igog-igio. Arrivée des jeunes, igio, Nov. 22. Genève.

Oidemia fusca. **L. Macreuse brune.**

Igog. Nov. 2, 5 individus. Ces oiseaux se montrent chaque année sur le lac en même temps que le Grèbe oreillard (*P. nigricollis*) Brehm.

Nov. 14. 1 indiv. Port de Genève, igio. Oct. 22, 10 indiv., Petit lac. Nov. 6, 3 juv. Nov. 13. 3 juv., plongeaient devant Versoix par une profondeur de 35 mètres environ et restaient 45 secondes sous l'eau.

Mergus merganser. **L. Harle Blèvre.**

igog. Nov. 3, juv. ♂ Perroy, Vaud. Contenu estomac : 3 Perches (*Perca fluviatilis*).

Mergus serrator. **L. Harle huppé.**

igio. Nov. 13. Arrivée des jeunes, Petit lac. Nov. 14. 1 juv. Port de Genève.

Mergellus albellus. L. Harle plette.

Port de Genève : 190g, janvier 3 : 5 sujets dont 1 ♂ ad. ; Janv. 17, 17 sujets dont 2 ♂ ad. ; Fév. 20, id. ; Mars 7, id. ; Mars 17, 9 sujets dont 2 J¹ ad.; tous partent pendant la nuit du 17 au 18. 1910 : Pendant tous les mois de Janvier et Février, 8 individus dont 1 J¹ ad.

Phalacrocorax carbo. L. Cormoran ordinaire.

1909. Nov. 3. Perroy (Vaud). 1 ♂. Contenu estomac: 12 Sardines (*Alburnus lucidus*) de 16 à 17cm. de long. 1910. Nov. 4, une soixantaine d'individus se posent sur un Platane au bord du lac, à Sécheron-dessous. Un certain nombre d'entre eux furent tués; les blessés ou égarés furent observés aux dates suivantes : 1910, nov. 4, 2 indiv. Sécheron. Nov. 6, 6 individus au vol, au-dessus du Port de Genève. Nov. 7, 1 indiv. Bellevue. Nov. 10, 1 indiv. aux îles de Russin (Rhône). Nov. 13, 1 indiv. sur un Peuplier P¹ de Bellerive. Nov. 14, 1 indiv. au marais de Pougny (Ain). Un adulte tiré le 4 Nov. n'avait rien dans l'estomac. Un autre capturé le lendemain avait dans l'estomac 15 Sardines de 16 cm. ayant toutes des Cestodes ; 1 Perche de 20 cm.

Un mâle de 2^{ine} année n'avait pas encore changé ses rectrices et ses rémiges primaires. Le 4 Nov.. une jeune femelle tirée à Loex (sur le Rhône) avait dans l'estomac 2 Spirilins (*Spirilinus bipunctatus*) de 7 cm. (dét. Ghidini).

Chaque année, un couple de ces oiseaux vient se poser à mi-Novembre, sur les arbres de l'île Laharpe, à Rolle, et se livre à la pêche pendant plusieurs jours.

Stercorarius pomarinus. Temm. Stercoraire pomarin.

1909. Sept. 29. Petit lac. 2 juv. Oct. 7, Celigny, 1 juv. Nov. 17, Vengeron, 2 juv. (Coll. Vaucher) sont tirés par notre collègue Pan-chaud, au moment où ils dépècent le cadavre d'une jeune Mouette rieuse (*Larus ridibundus*). Contenu de l'estomac: Viscères et plumes du ventre de la Mouette. 1910, Sept. 18. 2 juv. Bellevue. Leur apparition fit le même effet aux *Hydrochelidon nigra* (Epouvantails) qu'aux *Larus ridibundus*: elles s'enfuirent épouvantées.

Stercorarius longicaudus. Brisson. Stercoraire de Buffon.

1909. Sept. 1^{er}. 1 ad. et 1 juv. se disputent un poisson mort de vant Myes (Vaud). L'adulte s'en empare pendant que le jeune va attaquer un vol de Sarcelles (*Querquedula*) qui s'enfuient épouvantées, de même qu'une quarantaine de *Larus ridibundus*. Sept. 6, 5 jeu-

nés passent au vol devant la Belotte. igio. Nov. 8. i indiv. vol au-dessus des marais de Divonne.

Larus Juscus Linné. **Goéland à pieds jaunes.**

Un exemplaire jeune passe au vol à quelques mètres de moi, sur le Pont du Mont-Blanc, à Genève, le 9 janvier 1909. 1910, août 28. 1 juv. Contenu de l'estomac: petites plumes et petits poils. Oct. 22. 1 ad. au vol. Port de Genève.

Larus argentatus. Briinnich. **Goéland à manteau bleu.**

(1908. Sept. ig. 2 juv. Perroy, Vaud).

1 paire d'adultes est restée tout l'été 1909 à l'entrée du grand lac (Léman) entre Nyon et Yvoire. 1910. Août 21, 1 adulte, Yvoire (Sa voie). Cette espèce a été particulièrement abondante en août et septembre igto, au Creux de Coudrée; les blocs erratiques étaient couverts de ces oiseaux juv. et ad. Les cris qu'ils poussent le matin, avant le lever du soleil sur les sables de Coudrée, s'entendent de fort loin, par le temps calme, comme je l'ai constaté à plusieurs reprises, sur le lac, quelquefois à plusieurs kilomètres de distance.

Larus canus. L. **Goéland cendré.**

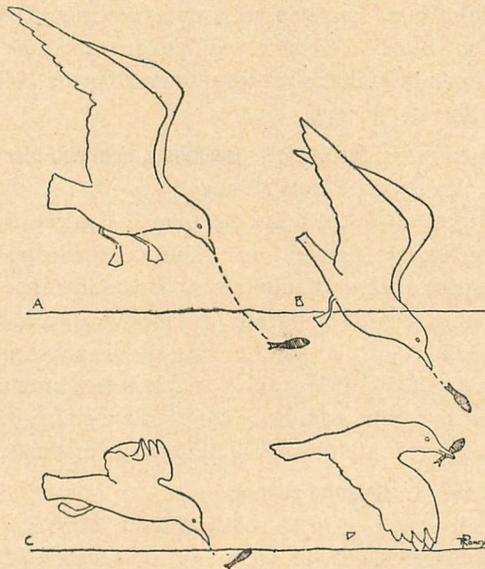
1909. Janv. 3. 1 ad.; le 26 id.; Fév. 16 id.; Mars 4, 2 juv. avant forte chute de neige. Mars 7 id.; mars 21, arrivée de 2 adultes. Av. 6 1 juv. Céligny. Contenu de l'estomac: débris d'un très petit poisson et d'un petit coléoptère. Nov. 22, bise. — 2^o Violentes tempêtes dans le Nord; arrivée des adultes un mois plus tôt qu'à l'ordinaire.

Larus ridibundus. L. **Mouette rieuse.**

Une centaine de jeunes arrivent le 21 sept, igio dans la rade de Genève par forte bise. igio. Oct. 20. Les rieuses d'un et deux ans prennent le pain au Jardin Anglais. Nov. 1. Elles élisent domicile à l'île Rousseau. Nov. 14, arrivée des vieux sujets. 1 indiv. très vieux à masque saupoudré de blanc.

A fin octobre, j'ai assisté au manège de la Rieuse lorsqu'elle cherche à capturer les poissons au ras de l'eau^A. Devant le Jardin Anglais un banc de Sardines (*Alburnus lucidus*) se tenait à quelques mètres du bord. La Mouette plongea à plusieurs reprises jusqu'aux épaules^B et chaque fois elle manqua sa proie. Ce n'est que lorsque le poisson, au lieu de descendre, sauta hors de l'eau^C, qu'elle le happa au vol; puis elle s'enfuit à tire d'ailes^D, heureuse d'avoir réussi dans un sys-

tème de pêche qui lui fit faire une dizaine de plongeurs sans résultat. (Voyez fig.)



LA PÊCHE DE LA MOUETTE RIEUSE

A la même époque, j'observais un sujet ayant les 4 ou 5 rémiges primaires d'une aile coupées par un coup de fusil probablement. Les premiers jours, elle avait de la peine à voler et se contentait de raser l'eau pour venir chercher le pain que lui jetaient les passants charitables. Peu à peu elle fit son apprentissage, rectifia son vol et arriva à si bien savoir se maintenir en l'air qu'elle ne craignait pas d'exécuter des vols pour quémander sa nourriture aux fenêtres du 4^e étage d'une maison du Quai des Bergues, pour redescendre ensuite en vol plané. Je ne fus pas peu étonné de constater la chose, l'aile droite étant certainement d'au moins *vingt centimètres* moins longue que la gauche.

Larus minutus. Pallas. **Mouette pygmée.**

190g. Sept. 7. 2 individus volent devant Myes en happant les insectes. Sept. 12. Vengeron, 2 indiv. Contenu estomac : Débris de petits Poissons et d'un petit Coléoptère. Oct. 30. 1 juv.

Xema sabinii. Leach. **Mouette de Sabine.**

igio. Août 21. 1 indiv. plum. nuptial de 2^{me} année capturé devant Pregny (Genève.) au moment où il ramassait les insectes à la façon des *Hydrochelidon nigra*. Le chasseur qui captura cet oiseau croyait tirer un Epouvantail et lorsqu'il l'eut dans la main, le prit pour une petite Mouette rieuse. Le capuchon possédait sous la gorge quelques plumes blanches du plumage d'hiver, mais par contre quelques plumes noires parsemaient le haut du cou. Les rémiges étaient complètement neuves. Cet oiseau fait partie actuellement de la collection de notre collègue A. Vaucher.

Voici les longueurs comparées des 5 premières rémiges de 3 sujets de cette collection et de 2 du Muséum de Genève.

	1re	2«	3»	4c	5 ^{me} (extrémit. frisées 230 avant la chute)
c? ad. Est-Sibérie. Juillet 1909.	290	284	270	250	230
P 27 mois. Pregny. 21 Août 1910.	275	250	234	215	190
c? juv. Gröenland. 5 Sept. 1908.	257	260	245	220	205 (après la chute);
Juv. Genève. Automne 1840	260	262	245	225	198
Ad. Gröenland. Eté ! ..	284	284	271	255	236

Hydroprogne Capia. Pallas. **Hydroprogné Tschegrava.**

Au sujet de cette magnifique espèce d'Hirondelle de mer, qui ne s'était pas montrée à ma connaissance près de Genève depuis près d'un siècle, voici les renseignements qu'a bien voulu me transmettre notre collègue Graff, grand chasseur lacustre et consciencieux observateur.

« Le 18 août 1910, dans l'après-midi, par un temps magnifique j'observais avec ma jumelle Zeiss, 3 de ces oiseaux, descendant du côté de Genève à une centaine de mètres de mon bateau, devant Belrive, mais malheureusement trop loin pour les tirer.

Ils remontèrent du côté du haut lac en poussant soit des « krraïk, krraïk », soit des sifflements, sans discontinuer. Ils étaient espacés d'une cinquantaine de mètres les uns des autres. Leur forte taille, leur plumage qui paraissait d'un blanc éclatant sur le ciel bleu, leur énorme bec rouge corail à pointe foncée, leur calotte noire et leurs longues ailes effilées aux battements étranges me les firent aisément distinguer à première vue de tout autre oiseau. »

Hydrochelidon nigra. Brisson. **Gulfette noire.**

190g. Juin 16. Sept. 12, 13, 19, 22. 1910, du 20 au 29 mai et du 31 août au 25 sept.

Voici d'autre part, les dates de passage près de Genève consignées dans mes notes.

Printemps :

1890, 18 mai au 20 juin ; 1891, 24 mai ; 1892, 17 et 18 juin ; 1893, 19 et 20 mai ; 1894, 15 et 16 avril, 15 mai ; 1895, 11 mai au 2 juin ; 1897, 23 avril au 2 mai ; 1899, 14 mai ; 1900, 6 mai ; 1901, 27 mai ; 1905, 18 juin ; 1906, 17 mai ; 1907, 11 au 19 mai ; 1908, du 11 mai au 17 juin.

Date moyenne: du 11 au 20 mai, soit 9 jours.

Automne :

1888, 27 août au 9 sept. ; 1889, 28 août au 22 oct.; 1890, 4 sept, au 16 oct.; 1891, 6 sept, au 22 oct.; 1892, 16 sept, au 20 oct.; 1893, 5 oct. au 8 oct. ; 1894-, 7 oct. ; 1895, 8 sept, au 6 oct. ; 1897, 5 sept, au 24 sept.; 1898, 9 oct. ; 1899, 10 oct. ; 1900, 27 août ; 1901, 27 sept.; 1904, 10 sept.; 1905, 24 sept, au 8 oct.; 1906, 19 août au 18 sept. ; 1908. 12 sept, au 26 sept.

Date moyenne : du 5 sept, au 10 oct., soit 35 jours.

1 indiv. juv. capturé au Molard (Ville de Genève) à la suite d'un passage en masse nocturne, le 8 oct. 1910.

Podiceps cristatus. L. **Grèbe huppé.**

1910. Oct. 12, un indiv. Port de Genève, à 8 h. du matin.

Podiceps nigricollis. Brehm. **Grèbe oreillard.**

1909. Sept. 9, *P* ad. Contenu estomac : restes de 200 à 300 petits Coléoptères. Oct. 22, 3 juv. Port de Genève ; du 25 oct. au 21 nov. 2 adultes. Nov. 2, vol de 12; nov. 21 ; 1910, juillet 31, Vengeron *g* adulte noces. Oct. 29, 8 indiv. Nov. 24, 6 indiv. Déc. 18, 1 ad.. Port de Genève.

Podicepsfluvialis. Brisson. **Grèbe castagneux.**

1910. Août 28. Arrivée de 2 exemplaires dans le Port de Genève. Sept. 15, 4 indiv. id. Sept. 21, 8 indiv. Sept. 30, 12 indiv. Oct. 22, 16 indiv. Nov. 1^{er}, 24 individus.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 15, paru fin Avril 1911.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SEANCES

Séance du Mardi 21 Février 1911.

Présidence de M. Lafond, Vice-Président.

En ouvrant la séance, M. Lafond lit un télégramme et une lettre de M. Ch. Mottaz, qui exprime ses vifs regrets d'être retenu à Etupes (Doubs), loin de notre réunion, et nous envoie pour aider à la publication du Bulletin de 1909 et 1910 une somme de cinquante francs, acceptée avec reconnaissance. Lecture est faite ensuite d'un très intéressant rapport du Président sur la marche et les travaux de la Société durant l'année écoulée.

Dépouillement de la correspondance. Mention est faite, d'abord, des distinctions suivantes, très flatteuses pour deux « Membres honoraires » de la Société Zoologique de Genève :

1° M. le Dr J. Thienemann, de Rossitten, nommé récemment professeur ;

2° M. le professeur Dr E. Yung, nommé « Chevalier de la Légion d'honneur ».

Le Secrétaire a reçu : de la Station Entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes, le premier numéro (Janvier 1911) de sa nouvelle Revue *Insecta* ;

de M. G. de Burg, au nom de la Société Ornithologique suisse, une lettre relative à des essais de bagues en aluminium, pour Oiseaux « Helvetia-Berne » avec la demande de nous y associer. M. le Président déclare, à ce propos, que les décisions, prises l'an dernier, par la Société Zoologique, ne lui permettent pas de s'intéresser et de contribuer aux bagues fédérales ;

de M. Charles Vlærky, une lettre informant le Comité de sa démission .

Plusieurs lettres, contenant des observations sur les passages des

Oiseaux, de MM. Dutoit, Panchaud, Rosselet, Schmidely. (Voir Communie, diverses.)

Par suite de circonstances spéciales et d'absence de différents membres du Comité, la Société n'a pas tenu séance en Janvier et les élections n'ont pu avoir lieu. M. le Président procède donc au renouvellement du *Comité pour igi*, qui est constitué comme suit:

MM. Charles Mottaz, *Président*.
 Ed.-Jean Lafond, *Vice-Président*.
 Franz de Schæck, *Secrétaire*.
 Eugène Rosier, *Vice-Secrétaire*.
 Emile Decrue, *Trésorier*.
 Edouard Blanchet, *Archiviste-bibliothécaire*.

Un candidat proposé, est accepté à l'unanimité :

M. Jacques de Morsier, présenté par MM. Lafond et de Schæck.

Communication de M. Lafond. « Les hôtes de nos marais. » Observations nombreuses, basées sur une longue série d'années; ta bleaux variés et extrêmement exacts de la vie animale dans nos marais. Dans sa causerie, le conférencier pose une question qui ne semble pas être résolue : pourquoi certains Oiseaux se montrent-ils au marais, puis disparaissent toujours aux mêmes moments de la journée, à des heures absolument régulières? Quant aux captures de Lou tres (*Lutta vulgaris*) dans nos environs, M. Lafond admet que l'espèce fait des apparitions de plus en plus rares.

Communications diverses. — M. H. Dutoit, de Myes (Vaud) signale le fait qu'il a trouvé, dans l'estomac de deux Grèbes huppés (*Podiceps cristatus* Lin.), tués le 12 février 1911 devant Versoix, 1 Vengeron de 0,19cm., une Sardine de 0,16 cm., une Lotte de 0,10 cm., une Perchette de 0,06 cm., des plumes et des petits grains transparents, blancs. Le même jour, il a été tué sur le lac, un mâle du Canard pilelet (*Dafla acuta* Lin.).

M. E. Panchaud mentionne, pour le 3 février 1911, dans la matinée, un Courlis cendré (*Numenius arquatus* Lin.) qui pâturait dans un pré, à Cologny, près Genève.

M. W. Rosselet adresse les lignes suivantes, de Renan, Jura bernois :

« Il a été tiré, le 3 janvier 1911, un Pigeon Colombin (*Columba ænas* Lin.) dans notre vallée, à 800 mètres ^{s/m}, cas curieux en cette saison. Aujourd'hui (8 janvier), il y a encore des Alouettes (*Alauda arvensis* Lin.) au bord de la rivière, près des sources chaudes, en compagnie de Pipits. Le 11 décembre 1910, j'ai vu des Rouges-queues, ici à Renan, à 910 mètres ^f. Je reçois ce jour, un Accenteur alpin (*Accentor alpinus* Lin.) tué à Chambrelieu (Neuchâtel), le seul endroit d'où il m'en arrive du Jura, où ils sont « rares. »

Suivant M. Aug. Schmidely, les manèges des Mouettes rieuses (*L. ridibundus* Lin.), en vol compact dans le port, sont dus à l'apparition du Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* Tunst.) qui, après en avoir étourdi une, s'en empare et l'emporte. Cette observation a déjà été relevée l'année dernière, selon M. Poncey, par deux membres de la « Diana ».

La capture faite par M. Magnenat, sur les bords de la Versoix, d'une Sarcelle baguée « Berlin 1909 » a été mentionnée dans la *Tribune de Genève* du 11 février 1911.

M. le Secrétaire F. de Schaeck, rappelle qu'à la séance du Comité du 25 janvier, M. E. de Crue a apporté un Chevalier cul blanc (*Totanus ochropus*) Lin., tué par lui, la veille, au pied du Jura, donc en plein hivernage, et probablement retenu par une blessure ancienne.

M. FL Dutoit de Myes avait envoyé un Harle huppé fem. (*Mergus serrator*) Lin., tiré le 23 janv. 1911, pour en faire don au Musée d'Histoire naturelle de Genève.

Séance du Mardi 21 Mars 1911.

Présidence de M. Lajond, Vice-Président.

La Bibliothèque a reçu des dons de M^{lle} J. Poncey et de M. R. Poncey, déposés sur le bureau.

M. le Président annonce la démission de M. le D^r Frank Brocher, qui fut un excellent collaborateur de notre *Bulletin*, puis dépouille la correspondance reçue :

La Station de Rossitten, Kurische Nehrung, a répondu à M. Poncey,

au sujet d'un article paru dans le *Chasseur Français* (n° mars 1911), « Mouette baguée » tirée par M. Robé en rade de Salenelles, près Caen, dans le Calvados. Le Prof. Thienemann informe la Société que cette Mouette, portant le n° 228₄ (au lieu de 2208₄ mentionné dans l'article en question) avait été lâchée en été 1910, sur une île de la Mer du Nord, par les soins de la Station d'Helgoland. M. Thienemann n'a pas reçu jusqu'à présent, d'Helgoland, des renseignements directs sur cette capture.

Dans une lettre adressée par M. Côte, la question suivante est soumise aux membres de la Société Zoologique : existerait-il des cou leurs indélébiles pour teindre les Oiseaux bagués, de façon à les reconnaître à distance ?

M. L. Bureau, continuant son intéressante enquête sur l'âge des Perdrix, adresse de Nantes, un nouvel appel en ces termes : « Aujourd'hui, ce contrôle est fait sur des Perdreaux de tout âge, avant l'achèvement de la mue, abattus dans des compagnies, d'éclosion exactement datée. Les résultats sont surprenants. Je n'ai toutefois contrôlé que mon tableau de la Perdrix grise. Celui de la Perdrix rouge ne l'a pas été, comme je désire qu'il le soit, faute de spécimens d'éclosion exactement connue. Je rédige donc, en ce moment, le mémoire sur la Perdrix grise et je désirerais l'accompagner d'une carte de la distribution des Perdrix en France (rouges, bartavelles et grises). Or, je ne trouve aucun correspondant pour me documenter sur la distribution de ces différentes espèces en Savoie; vous pourriez peut-être me donner les renseignements nécessaires, soit par vous-même, soit par vos correspondants. L'altitude à laquelle on rencontre chaque espèce, m'intéresse particulièrement ».

M. le Président fait remarquer qu'il sera probablement difficile de réunir des données sur ces trois espèces, surtout pour la Bartavelle qui n'habite pas la Savoie. MM. Lafond, de Crue et de SchAECX sont désignés pour marquer, si possible, les cartes envoyées par le D¹ Bureau, la Société désirant beaucoup contribuer à cette intéressante étude.

Communication de M. Lafond : « Origine des Poules et leurs migrations ». L'importante question, longtemps controversée, de l'origine des races domestiques, histoire des plus intéressante, est examinée et discutée par M. Lafond, qui rappelle les 4 ou 5 espèces de Coqs

sauvages vivant dans l'Extrême-Orient, dont le Bankiva ou Coq ferrugineux est la forme ancestrale. Le conférencier insiste sur le rôle du Coq domestique dans la religion et les présages, ce qui nous permet de remonter à sa plus lointaine origine. Il a été emmené de tous côtés par l'homme, grâce surtout à la navigation des Anciens, sauf dans le Nord, où il ne dépasserait pas le 63° de lat. (introduit au XVI^e siècle en Amérique) et il a constitué de très nombreuses variétés dont M. Lafond a montré à la séance une fort belle série de planches coloriées.

Communications diverses. — M. Claudius Côte informe la Société, en date du 7 mars 1911, qu'il vient de capturer à Villars-les-Dombes (Ain) un Cygne sauvage (*Cygnus férus* Ray) qui fait partie de sa collection.

M. H. Dutoit, de Myes (Vaud), a constaté le 19 mars 1911, sur notre lac et ses rives, le passage des espèces suivantes : Canard siffleur (*Anas penelope* Lin.); Sarcelle d'hiver (*Querquedula crecca* Lin.) Fuligule morillon (*Fuligula cristata* Leach.) ; Mouette rieuse (*Larus ridibundus* Lin.) en noces; Vanneau huppé (*Vanellus cristatus* Lin.) et Etourneau vulgaire (*Sturnus vulgaris* Lin.). Notre fidèle correspondant a envoyé, en outre, pour le Muséum, un Grèbe huppé (*Podiceps cristatus* Lin.) et deux Grèbes castagneux (*Podiceps fluviatilis* Briss.) tirés sur le lac, vers le 20 mars 1911, et dont un exemplaire du Castagneux porte encore dans le bec un Poisson, un Séchot (*Cottus gobio* Lin.) qu'il allait avaler, étouffé en échappant à la poursuite d'une Mouette rieuse.

Suivant M. Poncy, la migration des Mouettes rieuses, commencée vers le 25 février 1911, est actuellement sur le point de se terminer. Les Fuligules milouins (*Fuligula ferina* Lin.) sont partis de la rade entre les 25 février et le 1^{er} mars 1911.

M. Aug. Schmidely a observé, le 19 mars 1911, au Bachet de Pesay, des vols de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus* Lin.), mélangés aux Vanneaux huppés (*Vanellus cristatus* Lin.). Il a, d'autre part, rencontré au Plan-les-Ouates, un tireur qui lui a dit qu'aux environs du 10 novembre 1910, il avait tiré à balle avec son fusil d'or donance, un Cormoran ordinaire (*Phalacrocorax carbo* Lin.), de puis le bord du lac, à Hermance. Exemplaire préparé pour M^{me} de

Blonay. Lin autre individu aurait été tué à Tougues, à la même époque.

M. de Schæck attire ensuite l'attention de la Société sur le fait suivant : « On m'a signalé, vers le milieu de février 1911, dans les marais des environs de Genève, le passage en bandes, d'Echassiers « ressemblant à de grosses Bécassines, dont plusieurs avaient la tête « presque entièrement blanche ou comme mâchurée de brunâtre. « Peut-on rapporter cette observation au Chevalier combattant « (*Machetes pugnax* Lin.)? Mais, dans nos pays, le Combattant ne « se montre guère avant mars, plutôt dans la seconde quinzaine et « principalement dans les mois d'avril ou même de mai. La continuation du froid, cette année, laisserait difficilement supposer un « passage aussi hâtif ! D'autres observateurs Vont-ils noté sur quelques points, en Suisse? »

M. de Schæck signale aussi la capture récente d'un Chat sauvage (*Felis catus* Lin.) le 17 mars 1911, dans le Jura, région du Reculet. Cet exemplaire mâle a été acquis par le Muséum d'Histoire naturelle, pour la Collection locale qui possédait déjà un beau spécimen, femelle, tué le 1^{er} avril 1910, dans la même localité, où l'on avait d'ailleurs rencontré le couple (voir *Bulletin*, Procès-Verbaux 1910).

Séance du Mardi 25 Avril 1911.

Présidence de M. E.-J. Lafond, vice-Président.

M. le Prof. A. Landsborough Thomson, du Dép¹ d'Histoire Naturelle de l'Université d'Aberdeen (Ecosse) informe la Société Zoologique de Genève, en date du 7 avril 1911, qu'une Mouette rieuse (*Larus ridibundus* Lin.) qu'il a baguée sur le nid, près d'Aberdeen, en été 1910, a été capturée près de Bayonne (Gironde) en janvier 1911. Il a bagué, en outre, quelques autres espèces et a obtenu le plus de succès avec le Vanneau huppé (*Vanellus cristatus* Lin.).

M. R. Poncey communique la réponse qu'il a reçue, au sujet de la capture, faite en février 1911, par M. Magnenat, sur la Versoix près Genève, d'une Sarcelle baguée. L'anneau marqué «41 Berlin 1909 » avait été envoyé à M. le Dr O. Heimroth, du Jardin Zoologique de Berlin. M. Heimroth n'a pas pris note de toutes les espèces auxquelles

les il a mis des bagues et doute que l'individu en question soit bien une Sarcelle d'hiver (Krickente) et demande qu'on lui envoie si possible la peau, la photographie ou un dessin. M. Heimroth pense qu'il s'agit plutôt d'un des nombreux Canards d'espèces étrangères, vivant en liberté dans le Jardin Zoologique.

M. Poncey a noté pour cette année, la date d'arrivée des Martinets noirs (*Cypselus apus* Lin.) à Genève, soit le 25 avril, ce qui marque une avance sur les années précédentes.

Communications diverses. — M. Lafond donne lecture de deux intéressantes notices de M. E. Blanchet, intitulées: « A propos des coquilles terrestres et fluviatiles du Bassin du Léman. — Quelques vieux souvenirs. » La première concernant la *Paludina vivipara*, la seconde concernant la *Paludina (Hydrobia) abbreviata* (à paraître *in extenso* au *Bulletin*).

En date du 2 avril, M. A. Schmidely nous informe que M. E. Rubin a trouvé sur le talus du chemin de fer P.-L.-M., d'Etrembières à Veyrier, dans un buisson, un nid du Canard col-vert (*Anas boschas*') avec un œuf couvé par la femelle. C'est en voyant l'oiseau partir de cet endroit, à plusieurs reprises, que M. Rubin eut l'idée de chercher le nid.

Par lettre du 27 mars 1911, M. Claudius Côté signale la capture d'un Roi de Caille (*Crex patensis* L.) le 4 janvier à Vaux-en-Velin, Isère. Il mentionne le passage le 25 mars sur l'étang neuf de Birieu, près Villars en Dombes, de deux ou trois cents Barges (*Limosa melanura*'), mêlées à des Chevaliers combattants (*Machetes pugnax*). A cette date, les Mouettes rieuses, revenant du Sud, avec leur plumage de noces, avaient élu domicile sur les étangs.

M. Côté signale, en outre, la présence du Catharte Alimoche (*Cathartes percnopterus* L.) au Val du Fier, près Seyssel, sur le Rhône.

Dans une deuxième lettre, datée du 23 avril, M. Côté informe la Société qu'il a observé le passage des oiseaux suivants :

De nombreuses Barges rousses (*Limosa rufa*) Briss. en plumage de noces ; des Pluviers dorés (*Charadrius pluvialis*) L. et des Chevaliers combattants (*Machetez pugnax*) L. aussi en noces.

Quelques Canards nyroca (*Fuligula nyroca*') Guldenst. et Vanneaux huppés (*Vanellus cristatus*) Meyer, sont par paires et prêts à

nicher; de même à une quarantaine de kilomètres de Villars (Ain), dans les rochers, une Colonie de Martinets alpins (*Cypselus melba*).

M. Poncy signale la rencontre faite sur notre lac, près de Genève, d'un couple de Plongeurs lumme (*Colymbus arcticus*) en plumage de noces, le 23 mars 1911. Ces oiseaux poussaient des cris pareils à ceux d'un petit enfant : « au-a, au-a ».

Puis il donne lecture des dates de captures des différentes espèces de Plongeurs sur notre lac (d'après ses notes).

Plongeur lumme (*Colymbus arcticus*), individus isolés, les 25 décembre 1890, 30 oct. 1892, 18 nov. 1894, 19 mars 1902, soit 6 individus.

Plongeur cat-marin (*Colymbus septentrionalis*) : 1890 déc. 2, 6 indiv.; 1891 janv. 30 ; 1892 janv. 3; mars 20; oct. 30; nov. 20; 1893 déc. 10; déc. 17, 5 indiv. Déc. 31, 4 indiv. 1894, nov. 17; nov. 18 ; 1895 nov. 10; déc. 15; 1896, janv. 15; 1898, nov. 13; 1899, nov. 5; 1900, oct. 28; nov. 25; 1901, nov. 3, 4 indiv.; 1905, nov. 19; 1906, nov. 23; déc. 17, 3 indiv.; 1908, nov. 13 ; soit 41 individus.

M. Poncy présente en même temps de magnifiques photographies de ces oiseaux, soit à la nage, soit sur leur nid, et rend attentifs les membres présents au fait que les paysans de la côte vaudoise du petit lac, près de Genève, appellent les Plongeurs des « *Lorgnes* » et que par contre ils réservent le mot de « *Plongeurs* » aux différentes espèces de Fuligulidés (*F. glaucion*, *crystata*, *ferina*, *marildy*, quant au terme de « *Petit-plongeur* » il désigne à Genève le Grèbe castagneux (*Podiceps fluvialis*) alors hôte d'hiver.

M. F. de Schæck complète la liste de M. Poncy par l'adjonction de quelques captures de *Colymbus glacialis* ou Plongeurs imbrin déposés au Muséum d'Histoire naturelle de Genève, soit :

♀ Versoix. 19 nov. 1870. M. E. Pictet. P Versoix, 23 nov. 1870. M. E. Pictet ; et jeune, Léman, déc. 1904. M. Pictet de Rochemont.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 16a, paru fin Juin 1911.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 16 Mai 1911.

Présidence de M. J.-E. Lafond, vice-président.

M. Poncy a reçu de M. Mottaz, président, tous les manuscrits du *Bulletin*: après discussion il est décidé de faire paraître les années 1910 et 1911 (cette dernière jusqu'à fin juin).

Plusieurs Revues et Bulletins qui viennent d'être ouverts nous annoncent la mort des regrettés savants dont les noms suivent: MM. les D^{rs} E. André, lépidoptériste, de Mâcon ; P. Godet, conchiologiste, de Neuchâtel ; C. Parrot, ornithologiste, de Munich et A. Quinet, ornithologiste, d'Anvers.

M. A. Graf, notre collègue, nous informe qu'il a tiré le 14 avril, à la Pointe à la Bise, par un fort vent du N.-E., une *P. de Courlis* corlieux (*Numenius phaeopus*) qui était couchée au sommet d'un pilet. Cet oiseau avait l'estomac vide.

Il a tiré le 21 avril, au même endroit, un Chevalier arlequin (*Totanus fuscus*) J³, ayant l'estomac rempli de larves de l'*Ephemera vulgata*, très communes dans le limon de la Pointe à la Bise.

Le premier de ces oiseaux a été donné au Muséum d'Histoire naturelle de Genève, l'autre fait partie de la collection de notre collègue A. Vaucher.

M. H. Dutoit, de Myès, a aussi capturé le 14 avril, à Versoix, au bord du lac, un couple de Canards souchets (*Spatula clypeata*) adultes en noces. Ces oiseaux avaient le bec rempli d'œufs de Poissons,

M. Poncy donne la liste des hôtes d'hiver observés dans la rade de Genève, d'octobre 1910 à mars 1911 ; soit environ 1800 Foulques macroule (*Fulica atra*), 1 Sarcelle d'hiver (*Querquedula crecca*), environ 210 Fuligules morillon (*Fuligula cristata*), dont 124 mâles;

115 Fuligules milouin (*Fuligula ferind*), un couple adulte de Fuligules milouinan (*Fuligula marild*) ; 1 Harle huppé (*Mergus serrator*), 1 couple d'adultes et 2 jeunes de Harles piette (*Mergellus albellus*) ; environ 800 Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) ; 12 Goélands cendrés (*Larus canus*) dont deux adultes ; 1 Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) ; 1 Grèbe oreillard (*Podiceps nigricollis*) ; 38 Grèbes castagneux (*Podiceps jluiatilis*). Soit au total environ 3000 oiseaux.

Le froid persistant ayant congelé les marais, les étangs, ainsi qu'une partie des lacs du plateau suisse, permet d'expliquer l'abondance inusitée des Foulques et des Castagneux. Les tempêtes de neige qui ont eu lieu durant tout l'hiver dans la partie orientale de l'Europe ont occasionné une abondance et un séjour prolongé jusqu'en avril, des Goélands cendrés. Ces derniers étaient devenus si familiers qu'ils prenaient en compagnie des Mouettes rieuses, le pain que leur jetaient les passants depuis le Jardin Anglais.

Vers le 25 mars, un couple de Canards s'est abattu vers le soir près du quai des Eaux-Vives où ils furent immédiatement en butte aux poursuites des Rieuses. Leur port, leurs allures, ainsi que la description de leur plumage faite par deux bons observateurs munis de fortes jumelles, me font supposer qu'il s'agit probablement de l'*Azx sponsa*, échappés d'une volière, ce qui se présente souvent.

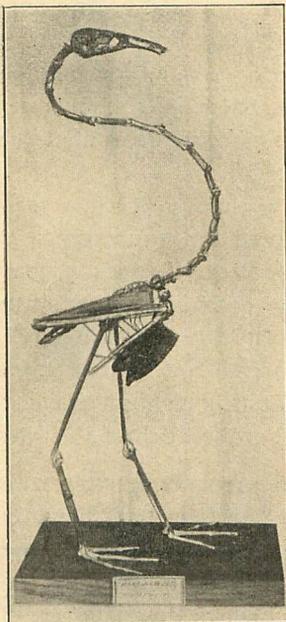
Les Rieuses, très abondantes aux passages d'automne et de printemps, ont été relativement peu nombreuses pendant l'hiver.

D'une lettre écrite à M. Poncy, en avril 1911, de Montreux (Vaud) par une de ses parentes, il résulte que les bateliers sont souvent sollicités au printemps par les étrangers (notamment les Anglais) pour qu'ils leur procurent des œufs de *Larus ridibundus*. A plusieurs reprises des expéditions ont été frêtées pour suivre ces oiseaux en plein lac le soir, dans l'espoir de trouver l'endroit où ils se rendent pour passer la nuit, mais jamais, malgré les primes offertes, la chose n'a pu être élucidée. Au dire des bateliers, on ne peut pas trouver leurs œufs « puisqu'ils ont la couleur des cailloux » à défaut d'œufs, ils envoient des peaux de *Larus* en Angleterre. D'après eux, les Rieuses se retirent à l'embouchure du Rhône en été, parce qu'il y fait beau coup plus frais qu'à Montreux.

M. Poncey dit que grâce au temps exceptionnellement beau, dont nous avons joui à la fin de l'hiver, le Courlis cendré (*Numenius arquatus*) a niché de très bonne heure à Villeneuve, puisque vers le 20 avril un faucheur de laiche a guillotiné les petits sur le nid.

M. Claudius Côté nous informe qu'il a photographié à Villars en Dombes, un nid de Vanneaux (*Vannellus cristatus*) contenant 4 œufs, le 14 mai et qu'il a fait reconstituer un squelette complet d'une espèce éteinte de petit Flamniant, provenant des gisements de plâtre de St-Gerand-le-Puy (Allier). (V. lig.)

Cet oiseau fossile découvert et décrit par A. Milne Edwards, vers 1861, était très commun aux environs du lac où se sont déposés les sédiments calcaires et arénacés exploités aujourd'hui. (Miocène inférieur.)



M. J.-E. Lafond signale un fort passage de Chevaliers guignettes (*Totanus hypoleucos* L.) et autres échassiers dans la nuit du 15 au 16 mai. M. Poncey a fait la même observation entre 10 h. et minuit; on lui a signalé aussi le passage au même instant, d'assez nombreux oiseaux faisant entendre un cri semblable à celui de la Foulque ou du Héron.

Séance du 20 Juin 1911.

Présidence de M. J.-E. Lafond, Vice-président.

M. R. Poncey communique les petits faits suivants :

« Pendant le mois de mai, j'ai eu l'occasion de noter, en passant au Jardin Anglais de Genève, à 1 1/2 h. de l'après-midi, le curieux

manège des Moineaux s'élançant depuis la barrière du quai pour aller capturer les Ephémères à une petite hauteur au-dessus de l'eau et jusqu'à environ cinquante mètres du bord, contre légère brise du N.-E. ; un mâle et neuf femelles se livraient à cette chasse, se mêlant parfois aux Hirondelles.

Le 27 mai, au coucher du soleil, près de Mâcon, sur la rive gauche de la Saône, à la hauteur de Manziat, j'ai observé 2 Cigognes blanches (*Ciconia alba*) dont l'une au vol et l'autre posée sur un tronç de Saule.

Le 3 juin, un pêcheur manque, au Creux-de-Genthod près Genève, au bord du lac, une grosse « Bécasse » rouge avec de longues pattes! (Une Barge, *Limosa*, probablement).

Le 4 juin, par un temps magnifique, après le coucher du soleil, à 8 Va h- du soir, j'ai observé avec une jumelle Goerz X 9 un vol d'environ 500 Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) en triangle, à l'altitude d'environ 1000 à 1200 mètres, se dirigeant dans la direction du Fort-de-l'Ecluse à la vitesse d'environ 90 km. à l'heure.

M. Auguste Schmidely me dit les avoir vu apparaître au S.-O., à une grande hauteur le matin à 8 heures. Arrivées au-dessus du lac, elles se mirent à décrire des cercles et s'abaissèrent. M. John Grasset et d'autres personnes les revirent sur le lac dans l'après-midi, et M. Edmond Panchaud les observa à 4 Va h. décrivant des cercles au-dessus de Versoix.

Cette apparition est très intéressante. S'agit-il de Rieuses migratrices ou dérangées dans leurs lieux de nichée par une cause quelconque, dénichage, grêle, hausse des eaux causée par la fonte des neiges, etc., ou bien encore d'une simple excursion d'oiseaux venant de la Dombes ou d'ailleurs? M. Claudius Côte m'écrivait quelques jours plus tard : « Peu ou pas de nids de Rieuses cette année dans la Dombes ». Necker signale le 1^{er} juin 1816 comme étant le passage le plus hâtif de cet oiseau. »

M. Claudius Côte signale les captures faites par lui en Dombes le 10 juin : une nichée de Pic épeiche (*Picus major*) et un poussin de Sarcelle d'été (*Querquedula circia*); à la même date, par son guide, à Bonneval-sur-Arc, un nid de Grand-Duc (*Bubo maximus*) avec un œuf non fécondé et un jeune poussin.

M^{lle} Poncy ayant fait don à la Société des « Confessions d'uncfias-

seur de Plumes » éditées par la Nation. Assoc. Audubon. Soc. en avril 1911. M. E. Rosier, particulièrement bien documenté, prend la parole au sujet de la destruction inhumaine et stupide des Oiseaux pour satisfaire les caprices de la mode. Il donne de fort intéressants détails sur la diminution de diverses espèces, entr'autres : *Hirundo rustica*, *Herodias alba*, *Chrysococcyx smaragdineus*, etc. Puis M. J.-E. Lafond explique comment l'on peut, pour la mode, remplacer certaines espèces rares par des espèces domestiques des plus communes.

M. J.-E. Goss communique le fait suivant : Ayant une cage contenant 22 Oiseaux en captivité, la domestique négligea de remettre exactement la mangeoire en place. Un Rat noir en profita pour s'introduire le soir dans la cage et détruire 16 oiseaux.

Le lendemain matin le Rat fut assommé dans le tiroir de la table entr'ouvert, où il s'était réfugié.

A PROPOS

DES

COQUILLES TERRESTRES ET FLUVIATILES DU BASSIN DU LÉMAN

QUELQUES VIEUX SOUVENIRS

Par Emile Blanchet

II

Paludina vivipara. —J'ai eu l'occasion d'assister à la ponte de cette intéressante coquille. Ayant reçu de Montpellier une boîte contenant un certain nombre de cette vivipare, je m'empressai d'en mettre le contenu dans une cuvette d'eau. Quelques instants après plusieurs petites paludines se promenaient déjà sur les flancs du récipient. Elles avaient la grosseur d'un petit pois et grandirent très rapidement. La ponte continua pendant quelques jours.

Je pus conserver jeunes et vieilles durant quelques semaines ; mais, quoique vivant dans les mares et eaux stagnantes, elles ne trouvèrent pas dans mes bocaux les conditions nécessaires à leur existence et finirent toutes par périr.

Je l'ai trouvée dans le lac Majeur, aux environs de Locarno et à Porto Ceresio.

Je l'ai trouvée aussi dans le lac Léman et voici dans quelles circonstances :

Chargé par M^{rae} la Comtesse de Gasparin de faire quelques réparations aux murs de soutènement et au petit port de sa campagne du Rivage, je trouvai dans la vase de ce petit port plusieurs exemplaires de la paludine vivipare que je me hâtai, bien entendu, de remettre à l'eau. Certain qu'elles ne pouvaient vivre au lac, intrigué de les trouver cependant dans le port à petits bateaux, je fis part de ma trouvaille à M. Brot, conservateur du Musée.

« Comment, me dit M. Brot, vous avez trouvé la vivipara dans le port de la campagne de Gasparin ? Eh bien, vous me faites bien plaisir de me le dire. C'est moi qui les y ai mises, il y a déjà un certain temps. »

Y sont-elles toujours ? J'en doute.

E. Blanchet.

Paludina abbreviata (Hydrobia abbreviata). — A propos de l'*Helix pomatia*, j'ai dit, qu'en 1865, j'habitais au Chemin du Mail dans une pension-famille.

Un beau matin, en faisant ma toilette, j'aperçus au fond de mon pot à eau quelques détritiques suspects. Inspection faite, c'étaient quelques exemplaires vivants de la *Paludina abbreviata*.

M'informer d'où provenait l'eau de toilette ; demander l'autorisation de mettre un filtre en toile au goulot de la pompe du jardin ; recommander mon petit truc à la bienveillance du personnel ne me prit pas beaucoup de temps. Aussi, peu de jours après, je pouvais commencer ma récolte.

Elle fut fructueuse. Je pus en remplir 2 ou 3 tubes, dont l'un, par la complaisante entremise de M. Brot, conservateur du Musée, fut rejoindre la collection des coquilles de la Suisse.

Cette petite coquille (deux millimètres environ) se trouve, comme l'on sait, dans notre lac ; mais, à de très grandes profondeurs, de

sorte que l'on n'en trouve, sur la grève, que des exemplaires morts et incolores.

La trouver dans ces conditions était donc une vraie chance. Comment étaient-elles arrivées dans ce puits? Peut-on admettre que ce fut par voie souterraine? Dans tous les cas, les premières émigrées ont dû s'y plaire ; car, à en juger par le nombre de celles qui se laissent entraîner par l'aspiration de la pompe, elles devaient être légion !

Lorsque je passe maintenant au Chemin du Mail, je ne puis m'empêcher de penser à mes « contraria » et à ma fabrique de paludines. Mais, hélas, le puits a été démoli, remblayé. De grands immeubles de 4 et à 5 étages occupent l'emplacement du jardin de la modeste pension-famille.

Tempora mutantur.

E. Blanchet.

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Au 30 Juin 1911:

MEMBRE DONATEUR

1908 GOLL. Hermann, avenue de la Gare, 1, Lausanne.

MEMBRES HONORAIRES

1907 Thienemann, J., D^r-Prof., directeur de la Station ornithologique de Rossitten. *Oiseaux*.

1908 Yung, Emile, D^r, Prof. Université de Genève. *Zoologie générale*.

1908 Ternier, Louis, avocat. Honfleur, Calvados. *Oiseaux*.

1910 Burdet, Adolphe. Haarlem. Overveen Lindenheuvel. *Oiseaux*.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1907 Côte, Claudius, industriel, r. du Plat, 33, Lyon. *Lépidoptères, séricigènes, Pupipares, Oiseaux, Mammifères*.

1908 Hugues, Albert, agronome, St-Geniès de Malgoires (Gard). *Oiseaux et Entomologie générale*.

MEMBRES FONDATEURS

1906 J. Bergerat. Ed. Blanchet. D^rF. Brocher. J. Buscarlet. L' Cochand. L' Crochet. E. Decrue. V. Fatio. H. Finck. F. Finck. E. Galopin. V. Gay. F. Graf. F. Hellé. M. Juge. E.-J. Lafond. A. Leuba. Ch. Maerky. Ch. Mottaz. L' Padey. Ch. Plojoux. A. Pochelon. R. Poncy. H. Romieux. E. Rosier. E. Stauffer. M. Tournier. A. Vaucher. A. Verdier. F. Vuirchard.

MEMBRES A VIE

- 1909 Bureau, Louis, D'-Prof. Dir. du Muséum de Nantes (Loire inf.)
 1906 Decrue, Emile, banquier, r. de Hollande, 14. *Oiseaux*.
 1906 Mottaz, Charles, zoologiste, Grand-Pré, 39. *Vertébrés de la Suisse et Lépidoptères*.
 1909 Oberthur, René, imprimeur, Rennes (Ille-et-Vilaine).
 1906 Tournier, Marius, commerç., Conches près Genève. *Oiseaux*.
 1906 Vaucher, Alfred, entrepreneur, ch. Rieu, 4, Genève. *Oiseaux et Lépidoptères paléarctiques*.

MEMBRES ORDINAIRES

- 1910 André, Emile, D', Privat-docent Université de Genève. Délices,
 10. *Zoologie générale*.
 1909 Bailly, Marcel, place Saint-Etienne, Dijon.
 1906 Bergehat, J., commis, Bd de la Cluse, 9. *Oiseaux*.
 1909 Blanchet, Emile, entrepreneur, Ch. Carteret, 4. *Mollusques*.
 1906 Blanchet, Edouard, entrep., Ch. Carteret, 4. *Mollusques*.
 1910 Burg, de, Gustave, Prof. Membre de la Commission ornithol.
 fédérale, Olten.
 1906 Buscarlet, John, notaire, Corraterie, 20. *Lépidoptères*.
 1909 Buturlin, Serge, D', Wesenberg, Esthonie (Russie). *Oiseaux paléarctiques*.
 1906 Crochet, Louis, droguiste, r. du Marché, 18. *Oiseaux*.
 1910 Dordu, F., D', p' adr. MM. Bastard et C^{ie}, Bd du Théâtre, 9.
 1906 Finck, Hermann, pharm., av. Wendt, 10. *Oiseaux en captivité*.
 1906 Finck, Frédéric, étud., av. Wendt, 10. *Zoologie générale*.
 1906 Galopin, Ernest, banquier, r. du Stand, 66. *Oiseaux*.
 1906 Gay, Victor, fabricant, Glacis-de-Rive, 12. *Oiseaux d'eau. Poissons de la Suisse*.
 1906 Goss, J.-E., Ingén.-Prof. PL Bel-Air, 2. *Oiseaux en captivité*.
 1906 Graf, Albert, architecte, av. des Vollandes. *Oiseaux et Lépidoptères*.
 1906 Hellé, Frédéric, architecte, Bd de St-Georges, 6. *Lépidoptères*.
 1908 Imer, Georges, ingénieur, av. des Bosquets, 107. *Coléoptères*.
 1906 Juge, Marc, D'-Prof., r. Pierre-Fatio, 14. *Zoologie générale*.
 1909 Kampmann, A., D'-Médecin, Vallorbe (Vaud). *Mollusques*.
 1906 Lafond, Ed.-Jean, homme de lettres. Meyrin-Genève. *Oiseaux*.

- 1911 Morsier, de, Jacques, étudiant, Plonjon, Eaux-Vives, Genève.
Oiseaux
- 1909 Oberthur, Charles, entomologiste, Faub. de Paris, 36, Rennes
(Ille et Vilaine).
- 1908 Panchaud, Edmond, commis, av. Pictet-de-Richemont, 15.
Oiseaux d'eau.
- 1906 Padey, Louis, négociant, r. Versonnex, 7. *Oiseaux d'eau.*
- 1906 Plojoux, Charles, secrétaire du Bureau de Salubrité, r. du
Château, 4, St-Jean. *Oiseaux.*
- 1906 Poncy, Robert, Prof., ch. de Roches, 9. *Oiseaux d'eau de la
Suisse.*
- 1909 Rey, Louis, architecte, ch. Liotard, 2.
- 1909 Rigot, Léon, régisseur, Corratierie, 20.
- 1909 Robert, Alphonse, préparateur-naturaliste, r. du Rhône, 30.
- 1906 Romieux, Henri, rentier, ch. Florissant, 25. *Lépidoptères,*
- 1906 Rosier, Eugène, Le Pommier, Petit-Saconnex, Genève. *Oiseaux*
- 1908 Rosselet, William, naturaliste-préparateur, Renan (Jura ber
nois). *Oiseaux et Mammifères.*
- 1907 Schæck, de, Franz, zoologiste, Bd des Philosophes, 21. *Ornith.
générale.*
- 1906 Stauffer, Edouard, commis, Cointrin p. Genève. *Mollusques.*
- 1907 Turati, Emilio, Piazza St-Alessandro, 4, Milan. *Lépidoptères.*
- 1907 Valsch, Albert, étud., Villa Tilia, Grange-Canal. *Insectes et
Oiseaux.*
- 1907 Verdier, Hubert, étud., ch. Champel, 3. *Lépidoptères et Oi
seaux.*
- 1907 Virignin-Aula, Auguste, agent industriel, Estancia Margarita,
province de Santa-Fé (Rép. Argentine). *Zoologie générale.*
- 1909 Westerweller, de, Jules, régisseur, Corratierie, 20.

BIBLIOGRAPHIE

Zeitschrift für **wissenschaftliche Insektenbiologie.** Anciennement
Allgemeine Zeitschrift für Entomologie publié par le D^r Schröder,
Berlin.

Sous ce titre, paraît à Berlin une excellente revue mensuelle, tribune largement ouverte aux Entomologistes qui peuvent y publier leurs observations tant morphologiques qu'anatomiques ou biologiques. M. le D^r Christophe Schröder, qui la dirige, y a accueilli l'an dernier (1907) des articles originaux fort intéressants, concernant les divers ordres d'insectes. Les Lépidoptères n'ont pas accaparé toute la place, comme c'est le cas dans plusieurs revues similaires.

En ce qui concerne les Coléoptères, on trouve des observations sur les *Pausus*, les variations du *Adalia bipunctata* et quelques autres Coccinelles, sur les larves des *Cis fulvius* Pz. et *Emphytrus glabea* Gyll. sur la vie des Coprophages de la Sardaigne, en automne. La coloration des élytres de la *Coccinella quadripunctata*, les formes bizarres de la tête et du corselet des *Ruban biron* donnent lieu à des articles utiles à consulter. Il en est de même des Scolytides japonais et de *VEchocertis cornutus* F.

Les Lépidoptéristes liront, avec intérêt, des Lycaénides, sur le dimorphisme des antennes des Lépidoptères et sur les pièces buccales rudimentaires des Sphingides et des Saturnides. Il y a aussi des observations nouvelles sur quelques espèces, telles que *Tapinortota maculosa* H. G., *Cataclista limonata* L. et sur les Lépidoptères japonais, ainsi que des notes biologiques sur *Ellicrinia cordiara* Hb. et *Scardia tessulatella* Z. M.

Les Hyménoptères donnent lieu à des notices concernant la *Trigonia læviceps* F., la *Prenolepis longicornis* et les *Phylloscirtus macilentus* Sauss. *Eciton vagans*, etc... (qui détruit les Fourmis au Paraguay), la biologie d'un Apide, la Melipone du Paraguay, un article sur une Fourmi du Paraguay qui ressemble à un Gryllide, enfin des observations sur les Insectes gallicoles et les galles du Tyrol.

Les Orthoptéristes trouveront des articles sur les mœurs de la Mante religieuse, sur les Orthoptères de la Silésie et quelques Libellules. Enfin, les Hémiptérologistes trouveront une étude sur les Hémiptères de Corfou, sur les Capsides des tropiques dans nos serres chaudes et sur la répartition géographique du Phylloxéra.

A la suite de ces articles originaux, la Revue publie d'importants extraits d'autres publications périodiques, ainsi qu'une liste, classée par ordre de matières et par noms d'auteurs, des travaux récemment parus dans toutes les branches de l'Entomologie. Comme on le voit, la Revue, dont nous donnons ici un compte-rendu bien sommaire, est appelée à rendre de grands services aux Entomologistes et devrait se trouver à la portée de chacun d'eux.

Avifauna Neerlandica. *Lijst der toi dusverre in Nederland in ivilden staat waargenomen Vogelsoorten, door D^r R. J. Baron Snouckaert van Schauburg.*
Met 12 Illustratiën door T. Csörgey.

Un volume grand in-8 de 160 pp. Leeuwarden, 1908.

Cet ouvrage du distingué ornithologiste hollandais énumère (dans l'ordre systématique) 332 espèces et donne, pour chacune d'elles, avec les synonymes les plus importants, les noms vulgaires et la distribution locale. Les espèces d'occurrence plus rare sont accompagnées de remarques critiques détaillées. Un appendice mentionne une série d'hybrides remarquables capturés en Hollande. L'auteur suit la nomenclature adoptée par Hartert dans son grand ouvrage (en cours de publication): *Die Vögel der palliarktischen Fauna*.

Le volume, qui fait grand honneur à M. Snouckaert van Schauburg, est orné de 12 jolies planches coloriées, dues à M. T. Csörgey. "

Catalogue des Oiseaux de la Suisse, élaboré par ordre du Département fédéral de l'intérieur (Division des forêts) par le D^r V. Fatio et le D^r Th. Studer. V^e Livraison : Roitelets et Pouillots, par G. de Burg, 24.5 pages. Berne et Genève, igöy.

Dans la V^e Livraison, qui traite 10 espèces, le Rédacteur reproduit les observations faites, en 1898, par M. Parrot, au-dessus de Meiringen (Berne) et remet en évidence le Pouillot de Meisner (*Phyllopneuste sylvestris*), décrit en premier lieu par Meisner, en 1824, puis réuni jusqu'à ces dernières années au *Ph. rufa*. Morphologiquement, il est très voisin du *Ph. trochilus*, dont il diffère seulement un peu par ses habitudes, par le milieu où on le rencontre et surtout par son chant, mélange du chant du *Ph. rufa* et *Ph. trochilus*. La carte qui accompagne cette intéressante livraison, nous donne la répartition de 7 Calamoherpiens en Suisse, mais le texte de ces espèces a paru dans la VI^e Livraison, où sont décrites en tout 12 espèces, en comptant *VAcrocephalus arundinaceus horticolus* Naum. Dans ces Calamoherpiens, 3 espèces, les *Lusciniola melanopogon* Temm. *Cettia sericea* Natt. et *Cisticola cisticola* Frankl. sont purement méridionales et ne se montrent qu'au Sud des Alpes, toujours rares en Suisse. Quant à la *Locustella luscinioides* Savi., elle semble être d'apparition tout à fait exceptionnelle sur notre territoire, jusqu'à présent. Les articles, fort bien rédigés par M. de Burg, mettent au point nos connaissances sur l'habitat et les passages en Suisse d'Oiseaux appartenant à de petites espèces, dont certaines, comme les Rousseroles, les Locustelles, les Hypolaïs échappent très facilement à l'attention des observateurs, ou sont souvent confondues entre elles.

Livres reçus

Géographie, Voyages, Faunes, Divers.

- Almanach de la Chasse illustrée.* 1884 à 1898. 1 vol. rel. M. R. P.
- Bousсенard, L. La chasse à tir. 1 vol. M. R. P.
- Chasse illustrée.* 1895, 1896, 1897, 1898, 1899, 1907, 188g, 1890, 1891.
M. E. P.
- Chenevière, A. Chasse et Pêche. 1 vol. rel. M. R. P.
- Compte-rendu des trav. Soc. Helvét. Sc. nat.* Locarno. 1903. 1 br. M. R. P.
- Gadeau de Kerville, Henri. Voyage scientifique en Kroumirie (Tunisie). Rouen.
1909. 1 vol. M. H. Gadeau de Kerville.
- Goeldi, D' E.-A. Album de Aves amazonicas. Suplemento illustrativo a obra
« Aves do Brazil ». Zurich. 1900-1902. 2 atlas de planches en couleur.
M. R. Poney.
- Gorceise, H. Ressources minérales du Brésil. 1 br. M. R. P.
- Humbert, Aloïs. L'expédition scientifique du navire de S. M. britannique « le
Challenger ». 1874. 1 br. M. R. P.
- Institut polygraphique de Zurich. Pl. diverses. Inst. Polyg.*
- Le Roux, Marc, D'. Le Lac d'Annecy. Faune et Flore. 1 br. M. Le Roux.
- Le Roux, Marc, D'. La Palafitte néolithique du lac d'Annecy. Outillage. Indus-
trie. Faune. 1 br. M. Le Roux.
- Levander, K.-M., D'. Tierphänologische Beobachtungen in Finland. Helsingfors.
1909. 1 br. M. R. Poney.
- Nature (la). 1892 et 1898. M. Ch. Motta.
- Necker de Saussure, L.-A. Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides. Genève.
182t. 3 vol. M. R. P.
- Orléans, duc Henri d'. Notes biologiques de la Belgica. 1 br. M. R. P.
- Rapport* Muséum Hist. nat. Genève. 1907 et 1910. 2 br. M. R. P.
- Saint Hubert Club.* 1907. M. E. Privât.
- Vernet, H. Souvenirs et observations cynégétiques. 1 vol. M. E. P.
- Wetterbericht.* Zurich. 1907. M. R. P.
- Yung, Emile, D'. Biographie D' V. Fatio. 1 br. M. R. P.

Zoologie générale et Anatomie.

- Haeckel, Ern., Prof. Etat actuel de nos connaissances sur l'origine de l'Homme
(Traduction Laloy). Paris, 1900. 1 br. M. R. Poney.
- Leverkühn, Paul, D'. Uiographisches über die drei Naumanns. Géra. 1904,
1 br. M. de Schæck.
- Mégnin, P. Le Furet, t vol. M. E. Privât.
- Mégnin, P. Le Dogue de Bordeaux. 1 vol. M. E. P.
- Mégnin, P. Le Piégeage des animaux nuisibles. 1 vol. M. E. P.
- Mégnin, P. Elevage, hygiène et maladies du gibier à poils et à plumes. 1 vol.
M. E. P.
- Naturaliste (le).* Paris. Années 1908, 1909 et 1910. M. de Schæck.
- Pagnard, Ed. Des animaux utiles et nuisibles. 1 br. M. R. P.

- Pittard, Eug., D'. Influence de la taille sur l'indice céphalique dans un groupe ethnique relativement pur. i br. M. R. P.
 Le développement de la mandibule et des dents en fonction de la capacité crânienne, i br. M. R. P.
 Anthropologie de la Suisse, i br. M. R. P.
- Sacc, D'. Animaux et plantes à importer ou à domestiquer dans l'Europe moyenne. Paris. 1868, 1 vol. M. R. P.
- Satzungen des Bundes zur Erhaltung der Naturdenkmäler aus dem Tier und Pflanzenreich. Berlin. 1909. 1 br. *Blind*.
- Schulz, Georg-E.-F. Natur-Urkunden. Biologisch erläuterte photographische Aufnahme frei lebender Tiere und Pflanzen. Berlin. 1908. 1 br. M. R. P.
- Stappers, Louis. 1° Notes sur la nourriture de quelques Vertébrés arctiques. Bruxelles. 1909 1 br. M. R. P.
 2° Recherches anatomiques sur le tube digestif des Sympodes. Louvain. 1909. 1 br. M. R. P.

Oiseaux.

- Arrigoni degli Oddi, D'. Sopragli ibridi del tipo *Anas boscas* Lin. e *Chaulelasmus streperus* Lin. Cotti in Italia. 1897. 1 br. M. R. Poney.
 Bird Notes from Brembana Valley. 1901. 1 br. M. R. P.
 The Nesting of the Clack Kite (*Milvus migrans*) in the territory of Verona. 1899. 1 br. M. R. P.
 Le Recenti comparse del *Puffinus Kuhl* (Boie) nel Veneziano. 1898.
 1 br. M. R. P.
 Note ornitologiche sul Museo Nazionale di Zagabria (Agram). 1900.
 1 br. M. R. P.
- Bailly, J.-B. Observations sur les mœurs et les habitudes des Oiseaux de la Savoie. Chambéry. 1847. 1 br. M. de Schæck.
- Bernard, H. Les oiseaux observés dans l'Ain. 1909. 1 br. M. R. P.
- Brehm, A.-E. L'Homme et les animaux. Les Oiseaux (édition franç. de Gerbe).
 2 vol. M. R. P.
- Buckland, J. Pros. and Cons. of the Plumage Bill. 1 br. M¹¹ J. Poney.
 The Birds of the Colonies and their préservation (d> United Empire. April 1911). 1 br. M. R. P.
 Illégal practice in the Feather trade. 1 br. M. R. P.
- Buffon. Oiseaux. 5 vol. M. R. P.
- Burdet, A. Clichés stéréoscopiques positifs. Don de M. A. Burdet.
- | | |
|---|---|
| Faucon crécerelle; sur son nid et jeunes | 3 |
| Busard harpaye ; jeune à terre | t |
| Coucou cendré; nourri par un Rouge-queue | 5 |
| Engoulevent d'Europe ; endormi sur son nid | 1 |
| Pic épeiche ; au bord du nid | 1 |
| Pie grièche écorcheur; sur le nid et donnant à manger 4 | |
| Merle noir; au bord de l'eau | 1 |
| Grive chanteuse ; au bord du nid et jeunes | 2 |
| Rossignol ordinaire ; nourrissant ses petits | 2 |
| Mésange charbonnière ; sortant de son trou | 1 |

- | | |
|---|---|
| Mésange à longue queue ; rentrant au nid | i |
| Bergeronnette grise ; et jeune | i |
| Alouette lulu ; nourrissant ses petits | 2 |
| Barge à queue noire ; rentrant au nid et jeunes | 2 |
| Huïtrier pie; approchant le nid et sur le nid | 3 |
| Oedicnème criard ; sur le nid | 1 |
| Poule d'eau ordinaire ; sur le nid et jeunes | 2 |
| Spatule blanche; au bord du nid et jeunes | 3 |
| Goéland à manteau bleu ; jeunes au nid | 1 |
| Fou de Bassan ; colonies au vol, au nid et jeunes 1 2 | |
- Burdet, A. Les Oiseaux et leurs nids, 2.5 vues stéréosc. 1^{re} série. Les Oiseaux chanteurs. M. R. P.
25 vues, 2^{ème} série. Les Oiseaux chanteurs (suite). M. R. P.
- Burg, G. de. Die vertikale Verbreitung der Nistvögel im Schweizerischem Jura. Géra. 1909. 1 br. M. G. de Burg.
- ButurTin, S.-A. Des places de ponte de la Mouette rose (Traduction de M. R. Poney). 1 manuscrit. M. R. Poney.
- Buturlin, S.-A., D'. Warum fliegen die Vögel in bestimmter Anordnung, I et II.
2 br. M. R. P.
- Chapmann, F. Bird Lore. Juillet-août 1910, janv., févr., mars, avril 1911.
3 br. Mlle J. P.
- Fatio, V. Des divers modes de coloration dans les plumes. Genève. 1866. 1 br. M. R. P.
- Fatio, V. et Studer, Th. Catalogue des Oiseaux de la Suisse. Liv. V (Réd. G. de Burg). Berne et Genève. 1908. 1 br. *Départ. Fédéral de l'Intérieur*.
Catalogue des Oiseaux de la Suisse. Liv. VI, VII, VIII (Réd. G. de Burg). Berne et Genève. 1909. 2 br. *Départ. Fédéral de l'Intérieur*.
- Fischer-Sigwart, D'. 1^{re} Anas boschas Lin. 1758 (fälschlich boschas), 2^{de} Die Wildente. 3^{de} Die Stockente. 4^{de} Die Spiegelente, Zurich. 1909. 4 br. M. Fischer-Sigwart.
- Forel, F.-A. Les Mouettes du Léman. II. Genève et Lausanne. 1910. 1 br. M. R. Poney.
- Helm, F., D'. Ornithologische Beobachtungen auf einigen Friesischen Inseln.
- Hennicke, K., D'. See und Strandvögel. 1 br. M. R. P.
Sumpf und Teichvögel. 1 br. M. R. P.
- Kearton. Nature Pictures. Londres, igto. 1 br. M. R. P.
- Lagier, P., M^{lle}. Les crimes de la mode. 1 br. M. R. P.
- Landsborough, Thomson, Heronries in Dee., etc. 1 br. M. R. P.
- Martorelli, G., prof. II *Lanius Homeyeri* Cabanis, in Italia. 1908. 1 br. M. R. P.
Di alcune nuove apparcione in Italia di Uccelli migratori Siberiani ed Americani. 1 br. M. R. P.
Sopra una pregiata razza di Colombi domestici del' Antica Campania. 1908. 1 br. M. R. P.
Notasopra un esemplare di Fringillide Colto nel Trentino. 1 br. M. R. P.
Le variazioni délia *Merula torquata* Naum, 1 br. M. R. P.

- Elenco dei Pappagalli del Museo zoologico Universitario di Napoli.
1 br. M. R. P.
- Mattingrey. Histoire de l'Aigrette (Série de photographies). Londres. 1910.
1 br. M. R. P.
- Mégnin, P. Les Palmipèdes domestiques et d'agrément. 1 vol. M. E. P.
- Menegaux, A. Etude d'une Collection d'oiseaux provenant des hauts plateaux delà Bolivie et du Pérou méridional. 1909. 1 br. M. R. P.
- IVloricand, M. Notes sur quelques monstruosités de becs d'Oiseaux indigènes.
1 br. M. J. Jullien.
- Mortensen. Teal (*Anas crecca* Lin.) in Winter. Copenhague. 1 909. 1 br. M. R. P.
- Ogilwie-Grant. Guide of Birds of British Muséum. igo5. 1 vol. M. R. P.
- Olphe-Galliard, L. Faune ornithologique de l'Europe occid. Echassiers. 1 br. M. R. P.
Faune ornithol. de l'Europe occid. *Fuligulinx*, *Anatinæ*, *Scolopacidæ*.
1 vol. M. R. P.
- Relchenow, A. Ornithol. Monatsbericht. Mars 191 1. Krickente am Genfersee.
1 br. M. R. P.
- Selborne Magazine*. Londres (n° d'août 1910). 1 br. M. R. P.
- Schenk, Jakob, D°. Bericht über die Vogelmarkierungen im Jahre 1909 (Aquila 1909). Kônig. ungar. Ornith. Central. Budapest, t br. M. R. P.
- Shouckaert, van. 1° Avifauna neerlandica. Leeuwarden 1908. 1 vol. M. R. P.
- Schauburg, baron. 2° Ornithologie van Nederland. 1909. 1 br. M. R. P.
- Ternier, L., D°. Distribution de-la Mouette rieuse en France (Omis) et de l'Hirondelle de mer Pierre-Garin. 1 br. M. R. P.
- Thienemann, J., D°. Vogelwarte Rossitten. Zweiter Markierter Storch in Afrika erbeutet : Steppenhühner in Deutschland, etc. 7 br. M. R. P.
Bitte an alle Schnepfenjäger. 1 br. M. R. P.
Der Herbstvogelzug 1907 auf der Kurischen Nehrung unter Berücksichtigung der von der Vogelwarte Rossitten angestellten Versuche zur Erforschung der Schnelligkeit des Vogelduges. 1 br. M. R. P.
Wie fängt man auf der Kurischen Nehrung die Krähen ? 1 br. M. R. P.
Vogelwarte Rossitten (Markierte Mehlschwalbe *Ch. urbica* erbeutet).
1909. 1 br. M. R. P.
Tannenheherzug ; starke Raubvogelzüge ; Vorkommen der Zwerggans.
1 br. M. R. P.
Die Vogelwarte Rossitten der Deutschen Ornithologischen Gesellschaft und das Kennzeichnen der Vögel. 1910. 1 br. M. R. P.
- Turati, C° E. Note critiche sulla *Pieris organe* H. G. 1 br. M. E. Turati.
- Vaucher, A. Note sur le *Circaëtus gallicus* Gm. Paris. 1909. t br. M.A. Vaucher.
- Witherby, F.-H. British Birds. Nov. et Déc. 1909. 2 br. M. R. P.

Reptiles et Poissons.

- BischofT, W. Anleitung zur Angel-Fischerei. Munich. 1 br. M. de *Scliaëck*.
- Fejérvary, Jun. baron G. Beiträge zur Herpetologie des Rhönetales und seiner Umgebung von Martigny bis Bouveret. Genève. 190g. 1 br. M. R. *Poney*.

Insectes, Crustacés, Vers.

- Brocher, F., D'. La Notonecte. Bruxelles, tgog. 1 br. M. F. Brocher.
- Bugnion, E. et Popoff, N. 1° L'appareil salivaire des Hémiptères. Paris. 1 br.
2° La spermatogenèse du Lombric terrestre (*Lumbricus agricole* Ilolint.)
Berne et Paris. igo5. 2 br. 3° La signification des faisceaux spermatiques.
Nancy. 1906. 1 br. 4° Les faisceaux spermatiques doubles des Ténébrions
et des Mylabres. Lille. 1907, 1 br. M. le prof. E. Bugnion.
- Bugnion, E. (avec note de J. Bourgeois). Les métamorphoses du *Ditonectes
pubicornis* Walt. Paris. 1907. 1 br. M. le prof. B.
- Brocher, F., D'. Observations biologiques sur quelques Diptères et Hyméno-
ptères dits « aquatiques ». 1910. 1 br. D' Brocher.
- Brocher, F., D'. Les phénomènes capillaires. Leur importance dans la biologie
aquatique. 1910. 1 br. D' Brocher.
- Gadeceau, E. Le Plankton marin (Nature 5 juin 1909). 1 br. M. R. P.
- Kraatz. Monographie des Colons d'Europe (traduction H. Tournier). 1862.
1 vol. M. A. Vaucher.
- Lambertie, M. Notes, remarques et contributions diverses à l'étude des Insectes
de la Gironde, etc. (Coléoptères, Hémiptères, Homoptères, Hétéroptères,
etc.) Habitats, stations, évolution, dispersion; notes et captures entomo-
logiques. Excursions, etc. etc., soit 37 brochures diverses publiées au
cours des années igot à 190g. Don de M. M. Lambertie.
- Lépidoptères* des environs de Genève. 1° Partie. Rhopalocères (publié sous les
auspices de la Soc. lépidoptérologique de Genève. 1 br. Soc. *lépidopt.*
- Maetterlink. La vie des abeilles. 1 vol. M. JI. P.
- Massonat, E. Contribution à l'étude des Pupipares. Lyon et Paris. 190g, M.
R. Poney.
- Turati, comte E. La *Zygaena transalpina* Esp. e le sue forme italiane. Portici.
1910. 1 br. M. E. Turati.
Nuove forme di Lepidopteri e note critiche, III. Palerme. 190g.
1 vol. M. E. T.

Mollusques.

- Brot, A., D'. Etude sur les coquilles de la famille des Náyades du bassin du
Léman. Genève. 1867 1 br. M. A. Vaucher.
- Moquin-Tandon. Observations sur les spermatophores des Gastéropodes terres-
tres androgynes. Paris. ,855. 1 br. M, R. Poney.

Revue et Publications reçues en échange.

AFRIQUE

1. Alger. Bulletin Soc. Hist. nat. Afrique du Nord. 1909, 1910, 1911.

AMÉRIQUE

2. Lima. Bull. d. Cuerpo d. Ingenieros d. Minas d. Peru. 1909.

- Mitteil. aus den zoolog. Muséum. 1907, 1908, 1909, 1910, 1911.
 Zeitsch. f. wissenschaft. Insekbiol. 1907, 1908, 1909, 1910, 1911.
4. Frankfurt a M. Zoolog. Beobachter. 1908, 1909, 1910, 1911.
 5. Hamburg. Mitteil. d. Naturhistor. Muséum. 1908, 1909.
 6. Munich. Verhandl. ornithol. Gesellsch. Bayern. 1908, 1909.
 7. Rossitten Jahreshb. d. Vogelwarte Rössitten. 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909.
 8. Stuttgart, Kosmos. Gesellsch. d. Naturfreunde. 1908, 1909, 1910.

Angleterre

9. Londres. British. ornitholog. Club.

France

10. Autun. Bulletin Soc. Hist. nat. 1909.
11. Annecy. Rev. savois. Soc. florimontane. 1908, 1909, 1910.
12. Bourg. Bull. Soc. natural. de l'Ain. 1909, 1910, 1911.
13. Carcassonne. Bull. Soc. Et. scient. Aude. 1908.
14. Charleville. Bull. Soc. Hist. nat. Ardennes. 1911.
15. Grenoble. Bull. Soc. dauphinoise. Et. biolog. (Bio-Club). 1910, 1911.
16. Maçon. Bull. Soc. Sc. nat. 1908, 1909, 1910, 1911.
17. Moulins. Rev. scient. Bourbonnais et Centre France. 1908, 1909, 1910, 1911.
18. Nantes. Rev. Sc. nat. Ouest de la France. 1908, 1909, 1910.
19. Nîmes. Bull. Soc. Sc. nat. Nîmes. 1903, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911.
20. Paris. Bull. Soc. Zool. France. 1909, 1910, 1911.
 Feuille Jeunes Natural. 1908, 1909, 1910, 1911.
 Rev. franç. d'Ornithol. 1909, 1910, 1911.
21. Rennes. Trav. scient. Université. 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908.
 Insecta. 1911.
22. Rouen. Bull. Soc. Amis Scienc, nat. 1909.

Italie

23. Florence. Redia. Giornale d'Entomol. 1908, 1909, 1910.
24. Sienna. Bollet. d. Natural. 1908, 1909, 1910.
 Rivista Ital. d. Scienze nat. 1908, 1909, 1910, 1911.
25. Turin. Boll. d. Mus. zool. ed anat. comp. Torino. 1908, 1909.

Portugal

26. Lisbonne. Bull. Soc. port. Sc. nat. 1908, 1909, 1910, 1911.

Roumanie

27. Bucarest. Bull. Soc. de Stiinte. 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 17, paru fin décembre 1911.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du Mardi 26 Septembre 1911.

Présidence de M. J.-E. Lafond, Vice-président.

M. E. Decrue : Passage de Bécassines doubles (*Gallinago major*) aux marais de Divonne, les 16 et 17 sept. igu.

M. A. Graff : Tiré à l'affût dans les roseaux du marais de la Pointe à la Bise le 27 août : 1 *Rallus aquaticus*, 1 *Porzana maruetta*, 3 *Gallinula chloropus*, 1 *Fulica atra*, 1 *Querquedula ciria*.

Séance du Mardi 17 Octobre 1911.

Présidence de M. E. Decrue, Trésorier.

M. A. Ghidini : Capture d'une femelle adulte du Casse-noix, variété orientale (*N. caryocatactes* L. v. *leptorhynchus* Blas.) sur le lac Léman, le 12 octobre.

M. R. Poncey : Contenu de l'estomac de 2 jeunes *Somateria mollissima* L. tirés sur le lac le 8 octobre: débris d'*Anodonta*, noyaux de cerises, 1 petit caillou et une *Perçafluviatilis* de 0,22 cm., après de violentes tempêtes sur la Hollande et vague de froid inusitée.

6 *Hydrochelidon nigra* Brisson, posées sur une bouée devant le monument Brunswick, à Genève, le 8 octobre. Un chasseur qui les attend à la sortie du Port, en abat une en même temps qu'une jeune *Sterna hirundo* L., au moment où toutes deux se livraient à la pêche des petites *Alburnus lucidus*.

L'*Hydrochelidon nigra* (coll. A. Vaucher), au lieu d'être en plumage d'automne comme ses congénères, avait, au contraire, conservé son plumage de noces. La tête seule était blanche ; le dessus du crâne et la poitrine *noir-roux* au lieu d'être noir velouté.

M. H. Dutoit, de Myes, a capturé un jeune *Larus argentatus* Brünn. dont l'estomac contenait plusieurs *Perça fluviatilis* et une

Hirundo rustica entière'. (C'était le 8 oct., et depuis. 8 jours de nombreuses Hirondelles périssaient à cause du froid).

M. A. Schmiedly a noté le passage d'*Hydrochelidon nigra* du 25 sept, au 8 oct. 11 en a tiré une déjà le 8 août, au milieu d'un vol de *Larus ridibundus*, et presque en même temps 1 *Querquedula crecca* et 1 *Numenius phaeopus*.

Il signale un formidable passage d'oiseaux inconnus à 11 h. ^{*/a} du soir, le 6 octobre, au-dessus de Genève.

M. Claudius Côte a capturé dans les Alpes, près de Bonneval sur Arc, 11 Chamois, 12 Marmottes, plusieurs Lagopèdes, un jeune ♂ de *Neophron percnopterus* et 1 ♀ de Bouquetin.

Il a observé, sans pouvoir lui mettre de nom, un petit Canard sur un lac, à plus de 2500 mètres s/m.

Il signale le passage, en Dombes d'Etangs, de *Tringa minuta*, *Totanus fuscus*, très nombreux *Vanellus cristatus*, et la capture sur la Saône, près de Trévoux, de 2 *Recurvirostra avocetta* J¹ et ♀, et sur le Rhône, près de Lyon, d'un *Puffinus* (sp. ?) actuellement dans sa collection.

M. Côte a en outre observé, durant sa chasse dans les Alpes, 2 *Gypaëtus barbatus* et P ; il demande si l'on pourrait lui procurer, en chair, le Desman des Pyrénées (*Mygale pyrenaïcai*) et le Mouflon de Corse (*Ovis musimon*).

Séance du 21 Novembre 1911.

Présidence de M. Lajond, Vice-président.

M. Louis Ternier, de Honfleur, informe qu'il a été nommé membre du Conseil supérieur de la chasse, institué par le Ministère français de l'Agriculture pour l'étude de la réforme de la loi sur la chasse, et ceci pour étudier spécialement ce qui concerne la Sauvagine. M. Ternier espère arriver à faire interdire le tir de la Mouette rieuse sur les bords de la mer.

Il signale la capture faite par lui, en mer, d'Oiseaux des forêts ou des bois, tels que *Caprimulgus europaeus*, *Cuculus canorus*, *iunx*

M. le Prof. Muzy, de Fribourg, a déjà relaté un fait analogue dans le Bull. Soc. vaud. Sc. nat. au sujet d'un individu de même espèce tiré à Sugiez, et qui avait dans l'estomac un Pinson et un Bruant.

torquilla, prouvant que ces espèces ne craignent pas d'affronter la mer pendant leurs migrations.

M. Edmond Panchaud signale une *Oidemia fusca* blessée qui se réfugie dans le Port de Genève le 20 octobre, et va mourir dans un trou du mur du Jardin Anglais le 30 octobre.

Le même jour, par un temps magnifique, passent au-dessus de la rade 2 jeunes *Phalacrocorax carbo*. Le 1^{er} novembre, on peut compter au même endroit environ 300 *Fulica alra*, autant de *Larus ridibundus* et quelques *Fulgula cristata*.

M. Panchaud tire le 1^{er} novembre, au milieu d'un vol de *L. ridibundus* posées devant la Pointe à la Bise, une jeune *Oidemia nigra* (coll. locale), espèce rare dans notre pays. Le 7 novembre il tire 1 J¹ ad. de *Mareca penelope* dans un vol *A'Anas boscas* et *Querquedula crecca*.

M. Lafond signale le passage à Meyrin, près Genève, le 15 octobre 1911, d'un *Pyrhocorax alpinus* et de nombreux *Nucifraga caryocatactes*.

Séance du 19 Décembre 1911.

Présidence de M. E. Rosier, Vice-secrétaire.

M. de Schæck donne lecture du résumé d'un article publié par l'Avicultural Magazine, Londres 1911, pp. 142-147, et intitulé « The Acclimatation of the Greater Bird of Paradise (*Paradisea apoda*) in the West-India ». Il explique que sir William Ingram organisa, à grands frais, des expéditions dans un petit archipel de la Nouvelle Guinée pour prendre des Paradisiens vivants et tâcher de les établir dans l'île de la Petite Tobago, située aux Antilles, au N.-E. de la Trinité, afin de constituer une réserve pour ce magnifique oiseau.

Sir Ingram put en lâcher 48 à fin septembre 1909, et en février 1911, on constatait que leur nombre s'était accru.

M. de Schæck. conclut en disant : La tentative extrêmement intéressante de Sir Ingram peut donner, en dehors des mesures éminemment utiles de « protection », dont tout le monde saura gré, un résultat d'une grande portée scientifique pour apprécier le temps d'évolution que prend une variété géographique.

M. J. de Morsier signale depuis le commencement de décembre une grande abondance de *Merula nigra* dans les environs de Genève.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 18, paru fin avril 1912.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Assemblée générale du 16 Janvier 1912.

Présidence de M. Lafond, Vice-président.

Après la lecture d'un intéressant rapport sur la marche et l'activité de la Société zoologique en 1911, M. J.-E. Lafond, vice-président, remplaçant M. Charles Mottaz, président, absent, fait procéder à l'élection du Comité pour 1912.

Sont élus : MM. E.-J. Lafond, *Président.*

R. Poncy, *Vice-président.*

F. de Schæck, *Secrétaire.*

J. de Morsier, *Vice-secrétaire.*

E. Decrue, *Trésorier.*

E. Blanchet, *Archiviste-bibliothécaire.*

MM. Victor Gay et Jules de Westerweller restent désignés pour cette année comme Vérificateurs des comptes.

M. de Schæck. communique ses observations sur le Faucon à pieds rouges (*Erythropus vespertinus*) L.

Après avoir rappelé les passages restés célèbres, migrations par bandes nombreuses, mentionnés par Schneider, pour Bâle, par Chavannes pour Noville (Vaud) en 1838, par le D' Depierre pour Orbe, en 1862, et par Ch. Binet pour Genève, en 1864, M. de Schæck signale ce Faucon comme nicheuren Valais et dans l'Oberland. Dans la région de Vouvry en particulier, les chasseurs le distinguent très bien, sous le nom de « Petit motzé », du *Falco subbuteo*, qui est le Hobereau ou « Grand motzé ».

Il nous arrive du Sud-Est de l'Europe et hiverne aux Indes et dans le Sud-Ouest de l'Afrique.

Séance du 20 Février 1912.

Présidence de M. Poncy, Vice-président.

M. de Morsier signale un passage de *Sturnus vulgaris* le 5 février

1912, aux Eaux-Vives, Genève, et le 18 février d'un adulte et deux jeunes *Larus canus* dans le port, ainsi qu'un jeune *Mergellus albellus*, et le 21 février 7 individus de cette dernière espèce, dont 1 J¹ adulte.

M. de Schæck rend compte de la capture d'une *Laira laira* L. d", le 3 janvier, à la Jonction, par un pêcheur qui trouva ce mammifère prisonnier dans sa nasse à poissons. (Collection locale).

Milieu de février, Genève, passage de *Galerida cristata* et à *Emberpa citrinella*.

Séance du 19 Mars 1912.

Présidence de M. Lajond, Président.

M. A. Hugues communique, par l'organe de M. de Schæck, les observations suivantes sur le *Merops apiaster*, concernant le passage et le séjour de cette espèce dans le département du Gard (France) en 1911 :

Alors que le passage de mai avait été normal, du 25 août au 6 septembre, de grandes bandes de Guêpiers séjournèrent sur le territoire de la commune de St-Géniès-de-Malgoires, Gard.

Ces Oiseaux avaient établi leur quartier général dans les « garrigues » couvertes, des buissons de Chênes Kermès et de bouquets d'Yeuses, et semblaient affectionner particulièrement une colline où poussent par intervalles des touffes de Bruyères, les insectes qui forment la nourriture des Guêpiers devant y butiner sans doute en plus grand nombre.

Le soir, à l'affût, les chasseurs de ma localité en tuèrent quelques dizaines, les mirent à la casserole et les déclarèrent mangeables, ce qui, en termes du pays, ne veut pas dire délicieux.

Le nom du Guêpier, en patois languedocien, est *Séréno*, c'est-à-dire *sirène*, cette appellation se rapportant au cri de l'oiseau qui s'entend de très loin.

Depuis quelques années, une colonie toujours plus nombreuse de Guêpiers se reproduit régulièrement non loin du village et du château de Vic-le-Tesq (Gard) ; les nids sont placés dans les trous des berges de la rivière le Vidourle. Partout où les rives taillées à pic s'y prêtent, ces oiseaux y établissent leurs nichées.

Les Guêpiers font une grande consommation d'insectes ailés. Les habitants de Vie les déclarent des ennemis redoutables pour les abeilles de leurs ruches, soit qu'ils les chassent autour des arbres en fleurs ou près des ruches. Ils sont peu farouches et se posent souvent sur les branches mortes des hauts platanes qui poussent dans la région.

J'ai vu, plusieurs fois, lors des passages de printemps, des sujets isolés posés sur les fils télégraphiques.

En Corse, où le Guêpier se reproduit aussi, et où il est plus commun que dans le Gard, je l'ai vu placer son nid dans les berges des rivières et chasser les insectes au-dessus de l'eau à la manière des Hirondelles. Les quelques individus tués dans cette île et que j'ai disséqués avaient l'estomac bourré d'Hyménoptères ».

Séance du 16 Avril 1912.

Présidence de M. J.-E. Lafond, Président.

M. R. Poncey donne lecture de la traduction qu'il a faite du travail de S. A. Buturlin, de Wesenberg, sur les places de ponte de la Mouette rose (*Rhodostethia rosea*) à l'embouchure du Kolyma (in extenso au Bulletin).

M. S. A. Buturlin a envoyé à cette occasion une série de photographies (Voir planche).

M. W. Rosselet, de Renan (J.-B.), informe la Société qu'il a monté i *Larus minutus* tiré dans le port de Neuchâtel le 23 novembre 1911, et i *Rissa tridactyla* en plumage d'été, trouvée morte le 13 avril à Fleurier (748 m.) sans aucune blessure.

LES PLACES DE PONTE DE LA MOUETTE ROSE

Par S.-A. BUTURLIN.¹

I

La Mouette Rose (*Rhodostethia rosea*) niche tout à fait communément au delta de la Kolyma (où je me trouve maintenant) et est actuellement le représentant le plus abondant de l'ordre des Longipennes ici durant l'été, à l'exception de la Sterne à capuchon noir (*Sterna paradisea* Brünn., *macrura* Naum.) Jusqu'à ce jour (Juin 23), j'ai recueilli 38 peaux et 36 œufs de ce joli oiseau ; j'ai épargné un grand nombre d'adultes sur leurs nids, afin d'être à même de me procurer une quantité suffisante de jeunes en duvet et de spécimens en plumage non encore adulte.

Le Delta de la Kolyma, qui est la plus orientale des grandes rivières du Bassin polaire arctique, est situé à peu près entre le $68^{\circ} \frac{1}{2}$ et le $69^{\circ} \frac{3}{4}$ de latitude Nord et du 159° au $161^{\circ} \frac{1}{2}$ de longitude Est de Greenwich.

Ce vaste espace, d'au moins 15,000 kilomètres carrés d'étendue, consiste en un mélange de lacs, lagunes, canaux, petits ruisseaux (viska), marais, bruyères et terrains humides avec des places sèches seulement par intervalles. Le delta, dans sa partie méridionale (le tiers — ou un peu moins —) est recouvert par les forêts, et dans les parties nord, près de l'eau courante, par des buissons d'*Alnus incana* extrêmement denses et touffus (ordinairement de 1,60 à 3,20 mètres de hauteur, mais atteignant occasionnellement une hauteur de 5 mètres avec une grosseur de 13 à 16 cm.), et par des espèces variées de *Salix*. Le voyageur doit s'éloigner d'à peu près 20 kilomètres du chenal principal de la grande rivière, puis de 2 ou 3 kilomètres du ruisseau ou « viska », le long duquel il s'est avancé pour trouver un espace de véritable « tundra », telle que j'en ai vu sur l'île de Kol-

¹ Traduit de l'anglais par R. Poney avec autorisation de l'auteur.

guev, dont le sol est recouvert de Lichens, de chétifs buissons de *Betula nana*, de différents *Salices* émergeant d'un sol plus sec et de Mousses et *Carices* revêtant les portions humides.

Je traversais et retraversais le Delta en traîneau avec l'aide de chiens durant la première moitié de mai ; de pénibles tempêtes de neige arrivaient journellement et duraient toute la journée pendant que le thermomètre descendait à 20° centigrades au-dessous du point de congélation pendant le jour et 30° pendant la nuit. Vers le milieu de mai, le temps devint un peu meilleur ; la neige fondait vers le milieu du jour (gelant de nouveau, naturellement, à l'ombre), de sorte que sur les pentes tournées au sud et sur les îles sablonneuses, le terrain fit son apparition. A cette époque (première moitié de mai), les premiers spécimens d'Oies (*Anser serrirostris*), *A. gambeli* et en plus petit nombre *A. erythropus rhodorhynchus*), ainsi que quelques Cygnes (*Cygnus bewicki jankowskii*) firent leur apparition, migrant vers le bas de la rivière, tandis que vers le 20 mai passaient encore de petites compagnies des espèces ci-dessus. *Linota exilipes*, *Plectrophenax nivalis*, *Corvus orientalis*, (*Haliaëtus albicilla*) et *Lagopus albus* (hivernant en partie aux environs) étaient naturellement présents depuis longtemps. Puis la migration s'arrêta et les tempêtes de neige régnèrent de nouveau jusqu'au 27 mai. Ce jour-là fut doux (quelques trois à six degrés centigrades de froid), si bien que la neige fondit rapidement au soleil ; les Oies, les Cygnes, les Canards, les Mouettes (*Larus vegae* et *L. glaucus*), des Echasiers (spécialement *Tringa maculata*, *T. subarquata*, *T. sakhalina*, *Phalaropus fulicarius* et *Charadrius fulvus*) migraient en grand nombre.

Le 30 mai, il plut tandis que le thermomètre variait entre 16° cent, au-dessus de zéro et autant au-dessous pendant les 24 heures. Il resta peu de neige sur les places exposées et la première Mouette rose fut annoncée¹.

Le 3i mai, au matin, il faisait magnifique soleil ; un de mes hommes en vit une paire, et durant le jour j'en rencontrais plusieurs douzaines sur la rivière, où la glace, ayant l'épaisseur d'un mètre

¹ Elle est appelée ici, en russe, la « Mouette rose » ou « Petite Mouette à collier » indifféremment; car le delta de la Kolyma est la seule place dans le N.-E. de la Sibérie où le langage russe et non le Yakut soit communément en usage.

cinquante environ, était encore tout à fait sûre. Au loin les paires apparaissaient comme autant de points roses sur la glace bleue du grand courant. Je dis « paires » car dès le premier moment de leur arrivée les oiseaux furent constamment vus par paires.

Ils venaient évidemment de terminer leur migration et fatigués ils étaient tranquillement restés sur la glace ; quoique toutes mes tentatives pour les approcher fussent inutiles, ils ne s'éloignaient qu'avec peine, se mouvant de place en place avec un déploiement paresseux et quelque peu malaisé de leurs ailes ; ce qui me fit inscrire dans mon carnet de notes sur le moment même, que le vol de ces Mouettes était plutôt celui d'un Fulmar que celui d'un Goéland.

Plusieurs heures plus tard, comme elles étaient évidemment reposées de leurs fatigues, je vis que leur vol était en réalité semblable à celui, des Sternes. Comme elles devenaient encore plus faciles à approcher que ces dernières, cela me permit de les observer et de m'en procurer quand je le désirais.

Ce jour-là et les suivants, elles se trouvèrent toujours sur un petit lac peu profond, d'environ 400 mètres de long, sur 100 à 150 de large, formé par la neige fondante provenant en partie de la glace de la rivière et en partie du sable de la petite île. La place était pleine d'animation quand rien ne venait en déranger la quiétude ; des Oies en abondance, quelques Cygnes, des vols de *Fuligula marila* et *Harelda glacialis*, des paires d'*Anas formosa*, des nuées de deux espèces de Phalaropes, des partis mélangés de *Limosa baueri* et *Squatarola helvetica*, *Totanus fuscus*, *Limicola sibirica*, *Tringa temminckii*, *T. subarquata*, *T. sakhalina*, *T. maculata* et *T. acuminata*, étaient constamment sur le lac ou à proximité, en compagnie des vives Sternes à capuchon noir et des vols mornes et silencieux de *Xema sabinei*.

Les Mouettes roses voltigeaient au-dessus de ce lac, capturant des Mouches et autres Insectes, ou nageaient à la surface ; mais le plus souvent elles étaient posées sur la neige et la glace dans le voisinage. Les deux oiseaux d'une paire se tenaient habituellement étroitement ensemble, et si le mâle (qui même à distance était facile à distinguer, grâce à sa coloration beaucoup plus intense) voyait que d'autres mâles s'avançaient trop, il éloignait sa moitié en la poussant de côté. Si un mâle tentait de s'approcher une seconde fois (ce que faisaient quelques-uns des plus jeunes, aux couleurs pâles, n'ayant pas encore

été appariés), il engageait contre l'intrus un court combat (dans lequel il était aidé quelquefois par sa femelle), tout en poussant des cris de fureur « miaou-miaou-miaou » auxquels le coupable en re traite répondait par des « à dac, à dac, à dac » répétés sur différentes intonations. De temps en temps, le mâle exprimait ses sentiments envers sa moitié en la bécottant délicatement, comme s'il essayait de lui donner un baiser avec le bec ouvert sur la tête ou sur le cou ; ou bien il exécutait quelques pas autour d'elle, de côté et d'autre, en paradant comme le font certains pigeons. Alors, avec un son semblable à « trrrrrr », il abaissait son cou et sa poitrine jusqu'au sol, et dans cette position, avec toutes ses parties antérieures sur le sol, la queue et l'extrémité des ailes pliées relevées en l'air, continuait pendant quelques secondes sa petite promenade devant sa femelle, qui très rarement s'engageait dans de telles bouffonneries.

La voix de la Rhodostethie est singulière, plus haute et plus mélodieuse que celle des Mouettes en général et très variable. Les cris que j'entendis le plus souvent ressemblaient à « a'wo, a'wo, a'wo » et « claw, claw, claw » ou « cliaw, cliaw ». Quand ils étaient troublés, ces oiseaux avaient un cri bref « via', via', via' » et en signe de grand désappointement un long « kiaou, kiaou » ou « kiaou, kiaou, viaou ». Lorsqu'ils se querellaient ils prononçaient « miaou, miaou, miaou » et « adac, adac, adac », comme je l'ai déjà mentionné.

La Mouette rose nage aisément et quelquefois je la vis prendre un véritable bain, plongeant la tête et tenant son corps profondément enfoncé dans l'eau glacée qu'elle lançait sur son dos, en mouvant vivement les ailes, un peu écartées, au-dessus de la surface. Puis elle se soulevait presque complètement en jetant ensuite violemment la tête en bas dans l'eau. Une fois j'observais une Mouette rose qui volait au-dessus de la surface du lac en criant « carwac-wa » ; elle prit de l'eau avec son bec, au vol, comme le font les hirondelles, puis ensuite elle se posa à la surface pour deux ou trois secondes en laissant les ailes relevées au-dessus du dos et s'abreuva comme de coutume.

A partir du 3 juin les Rhodostethies devinrent rares sur la rivière et se dispersèrent dans le Delta, quoique la neige fût encore épaisse vers les parties buissonneuses et que la glace des lacs ait seulement fondu à une distance de deux à trois mètres du bord.

Je ne supposais pas que ces oiseaux eussent commencé leur ponte,

car la femelle que j'avais tirée le 3i mai avait dans les ovaires des œufs pas plus grands que 8 mm. de diamètre ; mais plusieurs pontes me furent apportées toutes quelque peu incubées, le 13 juin, le jour même où enfin la glace du Kolyma se rompit définitivement, et j'en trouvai encore les jours suivants. Les quatre dernières pontes prises par moi le 26 juin étaient si avancées que les embryons étaient recouverts de duvet, et seraient éclos dans quelques jours. A cette époque, les buissons d'Aulnes et de Saules verdirent sensiblement et les Cousins apparurent en quantités considérables, mais le milieu des lacs non immédiatement en contact avec la rivière était encore complètement recouvert de glace.

Je trouvais la Mouette rose nichant en colonies de deux ou trois, jusqu'à dix ou quinze paires, en compagnie de la Sterne paradis (*St. macrura*) qui cependant dans presque tous les lacs la dépassait en nombre.

Une ou deux paires de *Totanus fitiscus* nichaient presque toujours en compagnie de notre oiseau ; quelquefois aussi *Colymbus arcticus*, *Harelda glacialis*, *Mergus serrator* ou même *Larus glaucus* avec une paire ou deux de *Squatarola helvetica*. Une petite île basse d'un lac servait ordinairement de place de ponte; l'accès des nids était très difficile, car, jusqu'aux derniers jours de juin, un bateau ne pouvait être utilisé que près de la rive. Encore fallait-il le traîner quelquefois par dessus la glace qui était extrêmement glissante et en général peu sûre après le commencement de juin, spécialement près des îles, comme je l'appris à mes dépens. Une des colonies, cependant, était sur un espace de tundra humide, près de deux lacs d'un kilomètre carré d'étendue, couverte par un labyrinthe de mares de neige fondue de cinq à quinze ou vingt-cinq centimètres de profondeur (mais praticables avec de grandes bottes, grâce à leur sous-sol constitué de glace éternelle couverte de fange). Entre ces mares, qui étaient d'environ de cinq à quinze mètres de diamètre, se trouvaient des parcelles de terrain très humide, recouvertes de carices, des places moussues et mouillées, et même de petits endroits de marais, relativement secs, couverts de lichens et de *Betula nana*. Dans cette colonie je trouvais dix nids de Rhodostethies placés, parmi ceux de Sternes, sur de petits marais moussus presque dénudés d'herbe, évidemment parce que les places herbeuses étaient trop humides et peu sûres. Mais dans les autres colonies les Sternes nichaient sur la

mousse — quelquefois ne faisant pas de nid du tout — et pondaient un ou deux œufs plus près des parties sèches des petites îles qui étaient peut-être longues de cent mètres sur dix à trente mètres de largeur, tandis que les Mouettes roses faisaient leurs nids sur de petits marais herbeux ou fondrières près de l'eau, et ces nids sortaient de dix à vingt-cinq centimètres, généralement de treize à vingt au-dessus de la surface. Le creux formé dans l'herbe (herbe sèche, naturellement) est d'à peu près de quinze à dix-huit centimètres de diamètre, mais le nid proprement dit est une coupe basse seulement d'à peu près dix à onze centimètres et demi de diamètre. 11 est composé d'herbe sèche et carices, quelquefois avec l'addition de quelques feuilles desséchées de *Betula* ou *Salix*, tandis que j'en vis une fois un fait avec de la mousse blanche du Renne (la Cladonie).

La coupe du nid (le revêtement) est généralement de 8 millimètres d'épaisseur.

La Mouette rose pond quelquefois deux, mais presque toujours trois œufs ; on dit en avoir trouvé quelquefois quatre, mais je doute du fait.

Les œufs, comme on peut s'y attendre d'un si bel oiseau, sont très jolis et, heureusement pour le collectionneur, sont tout à fait différents de ceux de la Sterne à capuchon noir. J'ai mesuré soigneusement 36 œufs de la Mouette et 25 de la Sterne arctique'.

		Rhodostethia rosea		Sterna paradisea	
		Long.	Larg.	Long.	Larg.
Minimum de longueur,	mm.	38,6	31,0	36,6	28,8
» de largeur,	»	43,0	30,0	43,4	28,4
Maximum de longueur,	»	45,8	32,1	43,4	28,4
» de largeur,	»	44,5	30,9	41,9	31,0
Moyenne de tous les œufs mesurés		43,3	31,6	39,4	29,5

Les œufs de la Mouette rose sont non seulement plus larges et plus grands que ceux de ses voisines, mais sont d'une forme tout à fait différente, étant extrêmement ronds pour des œufs de Mouette, avec l'extrémité étroite très peu prononcée. Ils sont beaucoup plus foncés et plus uniformément colorés que les autres œufs de cet ordre

* Je n'avais pas de moyen pour les peser.

de ma connaissance, étant d'un vert olive magnifique, riche, profond, sans aucune nuance grisâtre ou couleur de sable, si communes dans les œufs de Sternes et autres membres de l'ordre. Ils sont tachetés, surtout près de l'extrémité large, de brun chocolat (pas brun terre) ; ces taches ont généralement 3 à 5 mm. et ne sont pas aussi distinctement définies dans la couleur foncée du fond que dans les œufs ordinaires des autres Mouettes. Ces petites taches sont d'une intensité inégale, quelques-unes plus foncées, d'autres plus pâles avec toute la gamme entre deux. Elles ne peuvent être divisées en deux groupes distincts comme dans les autres œufs de Mouettes.

Pendant le jour même la femelle quitte volontiers son nid, vole autour des mares ou marche sur la glace fondante, piquant des insectes et souvent glissant d'une curieuse manière sur la glace. Mais pendant la nuit (la nuit polaire ensoleillée) les Mouettes roses qui vous poursuivent à quelque distance de la colonie, sont invariablement des mâles.

La Mouette rose peut à peine être appelée un oiseau pacifique ; cependant les Sternes, comparativement faibles comme elles sont, commencent généralement la bataille et les Mouettes sont toutes prêtes au combat si on les provoque. Généralement les Sternes distancent leurs rivales dans les airs, mais j'ai vu des Mouettes les attraper au vol et leur donner une bonne secousse. J'ai vu une fois une femelle de Mouette rose se jeter avec férocité sur un innocent *Calcarius lapponicus* qui passait, mais elle était dans un état très nerveux dû à l'examen de son nid, que je faisais pendant ce temps.

Quand un intrus visite la colonie, les Mouettes volent au-dessus de sa tête en poussant des cris perçants, mais elles sont beaucoup moins bruyantes et anxieuses que les Sternes. S'il s'assied, elles se tranquilisent bientôt, et la femelle revient sur ses œufs, même à moins de 30 à 40 mètres, et ainsi trahit leur position. Si l'on approche du nid, le mâle et la femelle voltigent au-dessus de la tête du visiteur avec persistance, mais ne s'aventurent pas plus près de 15 à 20 mètres, le mâle étant généralement silencieux, mais la femelle poussant des cris perçants de différentes sortes, habituellement : « kiaou, kiaou, kiaou ; miaw, miaw, viaw, viaw ; trrrrr » ou comme la véritable Mouette : « kwa, kwa, kwa » et même rappelant la Sterne: « i-i, i-i, i-i kwa, iew », le tout avec des intonations très variées.

Quand le nid a été dépassé de 20 à 30 pas, la femelle se remet des sus et regarde si les œufs sont encore là. Dans une occasion seulement, après que j'eus pris les œufs, elle me poursuivit furieusement de très près, jusqu'à ce que j'eusse quitté la colonie ; c'était un oiseau intensément coloré et évidemment très vieux.

La Mouette rose et ses œufs sont trop petits pour être chassés par les Lamut ou les Chukchas du Delta et les oiseaux rapaces sont rares, mais les œufs sont souvent détruits par les nombreux Stercoraires ; et j'ai vu, aujourd'hui 30 juin, 2 Stercoraires pommarins essayant d'attraper l'oiseau lui-même.

Dans quelques jours, j'espère trouver de jeunes Mouettes roses au nid, que je décrirai, ainsi que d'autres oiseaux collectionnés dans mon voyage, à mon retour.

Pokhodskoe. Rolyma'Delta, 30 juin tgo5.

II

Les œufs de *Rhodostethia rosea*, recueillis le 26 juin, étant très couvés, j'avais espéré obtenir des petits immédiatement. Le 30 juin, durant une lourde tempête de neige qui dura tout le jour, je visitais une des colonies de ponte près de Pokhodskoe, mais les nids étaient déserts, quoique d'après les allures des parents, j'étais certain que les jeunes nouveaux-nés n'étaient pas loin. Ne voulant cependant pas troubler les oiseaux si près de ma maison, je procédais le 1^{er} juillet sur une autre île d'environ deux cents pas de largeur, où je trouvais des nids de *Colymbus arcticus*, *Dafila acuta*, *Harelda glacialis* et *Calcarius lapponicus*. Les œufs de Sternes étaient pour la plupart éclos, ainsi que quelques-uns de ceux de Mouettes roses que j'avais intentionnellement laissés, tandis que les deuxièmes pontes, plus pâles, avaient été légèrement couvées. Je vis deux jeunes oiseaux, mais ne pus en capturer qu'un seul, évidemment âgé de deux ou trois jours.

Bientôt après, je quittais Pokhodskoe qui se trouve plus près du centre du Delta de la Kolyma, pour la portion Nord-Ouest, par le « Chukotskaya protoka » (Canal des Chuckche), aussi loin que « Châyachyâ zàimka » (Ferme aux mouettes). Ici nous étions tout à

fait débarrassés des fourrés de *Salix* et d'Aulnes, et nous étions sur la vraie tundra, ce qui produisit un soulagement bienvenu pour les yeux comme pour les membres.

Après le délai causé par une longue et pénible tempête de neige, je découvris deux nouvelles colonies de ponte de cette Mouette, une sur le bord herbeux et humide d'un lac à peu près d'un kilomètre de diamètre, l'autre au milieu d'un lac un peu plus grand contenant maintes petites îles, spacieux marais et des endroits peu profonds couverts d'herbe. Chacune des deux colonies contenait de dix à douze paires de *Rhodostethia* accompagnées de cinq ou six paires de Sternes, d'un nombre considérable de *Limosa baueri*, *Phalaropus fulicarius*, *Phalaropus lobatus*, *Tringa maculata*, *Pavoncella pugnax*, *Harelda glacialis*, et une paire ou deux de *Scolopax gallinula*, *Colymbus arcticus*, *Squatarola helvetica*, *Charadrius Julvus* et *Totanus fuscus*. *Scolopax raddei* se rencontrait, mais pas communément, tandis qu'*Anser serralrostris*, *Calcarius lapponicus* et quelques individus *A'Anser gambelli* nichaient communément dans le voisinage. Je pris un nid de *Somateria stelleri*, mais j'échouais en ce qui concerne celui de *S. fisheri*. quoique une femelle nichante fût tirée par l'un de mes hommes. Dans ces colonies, je me procurais sept jeunes en duvet de la *Rhodostethie* rose en différents stades de croissance et quelques jeunes Sternes vers les 6 et 7 juillet.

Les jeunes Mouettes nouvellement écloses en duvet ont une longueur de 13 ou 13 $\frac{1}{2}$ centimètres, mais elles croissent rapidement et mesurent 18 à 20 centimètres au moment où les plumes apparaissent sur le dos et les flancs. Les yeux sont d'un brun-noir foncé ; les pattes couleur chair intense, teintées de gris ou grises teintées de couleur chair, avec des griffes brunâtres ; bec couleur chair grisâtre avec extrémité brunâtre. La couleur du fond de la livrée en duvet est jaune poussiéreux variant de teinte, indépendamment de la croissance : dans quelques exemplaires elle est de couleur jaune soufre pâle, dans d'autres quelque peu couleur de bois jaune brûlé, occasionnellement avec une teinte rousse. Ce fond jaune est recouvert de nombreuses marques d'un gris-noir mal définies et irrégulières, prenant au moins autant d'espace que la couleur jaune du fond ; elles sont pâles et tout à fait mal définies sur les flancs, tandis que le milieu de la poitrine et le ventre qui n'en possèdent pas, sont blanchâtres ; elles sont bien définies et presque noires sur la tête, où

elles sont plus étroites. Les taches varient en détail dans différents spécimens, mais dans tous le dessin est quelque peu longitudinal sur le corps, en travers sur la nuque et en forme de coin sur le sommet ; ce dessin est un peu obscur, spécialement sur le corps, parce que les marques sont interrompues et onduleuses. Les côtés de la gorge, les sourcils et le duvet, avec lequel est recouvert la mandibule supérieure presque jusqu'aux narines, sont marqués avec une couleur foncée.

Je puis ajouter que les Sternes en duvet correspondent à peu de chose près avec cette description, mais les parties inférieures sont plus blanchâtres, toute la gorge est foncée et les tarses et le bec sont couleur rose, tandis que le bec est tout à fait différent comme forme.

Les plumes commencent à apparaître d'abord sur les ailes et presque en même temps sur les scapulaires et la queue ; immédiatement après à la partie supérieure du dos et sur les flancs, et enfin sur le croupion. Autant qu'on peut le voir, les jeunes pennes primaires sont noirâtres, les secondaires et les rectrices blanches, les tertiaires, les couvertures alaires, les scapulaires et les plumes du dos, noir brunâtre, avec des extrémités largement teintées de jaune rouille, comme le sont aussi les couvertures supérieures de la queue. Les plumes des flancs et celles du croupion blanches, avec des extrémités rouillées et gris noirâtre dans les parties préapicales.

Les jeunes Mouettes roses sont de vives et intelligentes petites créatures. Aussitôt qu'elles ont aperçu un intrus, elles essayent de s'échapper à travers l'herbe jusqu'à l'eau et s'éloignent en nageant à quelque distance, même si les vagues sont relativement fortes. Encore plus volontiers elles nagent aux endroits où des touffes de Carex et d'autres plantes, vieilles ou sèches poussent çà et là dans l'eau ; alors elles se tapissent à la surface, immobiles, tout près d'une de ces touffes, comme si elles avaient conscience que leur teinte jaune sale marquée de gris, correspondant aussi exactement que possible avec les taches et les bandes de lumière et les jeux d'ombres sur l'herbe de même couleur ; si bien qu'elles sont pratiquement invisibles à une distance de quelques mètres, surtout si le vent, qui souffle toujours ou presque toujours ici, rase la surface. Si vous vous tenez bien caché, après plusieurs minutes, les petites créatures recommencent bientôt à nager, retournant sur terre ou dans l'herbe

humide d'où vous les aviez dérangées, en poussant des cris pour rechercher leur mère. Si vous en attrapez une, elle vous becquette les doigts, pique et crie, mais n'est pas trop effrayée.

Les parents, spécialement les femelles, font grand tapage autour de celui qui s'introduit dans la colonie, variant encore plus l'intonation de leur voix que quand ils sont sur les œufs. « Kliaw, kliaw, kliaw, kwia'os, a-wa, a-wa, a-wa » ou encore « pioo, kwoo, kwoo, à-dack, à-dack, à-dack ; kliaw, kliaw, éea, éea , kwa-kwa-kwa, péekwa, kakie-a » sont leurs cris poussés sans interruption sur des ondulations variées. Si, près de ses œufs, la Mouette rose peut paraître quelquefois bête, tel n'est plus le cas lorsqu'elle a des petits. La femelle vole lentement au-dessus de la terre ou de l'herbe humide, ou nage et clapote à la surface de l'eau couverte de plantes, s'arrêtant de nouveau, regardant de ci, de là, criant doucement son « a-wa, a-wa » et faisant l'impression certaine qu'elle essaie d'attirer l'attention de ses petits. Mais si vous poursuivez la femelle et que vous vous arrêtez soudain en regardant derrière vous, vous apercevez les petits le plus souvent se sauvant de la place où vous les cherchiez tout à l'heure, tandis que dans tous les cas vous ne trouverez rien à l'endroit où la femelle apparaissait si affairée. Une femelle insistait en voletant au-dessus et en se posant assez longtemps vers une certaine place d'un îlot où se trouvait une colonie de Mouettes roses et de Sternes. Je marquais l'endroit et l'examinais ; mais seul un nid de Sterne s'y trouvait. Je pensais au premier moment que c'était là un cas accidentel, mais immédiatement après, la même Mouette rose criait pour attirer mon attention avec la même persistance à une autre place située encore plus en dehors de ma route, et un autre nid de Sterne s'y trouvait. Les Sternes comprenaient très bien cette tactique traître et au deuxième nid, la Sterne femelle, avec des cris d'angoisse, s'engagea dans une sorte de combat avec la Mouette.

Dans un autre cas, une autre colonie de quelques dix ou douze paires, où je prenais environ cinq jeunes, était abandonnée cinq ou six heures plus tard, tandis que les Mouettes roses, avec leurs petits, passèrent de l'autre côté du même lac, à un kilomètre ou deux de distance.

Je puis ajouter que les Mouettes roses tirées vers les 6 et 7 juillet avaient les pattes moins richement colorées qu'au printemps, lors qu'elles sont corail ou couleur de sang ; elles sont quelque peu plus

rouge orange et la partie antérieure du tarse de la majorité des spécimens est même jaune corne. Les estomacs contenaient comme d'habitude quelques fragments de Coléoptères, Cousins ou autres insectes. Toutes avaient leurs plumes primaires en mue; les 9^e et 10^e paires et dans quelques spécimens la 8^e aussi manquait.

M. Roznowsky, un jeune homme travaillant avec l'expédition sous ma direction, m'a tout à l'heure informé que le 13 juin il trouva les Mouettes roses nichant abondamment près de la station « Malaya » (st. Little).

Cette station se trouve à environ 150 kilomètres à l'est de Sredne-Kolymsk (sur le chemin direct de Verkhoyansk) sur la rivière Alazeya, près de 153° $\frac{1}{3}$ Est et 67° $\frac{7}{8}$ N.-E., dans la taïga ou un terrain couvert de forêts, qui s'étend à au moins 150 kilomètres plus loin en aval, ainsi que j'en fus informé par les Lamuts. Ainsi nous pouvons le constater maintenant que toutes les parties basses de la moitié Nord du district de la Kolyma (le district est bordé par les rivières Chauna et Alazeya, l'Océan Arctique et les monts Stanovoï) sont habitées par la *Rhodostethia rosea*, et cet espace couvre au moins 160,000 kilomètres carrés. Dans les parties plus orientales du district de Verkhoyansk, il en niche probablement jusqu'à la rivière Indigirka.

V. Pokhodskoe, 10 juillet 1905.

III

Les habitudes de nidification de la Mouette rose (*Rhodostethia rosea*) que j'observais au Delta de la Kolyma, ont été décrites jusqu'au 10 juillet. Le 11 juillet, je visitais une des colonies près de Pokhodskoe, et trouvais sur cette île quelques œufs de *Sterna paradisaea* (*S. macrura* Naum.), un nid avec deux œufs couvés de *Colymbus arcticus*, et une ponte de *Mergus serrator* (de 19 œufs !). Aucune Mouette rose ne fut vue sur le lac.

Le 13 juillet, j'allais de Pokhodshoe vers le Nord, dans un bateau, et en passant quelques îles du Delta, j'entendis le cri bien connu de la *Rhodostethia rosea*, mais je n'eus pas le temps de rechercher l'oiseau. Plusieurs jours furent employés sur une des îles les plus au

Nord du Delta de Kolyma (Kamenny), où le sol est peu favorable pour cette espèce étant une partie de tundra haute et pleine de rochers. Du 18 au 20 juillet, plusieurs pénibles tempêtes de neige firent rage et il gela la nuit. Le soir du 21 juillet, j'étais à Sukharnoe (à peu près à 69° $\frac{1}{2}$ N.), un petit village sur terre ferme près de l'embouchure du canal le plus oriental de la Kolyma. Le sol ici était une tundra élevée et rocheuse, avec des montagnes s'élevant à tooo mètres, à une dizaine de kilomètres de la grève. Près du village une vallée (d'à peu près deux kilomètres et demi de large) est formée par un tributaire de la Kolyma, le « Ssukharnaya » avec des lagunes et des marécages. Tandis que j'examinais une colonie de Spermophiles à travers un nuage de Cousins, j'entendis un ou deux cris de *Rhodostethia rosea*. Le soir du 22, j'allais sur une île d'un lac situé dans la même partie de la vallée Ssukharnaya et trouvais un nid de *Phalaropus lobatus* avec quatre jeunes, quelques-uns d'entre eux complètement plumés, quoique montrant du duvet sur la tête et le cou ; des jeunes aussi de *Tringa maculata* et *Phalaropus fulicarius* et des colonies de *Larus vegae* et de *Larus glaucus* avec des jeunes en duvet ; mais les Mouettes roses ne furent jamais aperçues : seulement quelques coquilles de leurs jolis œufs, et une aile d'un jeune oiseau furent trouvés près du nid de l'un de ces gloutons voleurs de la Tundra: le *Larus vegae*.

Pendant que j'étais en train de chercher à travers l'île, j'observais soudain trois petites Mouettes volant silencieusement à coups d'ailes maladroits, et d'une façon ressemblant à celle de la Chouette; leur silence me rappelait celui de la *Xema sabinei* durant la migration du printemps. Après deux heureux coups de fusil, l'oiseau survivant devint plus prudent, volant plus haut. Je le manquais une fois, mais après s'être arrêté quelque temps sur l'île et sur un autre côté du lac, l'oiseau (toujours silencieux) s'approcha de nouveau et fut tué. C'étaient de jeunes *Rhodostethia rosea* aisément identifiables par la forme de la queue et seulement une était sans reste de duvet sur la tête.

Je ne pouvais penser alors que ces oiseaux étaient les dernières Mouettes roses que je voyais vivantes, mais c'était ainsi. En retournant à Pokhodshoe (30 juillet) j'entendis de mon compagnon, M. J.-A. Shulga, un botaniste, qu'entre le 13 et 18 juillet une Mouette rose fut remarquée deux ou trois fois dans le voisinage

(toujours une adulte), et qu'elle fut ensuite perdue de vue. Je visitais de nouveau avec M. Shulga toutes les colonies de nidification à au moins quinze milles de distance, mais en vain ; et l'un des plus vieux chasseurs locaux m'affirma qu'à peu près vers la fin de juillet les Mouettes roses ne se voient jamais au Delta de la Kolyma, car elles vont à la mer avec leurs jeunes, quoique ils soient encore en duvet.

En vérité il doit être ainsi. Le n juillet, quand je trouvais une des colonies désertes, c'était un peu de bonne heure pour que les jeunes puissent voler et si tous ces essais de Mouettes roses avaient volé vers la mer, mon ami Schulga et moi, allant chaque jour au grand air en différentes parties du Delta, nous devrions avoir noté leur migration'. En plus, le 7 juillet, ayant dérangé une colonie de Mouettes roses avec les jeunes en duvet, je notais que quelques heures plus tard la colonie était tout à fait désertée (par les Mouettes roses, mais non par les *Sterna paradisaea*) et que partie en nageant, partie en marchant, elles avaient été de l'autre côté du lac (ou plutôt de la chaîne de petits lacs marécageux) à peu près à un mille de distance.

Cette migration extrêmement hâtive vers le nord, dans le stage à moitié duveteux, explique pourquoi les jeunes comme les vieux de la *Rhodostethia rosea* ont été observés durant août et même après la mi-juillet bien loin de leur place de ponte.

Et quoique la dernière expédition polaire du défunt baron Toll, rencontrât la Mouette rose près de l'île Kotelny les 7 et 8 août 1902, et à l'île de Bennett en août 1902 et le 11 septembre 1901, ceci seul me prouve que cet oiseau ne doit pas nicher là. La même chose peut être dite en ce qui concerne la terre de François-Joseph, où l'expédition du duc des Abruzzes, durant un été au Nord, et la Jackson-Harmsworth, expédition durant trois étés dans le sud de ce pays, échouèrent dans la recherche de cet oiseau, tandis que le D'Nanscn, en 1895, rencontra le premier individu seulement le 14 juillet".

Les rivages sablonneux ou caillouteux, les pentes rocheuses et

' Et plus au sud, à Sredne-Kolymsk ou à Verkne-Kolymsk, on ne les voit jamais en migration d'automne.

' Je peux ajouter que, en 1905, quand furent faites mes observations, le printemps, dans le bassin de la Kolyma, fut quelque peu tardif et l'été d'une froideur inaccoutumée.

tundras élevées et rocailleuses des îles polaires telles que François-Joseph, Nouvelle Zemble, Benett Island, ou Terre de Wrangel, sont des places aussi invraisemblables comme places de ponte de la Mouette rose, que la glace flottante. Durant la saison de nidification, en juin, et dans la première partie de juillet, c'est une habituée des marécages bas, herbeux, plats, de la tundra ou des parties avoisinantes de la Taïga.

D'après le dire des indigènes, cet oiseau niche près de Sredny-Kolymsk ($67^{\circ}26' \frac{4}{2}$ N.) (un jeune spécimen avec les ailes encore non complètement développées m'y fut apporté), et comme il niche abondamment à Malaya, sur l'Alazeya Rivière (juste au sud du 68'), c'est tout à fait probable. Un des indigènes prépara pour moi quelques peaux d'oiseaux près de Abyi (qui se trouve dans une plaine basse, parsemée de nombreux lacs, juste à l'ouest de l'Indigirka River, à peu près $68^{\circ}\frac{0}{2}$ N., 145° E.), parmi lesquelles se trouvaient quelques peaux de *Rhodostethia rosea* qui est, d'après cet indigène, un oiseau commun dans la première moitié de l'été. Un nid avec des œufs fut aussi trouvé par M. Roznowsky dans le Delta de l'Indigirka, près de Russkoe Ustje (près de 70° N. et 149° E.). Enfin j'obtins à Verkhojansk (67.33° Vs N. et environ 133° E.) des peaux de *Rhodostethia rosea* (avec celles de *Xema sabinei*, *Somateria stelleri* et d'autres, toutes en plumage de noce) et je fus informé qu'un grand vol de Mouettes roses avait visité cette place au printemps ; mais que ce cas était tout à fait exceptionnel.

Ainsi je pense que le Tas*khayakh-tag, chaîne de montagnes sauvage et rocailleuse, séparant le bassin du Jana de celui de l'Indigirka, doit former la limite ouest des places de ponte de la Mouette rose, étant aussi celle de *Tringa sakhalina* Vieill., *Colymbus pacificus* Lawr., *Somateria fischeri* Brdt., *Poecile kolymensis* But., et la limite à l'est de *Tringa alpina*, *Numenius minutus* Gould, *Poecile lenensis* Pall. (obtecta auct.) et d'autres oiseaux. La limite la plus méridionale de nidification de la Mouette rose est à peu près de $67^{\circ} \frac{4}{1}$ N., et elle n'a pas été observée nichant au nord du 70° .

De suite après avoir été tirés, les jeunes oiseaux ont les yeux brun-noir et le bord des paupières (non proéminent) de la même couleur foncée. Les pieds sont rougeâtre clair avec une légère teinte bleuâtre

' Là où il n'y a pas de tundra.

et les ongles noirs avec les parties supérieures des tarses enflées (comme c'est généralement le cas chez les jeunes échassiers). Le bec est gris-brun, plus pâle dans la première moitié et avec la base de la mandibule couleur chair ; cette pâle coloration est tout juste visible dans les spécimens les plus âgés, mais s'étend sur les deux tiers de puis la base du bec chez les plus jeunes. L'aile est plus arrondie que chez les oiseaux adultes, les plumes primaires n'étant pas encore complètement développées, de façon que la troisième est à peu près de 5 mm. et la première à peu près de 10 mm. plus courtes. La queue aussi n'est pas aussi cunéiforme que chez l'adulte et la paire centrale des rectrices chez le plus jeune spécimen est même plus courte que les autres ; néanmoins la forme de la queue est évidemment cunéiforme, chaque paire intérieure de plumes étant quelque peu plus longue que la précédente, de telle façon que la paire extérieure est d'environ 12 à 17 mm. plus courte que la plus longue des rectrices.

Les jeunes oiseaux sont complètement plumés, le plus âgé n'ayant pas trace de duvet et le plus jeune n'en ayant des traces que sur le front, les couvertures des oreilles et le menton. Je parle de mes spécimens de Ssukarnoe, mais celui de Ssredny-Kolymsk a le duvet encore adhérent non seulement sur les plumes de la tête et du cou, mais aussi sur celles des cuisses et les couvertures supérieures de la queue.

Le premier plumage de la Mouette rose est le suivant : Toutes les parties inférieures blanches, fortement teintées sur la poitrine et le sternum avec un ton cannelle grisâtre pâle. Cette couleur étant plus riche et plus ocrée dans le plus jeune spécimen qui a les flancs et l'abdomen teintés de même. Mais le plus vieil oiseau a les flancs et l'abdomen presque tout à fait sans cette teinte, et ce dernier cou leur un peu rose albâtre. Les parties préapicales des plumes de la poitrine et de la partie supérieure du sternum sont quelque peu vermiculées avec un brun grisâtre foncé, ce vermiculage étant plus prononcé dans le plus jeune et à peine perceptible dans le plus vieux.

La doublure des ailes est blanche, bordée de brunâtre. Les parties supérieures sont brun foncé, barrées avec de l'ocre sur l'extrémité des plumes. Ces extrémités ont un millimètre de largeur sur la calotte ou le cou, tandis qu'elles sont presque confluentes sur les plus longues scapulaires du plus jeune sujet ; dans les autres spéci

mens elles sont plus étroites, grâce à l'usage. Le front est gris-brun, le sourcil blanchâtre, long, mais pas bien défini, et une tache gris brun devant et au-dessous des yeux, couvrant aussi les oreilles. Sur la partie postérieure du cou du spécimen le plus âgé, un collier blanchâtre étroit à peine perceptible et quelques plumes blanches avec des extrémités ocrées (et quelques-unes d'entre elles avec partie préapicale foncée) entre les scapulaires les plus courtes. Le bas du dos et le croupion diffèrent du reste des parties supérieures par l'extrême étroitesse des extrémités ocrées des plumes. Sur le croupion, le blanc des bases de ces plumes étant plus développé, les parties visibles de couleur brun foncé sont réduites à une étroite bande subapicale ; ces barres sont plus étroites chez les plus vieux spécimens.

Le brun des parties supérieures est plus noirâtre et les barres ocrées sont moins blanchâtres que chez le jeune de la Mouette Sabine.

Les petites couvertures des ailes de la partie antérieure et de la moitié interne de l'aile sont blanches, avec des étroits bouts ocrés ; les secondaires avec leurs larges couvertures blanches (ces couvertures légèrement teintées d'ocre chez les plus jeunes spécimens). Toutes les couvertures primaires sont noir brunâtre, les pennes primaires sont blanches avec les extrémités brun noirâtre et sont teintées avec du gris noirâtre foncé près de la tige de la moitié basale de la plume ; cette couleur foncée étant de plus en plus développée sur les primaires extérieures, et sur leurs barbes extérieures, si bien que les trois primaires extérieures sont à peu près brun noirâtre avec la moitié intérieure des barbes du tranchant intérieur (excepté l'extrémité) blanche. Sur la quatrième primaire, le blanc s'étend sur les barbes extérieures, seulement dans la partie principale, à peu près 10 mm. de long, de telle sorte que le tout forme, l'aile étant étendue, comme une bande en zigzag foncée sur un fond blanc. Les extrémités des couvertures primaires et des rémiges sont ocrées dans les plus jeunes oiseaux. La queue est blanche avec une étroite pointe ocrée et une bande apicale brune noirâtre, l'extrémité des trois rectrices centrales (ou 4 chez le plus jeune oiseau) étant foncée sur une longueur d'environ 20 (sur la paire extérieure) à 40 mm. sur la paire centrale.

Chez le spécimen de Ssredny-Kolymsk, le plus jeune de tous, les

trois primaires extérieures sont tout à fait peu développées et les plumes de la queue sont d'une égale longueur.

Chez tous les spécimens la tige des rectrices est noirâtre dans les parties foncées, et blanche dans les parties blanches de ces plumes.

Les vieux oiseaux n'ont pas besoin d'une description. Je dois seulement dire que même maintenant une année après qu'ils ont été tirés et mis en peau, ils (au moins les vieux mâles) ne peuvent pas être décrits comme ayant « la tête blanchâtre, et le cou, avec les parties inférieures, le croupion et la queue blancs délavés avec du rose », car la couleur rose est extrêmement intense, quoiqu'elle ait un peu de teinte saumon. Les bases des plumes gris perle du dos et des scapulaires sont aussi rosées. La graisse de cet oiseau est presque aussi orange que celle de l'Huïtrier pie.

¹ Mais les œufs de l'oiseau, je puis ajouter, ont quelque peu déteint.

Fig. 1. — Les traîneaux à chiens sur la glace de la Kolyma. Dans le fond la « Taïga ».

Fig. 11. — Le village de Pokhodskoe, 69° 4' N., sur la Kolyma, à l'embouchure de la Pokhodskaïa Viska. (Les maisons construites en troncs de Méléze ont les toits plats).

Fig. 111. — Tundra herbeuse au bord de la Kolyma avec les hommes de l'expédition et les chevaux yakutsk.

Fig. IV. — Tundra recouverte d'herbe avec un troupeau de Rennes et les tentes de l'expédition.

Fig. V. — Petite île sur un lac près de Pokhodskoe, où l'auteur trouva 13 espèces d'oiseaux nichant, entr'autres 8 paires de *Rhodostethia*.

Fig. VI. — La tente de l'explorateur, au milieu de la Tundra couverte de Lichens, près du lac Nerpichie (N.-E. Delta Kolyma).

1



2



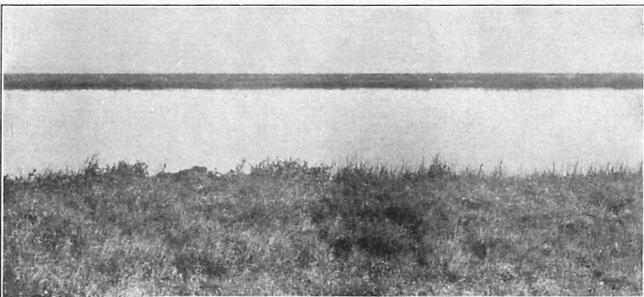
3



4



5



6



Expédition de S. A. Buturlin
Bassin du Kolyma N.-E. Sibérie, 1903

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 19, paru fin juin 1912.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 21 Mai 1912.

Présidence de M. R. Poncey, Vice-président.

M. Claudius Côte signale le passage du Faucon à pieds rouges (*Erythropus vespertinus* L.), le 5 mai à Sathonay, le 18 mai à Décines-Mézieux *g* (Coll. C. Côte), le 21 à la Valbonne *g et s*.

Il a fait reconstituer un oiseau fossile de St-Gérard-le-Puy (Allier), *Anas Blanchardii* Miln. Edw.

M. Henri Zivi écrit de Leipzig qu'on vend dans cette ville, chez les marchands de comestibles, des œufs de *Larus ridibundus* à 20 Pfennigs la pièce, sous la rubrique « Móweneier von der Sanddüne Norderney ».

M. R. Poncey signale le passage de 5 *Hydrochelidon leucoptera* (Coll. Vaucher), tirées, au milieu d'un vol d'une centaine *A'Hydrochelidon nigra*, le 12 mai, par notre collègue A. Graff, au moment où elles ramassaient des insectes devant la Pointe à la Bise.

Au même endroit, le 21 mai, passent 8 *Ardea ralloïdes*, dont 3 sont tués.

Séance du 18 Juin 1912.

Présidence de M J.-E. Lafond, Président.

M. Claudius Côte communique la capture le 26 mai d'un Faucon Lobez J¹ à la Valbonne, ce qui fait le 5^e individu.

M. R. Poncey donne la liste des Palmipèdes de la Rade de Genève (in extenso au Bulletin) et accompagne sa lecture de présentation de sujets et photographies.

LES PALMIPÈDES HÔTES DE LA RADE DE LA VILLE DE GENÈVE

Par Robert Poncy.

Travail présenté à la séance du 18 Juin 1912.

Parmi tous les Palmipèdes qui fréquentent la rade de Genève, il en est plusieurs qui ne font que s'y arrêter quelques instants au passage d'automne ou de printemps. Ce sont ordinairement des individus isolés, des couples ou de petits vols d'une dizaine d'individus au plus, jeunes et adultes, qui se réfugient derrière nos jetées, soit pour fuir les chasseurs, soit pour se mettre à l'abri des tempêtes, forte bise en automne, ou neige au printemps. Ils appartiennent aux espèces suivantes qui toutes sont des hôtes de nos marais : *Anas boschas*, *Chaulelasmus streperus*, *Spatula clypeata*, *Dafila acuta*, *Mareca penelope*, *Querquedula circia*, *crecca*.

D'autres espèces de palmipèdes se montrent au vol au-dessus du port ou se posent à proximité des jetées, depuis lesquelles on peut les observer facilement avec de bonnes jumelles. J'ai ainsi pu noter la présence des espèces suivantes : *Cygnus férus*, *Anser cinereus*, *Phalacrocorax carbo*, *Larus argentatus*, *Sterna fluviatilis*.

Mais nous avons aussi, pendant plusieurs mois, de véritables hôtes dont la nourriture se compose suivant les espèces des végétaux ou animaux suivants :

des herbages : *Potamogeton lucens*, *Charras*, *Myriophyllum* ;

des Mollusques : *Pisidium amnicum*, *Planorbis carinatus et complanatus*, *Physa fontinalis*, *Limnaea stagnatilis*, *Bithynia tentaculata* ; des Larves ou des Insectes : *Perlides* et *Phryganes* ;

des Crustacés : *Gammarus* ; des Poissons : *Cottus gobio*, *Alburnus lucidus*.

Ces hôtes sont :

1. *Netta rufina* : Un exemplaire adulte resta pendant tout le mois de janvier 1908.

2. *Fuligula cristata* : Arrivent en octobre, repartent en mars. Depuis quelques années descendent au-dessous des ponts pour se disputer le pain que leur jettent les passants. Voici leur nombre depuis l'hiver 1891-1892 jusqu'à celui de igo-1911 :

70, 70, 70, 110, i5o, ?, ?, i5o, 110,?, 73, ?, ?, 100, 180, 145, 140, i5o, i3o, 210.

3. *Fuligula marila* : se montre de temps à autre par groupes de 2 à 6 individus, jeunes et adultes, généralement de novembre à mars.

4. *Fuligula ferina* : Hivernent régulièrement en même temps que *cristata*, mais ne mange pas le pain. Les adultes viennent nombreux dès que les étangs sont gelés. Voici leur nombre de 1891-1892 à 1910-1911 :

6, 11. no, 100, 11,?,?, 17, 40, ?, 78, ?, ?, i5o, 77, 115, 85, 90, 80, 115.

5. *Fuligula nyroca* : 1 mâle adulte le 7 avril 18g5.

6. *Clangula glaucion* : Se montre par les fortes bises de janvier et février, jeunes isolés ou couples d'adultes.

7. *Harelda glacialis* : S'est montré aux dates suivantes : 4 déc. au 25 janv. 1891, 2 jeunes ; 3i déc. 1895, 1 jeune ; du 17 au 26 nov. 1901, 1 jeune ; 19 nov. 1905, 1 jeune. Tout le mois de février 1912, 1 vieille femelle (coll. Vaucher).

8. *Oidemia fusca* : Hivernent assez régulièrement isolé ou par couples de novembre à mars.

9. *Oidemia nigra* : Le 2 nov. 1890, une femelle fut capturée après avoir passé quelques jours dans le Port. Le 10 nov. 1906, même observation.

10. *Somateria mollissima* : 5 sujets jeunes le 17 nov. igo5 ; 1 femelle, i3 déc. igo5 ; 2 jeunes, 8 oct. îgi 1.

11. *Mergus serrator* : Se montre en individu jeune et isolé au passage d'automne. Exceptionnellement vol de 10 le 18 nov. igo5, par tempête de neige.

12. *Mergellus albellus* : Apparaît généralement avec les vagues

de froid du 15 déc. au 15 févr., jeunes et adultes. En voici le nombre de 1888-89 à 1910-1911 :

4 juv. ; 7, dont 2 mâles adultes ; 8 ; 11 ; 7, dont 1 m. ad. ; 5, dont 1 m. ad. ; 2 m. ad. ; ? ; ? ; 0 ; 0 ; ? ; 0 ; ? ; ? ; 5 ; 3, dont 1 m. ad. ; 13, dont 1 m. ad. ; 15, dont 4 m. ad. ; 17, dont 2 m. ad. ; 8, dont 1 m. ad. ; 4, dont 2 m. ad.

13. *Larus Jääscus* : 1 jeune le 9 janv. 1909 ; 1 ad. le 22 oct. 1910.

14. *Larus ridibundus* : Arrive vers le milieu d'octobre et repart vers le milieu de mars. De 800 à 1200 suivant les années, le nombre varie suivant la température. Point rencontré de baguées dans la rade jusqu'à ce jour.

15. *Larus canus* : Hiverné chaque année, surtout jeune, de janvier à mars, 2 à 12 individus, mais rarement plus de 2 adultes. Arrive avec la vague de froid venant d'Allemagne.

16. *Larus minutus* : 4 jeunes, du 27 au 30 sept. 1901, avec les *Hydrochelidon nigra*, et le 26 oct. 1908, 1 jeune.

17. *Rissa tridactyla* : 1 jeune posé le 6 nov. 1906, à 2 heures de l'après-midi, à quelques mètres du Pont du Mt-Blanc, par fort vent S.-O. et neige sur le Salève.

18. *Hydrochelidon nigra* : Se montre assez régulièrement en petits vols d'une dizaine, dans la deuxième moitié de septembre, mais plus rarement au printemps, dans la deuxième moitié de mai. Se pose quelquefois sur la Pierre du Niton ou sur les piquets des débarcadères.

19. *Hydrochelidon hybrida*: 1 adulte, le 22 mai 1907, à la recherche des éphémères près de la Pierre du Niton.

20. *Podiceps cristatus* : Cet oiseau, extrêmement méfiant, ne s'aventure pas dans la rade. Je l'ai observé volant au ras de l'eau le 12 octobre 1910, à 8 h. du matin.

21. *Podiceps nigricolis* : Se montre isolé ou par paires de temps à autre, de novembre à mars, mais ne se mêle pas aux Castagneux.

22. *Podiceps juvialis* : Arrive fin juillet et repart en avril, généralement chaque hiver une quarantaine.

Je ne parle que pour mémoire d'un échassier, la Foulque noire (*Fulica atra*), hôte d'hiver des plus abondants de septembre à avril, et débarrassant le port des *Charras* qui l'encombrent: De 32 indi

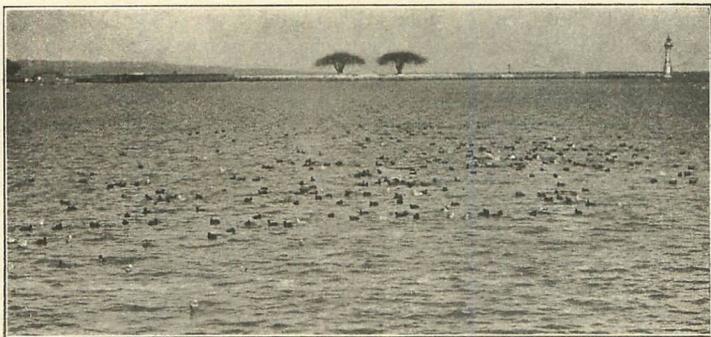
vidus en 1891-92, la colonie a passé à 1800 en 1911-12, en passant par des nombres intermédiaires suivant les années de 26, 40, 73, 215, 300, 800, 1300.

La proportion des hôtes d'hiver réguliers est à peu près celle-ci, en moyenne :

Foulques macroule 1500; Rieuses 1000; Morillons 150 ; Milouins (00 ; Grèbes castagneux 40 ; Harles piette 10 ; Goélands cendrés 5, etc. Sur 2500 à 3000 oiseaux, la moitié sont des Foulques et le tiers environ sont des Mouettes rieuses.

De 1891 à 1911, notre rade a servi d'abri à environ 25,000 oiseaux hivernants, sur lesquels approximativement 10,000 Foulques, 10,000 Mouettes rieuses, 2400 Morillons, 1300 Milouins, 700 Castagneux, 120 Harles piette, 20 Goélands cendrés, 70 Garrots, 20 Harles hupés, etc.

Genève, Roches, 9.



Livres reçus

Géographie, Voyages, Faunes, Divers.

- Altmann, G. Beschreibung der Helvet. Eisbergen. 1751. 1 vol. M. de Schæck.
American Geograph. Society. Bull. oct. 1911. 1 br. M¹¹ J. Poney.
Chodat, R. A propos d'un grain de blé. 1 br. M. R. Poney.
Engelhardt, M. Naturschilderung der Schweizer-Alpen. 1 vol. M. de Schæck.
Gautier, R. et H. Duaimé. Les retours de froid en juin à Genève. 1 br. M. R. P.
Heim, A. Aus der Geschichte der Schöpfung. 1 br. M. de Schæck.
Muséum Hist. nat. Genève. Rapport 1911. 1 br. M. Bedot.
Niepce, R. Les Alpes du Dauphiné, 1 vol. M. de Schæck.
Staub, J. Die Pfahlbauten in den Schweizer-Seen. 1 br. M. de S.

Mammifères.

- Olivier, Ernest 1^o Variations col. anim. sauv. 2^o *Rhinopoma microphyllum*
en Tunisie. 3^o Vison d'Europe dans l'Allier. 3 br. M. Ern. 01.

Oiseaux.

- Chapmann, F. Bird Løve, de juillet i 9 t o à octobre 1911. 8 br. M¹¹⁰ J. P.
Forest, J. Production des plumes d'autruche. 1895. t br. M. F. de S.
Landsborough Thomson, A. Itird Marking Aberdeen Université. 1 br. M. R. P.
Martorelli Giacinto, Prof. 1. *Cinclus melanogaster*. 2. Avifauna italica et sui
mezzi di preservarla. 3. Ibridi fra il *Diardigallus diardi* et il *Gennaesus*
melanonotus. 4. Il *Falco feldeggi*. 4 br. M. R. P.
Matthey-Dupraz, A., Prof. Notes ornithologiques Norvège, Spitzberg. 1906 et
igto. 1 br. M. M. Dupray
Menegaux, A. Détermination du sexe de l'oiseau. 1 br. M. R. P.
Olivier, Ernest. La Perdrix de montagne. 1 br. M. Ern. Olivier.
Schenk, Jacob. Das Experiment in der Vogelzugsforschung. 1 br. M. R. P.
Snouckaert, van Schauburg, baron. Ornithologische Notizen aus Holland.
1 br. M. R. P.
Ornithologie van Nederland. 1910-1911. 1 br. M. R. P.
Thienemann, J., D'. 1. Markieren von Waldschnepfen. 2. Untersuchugen über
den Zug der Waldschnepfe. 1909-1910. 3. Markierten Storch in Siid-
frankreich ; zur Todesursache der in Afrika aufgefundenen Ringstörche.
4. Zug *Apus apus*. 5. Eingehen von *Strix jlammea*. 5 br. M. J. Th.
Ternier, Louis, D'. Notice sur la protection internationale des oiseaux, t br.
M. Louis Ternier.
Tournier, B. De la diminution des oiseaux, t br. M. B. T.
Watson, J. Sylvan Folk. 1 vol. M. R. P.
Weigold, Hugo. Die Vogelwarte Helgoland. 1 br. M. R. P.

Reptiles et Poissons.

Olivier, Ernest, Variation de l'écaillage chez *Uromastix acanthinurus* Bell, t br. M. *Ern. Olivier*.

Vogt, Karl, Die Künstliche Fischzucht. 1875. 1 br. M. *de Schæck*.

Insectes, Crustacés, Vers.

Brocher. Frank, D'. 1. Observ. biol. Insectes aquatiques. 2. Respiration des Dyticidès, 3. Respiration de *Haemonia*. 3 br. M. *F. B.*

Lambertie, M. 1. Insectes récoltés à Lacanau, 1911. 2. Compte-rendu entomologique. St-André de Cubzac. 3. Hémiptères nouveaux. Gironde 1911. 4. Hémiptères. 5 et 6. *Mantis religiosa*. Gironde. 7. Faune, Hémipt., Hétéropt., Cicadines, Psyllides. S.-O. France. 1910. 8. Habitat. *Apion chevrolati* et *Gronops lunatus*. 9. Tenthrede nuisible à la vigne, g br. M. *M. Lambertie*.

Olivier, Ernest, 1. Distr. geog. Lampyrides. 2. Rev. genre *Rhagophthalmus*.

3. Organisation des Lampyrides. 4. Dét. genre *Cychre*. 4 br. M. *Ern. 01*.

Turati, Emilio, Comte. 1. Lepidoptera aus Sardinien. 2. Lépidopt. nouveau.

3. Lepidot. Mus. zool. Univ. di Napoli, 3 br. M. *E. T.*

Revue reçue. Echanges nouveaux.

Bologne : *Rivista italiana di Ornitologia*. 1912.

Helsingfors : *Societa Pro Fauna et Flora Fennica. Meddelanden 1909-1910 et 1910-1911. Acta 1909-1911.*



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 20, paru fin décembre 1912.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 17 Septembre 1912.

Présidence de M. Lafond, président.

M. Ch. Plojoux présente un Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* Tunst.) femelle, en chair, capturée vivante le 14 juillet 1912, aux sables de Russin (bords du Rhône). Elle avait dû être gardée en captivité.

M. de Schæck a reçu de Saint-Malo, Ille et Vilaine, deux Hironnelles de mer naines (*Sterna minuta* L.) adulte et jeune, tirées le 14 juillet au milieu d'une bande d'une douzaine d'individus, ce qui porte à croire que l'espèce a peut-être niché sur les côtes de France.

M. E.-I. Lafond donne lecture de la note suivante, intitulée, *Tetraonides en plaine*.

J'ai, depuis que je note les apparitions accidentelles d'Oiseaux dans notre région, à plusieurs reprises constaté celles de la Gélinotte (*Tetrastes bonasia* L.) en plaine, dans les localités du canton de Genève ou de ses environs immédiats. Soit dans les bois de Roulovaz (altitude moyenne 440 m.), non loin de Dardagny, dans ceux du Mandement (ait. moy. 430 m.), dans la plaine de Bernex (ait. 420 m.) et, en automne 1905, dans les bois de Serves, Ain. En 1911, deux sujets sont encore tirés dans les bois de Serves (440 m.), frontière genevoise, en octobre. Et en 1912, j'ai capturé un sujet mâle, le 17 septembre, dans les marais de Mategnin (ait. 428 m.), puis une femelle, le 22 octobre, dans les marais de Meyrin.

La venue de la Gélinotte en plaine a généralement lieu après ou pendant une série de brouillards, mais tel n'a pas été le cas en 1911 et 1912, où non seulement le temps était clair et chaud, mais où les sujets séjournèrent assez longtemps avant d'être abattus, ce qui prouve que leur égarement était pas mal volontaire, car ils auraient pu sans peine rejoindre le Jura, d'où vraisemblablement ils provenaient.

Je tiens à noter que probablement ces apparitions sont plus fréquentes qu'on ne le suppose, mais peu de chasseurs de plaine connaissent la Gélinotte, de très rares paysans ont pu me dire quel était l'Oiseau que je leur présentais. De plus, levée, la Gélinotte est facilement confondue avec une Perdrix ; au bois, où personne ne soupçonne sa présence, avec une Bécasse. Enfin, comme elle perche en se dérochant, il faut un véritable hasard pour l'abattre, quand on ignore à quel gibier on a à faire. Je suis actuellement persuadé que j'ai plus souvent, que je m'en suis rendu compte, rencontré la Gélinotte en plaine.

Je signale, en terminant, la capture, il y a au moins 15 ans, d'une femelle de Tétrás queue-fourchue (*L. tetrix*) à Bel-Air près de Chêne; perchée sur un peuplier, elle fut prise pour un Oiseau de proie ; et il y a cinq ans, celle du Grand Tétrás (*T. urogallus*), dans les bois d'Ornex (Ain) non loin de Eerney.

Séance du 15 Octobre 1912.

Présidence de M. Lafond, président.

M. de Sch.eck fait circuler un morceau de tuyau de plomb, attaqué par la puissante mâchoire d'un Rat ; ce Rongeur était peut-être poussé par la soif ; ou bien, prisonnier dans quelque soupente, il a cherché à se frayer un passage. Tous les Rongeurs se livrent à un travail acharné, souvent poussés par le seul besoin d'user leurs incisives, leur nourriture habituelle ne leur suffisant pas toujours pour cela.

M. Panchaud a observé le 11 août 1912, à la douane d'Anières (Genève), une compagnie d'environ une centaine de jeunes Mouettes rieuses (*Larus ridibundus* L.) fort peu sauvages, qui pâturaient dans un champ fraîchement labouré. Entre le 1^{er} et le 6 octobre, un passage nocturne de Cailles (*Colurnix colurnix* L.) dont plusieurs ont été ramassées en ville et sur le lac. Le 11 octobre, un pêcheur d'Exènevex (Hte-Savoie) a tiré dans le Creux de Coudrée, au milieu de nombreux vols de Canards, un Cormoran (*Phalacrocorax carbo* L.) qu'il avait pris pour une Oie. Le 6 octobre, passage de Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus* L.).

Séance du 19 Novembre 1912.

Présidence de M. Lafond, président.

Al. de Sch.eck donne à la Société certains renseignements sur la famille des Toucans (*Rhamphastidæ*), dont il a précédemment publié quelques observations dans le *Bulletin (Procès-verbaux* pour 1907, p. 15). Il est surpris de ce que les collectionneurs, et en particulier les Alusées. peuvent très rarement se procurer les œufs de ces singuliers Oiseaux. Selon lui, la raison serait probablement la suivante : bien que très répandus dans les immenses forêts vierges de l'Amérique inter-tropicale, les Toucans pondent un petit nombre d'œufs, tout au plus deux ; ils sont d'un blanc pur et de forme ressemblant à ceux des Pics. Mais ils se reproduisent toujours dans les trous d'arbres et les troncs creux, s'établissant souvent à une grande hauteur ; leurs nids sont donc difficiles à découvrir et peu accessibles, même de la part des chasseurs indigènes.

Monsieur le Secrétaire demande aux personnes qui recevraient ces œufs, de bien vouloir en informer la Société Zoologique.

Séance du 17 Décembre 1912.

Présidence de M. Lafond, président.

M. W. Rosselet envoie les observations suivantes, de Renan, Jura bernois, 18 novembre 1912: 22 juillet 1912, on m'apporte un Râle d'eau (*Rallus aquaticus* L.), exemplaire au plumage du jeune âge, capturé dans les marais des tourbières des Ponts, Neuchâtel, soit à 1000 m. d'altitude. Ce cas nous indique donc que le Râle aquatique niche dans cette région, ce qui n'avait pas encore été constaté jusqu'ici, et ce qui est intéressant, vu la haute altitude.

16 août: je reçois un superbe exemplaire mâle, adulte, du Grèbe oreillard (*Podiceps nigricollis* Sund.), plumage d'été, capturé au bord d'une mare, à Montfaucon, dans les Franches-Montagnes (Jura Bernois), donc aussi à une altitude de 600 m.

13 septembre : 1 Stercoraire pomarin (*Stère.pomatorhinus* Temm.) m'est expédié de Sugiez ; ce beau spécimen a été tiré sur le lac de Morat.

15 septembre au 15 octobre : quantité extraordinaire de Martins-pêcheurs (*Alcedo ispida* Li); j'ai reçu 23 sujets de toutes les parties du Jura. J'en ai observé moi-même deux ici, à Renan, sur la Suze.

12 octobre : j'ai occasion d'acheter 1 Etourneau (*St. vulgaris* L.) dont le bec anormal a la forme de celui du Bec-croisé, la mandibule supérieure formant crochet, tandis que l'inférieure la croise à droite, à la moitié de sa longueur. Ce sujet a été tiré à Neuchâtel.

Je constate, cette année aussi, un grand passage de Pics-gris ou cendrés (*G. canus*), précédé d'une quantité de Pics-verts (*G. viridis*). Par contre, le passage des Foulques est nul, ainsi que celui des Casse-noisettes (*Nucifraga*).

30 octobre : reçu une Chouette Tengmalm (*N. tengmalmi* Cm.), tuée à Berthoud. 6 novembre : un Courlis cendré 1 *Ntun. arqualus*) tiré au bord du lac de Neuchâtel.

Assemblée générale du 22 Janvier 1913.

Présidence de M. Lafond, président.

M. le Président donne lecture d'un excellent rapport sur la marche de la Société Zoologique en 1912, et fait procéder aux élections.

Le Comité de 1912 est maintenu pour 1913 :

MM. E.-J. Lafond, *Président*.

R. Poncy, *Vice-Président*.

F. de Schæck, *Secrétaire*.

J. de Morsier, *Vice-secrétaire*.

E. Decrue, *Trésorier*.

E. Blanchei, *Archiviste-bibliothécaire*.

Les Vérificateurs des comptes, pour 1913, sont:

MM. Edmond Panchaud et Albert Graf.

M. Rosselet (J. B.) mentionne les envois qu'il a reçus : à la fin d'octobre 1912, un Lièvre albinos, qui a été déterminé par lui comme *Lepus timidus* (et non pas *variabilis*) tiré à Cormoret, Jura bernois, sujet complètement blanc (albinos), sauf quelques poils bruns aux oreilles et sur les yeux ; cet exemplaire pesait 5 livres. Un Ecureuil noir (*Sciurus vulgaris* L.) avec la queue blanche, capturé dans le canton de Vaud.

Le 2 septembre, une Marmotte des Alpes, tuée dans le Valais, qui

présentait une dentition anormale. M. Rosselet a eu l'obligeance d'envoyer à la Société Zoologique ce dernier sujet que M. de Schæck a examiné. Les couronnes des quatre incisives, très arquées, mesuraient environ 4 centimètres de longueur. L'usure ne s'était pas faite d'une façon régulière chez cette Marmotte qui devait avoir des difficultés pour prendre sa nourriture.

M. Lafond informe la Société que le *Chasseur Français* ne publiera plus dorénavant les mentions « d'Oiseaux bagués », ce qui est très regrettable, à son avis. Ce journal, avec son fort tirage, pouvait mieux que tout autre publication, contribuer à l'étude des migrations.

Séance du 18 Février 1913.

Présidence de M. de Schæck, secrétaire.

M. Rosselet communique les faits suivants :

Le 27 janvier, j'ai reçu un Vanneau huppé (*Vanellus vanellus* L.) tiré à Brigue en Valais, preuve que ces Oiseaux sont restés au pays, ou sont revenus très tôt. De même, les Grives musiciennes (*Hylocichla musica* L.) nous sont restées tout l'hiver.

M. de Schæck fait remarquer, à propos de Vanneau, que l'espèce est portée par Fatio et Studer, dans le *Catalogue distributif des Oiseaux de la Suisse* 1 p. 43), avec la mention suivante: « Niche principalement dans les marais de la Suisse (plaine), ainsi que dans ceux du Bas-Valais. Il est donc fort probable que le sujet de Brigue était sédentaire.

M. le Secrétaire rappelle ensuite qu'un Cormoran (*Ph. carbo* L.) adulte a été observé, le 28 décembre 1912, dans les îles du Rhône, sous Pougny (Ain), par M. A. Schmidely.

Séance du 18 Mars 1913.

Présidence de M. Decrue, trésorier.

M. W. Rosselet adresse de Renan (J. B.) les observations suivantes :

« Je tiens à vous informer de la capture de deux Oies sauvages (*Anser segetum* Mey.) qui ont été tirées, le 24 février 1913, entre les

lacs de Neuchâtel et de Morat. et dont j'ai fait l'acquisition. En plus, deux de ces mêmes Oiseaux ont été vus à Nidau, district d'Orbe, le 27 février. »

En se basant sur les captures d'animaux et sur les récoltes d'œufs au Salève, soit de spécimens qui ont été remis ces dernières années au Muséum de Genève, M. de Schæck présente à la séance le travail intitulé : *Notice préliminaire sur les Vertébrés du Mont-Salève (Mammifères et Oiseaux)*¹.

Séance du 15 Avril 1913.

Présidence de M. Lafond. président.

M. de Schæck lit une notice intitulée : **Un hybride mâle du Pinson ordinaire (*Fringilla coelebs* L.) et du Pinson des Ardennes (*Fring. montifringilla* L.)**.

J'ajouterai aux nombreux cas, déjà décrits par M. Sichel et. dans son ouvrage « Des hybrides à l'état sauvage », partie I. Oiseaux, p. 248, un exemple du croisement entre ces deux espèces. Le Muséum de Genève a reçu dernièrement un sujet mâle, mi-adulte, en plumage d'hiver, qui avait été capturé dans un « raccolo » le 27 novembre 1908, à Buggiolo, Porlezza (Côme). Avec son front entier, le dessus de la tête et le pourtour des yeux de teinte chamois très prononcée, s'éclaircissant un peu sur les joues, sur la nuque et sur les côtés du cou, il rappelle le Pinson ordinaire, ainsi que par la coloration générale du devant et du dessous du corps. Le croupion est roussâtre. La première rectrice est du côté interne, blanche sur les deux premiers tiers de sa longueur, légèrement brunâtre et rose près et à l'extrémité de la tige. La seconde rectrice a la même distribution de couleur, mais seulement sur le premier tiers de la longueur. Le miroir blanc des ailes existe, mais est très peu visible. Les deux bandes caractérisant les scapulaires et les secondaires n'ont nullement la coloration propre au Pinson, mais une teinte violacée fauve voisine du Pinson des Ardennes. Ce sujet rappelle encore ce dernier par ses dimensions plus fortes. Long, totale: 0^m175; aile pliée: 0^m08; queue: 0^m070; tarse: 0^m018; bec: 0^m030.

1. Voir : A propos des Oiseaux du Mont-Salève, notre article du *Bulletin*, T. I, p. 273, 1909.

NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR LES VERTÉBRÉS DU MONT SALÈVE (MAMMIFÈRES ET OISEAUX)

Par M. de Schæck.

I. MAMMIFÈRES

CHIROPTÈRES

Rhinolophe petit fer à cheval (*Rhinolophus hipposideros* Bchst.) juv. Grand Salève (Coll. V. Fatio). Cela prouve que l'espèce s'y reproduit. M. Chappuis, en igo8, captura un adulte dans la « Grotte de l'Edelweiss ». Un troisième spécimen adulte du Salève. 1884. Enfin, le squelette d'un quatrième (Coll. V. Fatio). M. Fatio a trouvé, au fond d'une grotte du Salève, des os du **Grand fer à cheval** (*Rh. Jérrum-equinum* Buff.).

Vespérien alpestre (*Vesperugo maurus* Blas.). Un mâle provenant de Veyrier, 20 avril 1908.

Pipistrelle (*Pipistrellus pipistrellus* Schreb.) de Veyrier, 21 septembre igo8.

INSECTIVORES

Musaraigne carrelet, variété **nue** (*Sorex araneus* L., var. *nuda* Fatio ou *alticola* Miller). Un mâle récolté par M. Ch. Maerky, le 5 janvier igo8, au sommet du Grand-Salève.

CARNIVORES

Blaireau (*Meles taxus* Bodd.) Un très intéressant sujet, mâle ad., variété isabelle, soit leucochromisme, à yeux roses, a été remis par M. Rubin. 11 a été capturé au-dessus de Veyrier, le 22 décembre igoy. (Voir Collection locale). Poids du sujet en chair : 10 kg. 500.

Fouine (*Mustela foina* Erxl.) Femelle adulte, prise sur les pentes du Salève, sur Veyrier, le 11 février igoy. Une autre femelle tuée au pied de la montagne, le 6 février 1907.

Belette (*Putorius nivalis* L.). Un sujet provenant d'Etrembières, 17 octobre 1905. Une femelle, de Veyrier, 10 novembre 1907.

Hermine (*Putorius ermineus* L.). Jeune femelle, capturée sur Etrembières, en septembre 1905.

rongeurs

Lièvre de Varron (*Lepus varronis* Mill.). Jeune mâle, tué le 8 décembre 1907, près du village de Rozon.

Campagnol terrestre (*Microtus terrestris* L.). 5 jeunes, portée prise au-dessus de Veyrier, en 1908.

ONGULÉS

Bouquetin des Alpes (*ibex ibex* L.). Un crâne quasi fossile, trouvé à Veyrier, en décembre 1910, (achat du Muséum).

II. OISEAUX

ÉCHASSIERS

Bécasse (*Scolopax rusticola* L.). Femelle, jolie variété isabelle. tuée à Veyrier, le 7 novembre 1908.

RAPAGES

Catharte almoche (*Neophron percnopterus* L.). Mâle adulte, du Salève, sans date, et un œuf. (Coll. V. Fatio).

Jean le Blanc (*Circaëtus gallicus* L.). Exemplaire de Collonges-sous-Salève, 18 septembre 1882.

Buse pattue (*Archibuteo lagopus* L.). Mâle et femelle, du Salève.

Buse bondrée (*Pernis apivorus* L.). Jeune venant de quitter le nid. (Coll. V. Fatio).

Milan noir (*Milvus migrant* Bodd.). Un mâle, 10 juin 1907; une femelle, 23 juillet; 3 petits pris dans l'aire, 4 juin 1907. Leur poids était de : 330, 545 et 580 grammes.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus* Tunst.). Trois jeunes, dénichés sur Aiguebelle, le 25 avril 1907. Les parents furent tués peu de jours après. Groupe de la Coll. locale. (Voir planche).

Hibou brachyote (*Asio accipitrinus* Pâli.). Femelle. Veyrier, 15 octobre 1907.

Hibou moyen-duc (*Asio otus* L.). Un mâle, Veyrier, 8 mars 1908, et deux femelles, Veyrier, 28 juin 1906 et 3 avril 1908. Un jeune, en duvet, originaire du Petit-Salève, reçu dans l'ancienne collection de M. H. Bourdillon.

CORACIIFORMES

Huppe [*Upupa epops* L.]. Mâle, Veyrier, 28 juin 1908.

Engoulevent (*Caprimulgus europaeus* L.). Deux jeunes, en plumes, du pied de la montagne, 15 août 1908. Groupe de jeunes, au nid, Veyrier, 10 juillet 1910.

COUCOUS, GRIMPEURS

Coucou (*Cuculus canorus* L.). Mâle, pentes du Salève, 7 mai 1906.

Pic épéche (*Dendrocopus major* L.). Femelle, Veyrier, 28 mai 1908.

Pic épeichette (*Dendrocopus minor* L.). Femelle, Veyrier, 18 octobre 1909.

Torcol (*lynx torquilla* L.). Mâle, Veyrier, 7 mai 1906.

PASSERIFORMES

Troglodyte (*Anorthura troglodytes* L.). Mâle, capturé sur Aiguebelle, 25 janvier 1908.

Merle à plastron (*Merula alpestris* L.). Un mâle adulte, variété albine, tué à Bossey ; se trouvait dans la collection Bourdillon.

Merle de roches (*Monticola saxatilis* L.). Sujets de la collection V. Fatio.

Accenteur des Alpes (*Accentor collaris* Scop.). Un mâle et une femelle, Veyrier, 13 janvier 1908.

Rubiette tithys (*Phœnicurus tithys* Scop.). Nid remis au Muséum, sous le nom de *cairii*, par M. A. Vaucher, provenant du Salève, 188g. Sujets divers de la Coll. Fatio. En outre, un mâle et une femelle ont été tirés à Veyrier, le 5 avril 1908.

Gorge-bleue à tache blanche (*Cyanecula cyanecula* Wolf.). Mâle et femelle, pied du Salève, 28 mai 1908.

Traquet pâtre (*Pratincola rubicola* L.). Un nid avec 3 jeunes en duvet, Petit-Salève, 13 juin 1908.

Mésange nonette (*Poecile commuais* Baldest.). Exemplaire reçu de la Grande-Gorge, 28 mai 1908.

Tichodrome écarlate (*Tichodroma muraria* L.). Mâle, sans date, du Salève. (Coll. V. Fatio).

Venturon des Alpes (*Spinus citrinellus* L.). Un nid et couvée, récoltés au Grand-Salève, par M. Bergerat, le 27 mai 1912.

Bouvreuil (*Pyrrhula europaea* L.). Deux mâles, Veyrier et Monnetier, le 13 janvier et 29 mars 1908.

Etourneau (*Sturnus vulgaris* L.). Mâle et femelle, Veyrier, 7 mai 1906.

Cornelle noire (*Corone corone* L.). Trois œufs, Petit-Salève, le 13 mai 1894. Une couvée de quatre œufs, bois de Veyrier, 20 avril 1908.

Pie (*Pica pica* L.). Couvée de neuf œufs, Veyrier, 18 avril 1908.

Casse-noix (*Nucifraga macrorhynchus* Brehm.). Femelle, Croix-de-Rozon, novembre 1907. Un sujet mâle, Salève, novembre 1907.

Chocard (*Pyrrhocorax alpinix* L.). Mâle adulte, tué au-dessus de Crevin, le 28 décembre 1893.

A propos de ce travail, M. Decrue relève la citation intéressante d'une paire de Gorge-bleue, capturée le 28 mai 1908, car tout porte à croire qu'il s'agit d'une nichée au pied de cette montagne. M. de Schæck mentionne le *Catalogue des Oiseaux de la Suisse* (IX, 1912, page 1622), où cette espèce est indiquée, en effet, comme nicheur rare pour notre région.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

Tome I, fascicule 22, paru fin juin 1913

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 20 Mai 1913.

Présidence de M. Lafond, président.

M. A. Vaccher communique la notice suivante :

« A propos du genre *Circus* dans les environs de Genève, j'ai le plaisir de vous signaler la capture faite, le 14 avril dernier, d'un Busard blafard (*Circus pallidus* Syk.) mâle, adulte, aux environs de Veigy. Son plumage est, en entier, gris blanc, avec, sur les parties inférieures, quelques taches, très étroites, d'un brun clair, disposées sur le rachis des plumes. 11 mesurait en chair 0"42. Cet Oiseau devait certainement nicher dans la région.

En 1911, notre collègue, M. Graf, a abattu à Bellerive, le 10 octobre, un jeune Busard harpaye (*Circus æruginosus* L.). 11 était en mue et prenait sa robe d'hiver ; queue unicolore, mais incomplète, 2 A, environ. Ces deux pièces font partie de ma collection. M. Ghidini a, de son côté, signalé en son temps, la capture faite le 4 août 1909, sur la route de Jussy, d'un Busard montagu (*Circus cineraceus* L.), trouvé vivant, avec une aile luxée.

M. Poncey présente 4 photographies de nids, prises par M. A. Biret, de Harlem, et M. A. Souvairan, de Genève. (Voir planche).

Séance du 17 Juin 1913.

Présidence de M. Lafond, président.

M. de Schæck présente à la séance la notice suivante : *Enumération des Oiseaux récoltés par le Dr Weber-Bauler, dans le Turkestan Oriental.*

M. le Dr Weber-Bauler a recueilli dans son expédition, en 1912, une petite collection d'Oiseaux pour le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève. Elle comprend 10 espèces, que le Muséum possédait déjà, représentées chacune par un ou deux exemplaires. Il nous paraît

néanmoins intéressant d'en publier la liste, à cause des localités et des altitudes où elles ont été rencontrées.

Sur ces 10 espèces, toutes déjà signalées dans les pays transcaspiens, au Turkestan en particulier ; 8 espèces (n^{os} 1, 4-10) sont également répandues dans l'Asie Centrale, dans l'Himalaya, en Chine ou même une partie des Indes, et plusieurs (n^{os} 5, 6) hivernent dans le sud de la Perse et les régions méridionales des Indes, ou encore dans l'Afrique Orientale (n^o 5). Deux espèces seulement (n^{os} 2, 3), par contre très cosmopolites, Europe, Asie, Afrique, Australie, suivant les saisons, ne se montrent au Turkestan que comme visiteurs d'été et arrivent pour nicher.

1. *Ibidorhynchus strutersi* Vig. juv. campement de Khadja-Ochkam, 2800 m.
2. *Rhyacophilus glareola* Cm. Jordane, 1800 m. (21. VII).
3. *Tringoides hypoleucus* L. Jordane, 1800 m. (21. VII).
4. *Adelura coeruleocephala* Vig. Valléeconduisant de Khadja-Ochkam à Gardale. 2000 m.
5. *Muscicapa sibirica* O. Neum. (même localité que pour le précédent.)
6. *Cinclus asiaticus* Swains. Jordane, 1800 m. (21. VII) et Khadja-Ochkam, 2800 m.
7. *Phylloscopus sindianus* Brook. Khadja-Ochkam, 2800 m.
8. *Sitta tephronota* Sharpe. Khadja-Ochkam, 2800 m.
9. *Emberiza luteola* Sparrm. Jordane. 1800 m. (21. VII).
10. *Serinus pusillus* Pall. Valléeconduisant de Khadja-Ochkam à Gardale, 2000 m.

M. R. Poncy informe la Société que M. le Prof. Rossinsky, du Comité ornithologique de Moscou, à Moscou Miasnizkaya, a fait fabriquer des anneaux d'aluminium (type Rossitten) de 7 grandeurs différentes (2 cm. à 3 mm. D) portant un numéro d'ordre, une lettre de série et l'inscription : *Moskwa. Ornithol. Komitet.*

Livres reçus.

Géographie, Voyages, Faunes, Divers.

- Brocher, F., D'. Le naturaliste F.-A. Forci, i g i 2. 1 br. M. F. *Brocher*.
Burg, G., von. Wirbeltierfauna von Eptingen. Kanton Baselland. Genève 1 9 1 3.
1 br. M. F. *de Schæck*.
Dufour. Carte topographique de la Suisse. Feuille XXII, 1908. M. *de S*.
Hasluck, P. et Gruny, L. Manuel pratique du Naturaliste-empailleur. Paris.
1 vol. M. F. *de S*.
Muséum Hist. nat. Genève.. Rapport 1912. 1 br. M. *Bedot*.

Mammifères.

- Cory. The Mammals of Illinois and Wisconsin. Chicago 1912. 1 vol. *Field Muséum*.
Mingaud, G. Embryon de Castor, notes pour servir à la biologie de ce Rongeur, etc. 1912. 1 br. M. *G. Mingaud*.
Osgood. 1. Mammals from Western Venezuela and Eastern Colombia. Chicago 1912. 1 vol. — 2. New Peruvian Mammals. Chicago 1913. 1 br. *Field Muséum*.

Oiseaux.

- Buckland, James. The Plumage Bill in relation to the British Empire 1912.
1 br. M. *R. Poney*.
Ghidini, fl. et Vaucher, fl. Observations sur quelques *Bartavelles* du bassin du Tessin (*Caccabis* var. *biedermanni* Rchw.). Lugano 1912. 1 br. M. F. *de S*.
Landsborough Thomson, fl. Aberdeen University. Bird-Migration Report 1909-1912. 1 br. M. F. P.
Mathey-Dupraz. Notes ornithol. Spitzberg. 1911. 1 br. M. *Mathey-Dupra*.
fflortensen, H. Ch. Tra Fuglentaerkestationen i Viborg. 1912. 1 br. M. *R. P*.
Nos Oiseaux. Bulletin Société romande pour l'étude et la protection des Oiseaux. Neuchâtel 1913, n° 1, 2. M. F. *de S*.
Schæck, F, de. Note sur les variétés d'Oiseaux du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Paris et Budapest 1892. 1 br. M. F. *de S*.
Tschusi von Schmidhoffen, V. von. Ornithologie in Steiermark. Hallein 1911.
1 br. M. F. *de S*.
Thienemann, J. Vogelwarte Rossitten, 1. Zug der Waldschnepfe und des grauen Fliegenschnapfers. — 2. Eine neue Methode in der Vogelzugforschung. — 3. Ueber den Zug der Rothfussfalken. 3 br. M. *R. P*.

Poissons.

- Meek, S. E. New Species of Fishes from Costa Rica.
Meek, S. E. et Hildebrand. New Species of Fishes from Panama. 2 br. F. *Mus*.

Insectes.

- Brocher, Frank. D. i . Recherches respiration Insectes aquatiques (imagos). Nèpe, Hydrophile, Notonecte, Dyticidés, Hættonia, Elmédés.— 2. Appar. stridulatoire de *Vlydrophilus piceus* et du *Berosus aericeps*. — 3. Recherches respiration, le *Cybister*. — 4. Observ. biologiques sur quelques Curculionidés aquat.— 5. Recherches respiration Insectes aquat. avec 1 fig. (pas en librairie). 5 br. Bruxelles 1912, et Giessen 1913. M. /*. B.
- Lambertie, M. 1. Cécidiés, — 2. Hémiptères nouveaux. Gironde 1912. Rectification sur *Macropterna marginalis*. — 3. Capture de la *Cicindela trisignata*. 3 br. M. Af. L.
- Olivier, E. 1. Description de quelques Lampyrides nouveaux de ma collection, 1912. — 2. Révision du genre *Rhagophthalmus*, 1911. 2 br. M. E. O.

Revue reçue. Echanges nouveaux.

- Chicago : Field Muséum of Natural History (publications de cet établissement) 1911, 1912. >913.
- Domodossola : Bollettino della Biblioteca e dei Musei Galletti. « Illustrazione ossolana ». Années 1911, 1912, igt3.
- Londres : The Zoologist. Années 1911, 1912, 1913.

-----SK-----

Planches du Tome I

- Bulletin 1907. — *Emberiza citrinella* L. mâle X *E. cirius* L. femelle. Hybride femelle.
- » » Nids à *Hydrochelidon hybrida*, de *Fulica atra* et de *Larus ridibundus*, sur l'étang du Grand-Birieu (Ain).
- Bulletin 1908. — Recherches sur la respiration des Insectes aquatiques. Figures de la Nèpe cendrée.
- » » Nid de Mouette rose (*Rhodostelgia rosea* Mg.). Photographié au delta de la Kolyma (Sibérie orientale) au printemps igo5, par S.-A. Buturlin.
- » » Nid de Mouette rieuse (*Larus ridibundus* L.). Photographié au delta des Dranses (Hte-Savoie) au printemps 1908, par M. A. Souvairan.
- » » Trois Poussins d'une même nichée de Guifette moustac (*Hydrochelidon hybrida*).
- » » Nid de Grèbe oreillard (*Podiceps nigricollis* Brehm.).
- » » Deux Poussins de Guifette moustac (*Hydrochelidon hybrida*) à moitié emplumés. Etang du Grand-Birieu (Ain).
- Bulletin 1909. — Nids de Palmipèdes et Echassiers sur les bords du Zuidersee.
- Bulletin 1912. — Expédition de S.-A. Buturlin. Bassin delà Kolyma, N.-E. Sibérie, igo5.
- Bulletin 1913. — Nids de *Falco peregrinus*, *Circus cineraceus*, *Numenius arquatus*, *Hydrochelidon nigra*.

-----><-----

Espèces nouvelles décrites dans le Tome I

Mammifères.

	Pages
<i>Sorex santonus</i> Mottaz (type Coll. Ch. Mottaz).....	118
<i>Crocidura mimula iculisma</i> Mottaz (type Coll. Ch. Mottaz).....	119
<i>Pitimus multiplex fatioi</i> Mottaz (type Coll. Ch. Mottaz).....	180

Insecte.

<i>Bunœa christyi</i> Sharpe (type Coll. André).....	83
--	----

-----XX-----

TABLE DES MATIÈRES

(Bulletins N- 1-22).

	Pages
hivers.	
Avis aux membres.....	149
Bibliographie.....	89, 361
Listes des membres.....	3, 213, 358
Livres reçus.....	93, 137, 363, 398, 413
Nécrologie.....	89
Rectifications.....	140, 423
Revue. Echanges nouveaux.....	96, 139, 367, 399, 414



Table des Séances par ordre chronologique.

	1906	Pages
Séance du 22 mars.....		7
— 30 avril.....		7
— 14 mai.....		8
— 12 juin.....		9
— 10 octobre.....		9
— 14 novembre.....		10
— 20 décembre.....		11
	1907	
— 14 janvier (assemblée générale annuelle).....		12
— 13 février.....		13
— 13 mars.....		14
— 8 avril.....		15
— 6 mai.....		15
— 10 juin.....		15
— 8 octobre.....		16
— 12 novembre.....		17
— 10 décembre.....		19

				Pages
1908				
Séance du 21 janvier (assemblée générale annuelle)97				
—	1 1	février	98	
—	10	mars.	99	
—	14	avril	100	
—	12	mai	141	
—	9	juin		141
—	29	septembre	142	
—	13	octobre.	175	
—	10	novembre	175	
—	8	décembre	177	
1909				
—	20	janvier	(assemblée générale annuelle)	217
—	1		6 février	220
—	16		mars	222
—	20		avril.	224
—	1		8 mai	253
—	1		5 juin	250
—	1		9 octobre	270
—	16	novembre		272
1910				
—	18	janvier	(assemblée générale annuelle)	277
—	1		9 avril	278
—	27	septembre.....		283
—	1		8 octobre	287
—	1 5	novembre		291
—	20	décembre		293
1911				
—	21	février (assemblée générale annuelle) .		343
—	21	mars		344
—	25		avril.	348
—	16		mai	351
—	20	juin		353
—	26	septembre		369
—	1	7 octobre		369
—	2		1 novembre	370
—	1 9	décembre		371
1912				
—	1	6 janvier	(assemblée générale annuelle)	372
—	20		février	372
—	19		mars	373
—	1 6	avril	374	

	Pages
1912 (<i>suite</i>).	
Séance du 21 mai.....	393
— 18 juin.....	393
— 17 septembre.....	401
— 15 octobre.....	402
— 1 ^g novembre.....	403
— 17 décembre.....	403
1913	
— 22 janvier (assemblée générale annuelle).....	404
— 18 février.....	405
— 18 mars.....	405
— 15 avril.....	406
— 20 mai.....	411
— 17 juin.....	412

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES
DU TOME I
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE D'AUTEURS

	Pages
ANDRÉ, E. Un séricigène peu connu, la <i>Ilunœa christyi</i> Sharpe (i figure). 83	
— A propos du chant du Moineau (<i>Passer domesticus</i>)	213
— Instinct ou raisonnement chez des chenilles (<i>Phylosamia</i> <i>Cynthia</i>).....	254
ANDRÉ, E., D'. Parasites de nos Poissons (Résumé conférence)	291
BLANCHET, Emile. Quelques mots sur Charles Blanchet, conchvliologiste 224	
— Passages d'Oiseaux.....	253
— A propos des coquilles terrestres et fluviatiles du bassin du Léman. Quelques vieux souvenirs. (Première partie) <i>Hélix</i> <i>aspersa pomatia</i>	267
— Ibid. (Deuxième partie). <i>Paludina vivipara</i> , <i>Hydrobia abbreviata</i> 355	
BROCHER, F., D ¹ . Larves d'insectes aquatiques (<i>Gomphus</i> , <i>Trachydromia</i> , <i>Anophila</i> , <i>Hydrellia</i> , <i>Polynema</i>).....	II
— Quelques mots sur une larve de Gyrin (2 Fig.)	62
— 1. Aquarium en chambre. 2. L'eau comme milieu habitable.	97
— La Pie rechercherait les objets brillants.....	99
— Quelques remarques sur le dessin à la chambre claire, I.	105
— Quelques observations sur un Diptère amphibie d'eau douce (<i>Clinocera barbatula</i> Mille.).....	115
— Les mœurs de l'Argyronète.....	141
— Quelques observations sur divers Hyménoptères aquatiques (<i>Raconidé</i> , <i>Anagrus</i> , <i>Litus</i> et <i>Diapria</i>).....	142
— Recherches sur la respiration des Insectes aquatiques adultes.	
1. La Nèpe cendrée. 2. L'Hydrophile. 3. Les Elms (1 planche).....	181
— Quelques petits faits zoologiques en 1908 (<i>Moelonyx volu-</i> <i>tinus</i> , <i>Paraponyx</i>).....	220
— Microlépidoptères aux mœurs aquatiques.....	223
— Observations biologiques sur les Hémiptères aquatiques	225
— Quelques remarques sur le dessin à la chambre claire. II Du dessin au microscope ou à la loupe, d'objets d'assez grande dimension, avec un faible agrandissement. Du dessin en réduction avec la chambre claire pour micros cope (3 figures).....	259

	Pages
BROCHER, F., D'. Quelques renseignements sur les Curculionidés aquatiques (<i>Phytobius velatus</i> , <i>A. malus leucogaster</i>)	279
— Ponte et larves du <i>Limnobates</i> , des Vélies, métamorphose de <i>Leptocerus albifrons</i> , <i>Prestwichia aquatica</i> 2911	
BUREAU, L., Prof. Enquête sur l'âge des Perdrix.....	346
BUTURLIN, S.-A., D. Sur la <i>Rhodostelthia rosea</i> adulte, en noces, (i Planche et i Fig.).....	197
— Les places de ponte de la Mouette rose (<i>Rhodostelthia rosea</i>) Traduction de M. le prof. R Poney (i Planche).	375
CÔTE, C. Mouette rieuse de Rossitten à Lyon.....	98
— Observations ornithologiques en Dombes d'Etangs	122
— Nids de Grèbe oreillard et de Sterne mustac. (Planche)	176, 208
— Observations : <i>Casarca rutila</i> Pall.....	178
— Oiseaux bagués en Dombes d'Etangs, Ain	196, 223, 283
— Capture d'un <i>Castor fiber</i> près de Nîmes.....	223
— <i>Recurvirostra avocella</i> près de Villars, Ain.....	223
— <i>Phalaropus hyperboreus</i> près de Villars. Observations diverses	271
— Chasses dans les Alpes.....	289
— Cygne sauvage dans l'Ain	347
— Chasses dans les Alpes. Passages. <i>Recurvirostra avocella</i>	370
— Flamant fossile de l'Allier (i Fig.).....	353
— Captures d' <i>Erythropus verpertinus</i> dans l'Ain ; Sathonay, Décimes-Mézieux, Valbronne.....	393
— Reconstitution de l'Inns <i>blanchardi</i> A M.-E. (Allier) ,	393
DECRUE, E. Passages d'Oiseaux aux marais de Divonne	177, 289, 369
DUTOIT, H, Passage d'Oiseaux près de Myes, Vaud.....	279
— Nid du Busard harpaye (<i>Circus æruginosus</i>) près de Myes.	285
— Contenu de l'estomac de Grèbes huppés.....	344
— <i>Spatula clypeata</i> à Versoix.....	351
— <i>Larus argentatus</i> Brünn. sur le lac de Genève.....	369
GANS, H. Nos Oiseaux et leur utilité en agriculture.....	8
GAY, Victor. Passage du <i>Phalaropus fulicarius</i> sur le lac de Genève	292
GHIDINI, A. <i>Nucifraga macrorhynchus</i> (<i>leptorhynchus</i> Blas.) à Genève	369
GOSS, J.-E. Ravages d'un Rat dans une cage pour petits Oiseaux	355
GRAF, A. Passages à la Pointe à la Bise (Genève).....	251
— Liste d'Oiseaux rencontrés au marais de la Pointe à la Bise, lac de Genève, printemps 1909. (1 Fig.).....	257
— Imitement <i>phæopus</i> , <i>Totanus fuscus</i> , à la Pointe à la Bise. printemps 1911	351
→ Passages d'Oiseaux. Pointe à la Bise, lac de Genève	369
HUGUES, Alb. Notes ornithologiques : œuf de Caille dans nid de Perdrix rouge; observations sur les Hirondelles en 1907; utilité et nocuité des Oiseaux ; la flore des nids.....	86
— <i>L'Acherontia atropos</i> L.	213
— Sur le passage et le séjour du Guêpier (<i>AferojM apiaster</i> L.) dans le Département du Gard, en 1 g 1 1.....	373

	Pages
JULLIEN, John, Chrysidés de la Suisse.....	12
— Le Scorpion italien (<i>Euscorpilus italiens</i> Herbst.) et son indi- généat en Valais	16
JULLIEN, John. Histoire naturelle d'un Lépidoptère valaisan (<i>Euterpia loudeti</i>).....	17
— Technique microscopique, son application à la détermination des Lépidoptères, d'après l'examen des organes génitaux mâles.....	20
— Un nouvel appareil photomicrographique.....	20
— Sur <i>VEuterpia loudeti</i>	99
— Photomicrographie pratique (ligure/ Fabrication économique des fdtres monochromatiques101.104	
KAMPMANN, A., D'. Catalogue des Mollusques du canton de Genève et des régions voisines.....	226
LAFOND, Ed.-J. Essai sur quelques noms vulgaires en Ornithologie (ré- sumé de conférence).....	13
— Hôtes accidentels : Rollier. Busard. Saint-Martin. Plectrophane, Outardes.....	30
— A propos de certaines théories de Gatke.....	41
— Les hôtes de nos marais (résumé conférence).....	344
— Origine des Poules et leurs migrations (résumé conférence) 34(1	
— Grand passage de Chevaliers guignettes.....	353
— Tetraonides en plaine.....	401
LAGIER, P., M ^{le} . « Ligue féminine romande ».....	256
LANDSBOROUGH THOMSON, A., Prof. Capture de Mouette rieuse baguée .	348
MAERKY, Ch. Notes de chasse sur quelques Orthoptères suisses.	49
MAGENAT et PONCY, R. Sarcelle baguée capturée sur la Versoix .	345,348
MORSIER, J., de. Passages d'Oiseaux sur le lac de Genève.....	372
MOTTAZ, Ch. Quelques-uns de nos Serpents.....	8
— Les petits Mammifères du canton de Genève.....	9
— De la coloration artificielle des Papillons.....	10
— Elevage de la chenille de <i>Nem. cervini</i> dans l'éleveuse Culot .	10
— Une Musaraigne nouvelle pour l'Italie.....	13
— Une aberration nouvelle d' <i>Erebia ligea</i>	13
— Influence du milieu sur le faciès de certains Oiseaux.	14
— <i>Motacilla cinereicapilla</i> Savi, à Genève.....»	14
— A propos de l'existence du <i>Sorex</i> ou <i>Crossopus ignotus</i> Fatio.	37
— Une Musaraigne nouvelle pour l'Italie (<i>Crocidura mimula mimula</i> Miller).....	39
— Description de 2 Musaraignes nouvelles de France occidentale. (<i>Sorex santonus</i> , <i>Crocidura mimula iculisma</i>)	118
— Révision des espèces et sous-espèces de Mammifères suisses, décrites par Fatio, de 1862 à tgo5. (Genres <i>Myodes</i> , <i>Vesperugo</i> , <i>Vespertilio</i> . <i>Sorex</i> , <i>Leucodon</i> , <i>Mus</i> . <i>Arvicola</i> , <i>Sciurus</i> . <i>Putorius</i>).....	148
— Deux fausses sous-espèces de Mammifères suisses (<i>Rb. euryale heh'etica</i> . <i>Lepus médius breviauritus</i> Bretsch.)	172

	Pages
MOTTAZ, Ch. Quelques intéressantes captures de petits Mammifères (Genres <i>Rhinolophus</i> , <i>Neomys</i> , <i>Cbinoinys</i> , <i>Plymys</i>)	178
— Sur la pseudo-découverte du <i>Sperniophilus citellus</i> en Suisse	209
— Les destructeurs d'insectes au point de vue de l'agriculture	221
— Question de nomenclature lépidoptérologique.....	222
— Sur les aberrations d' <i>Apatura iris</i> et <i>ilia</i>	287
PANCHAUD, E. Contenu de l'estomac d' <i>Oidemia fusca</i>	177
— <i>Fuligula nyroca</i> tué à Genève.....	272
— Un cas d'albinisme chez <i>Fulica alra</i> L.....	278
— <i>Phalacrocorax carbo</i> , <i>Oidemia fusca</i> et <i>nigra</i> sur le lac de Genève et dans la rade	293, 371
— Passages d'Oiseaux, Cormorans.....	402
PLOJOUX, Ch. Sur un <i>Falco peregrinus</i> Tunst.....	401
PONCY, J., M ¹ . Les Mouettes rieuses dans le Lincolnshire (août 1909) .	270
— Oiseaux d'eau de Killarney, Irlande. A propos des « Educational Hird Leallets » de W. Dutcher et des « Spécial plumage Leallets » de J. Buckland .	283
PONCY, R. Les hôtes d'hiver dans la rade de la Ville de Genève ...	7
— Les passages dans le bassin du Léman pendant l'été 1906 .	9
— Les hôtes passagers de notre lac en automne, et les hôtes de la rade de Genève pendant l'hiver 1906-1907	12
— Quelques mots sur le développement de la stature humaine	13
— Quelques hôtes printaniers de nos rivages.....	16
— La migration des Oiseaux, particulièrement dans le bassin du Léman, sur territoire genevois.....	18
— Contribution à l'étude des moeurs de la Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>) 5 fig.....	21
— Contribution à l'étude des Echassiers et Palmipèdes se montrant dans la région du Léman. 7 fig.....	66
— A propos d'Octave Bourrit, alpiniste.....	100
— Mélanges ornithologiques : 1. Sur les apparitions, les moeurs et les mues du Canard siffleur huppé, du Goéland à pieds jaunes, du Goéland cendré et du Harle piette. (3 fig) .	13(1)
2. De l'application de la statistique et des graphiques aux migrations des Oiseaux d'eau. (1 fig.).....	132
3. Sur la plongée de <i>Fulica atra</i> , <i>Somateria mollissima</i> et <i>Larus ridibundus</i> . (t fig.).....	134
— Souvenirs d'un séjour à Londres.....	143
— A propos de la mue des rémiges de la Mouette rieuse. (1 fig.)	144
— Description du plumage de transition d'une Mouette rieuse (Sujets de la coll. Mottaz).....	146
— Sur <i>Larus capistratus</i> Temim., variété de Mouette	177
— A propos de la Rhodostétie de Ross (<i>Rhodostetilia rosea</i> Mg.) .	199
— Relevé de. notes sur les Echassiers et les Palmipèdes. 1908.	208
— Sur les Oiseaux aquatiques de passage ou hôtes d'hiver à Genève. (Novembre (908 — Janvier 1909).....	218

	Pages
PONCY, R. A propos de bagues pour Oiseaux migrateurs	279.306
— Hôtes d'hiver dans le port de la Ville de Genève (hiver 1909-1910).....	287
— Migrateurs ramassés pendant la nuit, dans Genève, de 1892 à 1910.....	289
— Contribution à l'étude des mœurs de la Mouette rieuse (<i>Larus ridibundus</i>) Il. (2 fig. et 1 pl.).....	293
— Relevé de notes sur les Echassiers et Palmipèdes se montrant dans la région du Léman (1909 et 1910).....	330
— Les diverses espèces de Plongeurs (<i>Colymbus</i>) sur le Léman, près de Genève, 1890-1911.....	350
— Hôtes d'hiver dans la rade de Genève (hiver 1910-1911) .	351
— Passages d' <i>Il. leucoplera</i> et <i>nigra</i> . d' <i>I. ralloides</i> à la Pointe à la Bise (Genève).....	393
— Les Palmipèdes hôtes de la rade de la Ville de Genève .	394
ROSSELET, W. Captures dans le Jura bernois.....	142
— Aigle royal dans l'Oberland.....	224
— Rollier. Tétras urogalle, etc.....	257
— Hybride de Tarin et de Linotte (Voy. de Schæck, p. 29). Pic noir, Stercoraire	288
— Anomalies de coloration de Mammifères et d'Oiseaux. Captures	293
— Passages d'Oiseaux à Renan (J. B.).....	345
— <i>Larus minutus</i> Pall. à Neuchâtel, <i>Hissa tridactyla</i> L. à Fleurier	374
— Passages de Râles. Grèbes, Stercoraires, Chouette Tengmalm.	403
— <i>Lepus timidus</i> albinos, Ecureuil albin. Dentition anormale de la Marmotte.....	404
— Vanneau huppé sédentaire en Valais.....	405
— Oies sauvages sur les lacs de Neuchâtel et de Morat .	406
SCHÆCK, F. de. Observations sur les Toucans du Golfe de Paria, Venezuela. 15	
— Qu'entend-on par « région alpine » ?.....	19
— Notice sur la collection d'Oiseaux Fatio, léguée par M. V. Fatio au Muséum d'Histoire naturelle de Genève (1 pl.) .	51
— Qu'entend-on par « région alpine » ? Observations sur quelques Oiseaux des Alpes.....	124
— Voyage en Islande. Observations d'Ornithologie.....	219
— Captures dans les environs de Genève, Chat sauvage, Héron cendré, etc.....	225
— Liste d'Echassiers capturés dans la Baie du Lévrier, Sénégalie. 253	
— A propos des Oiseaux du Mont-Salève. Une lettre inédite du D' P. Leverkus.....	273
— Remarques sur quelques Fringillidés hybrides et sur les Canaris sauvages.....	291
— Chat sauvage capturé au Reculet.....	348
— Sur des essais d'acclimatation du Paradisier apode aux Antilles	371
— Observations sur <i>Erythrop. vesperlints</i> en Suisse	372

	Pages
SCHÆCK, F. de. La <i>Sterna minuta</i> L. à Saint-Malo	401
— Mœurs du Rat	402
— Rareté des œufs des Toucans dans les collections	403
— Un hybride mâle du Pinson ordinaire et du P. des Ardennes.	406
— Notice préliminaire sur les Vertébrés du Mont-Salève, Mamifères et Oiseaux	407
— Enumération d'Oiseaux récoltés dans le Turkestan oriental.	411
SCHMIDELY, A, Passages. <i>Phalacrocorax carbo</i>	347
SOUVAIRAN, A. Nichées de <i>Anas boschas</i> à Tv et du <i>Crex pratensis</i> à Boège (Hte-Savoie)	284
STAUFFER, Ed. Liste de Mollusques recueillis dans la rade de Genève.	20
— Liste d'espèces et de variétés de Mollusques récoltés dans les environs de Genève	214
TERNIER, L. <i>Larus minutus</i> Pall. capturée en Haie de Seine	283
— Réforme de la loi sur la Sauvagine. Oiseaux terrestres capturés en mer	370
THIENEMANN, J., Prof. Captures diverses d'oiseaux bagués	98,220.272,280.283,346
TOURNIER, NI. <i>Budytes cinereicapillus</i> aux lies d'Arve.	142
VAUCHER, A, Note sur <i>Mergellus albellus</i> , femelle	99,121
— Foulques à Fribourg en Brisgau	177
— Témérité d'un Rapace pressé par la faim	277
— Sur la capture d'une Mouette Sabine près Genève.	286,288
— Le Tétraz auerhahn aux Voirons	288
— <i>Tadorna cornuta</i> Gm. tuée sur le Léman	293
— Le genre <i>Circus</i> dans les environs de Genève	411

Rectification

Page 225, ligne 2, au lieu de frère, lire *père*.

» 267, » 2, après canton de Genève, ajouter *en 1865*.



SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE GENÈVE

(Bulletin de 1913)

Photographies présentées à la Séance du 20 Mai 1913, par M. R. PONCY



Guifette noire *Hydrochelidon nigra* Briss.
Lac de Naardem, 20 Mai 1911



Busard Montagu *Circus cineraceus* Mont.
Ile de Texel, 14 Juin 1912

Photographies prises par M. Adolphe BURDET de Haarlem (Hollande)



Faucon pèlerin *Falco peregrinus* Tunst.
Petit Salève, 25 Avril 1907



Courlis cendré *Numenius arquatus* Linné
Marais de Villeneuve, 1er Mai 1910

Photographies prises par M. A. SOUVAIRAN de Genève (Suisse)

Phototypie SADAQ.